



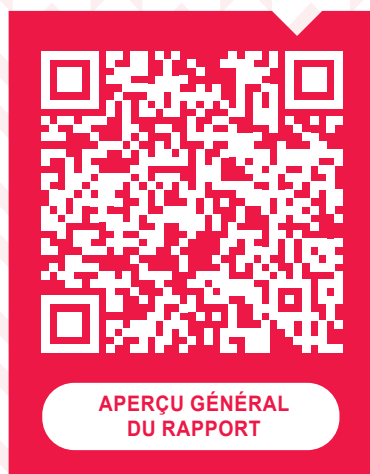
Rapport sur le
commerce et le
développement

2024

Repenser le développement à l'ère du mécontentement



Nations
Unies



APERÇU GÉNÉRAL
DU RAPPORT



Rapport sur le
commerce et le
développement

2024

Repenser le
développement
à l'ère du
mécontentement



Nations
Unies

Genève, 2024



© 2024, Nations Unies
Tous droits réservés pour tous pays

Les demandes de reproduction ou de photocopie d'extraits de la présente publication doivent être adressées au Copyright Clearance Center depuis le site Web copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, s'adresser à :

Publications des Nations Unies
405 East 42nd Street
New York, New York 10017
États-Unis d'Amérique
Courriel : publications@un.org
Site Web : <https://shop.un.org>

Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

La présente publication a été revue par un service d'édition externe.

Publication des Nations Unies publiée par la Conférence
des Nations Unies sur le commerce et le développement

UNCTAD/TDR/2024

eISBN : 978-92-1-106717-0
ISSN : 0256-0887
eISSN : 2414-7214

Remerciements

Le *Rapport sur le commerce et le développement 2024* a été établi par le Service des politiques macroéconomiques et des politiques de développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), sous la direction d'Anastasia Nesvetailova. L'équipe se composait de Rami A. Alazzeh, Diana Barrowclough, Jeronim Capaldo, Lyubov Chumakova, Cambiz Daneshvar, Pierre Kohler, Nicolas Maystre et Dawei Wang.

Le Rapport a bénéficié des contributions et observations des collègues de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement (Service de la dette et du financement du développement), de la Division du commerce international et des produits de base (Service des produits de base), de la Division de la technologie et de la logistique (Service de la logistique commerciale), de la Division de l'investissement et des entreprises et de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED. Le Service des statistiques et l'équipe technique (CNUCED) du Groupe d'intervention mondiale (ONU) ont aussi apporté leurs contributions.

Des observations supplémentaires, des contributions techniques et un soutien statistique ont été reçus d'autres collègues de la CNUCED, ainsi que du Cabinet du Secrétaire général de la CNUCED.

La CNUCED remercie les contributeurs externes et les relecteurs pour leurs contributions à la recherche et leurs observations, notamment Stefan Avdjiev, Nelson Barbosa, Hafiz Choudhury, Giselle Datz, Lorraine Eden, Sophie van Huellen, Deniz Igan, Photis Lysandrou, Joerg Dieter Mayer, Ricardo Soares de Oliveira, Herman Mark Schwartz et Jan Toporowski.

Le manuscrit a été revu par Gretchen Luchsinger. La supervision d'ensemble à la CNUCED a été assurée par Maritza Ascencios du Service de liaison et d'appui intergouvernementaux. La conception et le graphisme ont été confiés à David Bustamante, Nadege Hadjemian, Gilles Maury et Magali Studer, sous la coordination de l'équipe de la CNUCED chargée de la communication et des relations extérieures, dirigée par Amalia Navarro. Ivonne Paredes-Ayma et Karen Mulweye ont apporté un soutien administratif.



Table des matières

Avant-propos.....	xi
Abréviations.....	xii
Notes explicatives	xiii



Chapitre I

Analyse macroéconomique du mécontentement.....	1
Principaux enseignements	3
A. Introduction	4
B. Une croissance mondiale durablement atone.....	6
C. Analyse macroéconomique du mécontentement des consommateurs	14
D. Assouplissement monétaire tardif et raffermissement du dollar	17
E. Suppression progressive des mesures de relance budgétaire et augmentation du niveau de la dette publique.....	21
F. Les inégalités de revenus se creusent	27
G. Tendances régionales	33
📍 Les Amériques	33
📍 Union européenne.....	34
📍 Royaume-Uni	36
📍 Fédération de Russie	36
📍 Asie de l'Est	37
📍 Asie du Sud	39
📍 Asie du Sud-Est	39
📍 Asie occidentale.....	41
📍 Afrique	42
📍 Océanie	43
Bibliographie.....	44



Chapitre II

L'illusion d'un rebond : les marchés internationaux en 2024	45
Principaux enseignements	47
A. Introduction	48
B. Commerce international : la reprise de 2024 ne marque pas la fin du tunnel	49
1. Les tensions géopolitiques et l'incertitude au niveau des politiques risquent de limiter la reprise.....	49
Le commerce des marchandises à une époque de troubles géopolitiques.....	50
Le commerce des services reste plus dynamique	52
Une sérieuse reprise du commerce mondial est peu probable	55



2. La quête d'emplois de qualité : les limites des exportations tirées par les services	56
De précédentes études ont identifié le problème sans pour autant réussir à définir les interventions nécessaires.....	58
Les mesures axées sur la demande et les politiques industrielles modernes doivent être étendues à tous les secteurs économiques	60
Un dosage ambitieux de mesures dans les secteurs non marchands sera nécessaire	65
C. Les marchés des produits de base : les prix ont diminué mais restent élevés	68
1. Pétrole et gaz naturel : la forte rentabilité limite la transition énergétique	69
2. Minéraux et métaux : La volatilité des prix persiste dans un contexte de concurrence géostratégique accrue	71
3. Denrées alimentaires et engrais : la hausse des prix continue de peser sur les ménages pauvres	72
D. Flux nets de capitaux vers les pays en développement : la reprise reste fragile et incertaine	74
1. Investissement direct : la fragmentation géoéconomique redessine le paysage	77
2. Investissements de portefeuille : les conditions de financement restent difficiles pour de nombreux pays en développement	78
3. Les autres investissements, y compris les prêts interbancaires, divergent selon les régions en développement	83
4. En route vers la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.....	84
Bibliographie	87



Chapitre III

La mondialisation à un point d'inflexion	89
Principaux enseignements	91
A. Introduction	92
B. Le développement est à un tournant	94
Section spéciale –	
Les vagues de croissance déterminent le potentiel des exportations pour le développement	99
C. Trois inflexions critiques	106
1. Nouvelles sources d'énergie et nouveaux modes de transport.....	107
2. Nouvelles technologies à vocation générale et biens de consommation et d'investissement	114
3. Organisation sociale et organisation d'entreprise	120
D. Comprendre les moteurs de la fragmentation du système commercial et ses effets	123
E. Résumé et enseignements	130
Bibliographie	134



➤	Chapitre IV	
	Essor, recul et repositionnement : les leçons du Sud mondial	139
	Principaux enseignements	141
	A. Introduction	142
	B. Le Sud mondial : l'essor de l'idée et l'idée de l'essor	143
	1. Les pouvoirs en jeu derrière le concept.....	143
	2. Le mythe du découplage	146
	3. Rétrospective : l'héritage contrasté du boom des produits de base de 2003-2013....	148
	Asie	148
	Amérique latine.....	150
	Afrique.....	154
	4. Résumé	159
	C. Repositionnement : les nouvelles voies du développement	160
	1. Les défis de la financiarisation, anciens et nouveaux.....	163
	2. La finance, nouvel aspect de la malédiction des ressources.....	168
	3. Domaines d'action prioritaires	172
	Bibliographie.....	174
➤	Chapitre V	
	Le Sud mondial et la nouvelle architecture fiscale internationale : la quête d'un financement du développement	179
	Enseignements généraux	181
	A. Introduction	182
	B. La quête de sources durables de financement du développement	183
	C. Le Sud mondial et l'appel à une architecture fiscale internationale	191
	D. Les pays en développement plaident en faveur d'une convention pilotée par les Nations Unies	194
	1. Le Comité spécial chargé de définir un mandat pour l'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale	196
	2. Avantages potentiels pour les pays en développement	196
	3. Principaux problèmes liés à l'élaboration d'une convention-cadre fiscale	199
	4. En résumé, deux approches possibles.....	200
	E. Conclusion	202
	Bibliographie.....	203

Figures

Figure I.1	L'atténuation des pressions inflationnistes s'est accompagnée d'une croissance atone du produit mondial	6
Figure I.2	La croissance économique plafonne à des taux inférieurs à ceux d'avant la pandémie, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement	8
Figure I.3	La stagnation et le ralentissement touchent les poids-lourds de l'économie mondiale.....	9
Figure I.4	La trajectoire ascendante de la dette publique et de la dette des entreprises en Chine a repris à partir du début de 2022.....	10
Figure I.5	Les taux de croissance des principales puissances économiques ont suivi des trajectoires divergentes.....	12
Figure I.6	Des trajectoires de croissance et d'inflation divergentes entre les pays des BRICS (à l'exclusion de la Chine)	13
Figure I.7	La hausse des prix à la consommation a érodé le pouvoir d'achat des ménages, tant dans les pays avancés que dans les pays en développement	14
Figure I.8	Dans de nombreux pays, les dépenses de consommation des ménages n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la pandémie	15
Figure I.9	Les taux monétaires directs restent élevés dans le monde entier.....	18
Figure I.10	À l'exception du yen, les principales monnaies de réserve enregistrent une appréciation progressive en 2024	19
Figure I.11	Plusieurs pays en développement ont subi de fortes dépréciations de leur monnaie en 2024.....	20
Figure I.12	Dynamiques divergentes des soldes budgétaires des premières puissances économiques du monde.....	21
Figure I.13	Un recul général de la part du revenu du travail est observé dans les pays développés, alors que les salaires réels suivent des trajectoires divergentes.....	28
Figure I.14	Les pays des BRICS suivent des tendances similaires à celles des pays développés	29
Figure I.15	Les personnes à faible revenu souffrent le plus de la baisse de la part du revenu du travail dans certains pays développés.....	31
Figure I.16	Certains pays avancés ont connu une évolution plus progressive des parts du revenu après la pandémie.....	32
Figure II.1	La croissance mondiale des échanges de marchandises reprend, avec des écarts selon les régions	51
Figure II.2	Le commerce des services reste plus dynamique que le commerce des marchandises.....	53
Figure II.3	Les taux de fret des marchandises conteneurisées se sont normalisés en 2023 avant de flamber à nouveau en 2024	54
Figure II.4	La croissance des services commerciaux reste soutenue tandis que le segment des voyages demeure à la traîne.....	55
Figure II.5	L'emploi manufacturier a surtout diminué dans les pays en développement au cours des deux dernières décennies.....	57



Figure II.6	La croissance des exportations tirée par le secteur manufacturier est en baisse, tandis que celle tirée par le secteur des services est en plein essor.....	59
Figure II.7	Pour les entreprises, la capacité de tirer parti des chaînes de valeur mondiales et d'y jouer un rôle de chef de file dépend de plus en plus de ses actifs incorporels.....	64
Figure II.8	Les grandes multinationales qui participent le plus au commerce des services ont pour la plupart leur siège dans les régions développées et en Chine	64
Figure II.9	Les prix des produits de base ont fléchi mais sont restés supérieurs de plus de 20 % aux niveaux d'avant la pandémie de COVID-19	68
Figure II.10	À l'échelle mondiale, les combustibles fossiles ont toujours été rentables et leur consommation n'a cessé d'augmenter, indépendamment des fluctuations de prix	70
Figure II.11	Les prix des minéraux critiques, essentiels à la transition énergétique, sont très sensibles aux tensions géopolitiques et aux goulets d'étranglement de l'offre.....	71
Figure II.12	Les prix des denrées alimentaires et des engrais sont en baisse, sauf ceux du riz.....	73
Figure II.13	Après neuf trimestres négatifs, les flux de capitaux vers les pays en développement ont rebondi au début de 2024.....	75
Figure II.14	Les coûts d'emprunt restent élevés alors que les nouvelles émissions d'obligations souveraines connaissent un rebond dans les régions en développement	79
Figure II.15	Les flux de portefeuille mensuels semblent indiquer un essoufflement de la dynamique après le premier trimestre de 2024	80
Figure II.16	Les prêts bancaires internationaux aux pays en développement ont rebondi au premier trimestre de 2024	84
Figure III.1	La cinquième vague de croissance s'est caractérisée par une augmentation rapide des exportations, mais le commerce mondial a atteint un palier.....	98
Figure III.2	Malgré quelques exceptions, la plupart des pays n'ont pas comblé leur retard de production par habitant par rapport aux États-Unis.....	104
Figure III.3	Le couplage entre croissance du PIB et consommation de pétrole s'est distendu depuis le milieu des années 1980.....	109
Figure III.4	À mesure que la transition énergétique progresse, les pays fortement tributaires des exportations de combustibles risquent de subir un choc important.....	110
Figure III.5	La demande en minéraux essentiels à la transition énergétique est en plein essor et devrait augmenter sensiblement d'ici à 2050.....	111
Figure III.6	Brésil : La chaîne de produits dérivés du soja perd une grande partie de sa valeur en raison de la dépendance persistante du pays à l'égard d'intrants fabriqués à l'étranger	116
Figure III.7	Si la baisse des coûts de transport a contribué à la décentralisation de la production, le prix du pétrole est aujourd'hui bien supérieur à ce qu'il était dans les années 1990.....	117
Figure III.8	La hausse des taux d'intérêt sur les obligations souveraines à long terme pourrait entraîner une flambée des coûts logistiques.....	118
Figure III.9	L'augmentation du service de la dette extérieure par rapport aux recettes d'exportation pourrait provoquer des crises en cascade	119
Figure III.10	Les déséquilibres mondiaux de l'offre et de la demande exerceront une pression à la fois sur le commerce et sur les politiques intérieures.....	123



Figure III.11	Pendant longtemps, les travailleurs des pays développés ont pu compter sur des emplois stables ; aujourd'hui, ils sont nombreux à ne plus trouver d'emplois dans le secteur manufacturier.....	124
Figure III.12	Vers un déclin de l'industrie manufacturière ? Le Brésil se tourne vers les exportations de produits de base.....	126
Figure III.13	L'absence de transformation structurelle a fait progresser l'économie informelle et affaibli les capacités de production.....	127
Figure III.14	Les exportations des pays du Sud ont pratiquement doublé entre 2007 et 2023....	128
Figure IV.1	L'essor des pays du Sud a créé davantage de richesses, qui se concentrent cependant surtout en Asie.....	143
Figure IV.2	Le Sud mondial concentre plus de 65 % des IED entrants.....	144
Figure IV.3	En période de crise, la croissance s'effondre dans tous les domaines, mais la crise financière mondiale et celle de la COVID-19 ont des effets prolongés.....	147
Figure IV.4	Les exportations ont augmenté et se sont maintenues même pendant les crises qui ont frappé les deux grandes puissances économiques de la région.....	149
Figure IV.5	L'expansion du commerce intrarégional a renforcé la résilience pendant la pandémie.....	150
Figure IV.6	Les pays d'Asie participent à un plus grand nombre d'accords commerciaux régionaux, ce qui atténue les perturbations lorsque les chaînes d'approvisionnement sont en difficulté.....	151
Figure IV.7	La demande de ressources naturelles en Asie a stimulé les exportations de l'Amérique latine, mais avec des variations dans le temps et selon les produits	152
Figure IV.8	En Amérique latine, la diversification visant à réduire la part des produits de base a été limitée	152
Figure IV.9	Les inégalités de revenus restent importantes, en particulier en Amérique latine	153
Figure IV.10	Une tendance à la baisse est manifeste dans les principales économies africaines dépendantes des produits de base.....	156
Figure IV.11	La diversification, même à partir d'un niveau de base faible, a aidé l'Éthiopie et le Rwanda à accroître leur capacité de production.....	157
Figure IV.12	Classement des 25 pays en développement qui consacrent le plus de recettes d'exportation au service de la dette.....	158
Figure IV.13	L'évolution des flux d'investissement en faveur des services pourrait aggraver les obstacles structurels.....	161
Figure IV.14	Le cycle des produits de base est-il un cycle financier ? Les faits montrent qu'il existe une relation étroite entre les deux cycles, particulièrement étroite en ce qui concerne les marchés émergents	165
Figure IV.15	Le degré de diversification économique influe sur l'importance du secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier	170
Figure IV.16	Les pays qui ont amélioré leur indice de complexité économique ont tendance à avoir des économies plus diversifiées	173
Figure V.1	Inégalités d'accès au financement d'urgence prévu par le filet mondial de sécurité financière	185
Figure V.2	Les droits de vote des pays en développement n'ont évolué que graduellement dans les principales institutions de gouvernance économique.....	187



Tableaux

Tableau I.1	Croissance de la production mondiale, 1991-2025.....	7
Tableau I.2	Les niveaux de la dette publique ont grimpé en flèche après le choc de la COVID-19.....	22
Tableau II.1	Classement mondial des 30 premiers pays exportateurs de services commerciaux et de marchandises en 2023.....	63
Tableau II.2	Quatre stratégies pour développer l'emploi productif dans les services à forte intensité de main-d'œuvre	66
Tableau II.3	Flux nets de capitaux vers les pays en développement.....	76
Tableau III.1	Les six révolutions technologiques et vagues de croissance selon Schumpeter	100
Tableau III.2	Certains pays sont très vulnérables à une baisse des exportations d'énergie	108
Tableau III.3	Géographiquement, les gisements de lithium sont très dispersés	112
Tableau V.1	Propositions de réforme de l'architecture financière internationale.....	186
Tableau V.2	Selon de premières estimations, les flux financiers illicites pourraient représenter jusqu'à 50 % du commerce officiel dans certains pays	190

Encadrés

Encadré I.1	Une arithmétique budgétaire favorable et défavorable	24
	Figure : Le taux d'intérêt réel joue un rôle central dans la dynamique de la dette.....	25
Encadré I.2	Réduction du déficit en capital : l'État et les banques centrales	26
Encadré II.1	Augmentation de la consommation d'énergie et de l'empreinte carbone du commerce des services	62
Encadré II.2	Les obligations souveraines des marchés frontières ne sont pas encore tirées d'affaire	81
	Figure : Les rendements des obligations souveraines des marchés frontières n'ont pas retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie de COVID-19	82
Encadré II.3	S'attaquer aux vulnérabilités de la dette souveraine dans les pays en développement.....	86
Encadré III.1	La nouvelle géographie de la production automobile reflète l'évolution du commerce et de l'investissement	95
Encadré III.2	La loi d'Engel met en évidence les risques liés à la dépendance à l'égard des exportations de matières premières	96
Encadré III.3	Voitures, navires et avions : les mécanismes des politiques internationales encouragent des modes de transport plus durables.....	113
Encadré IV.1	Ghana : le cas particulier d'un mécanisme de fixation des prix du cacao	166
Encadré V.1	Les mesures régionales et bilatérales en temps de crise.....	184
Encadré V.2	L'OCDE et le processus à deux piliers.....	192



Avant-propos



En 2024, l'économie mondiale a effectué ce que les experts appellent un « atterrissage en douceur » : l'inflation a été contenue et la récession, évitée. C'est le résultat, digne d'être souligné, qui transparaît des moyennes mondiales. Cependant, la réalité est plus nuancée, comme il ressort du *Rapport sur le commerce et le développement 2024 : Repenser le développement à l'ère du mécontentement*. Si la croissance s'annonce prometteuse dans quelques pays en développement, les pays du Sud se caractérisent plus généralement par une croissance faible, une exposition de plus en plus grande aux chocs mondiaux et le risque d'une fragmentation du commerce.

La croissance du produit mondial brut devrait être de 2,7 % en 2024 et 2025 ; pour la troisième année consécutive, elle resterait donc inférieure au taux de 3 % d'avant la pandémie. L'Asie du Sud est la région à la croissance la plus dynamique. Dans les trois grandes puissances économiques mondiales que sont la Chine, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, la croissance décélère ou s'affaiblit. Alors qu'une révolution technologique s'opère à la vitesse grand V, l'activité économique qui aurait tant besoin d'un sursaut pour permettre d'atteindre les objectifs de développement durable, reste à la traîne dans de nombreux pays du Sud, empêtrés dans le surendettement, les sorties de capitaux et de ressources, la faiblesse des investissements et les politiques d'austérité forcée. Actuellement, parmi les 46 pays les moins avancés, seulement 1 atteint l'objectif d'une croissance annuelle de 7 %.

À bien des égards, le ralentissement de l'économie mondiale, qui est devenu la norme depuis la crise financière mondiale survenue il y a plus de quinze ans, est en train de s'accroître. Les bouleversements géopolitiques et l'évolution de la pensée économique, notamment le regain d'intérêt pour la politique industrielle, la multipolarisation des échanges commerciaux et les innovations technologiques, montrent que la mondialisation elle-même est à un tournant. Il reste à savoir si le contexte mondial qui en résultera sera plus favorable aux pays en développement et plus propice à la réalisation des objectifs de développement durable.

Le présent Rapport tente d'apporter une réponse à cette question. Les chapitres I et II consistent en une analyse des grandes tendances de l'économie mondiale, du commerce international, des marchés financiers, des prix des produits de base et des flux de capitaux. Les chapitres III et IV portent sur la mondialisation et son actuel point d'inflexion, causé par l'évolution de la structure du commerce mondial, l'innovation technologique et l'essor des échanges commerciaux Sud-Sud. Le chapitre V présente des idées concrètes pour rendre le système de fiscalité internationale plus équitable et faire en sorte que l'architecture financière internationale ménage aux pays en développement la marge d'action dont ils ont besoin pour s'adapter à cette nouvelle ère et prospérer.

Le présent Rapport montre qu'en dépit de difficultés nombreuses, il existe bel et bien des possibilités pour les pays en développement de parvenir à une croissance par habitant soutenue, en particulier grâce aux secteurs des énergies renouvelables et des minéraux critiques, aux échanges Sud-Sud et à l'application stratégique de politiques industrielles de nouvelle génération. Le présent Rapport est un appel à l'action adressé aux décideurs, aux universitaires et aux représentants de la société civile, qu'il invite à s'associer pour trouver des moyens de sortir du statu quo et lutter contre la fragilité et l'instabilité de la situation actuelle. Surtout, il cherche à démontrer que nous ne subissons pas l'avenir, mais que nous le créons ensemble. Alors que la mondialisation semble dériver, nous devons, prudemment et résolument, lui faire reprendre le cap d'un développement durable.

Rebeca Grynspan
Secrétaire générale de la CNUCED



Abréviations

AIE	Agence internationale de l'énergie
APD	Aide publique au développement
BAaD	Banque asiatique de développement
BCE	Banque centrale européenne
BRI	Banque des règlements internationaux
BRICS	Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
Comité spécial	Comité spécial chargé de définir un mandat pour l'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
ITC	Centre du commerce international
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU Tourisme	Organisation mondiale du tourisme de l'ONU
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OPEP+	Organisation des pays exportateurs de pétrole plus
PIB	Produit intérieur brut
PPP	Parité de pouvoir d'achat
TIC	Technologies de l'information et de la communication



Notes explicatives

Classification par pays

Dans le présent Rapport, les pays ont été regroupés en catégories uniquement à des fins d'analyse ou de présentation des statistiques. Ce classement n'implique aucun jugement en ce qui concerne le degré de développement de tel ou tel pays ou territoire.

Il n'existe pas de convention établie pour la désignation des pays ou zones « en développement » et « développés » dans le système des Nations Unies. Le présent Rapport suit la classification définie dans le Manuel de statistiques 2023 de la CNUCED pour ces deux grands groupes de pays (voir <https://hbs.unctad.org/classifications/>, date de consultation : 10 octobre 2024), qui est fondée sur la classification appliquée dans les « Codes standard des pays et des zones à usage statistique », appelés « M49 », tenus par la Division de statistique de l'ONU (voir <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>, date de consultation : 10 octobre 2024).

Sauf indication contraire, à des fins statistiques, les groupements régionaux employés dans le présent Rapport sont généralement ceux employés dans le Manuel de statistiques 2023 de la CNUCED. Les données pour la Chine ne comprennent pas les données pour la Région administrative spéciale de Hong Kong (RAS Hong Kong), la Région administrative spéciale de Macao (RAS Macao) et la Province chinoise de Taïwan.

Sauf indication contraire, dans le texte ou les tableaux, la région « Afrique subsaharienne » englobe l'Afrique du Sud.

Autres notes

Sauf indication contraire, le « dollar » s'entend du dollar des États-Unis.

Le terme « tonne » désigne la tonne métrique.

Les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux composés.

Un trait d'union (-) entre deux années, par exemple 2019-2021, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année).

Une période indiquée par deux années séparées par une barre oblique (/), par exemple 2019/20, désigne un exercice budgétaire ou une campagne agricole. Un point (.) dans un tableau signifie sans objet.

Deux points (..) dans un tableau indiquent que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas communiquées séparément.

Un tiret (-) ou un zéro (0) dans un tableau indique que le montant est nul ou négligeable.

Les chiffres étant arrondis, leur total ne représente pas toujours la somme exacte des éléments.





Rapport sur le commerce et le développement 2024

Chapitre I

Analyse macroéconomique du mécontentement

La croissance de la production mondiale semble se stabiliser à des taux inférieurs à ceux enregistrés dans les années précédant la pandémie, elles-mêmes marquées par une croissance mondiale peu dynamique. Les trajectoires de croissance actuelles sont insuffisantes pour répondre aux défis et aux objectifs mondiaux en matière de développement et de climat.

La situation mondiale est particulièrement préoccupante en ce qui concerne la dynamique de la dette, dont le fardeau se trouve alourdi par la faiblesse de la croissance couplée au niveau élevé des taux d'intérêt. Les ratios élevés de la dette publique de nombreux pays sont également inquiétants. Devenus la nouvelle norme depuis la pandémie, ils augmentent le risque d'un retour à une politique d'austérité.

Le pic d'inflation qui a suivi la pandémie était en grande partie un problème d'offre, créé par des goulets d'étranglement dans les chaînes de valeur mondiales et une concentration excessive dans des secteurs clefs. Le recours – excessif et prolongé – à un resserrement de la politique monétaire comme seul mécanisme de réduction de l'inflation n'a été que partiellement efficace et a fait peser de lourdes contraintes sur l'économie aux niveaux national et international.

La reprise post-COVID-19 a été marquée par un mécontentement généralisé. Les ménages ont vu leur revenu disponible entamé par la hausse des prix à la consommation et les coûts du crédit, si bien que leurs dépenses de consommation ont été inférieures aux niveaux d'avant la pandémie dans de nombreux pays. Cette situation alimente le sentiment d'insécurité économique tant dans les pays avancés que dans les pays en développement, contribuant ainsi à une désaffection généralisée à l'égard de la mondialisation.



Nations
Unies



Principaux enseignements

- ▶ **Au vu de l'alourdissement de la dette publique causé par la pandémie et du volume des investissements nécessaires pour relever les défis du développement et de la lutte contre les changements climatiques, il est clair que les États ne pourront rééquilibrer leurs budgets sans une augmentation de leurs recettes.** Les pays doivent œuvrer de concert à l'instauration d'un régime d'imposition mondiale, notamment pour les particuliers fortunés et les grandes entreprises, et inverser la logique du ruissellement qui a dominé la politique économique à l'époque de l'hypermondialisation.
- ▶ **Un meilleur accès à des solutions de financement abordables, fiables et durables est essentiel pour permettre aux pays, surtout aux pays en développement les plus vulnérables, d'investir suffisamment dans les objectifs de développement.** À cette fin, les mesures à prendre à titre prioritaire au niveau international sont, entre autres, les suivantes : l'augmentation des financements concessionnels par la capitalisation des banques multilatérales et régionales, l'émission de nouveaux droits de tirage spéciaux et la réaffectation des droits de tirage déjà émis, et l'utilisation d'instruments financiers novateurs.
- ▶ **Un ensemble équilibré de politiques, qui s'attaqueraient aux différentes forces à l'origine des pressions inflationnistes,** serait plus efficace et entraînerait moins de « dommages collatéraux ». Il s'agirait notamment de mettre en place des mesures concertées de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, les abus de position dominante et la concentration des entreprises sur certains marchés stratégiques, et de réviser la réglementation du commerce des produits de base.
- ▶ **Les autorités monétaires devraient étudier les répercussions indirectes de leurs décisions,** notamment sur la dette et les coûts de son service, la capacité de financement des investissements indispensables et la viabilité financière. La révision des critères et des processus de décision devra faire partie intégrante des mandats des institutions monétaires.



A. Introduction



Pour l'économie mondiale, 2024 marque un tournant. D'un côté, toutes les régions enregistrent des taux de croissance positifs, avec une accélération dans certains pays en développement, comme l'Inde, le Rwanda et le Viet Nam. Les taux d'inflation diminuent dans les pays développés comme dans les pays en développement, bien que lentement et de manière inégale. Contrairement aux craintes initiales, il n'y a pas eu d'effet de contagion financière généralisée à la suite des turbulences qui ont perturbé les marchés financiers internationaux en août 2024, même si le climat d'incertitude persiste.

La maîtrise des dépenses comme moyen de stabiliser la dette publique n'est pas la solution au regard des investissements nécessaires pour réduire la pauvreté et les inégalités de revenu.

Une action concertée est nécessaire pour accroître l'imposition des particuliers fortunés et des grandes entreprises à l'échelle mondiale.

Mais cette stabilisation s'accompagne d'un sentiment de mécontentement croissant. Près de quatre ans après le choc provoqué par la pandémie de COVID-19 et quinze ans après la crise financière mondiale de 2008/09, une nouvelle normalité s'est installée, caractérisée par une croissance atone sur fond de désinflation progressive et de taux d'intérêt réels positifs. La croissance mondiale se stabilise à des taux insuffisants pour permettre aux pays du Sud de faire face aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux auxquels ils sont confrontés, ce qui constitue un défi majeur pour le développement.

Les tendances de la politique économique sont source d'inquiétude. La conjoncture internationale est particulièrement préoccupante en ce qui concerne la dynamique de la dette, dont le fardeau se trouve alourdi par la faiblesse de la croissance conjuguée à des taux d'intérêt élevés (chap. II, sect. D). Les ratios élevés de la dette publique dans de nombreux pays sont également alarmants. Devenus la nouvelle norme depuis la pandémie, ils augmentent le risque de retour à une politique d'austérité.

Or, l'austérité n'est pas la solution aux problèmes que connaît aujourd'hui l'économie mondiale. Compte tenu de l'alourdissement de la dette publique causé par la pandémie et du volume des investissements nécessaires pour relever les défis du développement et de la lutte contre les changements climatiques, le rééquilibrage des budgets de l'État nécessite des ressources plus importantes, et donc une croissance économique plus dynamique.

Le principe de la maîtrise des dépenses comme moyen de consolider la dette publique est tout simplement inadéquat, car l'économie mondiale a besoin de toute urgence de plus d'investissements dans les services publics universels pour réduire la pauvreté, résorber les inégalités de revenu et faire face à la crise climatique imminente. Étant donné que ces investissements ne sont souvent pas prioritaires, ils sont très sensibles aux pressions politiques visant à réduire les déficits budgétaires primaires. Une action concertée est nécessaire pour accroître l'imposition des particuliers fortunés et des grandes entreprises à l'échelle mondiale, et inverser la logique du ruissellement qui a dominé la politique économique à l'époque de l'hypermondialisation.

Sur le plan monétaire, la réduction progressive des taux d'inflation depuis la mi-2022 s'est produite sans provoquer une augmentation soi-disant inévitable du chômage. Le pic d'inflation qui a suivi la pandémie était donc en grande partie un problème d'offre, créé par des goulets d'étranglement dans les chaînes de valeur mondiales (Weber and Wasner, 2023 ; Stiglitz, 2023) et un pouvoir oligopolistique excessif dans des secteurs clefs, comme ceux de l'agroalimentaire et de l'énergie (UNCTAD, 2023b). Des politiques monétaires trop restrictives, en particulier dans les grands pays développés, risquent de faire peser de lourdes contraintes sur l'économie tant au niveau national qu'à l'étranger. Une approche plus graduelle, en revanche, donnerait plus de temps à la demande pour



stimuler l'investissement, augmentant ainsi la productivité du travail et la production potentielle. L'expansion de la capacité de production, à son tour, contribuerait à atténuer les pressions inflationnistes à moyen terme.

Au-delà des politiques économiques à court terme, la politique industrielle connaît un regain d'intérêt dans les pays développés, en particulier aux États-Unis, mais reste un moyen d'action sans attrait dans les pays en développement, qui considèrent qu'elle présente moins d'avantages que de risques lorsque le pays ne dispose pas du dispositif institutionnel approprié. L'expérience de certains pays montre cependant que c'est parfois l'inverse qui se produit (chap. IV). Si les politiques industrielles comportent inévitablement des risques, elles permettent d'améliorer les structures de gouvernance et les cadres réglementaires qui, à leur tour, augmentent l'efficacité et le succès de ces politiques.

Le retour explicite à des stratégies industrielles ou à des stratégies de développement nécessite des politiques climatiques coordonnées, les données scientifiques prévoyant une accélération des effets des changements climatiques. En 2023-2024, des températures records ont été enregistrées dans le monde entier, la fréquence des inondations et des épisodes de sécheresse a augmenté, les forêts et les ressources en eau ont continué de se dégrader et la biodiversité s'est encore appauvrie. La diminution des risques climatiques aurait pour effet, entre autres retombées positives, de réduire les pressions inflationnistes dues aux conditions météorologiques extrêmes et d'abaisser les coûts liés à l'atténuation des effets des changements climatiques.

Dans l'ensemble, les perspectives à court terme sont peu réjouissantes. La montée des tensions géopolitiques a relégué les préoccupations environnementales et les politiques économiques progressistes au second plan des priorités de nombreux États (chap. III). Dans ce contexte, le rôle des institutions multilatérales, telles que la CNUCED, est essentiel pour promouvoir une meilleure coordination des politiques entre pays développés et pays en développement.

À la lumière de ces défis, la CNUCED avance dans le présent Rapport quelques pistes de réflexion :

- Le poids élevé de la dette publique et l'ampleur des investissements nécessaires pour relever les défis actuels en matière de développement et de climat montrent clairement que les États ont besoin de ressources supplémentaires pour rééquilibrer leurs budgets. Il faudra des actions concertées, notamment pour augmenter la fiscalité mondiale sur les particuliers fortunés et les grandes entreprises ;
- Un meilleur accès à des options de financement abordables, fiables et durables est essentiel pour permettre aux pays, surtout aux pays en développement les plus vulnérables, d'investir suffisamment dans les objectifs de développement. Les mesures à prendre à titre prioritaire au niveau international sont, entre autres, les suivantes : l'augmentation des financements concessionnels par la capitalisation des banques multilatérales et régionales, l'émission de nouveaux droits de tirage spéciaux et la réaffectation des droits de tirage déjà émis, et l'utilisation d'instruments financiers novateurs ;
- Un ensemble équilibré de politiques, qui s'attaquent aux différentes forces à l'origine des pressions inflationnistes, serait plus efficace et entraînerait moins de « dommages collatéraux ». Ces politiques devraient prévoir des actions concertées de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, les abus de position dominante et la concentration des entreprises sur certains marchés stratégiques, ainsi que des révisions de la réglementation du commerce des produits de base ;
- Les autorités monétaires doivent réfléchir aux conséquences plus larges de leurs décisions, notamment sur la dette et le coût de son service, la capacité de financement des investissements indispensables et la viabilité financière. La révision des critères et des processus de décision devra faire partie intégrante des mandats des institutions monétaires.

Dans le présent chapitre, la CNUCED décrit les perspectives macroéconomiques mondiales, en mettant l'accent sur la croissance du produit mondial brut et l'inflation (sect. B). Elle examine ensuite le mécontentement croissant

La politique industrielle connaît un regain d'intérêt dans les pays développés.



provoqué par la hausse des prix dans les pays développés et les pays en développement (sect. C), puis analyse les tendances récentes et les attentes en matière de taux d'intérêt et de taux de change (sect. D). Elle s'intéresse également à la politique budgétaire et décrit l'impact du choc de la COVID-19 sur la dette publique dans les pays du Groupe des 20

(sect. E), avant de présenter des simulations de la répartition fonctionnelle des revenus, ainsi que les données les plus récentes sur l'impact du choc de la pandémie sur la répartition des revenus des personnes physiques (sect. F). Enfin, elle analyse les perspectives économiques mondiales par région (sect. G).

B. Une croissance mondiale durablement atone

Alors que les mesures de relance visant à répondre à la pandémie de COVID-19 étaient progressivement abandonnées, la politique macroéconomique mondiale s'est principalement attachée à faire revenir l'inflation dans les fourchettes fixées par les banques centrales. Le produit mondial s'est alors

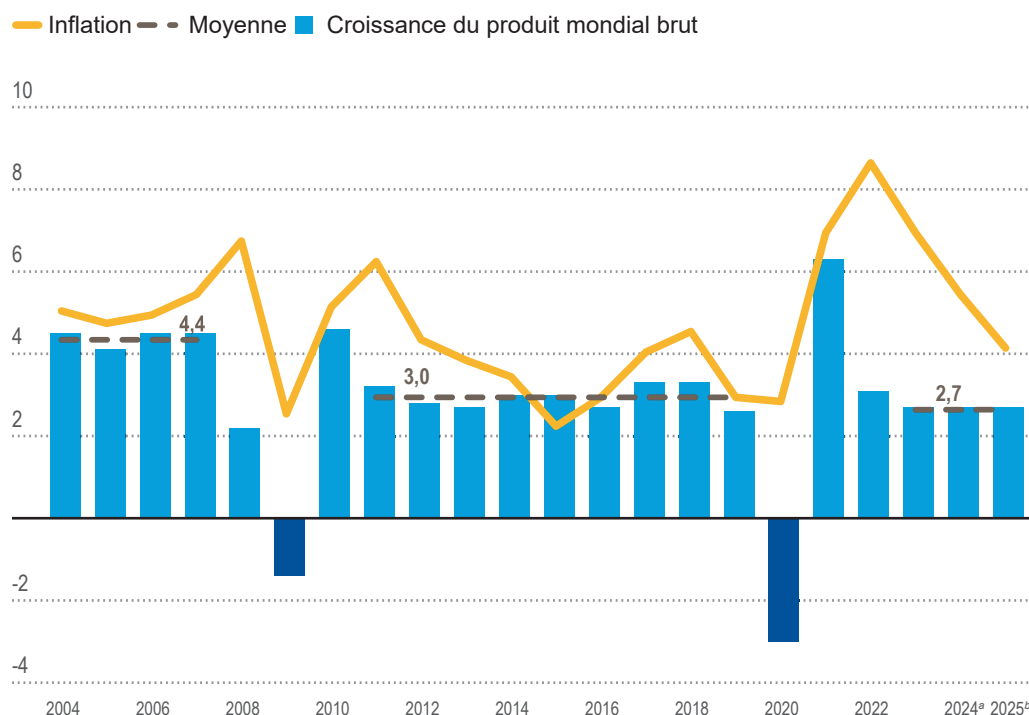
ralenti, passant de 3,1 % en 2022 à 2,7 % en 2023. La CNUCED s'attend au maintien d'une croissance modérée – 2,7 % – de l'économie mondiale en 2024 et 2025, marquant ainsi trois années de croissance stable mais étale dans un contexte de désinflation mondiale graduelle (fig. I.1 et tableau I.1).



Figure I.1

L'atténuation des pressions inflationnistes s'est accompagnée d'une croissance atone du produit mondial

Croissance du produit mondial et inflation
(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après l'outil de modélisation des politiques mondiales de l'ONU.

Notes : Il s'agit de la croissance du produit mondial brut aux prix constants de 2015 (taux de change du marché). Les lignes pointillées grises indiquent les taux de croissance annuels moyens pour 2004-2007, 2011-2019 et 2023-2025. L'inflation correspond à une moyenne pondérée des déflateurs nationaux et régionaux du PIB.

^a Estimation.

^b Projection.



Tableau I.1 Croissance de la production mondiale, 1991-2025

Taux de croissance du PIB
(Variation annuelle en pourcentage)

Groupes de pays	1991- 1999 ^a	2000- 2009 ^a	2010- 2014 ^a	2015- 2019 ^a	2019	2020	2021	2022	2023	2024 ^b	2025 ^b
Monde	2,9	3,4	3,2	3,0	2,6	-3,0	6,3	3,1	2,7	2,7	2,7
► Afrique	2,4	5,5	2,6	2,9	2,6	-2,4	4,6	3,4	3,0	3,0	3,2
Afrique du Sud	2,7	4,0	2,5	1,0	0,3	-6,0	4,7	1,9	0,6	0,9	1,4
► Afrique du Nord (y compris Soudan du Sud)	2,7	5,3	-1,9	3,8	2,3	-3,3	4,7	2,6	2,5	2,6	3,2
► Afrique subsaharienne (à l'exclusion de l'Afrique du Sud et du Soudan du Sud)	2,0	6,4	6,2	2,9	3,4	-1,0	4,4	4,3	3,8	3,8	3,6
► Amérique	3,4	2,5	2,4	1,9	1,8	-3,4	6,0	2,5	2,4	2,3	2,0
► Amérique latine et Caraïbes	3,2	3,4	3,4	0,1	-0,6	-7,3	7,1	4,1	2,1	2,0	2,5
Mexique	3,0	1,9	3,2	2,0	-0,4	-8,4	6,0	3,7	3,2	2,0	1,5
► Amérique centrale (à l'exclusion du Mexique) et Caraïbes	2,8	4,4	3,6	3,0	2,2	-8,7	8,3	4,8	3,6	3,1	3,0
► Amérique du Sud	3,4	3,9	3,4	-0,9	-1,1	-6,7	7,3	4,1	1,5	1,8	2,8
Argentine	4,6	3,8	2,7	-0,3	-2,0	-9,9	10,4	5,0	-1,6	-3,5	4,8
Brésil	2,9	3,6	3,2	-0,4	1,2	-3,3	4,8	3,0	2,9	2,8	2,2
► Amérique du Nord	3,4	2,3	2,1	2,3	2,4	-2,4	5,8	2,1	2,4	2,4	1,8
Canada	2,8	2,3	2,6	2,0	1,9	-5,0	5,3	3,8	1,2	1,1	2,1
États-Unis	3,5	2,3	2,1	2,4	2,5	-2,2	5,8	1,9	2,5	2,5	1,8
► Asie (à l'exclusion de Chypre)	4,4	5,6	5,7	4,8	3,8	-0,9	6,7	3,6	4,2	4,0	4,0
► Asie centrale	-4,4	8,1	6,7	3,7	4,2	-1,2	5,4	4,1	5,6	3,6	3,5
► Asie de l'Est	4,4	5,6	5,8	4,8	4,0	0,4	6,9	2,5	4,2	3,9	3,7
Chine	11,0	10,6	8,6	6,8	6,0	2,2	8,4	3,0	5,2	4,9	4,6
Japon	1,2	0,9	1,4	0,9	-0,4	-4,2	2,7	1,2	1,8	0,9	1,0
République de Corée	6,8	4,9	3,7	3,1	2,3	-0,7	4,6	2,7	1,4	2,3	2,1
► Asie du Sud	4,7	6,3	5,4	6,1	3,7	-3,8	8,1	5,7	6,1	5,7	5,5
Inde	5,9	7,2	6,6	7,0	4,6	-5,9	9,4	6,5	7,7	6,8	6,3
► Asie du Sud-Est	5,3	5,5	5,7	5,0	4,4	-3,8	3,6	5,6	3,9	4,5	4,4
Indonésie	4,8	5,2	5,8	5,1	5,0	-2,1	3,7	5,3	5,0	5,1	5,2
► Asie occidentale (à l'exclusion de Chypre)	4,3	5,1	5,4	2,9	1,6	-2,9	6,9	6,2	2,0	2,4	3,9
Arabie saoudite	2,2	4,3	5,7	2,2	1,1	-3,6	5,1	7,5	-0,8	1,7	4,7
Türkiye	3,9	5,0	7,6	4,3	0,9	1,7	11,8	5,3	4,5	3,5	3,8
► Europe (y compris Chypre)	1,4	2,2	1,2	2,1	1,8	-5,9	6,3	3,0	0,7	1,2	1,6
Fédération de Russie	-5,9	6,2	3,1	1,2	2,2	-2,7	5,9	-1,2	3,6	3,5	1,5
Royaume-Uni	2,6	2,0	1,8	2,0	1,6	-10,4	8,7	4,3	0,1	0,9	1,4
► Union européenne	1,9	1,8	0,8	2,2	1,8	-5,6	6,1	3,5	0,5	1,0	1,6
► Zone euro	1,9	1,6	0,6	2,0	1,6	-6,1	6,0	3,5	0,5	0,9	1,4
France	1,8	1,6	1,1	1,7	1,8	-7,5	6,4	2,6	1,1	1,0	1,3
Allemagne	1,6	1,0	2,0	1,8	1,1	-3,8	3,2	1,8	-0,2	0,2	1,2
Italie	1,4	0,7	-0,8	1,1	0,5	-9,0	8,3	4,0	0,9	0,9	1,0
► Océanie	3,7	3,2	2,8	2,7	2,0	-2,1	5,4	3,7	1,9	1,4	2,1
Australie	3,7	3,3	2,8	2,5	1,8	-2,1	5,5	3,9	2,0	1,4	2,1
► Pays développés	2,3	2,2	1,7	2,1	1,9	-3,9	5,7	2,5	1,6	1,8	1,7
► Pays en développement	4,9	6,4	5,8	4,4	3,6	-1,6	7,2	3,9	4,2	4,1	4,2

Sources : CNUCED, d'après l'outil de modélisation des politiques mondiales de l'ONU ; ONU, Département des affaires économiques et sociales, base de données des principaux agrégats de la comptabilité nationale ; ONU, Département des affaires économiques et sociales, Situation et perspectives de l'économie mondiale, mise à jour juin 2024 ; Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2024 ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2024 ; Fonds monétaire international (FMI), Perspectives de l'économie mondiale ; Economist Intelligence Unit, EIU Country Data database ; JP Morgan, Global Data Watch ; sources nationales.

Notes : La composition des cinq régions géographiques suit le code M49 de la Division de statistique de l'ONU. La distinction entre pays développés et pays en développement est basée sur la classification M49 mise à jour en mai 2022. Les calculs pour les agrégats par pays sont basés sur le PIB en dollars constants de 2015.

^a Moyenne.

^b Prévision.

Pour replacer la situation actuelle dans une perspective historique, la crise financière mondiale avait également donné lieu à une brève flambée de l'inflation en 2008, quoique d'une ampleur bien moindre. Elle avait conduit les gouvernements des plus grands pays développés à poursuivre un assainissement budgétaire censément favorable à la croissance reposant sur la théorie de la « contraction budgétaire expansionniste » (Alesina and Ardagna, 1998 ; Jayadev and Konczal, 2010). En conséquence, les mesures de relance budgétaire sont restées bien en deçà de ce qui était nécessaire pour compenser l'insuffisance de la demande. Dans le même temps, l'inflation est restée inférieure aux taux annuels cibles de 2 % caractéristiques des pays développés.

Dans ces conditions, les autorités monétaires sont intervenues pour stimuler la demande en procédant à un assouplissement radical de la politique monétaire (UNCTAD, 2013 ; Palley, 2016). Cependant, bien que les taux d'intérêt réels aient été négatifs dans de nombreux pays après la crise financière mondiale, la reprise économique n'a pas été assez robuste pour faire suffisamment diminuer le ratio dette publique/PIB (sect. E).

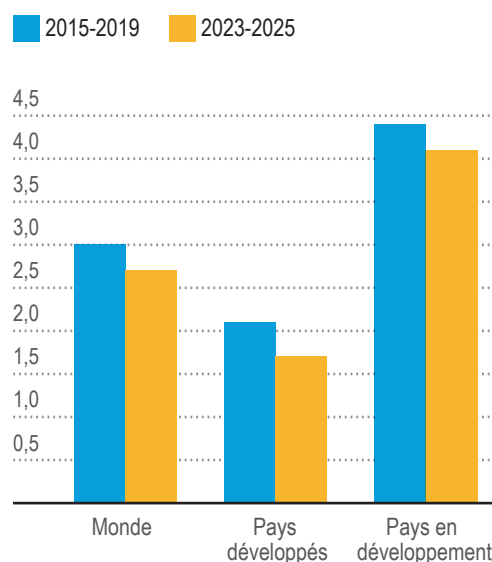
Douze ans plus tard, alors que les conséquences de la pandémie de COVID-19 plongeaient l'économie mondiale dans une nouvelle récession profonde, la réponse des pays développés a sensiblement différé de celle qui avait été observée au lendemain de la crise financière mondiale. Des taux d'intérêt très bas, voire négatifs, et l'expansion des liquidités sur les marchés des capitaux grâce à un assouplissement quantitatif ont permis aux États d'offrir un soutien budgétaire relativement peu coûteux aux ménages et aux entreprises. Les pays développés, en particulier, ont appliqué des mesures de relance budgétaire beaucoup plus importantes. Par des transferts de revenus massifs et temporaires, ils ont amorti l'arrêt brutal de leurs économies en 2020 et contribué à la reprise en 2021.

Preuve de l'efficacité de la politique budgétaire lorsqu'elle est à la fois concertée

et d'ampleur suffisante, l'économie mondiale a fortement rebondi en 2021. Alors que les politiques budgétaires sont durcies et que les politiques monétaires sont déjà très restrictives, la croissance du produit mondial pour la période 2023-2025 (projections) semble se stabiliser à des taux inférieurs à ceux qui avaient été enregistrés dans les années précédant la pandémie, tant dans les pays développés que dans les pays en développement (fig. I.2). Or, avant la pandémie, cette croissance était inférieure de plus d'un point de pourcentage à son taux d'avant la crise financière mondiale et empruntait donc déjà une trajectoire bien peu satisfaisante. Elle reste insuffisante pour lever les obstacles actuels à la réalisation des objectifs de développement au niveau mondial.

Figure I.2
La croissance économique plafonne à des taux inférieurs à ceux d'avant la pandémie, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement

Croissance moyenne du PIB réel
(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après l'outil de modélisation des politiques mondiales de l'ONU.

Note : Il s'agit de la croissance du produit mondial brut aux prix constants de 2015 (taux de change du marché). Les données pour 2024 sont des estimations et celles pour 2025 sont des projections.

La situation est particulièrement préoccupante pour les 46 pays les moins avancés. Dans ces pays, la croissance du produit total

La croissance du produit mondial se stabilise à des taux inférieurs à ceux enregistrés avant la pandémie.

devrait atteindre 3,9 % en moyenne par an entre 2023 et 2025, ce qui est désespérément loin du « taux de croissance annuelle d'au moins 7 % » auquel ils doivent parvenir, selon les objectifs de développement durable¹. Seul le Rwanda devrait atteindre ce taux de croissance.

La stagnation de la croissance mondiale reflète les trajectoires des principales régions économiques du monde, avec une croissance toujours déprimée aux États-Unis et dans l'Union européenne, et une décélération marquée de l'économie chinoise qui a commencé après la crise financière mondiale (fig. I.3). En Chine, le ralentissement correspond en partie à un retour à la moyenne ; à mesure que l'économie se développe, un même montant de dépenses réelles supplémentaires se traduit par un taux de croissance du PIB plus faible. Toutefois, la décélération résulte également de

l'épuisement du boom de la construction, tant dans les infrastructures que dans le logement, qui avait remplacé les exportations nettes comme principal moteur de la croissance en Chine au cours de la dernière décennie.

À l'avenir, les principaux moteurs de la croissance en Chine au cours des deux dernières décennies – le secteur des exportations et un boom de la construction financé par l'endettement – risquent de s'affaiblir. Le ratio dette/PIB relativement élevé (selon les normes locales) des familles chinoises (62 %), ainsi que l'augmentation de l'effet de levier des sociétés non financières après l'ajustement du groupe Evergrande en 2021-2022 et la croissance continue du ratio de la dette publique depuis le début de la COVID-19 (fig. I.4), donnent à penser que les conditions financières actuelles ne sont pas propices à un essor du secteur national de la construction financé par l'endettement,

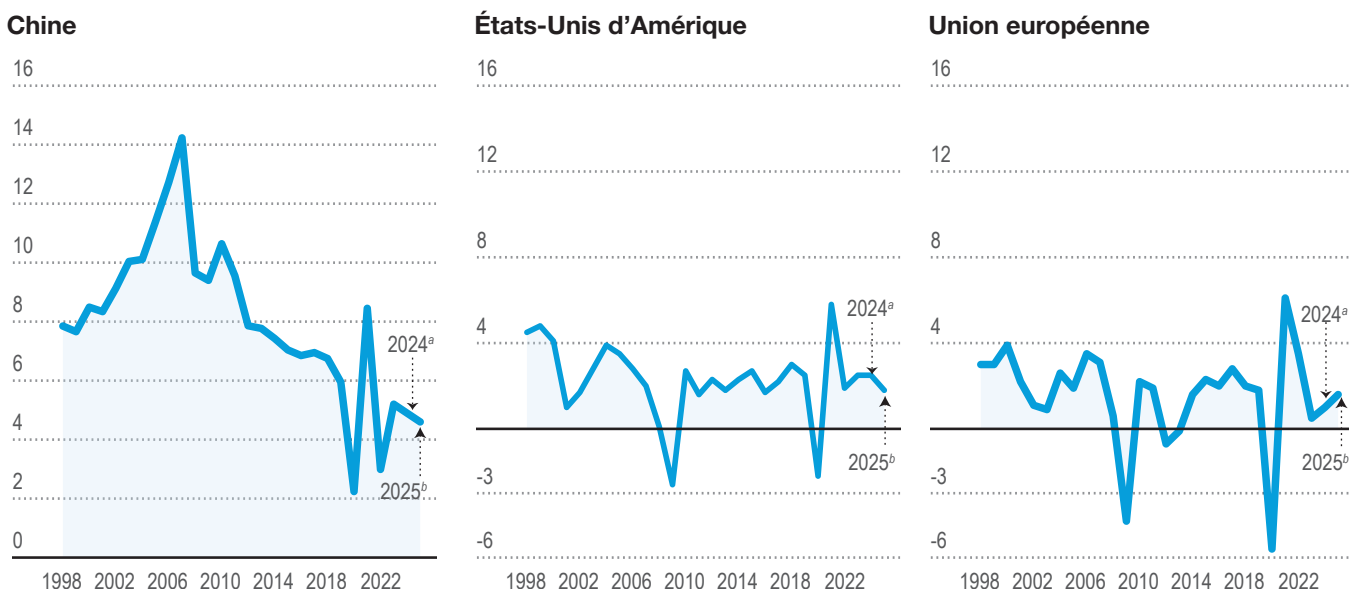
La stagnation de la croissance mondiale reflète les trajectoires des principales régions économiques du monde.



Figure I.3

La stagnation et le ralentissement touchent les poids-lourds de l'économie mondiale

Croissance du PIB réel, certaines économies
(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après l'outil de modélisation des politiques mondiales de l'ONU.

Note : Sur la base du PIB aux prix constants de 2015.

^a Estimation.

^b Projection.

¹ Pour plus de renseignements sur l'objectif de développement durable n° 8, relatif au travail décent et à la croissance économique, voir <https://www.un.org/sustainabledevelopment/economic-growth/fr>.

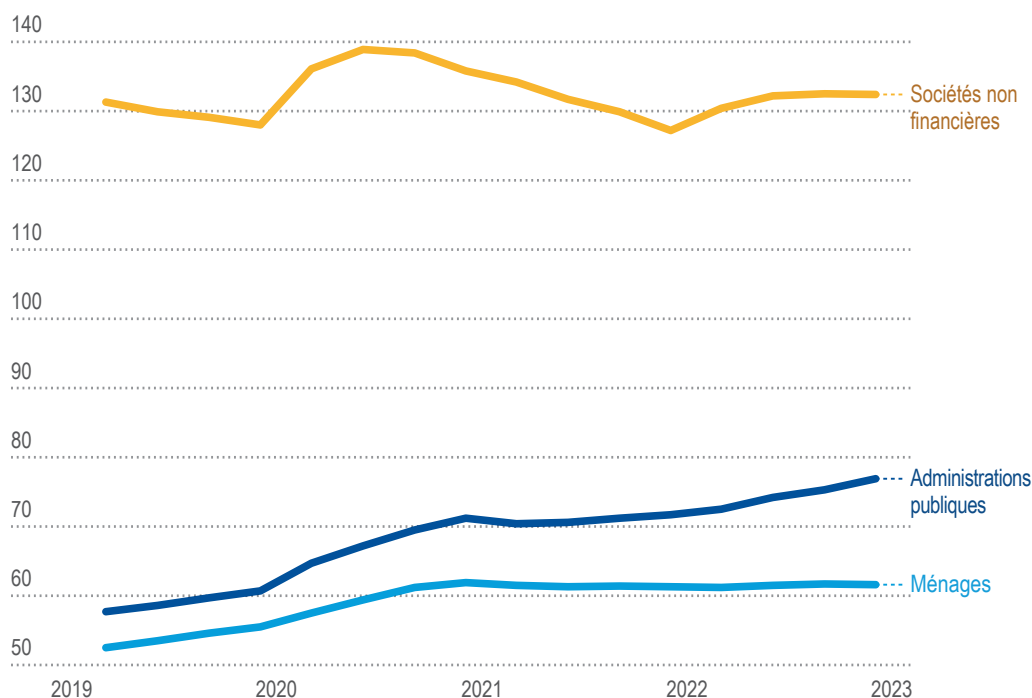




Figure I.4

La trajectoire ascendante de la dette publique et de la dette des entreprises en Chine a repris à partir du début de 2022

Ratios crédit/PIB des sociétés non financières, des administrations publiques et des ménages en Chine
(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après la Banque des règlements internationaux.

Notes : Les ménages comprennent les institutions à but non lucratif au service des ménages. Les administrations publiques désignent les administrations centrales, les administrations des États et les administrations locales, ainsi que les fonds de sécurité sociale contrôlés par ces entités.

qui pourrait être le principal moteur de croissance de l'économie. Bien que les exportations nettes se soient récemment accélérées, l'incertitude quant à la possibilité d'une nouvelle flambée des exportations s'est accrue. Sur le plan international, la politique de prix des entreprises chinoises a donné lieu à des mesures antidumping dans de nombreux pays (Friedberg, 2024). Sur le plan intérieur, malgré l'augmentation des quantités exportées, les entreprises chinoises n'ont pas enregistré de bénéfices élevés et voient au contraire leur niveau d'endettement s'accroître.

La stratégie du Gouvernement chinois laisse présager un ralentissement de la croissance du PIB, car l'expansion actuelle des investissements dans l'innovation, la

science et la technologie n'a pas le même effet sur la demande que les phases de développement précédentes, dopées par les exportations nettes et la construction. L'augmentation des investissements dans la recherche et le développement ainsi que dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques tend à accroître la productivité et contribuera à maintenir la Chine à la pointe de nombreuses technologies. Mais ils marquent aussi le début d'une période de croissance plus modérée en l'absence de politiques internes visant à accroître la consommation privée et publique.

En ce qui concerne l'économie mondiale, la quasi-paralysie de 2020 et le rebond de 2021 ont créé de nombreux goulets d'étranglement du côté de l'offre, avec des



pressions inflationnistes importantes mais temporaires dans les chaînes de valeur mondiales (UNCTAD, 2023b ; Stiglitz, 2023). Ces pressions sur l'offre ont été exacerbées par des changements temporaires des modes de consommation en faveur des biens durables (UNCTAD, 2022) ainsi que par une flambée des prix des produits de base (chap. II). Les autorités monétaires des pays financièrement développés ont réagi à la hausse de l'inflation par une forte augmentation des taux directeurs, qui a eu pour effet de ramener les taux d'intérêt réels à des valeurs positives dans ces pays (chap. I, sect. D).

Près de cinq ans après la pandémie, les inquiétudes monétaristes au sujet d'une « grande inflation postpandémie » semblent infondées. L'accélération des prix s'est révélée être principalement un problème lié à l'offre – une inflation du côté des vendeurs plutôt que des acheteurs. Entre autres facteurs, les entreprises se sont adaptées aux changements structurels des prix relatifs et ont utilisé leur pouvoir de marché pour répercuter les hausses de coûts sur les consommateurs (UNCTAD, 2023b ; Weber and Wasner, 2023). À partir de la mi-2024, la trajectoire ascendante des prix s'est ralentie dans le monde entier. Ce processus de désinflation survient toutefois sur fond de trajectoires de croissance très divergentes, y compris entre les pays du G20 (chap. I, sect. G).

Selon les chiffres, les États-Unis devraient connaître un atterrissage en douceur en 2024, l'économie se stabilisant autour d'une tendance de croissance de 2 %. La décélération se poursuit en Chine, où le taux de croissance tendanciel reste incertain. Le Japon semble s'acheminer vers un taux de croissance stable de 1 %, tandis que l'Allemagne continue de lutter pour maintenir le taux modeste de 1 % après avoir été durement touchée par le double choc de la pandémie et de la guerre en Ukraine (fig. I.5).

Les BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), à l'exception de la Chine, ont également connu un pic d'inflation postpandémie, mais avec des trajectoires de croissance et de prix très différentes (fig. I.6). Plus précisément, après une décennie de stagnation, le Brésil se rapproche d'un taux de croissance de 2 % et d'un taux d'inflation de 3 %. En revanche, la Fédération de Russie semble se diriger vers un taux d'inflation de 4 %. Une grande incertitude persiste quant à la croissance du PIB de ce pays en raison d'un modèle de croissance en « W » causé par les chocs de la pandémie de COVID-19 et l'impact de la guerre en Ukraine sur le commerce et l'investissement russes. La croissance du PIB de l'Inde semble stable à 6 %, avec un taux d'inflation de 4 %, tandis que l'Afrique du Sud vise un taux de croissance de 2 % et un taux d'inflation de 4 % d'ici à 2025.

L'accélération des prix s'est révélée être principalement un problème lié à l'offre.



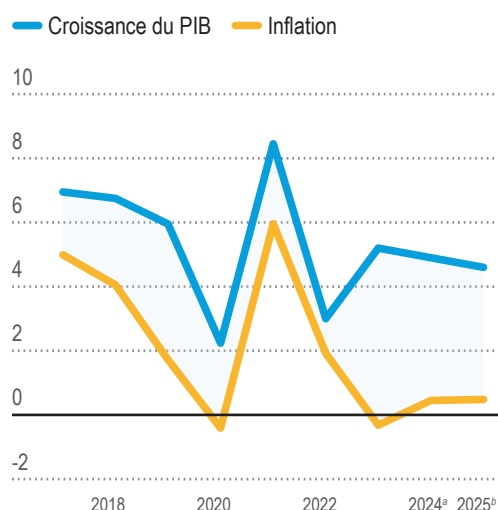


Figure I.5

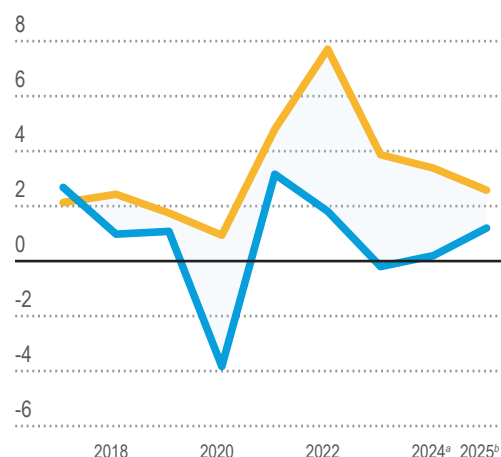
Les taux de croissance des principales puissances économiques ont suivi des trajectoires divergentes

Croissance du PIB réel et inflation, certains pays du G20
(En pourcentage)

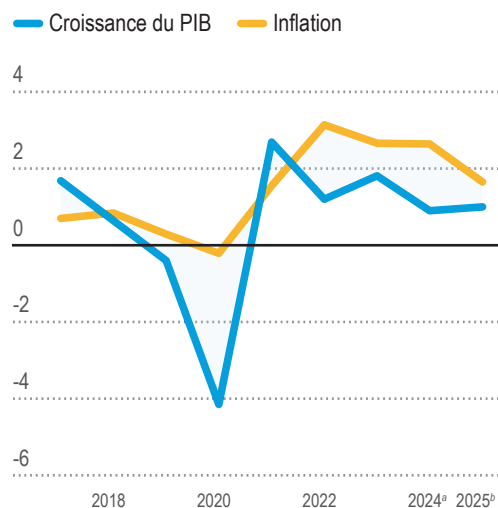
Chine



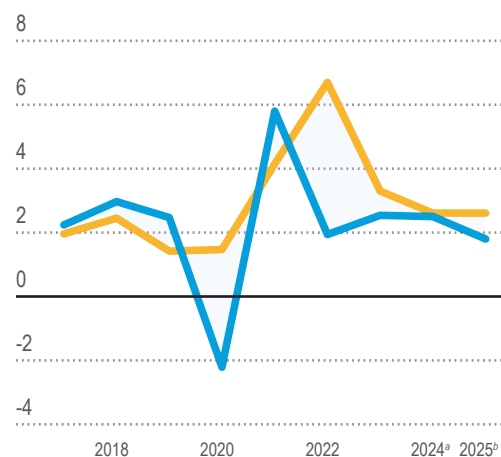
Allemagne



Japon



États-Unis



Source : CNUCED, d'après l'outil de modélisation des politiques mondiales de l'ONU.

Notes : Il s'agit de la croissance du produit mondial brut aux prix constants de 2015. L'inflation correspond au déflateur du PIB.

^a Estimation.

^b Projection.





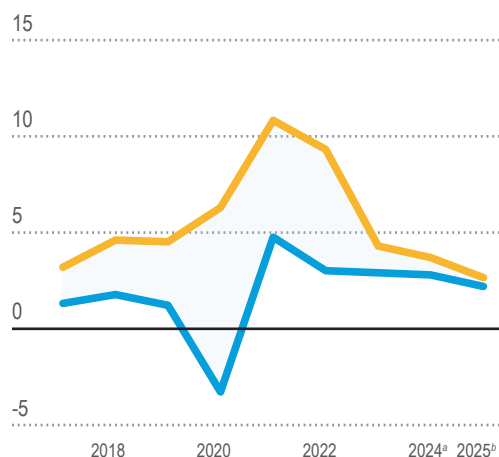
Figure I.6

Des trajectoires de croissance et d'inflation divergentes entre les pays des BRICS (à l'exclusion de la Chine)

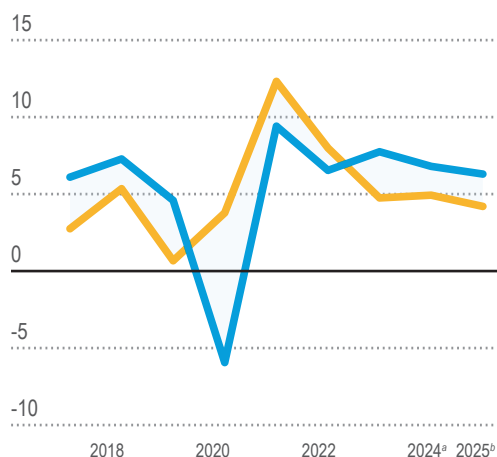
Croissance du PIB réel et inflation
(En pourcentage)

Brésil

— Croissance du PIB — Inflation

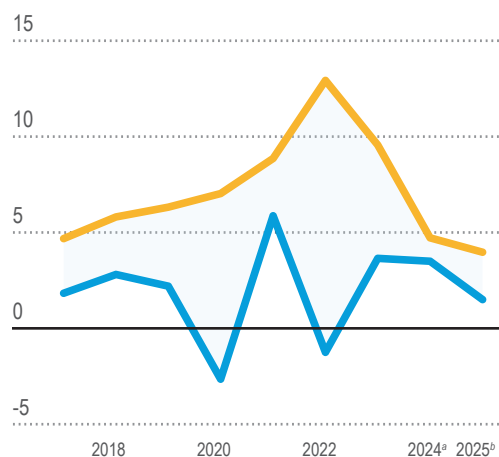


Inde

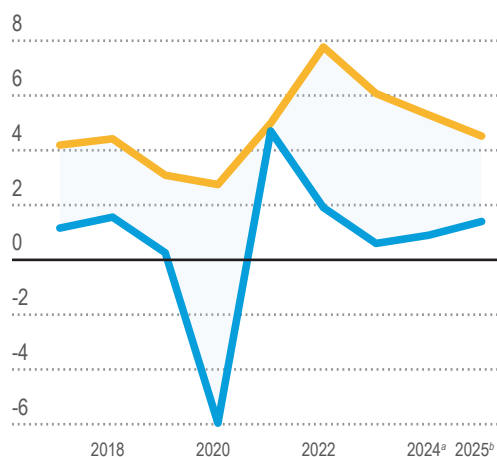


Fédération de Russie

— Croissance du PIB — Inflation



Afrique du Sud



Source : CNUCED, d'après l'outil de modélisation des politiques mondiales de l'ONU.

Notes : Il s'agit de la croissance du produit mondial brut aux prix constants de 2015. L'inflation correspond au déflateur du PIB.

^a Estimation.

^b Projection.



C. Analyse macroéconomique du mécontentement des consommateurs



La hausse des prix et du coût du crédit pèse sur le revenu disponible des ménages.

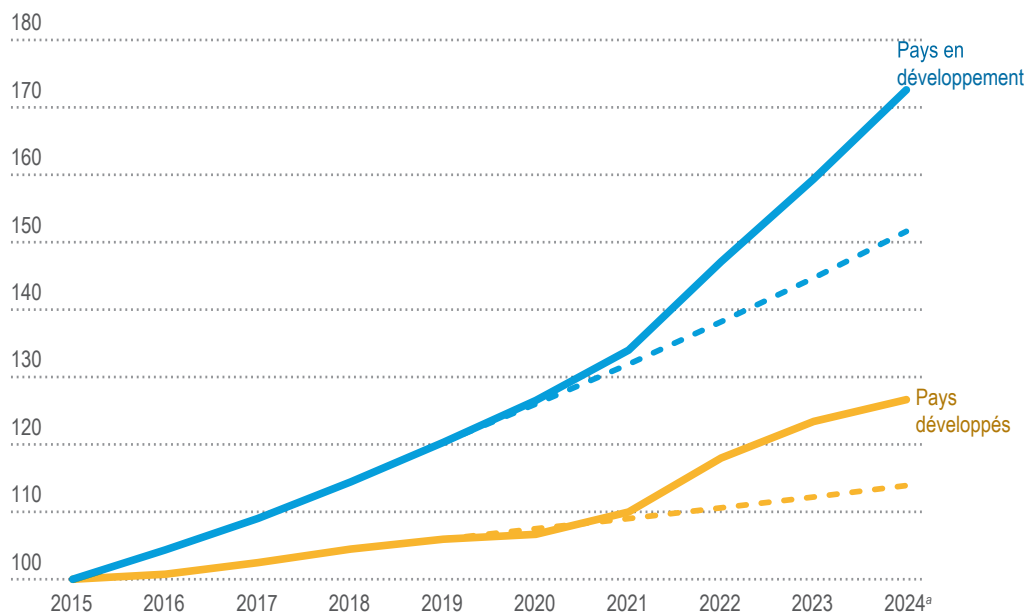
La reprise et la désinflation qui ont suivi la crise de la COVID-19 se sont accompagnées d'un mécontentement généralisé dans tous les pays. La forte augmentation du coût du crédit – conséquence de la remontée des taux d'intérêt – a particulièrement touché les ménages dont le niveau d'endettement est élevé. En conséquence, de nombreux ménages ont dû réduire leurs dépenses en raison de la diminution de leur revenu disponible. De même, la trajectoire des prix à la consommation, qui, malgré la désinflation de ces dernières années, n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie, a considérablement érodé le pouvoir d'achat des ménages. Les prix à la consommation ont augmenté de 11 % dans les pays avancés et de 14 % dans les pays en développement, par rapport à la tendance d'avant la pandémie (fig. I.7).



Figure I.7

La hausse des prix à la consommation a érodé le pouvoir d'achat des ménages, tant dans les pays avancés que dans les pays en développement

Indice des prix à la consommation
(2015 = 100)



Source : CNUCED, d'après les données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI, avril 2024.

Notes: Les lignes discontinues correspondent à des estimations basées sur la tendance pré-pandémie (2015-2019). Les agrégations pour les pays développés et en développement sont calculées à l'aide de moyennes géométriques.

^a Estimation.

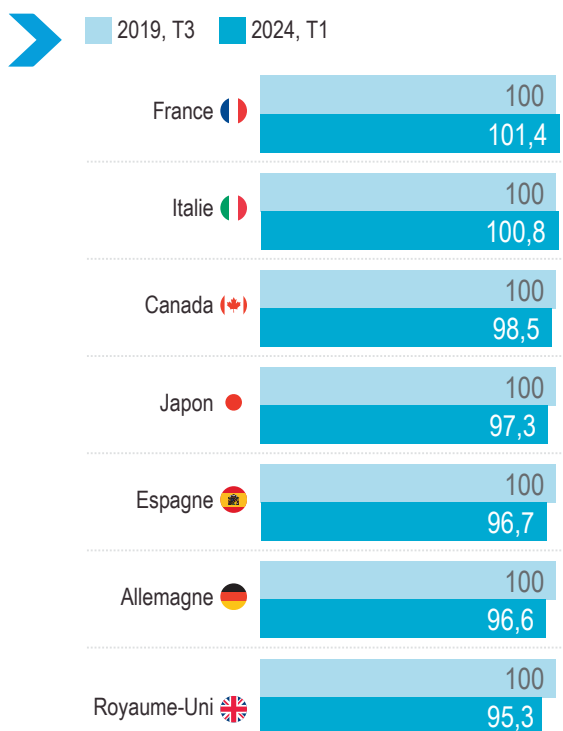


Cette dynamique des prix et la réduction correspondante du pouvoir d'achat des consommateurs ont entraîné, dans certains pays, une situation de stagnation et, dans d'autres – en particulier là où l'aide budgétaire aux ménages pendant la pandémie a été plus limitée – une baisse des dépenses de consommation réelles des ménages par habitant par rapport à ce qu'elles étaient (fig. I.8).

Figure I.8

Dans de nombreux pays, les dépenses de consommation des ménages n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la pandémie

Dépenses réelles de consommation finale des ménages par habitant, certains pays de l'OCDE
(Troisième trimestre de 2019 = 100)



Source : CNUCED, sur la base des données de l'OCDE.
Abréviations : T1 = premier trimestre ; T3 = troisième trimestre.

L'activité économique dans la période qui a suivi la pandémie a surtout été marquée par les réponses des pouvoirs publics à la hausse de l'inflation amorcée en

2021. Comme l'a souligné la CNUCED dans de récentes éditions du Rapport sur le commerce et le développement, le pic d'inflation postpandémie n'était pas simplement le résultat d'une surchauffe des économies dans lesquelles il y avait trop d'argent pour trop peu de biens et de services. C'était plutôt le produit d'une combinaison de facteurs, notamment les goulets d'étranglement temporaires au niveau de l'offre, les changements dans les modes de consommation, la flambée des prix des produits de base, la concentration accrue des marchés et le comportement des grandes entreprises en matière de fixation des prix dans certains secteurs, en particulier l'agroalimentaire et l'énergie (UNCTAD, 2023b).

La structure de l'inflation – avec de nombreux problèmes du côté de l'offre non résolus à ce jour – soulève des questions quant à l'efficacité de la politique monétaire. Le recours excessif à un resserrement monétaire brutal et prolongé comme seul moyen d'action pour ramener l'inflation aux niveaux visés dans les principales économies développées ne sera que partiellement efficace, de même que l'assouplissement de la politique monétaire durant la période déflationniste qui a suivi la crise financière mondiale n'a pas permis de faire remonter l'inflation aux niveaux visés. Dans le même temps, le resserrement monétaire a coûté cher, car il a fortement contribué à restreindre l'activité économique, à augmenter les coûts de financement pour les ménages, les entreprises et les États, à exacerber les risques d'instabilité financière, à accroître la pression sur les monnaies et à alourdir le fardeau de la dette dans les pays en développement (UNCTAD, 2024c). Un dosage plus équilibré des politiques, qui s'attaquerait aux différentes forces à l'origine des pressions inflationnistes, serait plus efficace et entraînerait moins de « dommages collatéraux ».

Ce dosage consisterait en actions concertées visant à freiner les pratiques anticoncurrentielles, les abus de position dominante sur les marchés et la

Dans de nombreux pays, les dépenses réelles des ménages restent inférieures aux niveaux d'avant la pandémie.

Le pic d'inflation qui a suivi la pandémie est le résultat d'une combinaison de facteurs.

concentration des entreprises dans les secteurs clefs. Il comprendrait des outils de stabilisation des prix et des révisions du cadre réglementaire existant pour le commerce des produits de base afin de

freiner la spéculation financière excessive, et mettrait davantage l'accent, dans la politique monétaire, sur la stabilité financière et la gestion des liquidités dans le système financier (UNCTAD, 2020, 2023).



D. Assouplissement monétaire tardif et raffermissement du dollar

La COVID-19 semble avoir mis fin au débat qui avait cours parmi les économistes avant la pandémie sur la question de savoir si l'économie mondiale était entrée dans une ère de stagnation permanente. Ceux qui pensaient que c'était le cas affirmaient que la faiblesse de la croissance après la crise financière mondiale était une conséquence de la baisse des investissements observée malgré des taux d'intérêt historiquement bas – liés à l'augmentation du taux d'épargne – qui avait entraîné une contraction persistante de la demande globale. En fait, les taux d'intérêt réels négatifs des années 2010 résultaient d'un effort budgétaire insuffisant pour compenser la chute des investissements privés en capital fixe après la crise financière (UNCTAD, 2015 ; Cooper, 2022).

Les goulots d'étranglement du côté de l'offre conjugués à une série d'autres facteurs pendant et après la pandémie ont provoqué une flambée inflationniste temporaire dans le monde entier, déclenchant une hausse presque synchronisée des taux d'intérêt dans les principales économies développées (fig. I.9). Les taux directeurs au Royaume-Uni et aux États-Unis, ainsi que dans la zone euro, ont fortement augmenté entre la fin de 2021 et le milieu de 2023. Alors que l'on s'attendait, au début de 2024, au démarrage rapide des cycles d'assouplissement monétaire censément déjà bien avancés, il y a eu de nombreux retards.

Après de nombreux reports, la Banque centrale européenne a finalement entamé son processus d'assouplissement monétaire avec l'annonce le 6 juin 2024 d'une réduction de 25 points de base de ses taux d'intérêt directeurs. Une nouvelle baisse de 25 points de base de son taux de dépôt est intervenue le 12 septembre. Les baisses des taux d'intérêt au Royaume-Uni et aux États-Unis ont été repoussées au deuxième semestre de 2024, la Banque d'Angleterre réduisant son taux directeur de 25 points de base le 16 août et la Réserve fédérale américaine abaissant le taux cible des fonds fédéraux de 50 points de

base le 18 septembre. Malgré ces premières mesures d'assouplissement monétaire, l'ampleur cumulée des augmentations de taux entre 2021 et 2023 a abouti à des orientations monétaires qui restent fortement restrictives.

Le relèvement des taux directeurs dans les principales économies développées a été reproduit dans une grande partie du monde en développement (fig. I.9). Dans le cas de ces pays, le rythme de la normalisation monétaire sera nécessairement quelque peu différent en fonction des trajectoires inflationnistes et des taux de change, ainsi que d'autres facteurs nationaux spécifiques à chaque pays. En Amérique latine, le Brésil et le Chili ont été les premiers à relever leurs taux d'intérêt, suivis par la Colombie et le Mexique. À la mi-2024, la situation au Brésil est incertaine, avec de nouvelles hausses possibles en 2025, tandis que le Mexique n'a pas encore commencé à assouplir sa politique monétaire. Au Chili et en Colombie, les banques centrales devraient continuer à réduire progressivement leurs taux d'intérêt.

L'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud ont encore des taux nominaux élevés, et aucune réduction significative n'est prévue pour 2024-2025. La Chine poursuit son assouplissement monétaire progressif, avec

Le début tant attendu de l'assouplissement monétaire a été retardé à plusieurs reprises.





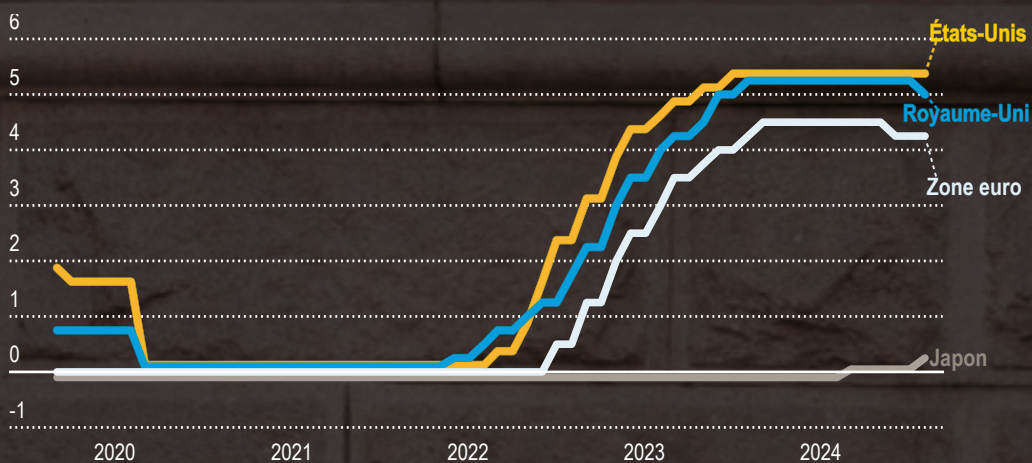
Figure I.9

Les taux monétaires directeurs restent élevés dans le monde entier

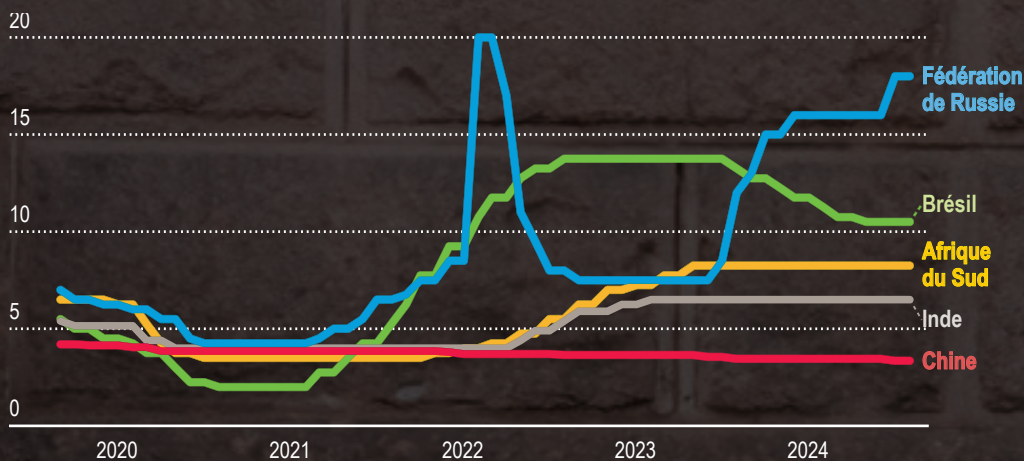
Taux d'intérêt (à court terme) des banques centrales

(En pourcentage)

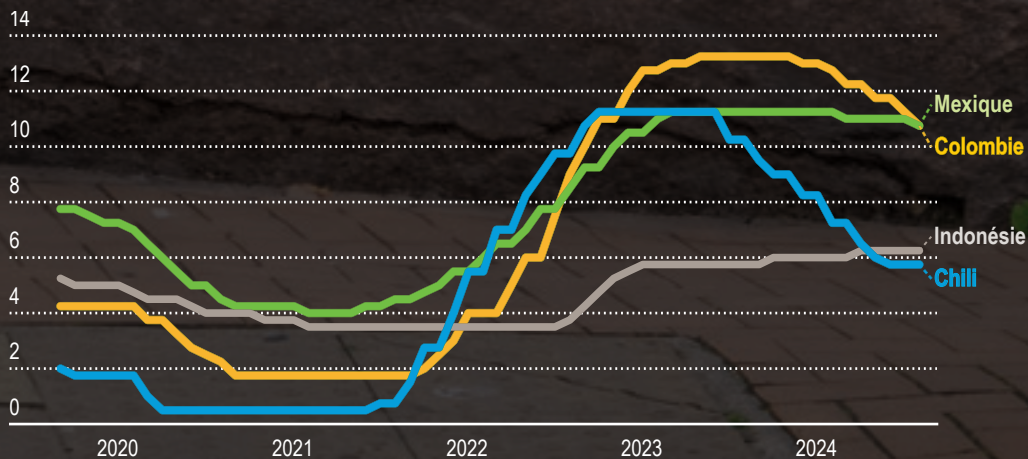
Certaines économies développées



BRICS



Certains pays en développement hors BRICS



Source : Banque des règlements internationaux.



la possibilité de nouvelles réductions en 2024-2025 pour éviter un ralentissement de la croissance économique. Dans la Fédération de Russie, la banque centrale devrait maintenir son taux d'intérêt élevé pour faire face aux pressions continues sur les taux de change et les prix dues à la guerre en Ukraine.

Outre les facteurs nationaux spécifiques à chaque pays, le retard de l'assouplissement monétaire dans les grands pays développés met en difficulté les banques centrales des pays en développement. En conséquence, ces banques se voient dans l'obligation de maintenir une politique monétaire plus stricte qu'il ne le faudrait pour éviter des écarts de taux d'intérêt susceptibles de favoriser les sorties de capitaux et la dépréciation des monnaies nationales. En même temps, la fin de l'assouplissement quantitatif pose de nouveaux problèmes pour la reconduction des obligations en devises émises par les gouvernements des pays en développement pendant la période où les principales banques centrales ont facilité l'émission

de ces obligations par le biais de leurs programmes d'assouplissement quantitatif.

À ce jour, la principale nouveauté sur le plan monétaire en 2024 s'est produite au Japon, où la Banque du Japon a mis fin à son taux d'intérêt nominal négatif en vigueur pendant près de huit ans. Le taux directeur japonais est toujours proche de zéro et le taux d'intérêt réel est négatif, mais la récente modification de 20 points de base sur les opérations de portage à court terme utilisant le yen comme contrepartie devrait atténuer la forte dépréciation de la monnaie japonaise par rapport aux autres grandes monnaies de réserve qui a suivi la pandémie (fig. I.10).

En dehors du Japon, les monnaies des autres grands pays développés se sont progressivement appréciées au cours de l'année 2024 (fig. I.10). Dans la plupart des pays en développement, la monnaie s'est dépréciée par rapport au dollar malgré les positions strictes adoptées par les autorités monétaires. Sur les 94 pays en développement ayant un régime de taux de

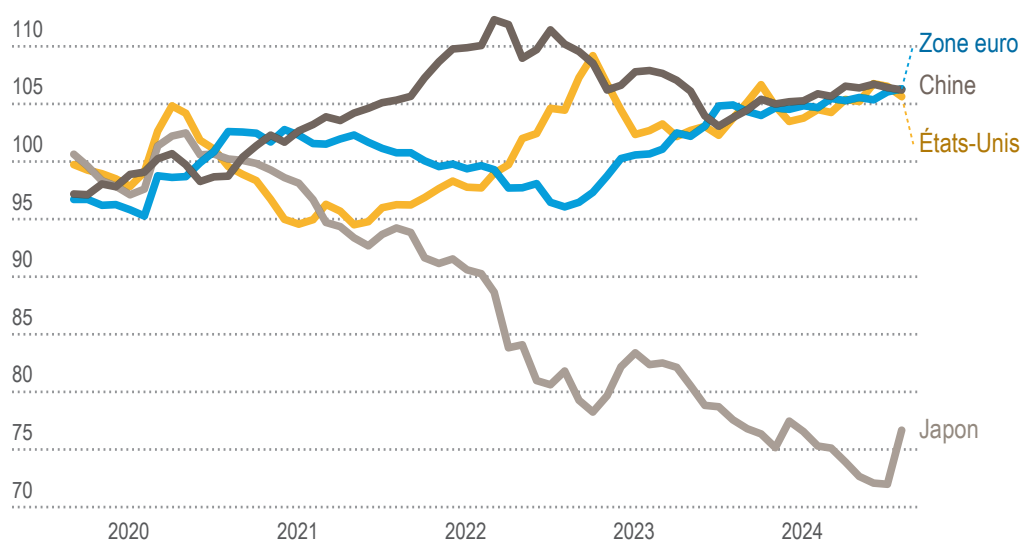
Les retards de l'assouplissement monétaire dans les pays développés ont mis en difficulté les banques centrales des pays du Sud.

Sur les 94 pays en développement ayant un régime de taux de change non fixe, 79 ont vu leur monnaie se déprécier par rapport au dollar en 2024.

Figure I.10

À l'exception du yen, les principales monnaies de réserve enregistrent une appréciation progressive en 2024

Indice du taux de change nominal effectif
(2020 = 100)



Source : Banque des règlements internationaux.

Note : Les taux de change effectifs nominaux sont calculés comme les moyennes géométriques pondérées par le commerce d'un panier de taux de change bilatéraux.

Le resserrement continu des conditions monétaires internationales a exercé une pression supplémentaire sur les monnaies des pays en développement.

change non fixe et pour lesquels des données sont disponibles², 79 ont enregistré une dépréciation nominale au cours du premier semestre de 2024. Certains ont connu des baisses particulièrement prononcées (fig. I.11) qui alimentent les pressions inflationnistes. Si des facteurs nationaux spécifiques sont également en jeu (sect. G), en particulier dans les pays subissant de très fortes dépréciations, le resserrement continu des conditions monétaires internationales a exacerbé les pressions sur les monnaies locales dans l'ensemble du monde en développement.

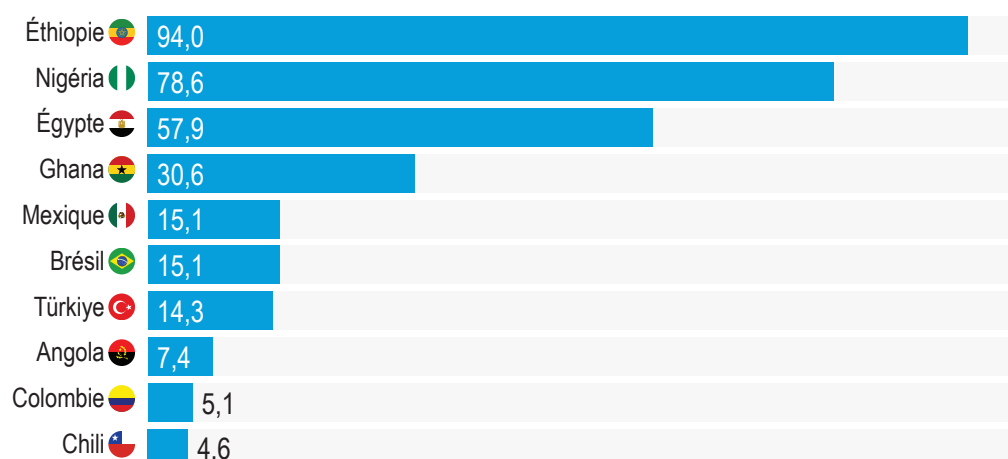
La combinaison de taux directeurs toujours élevés dans les grands pays développés et de la dépréciation des monnaies locales limite considérablement la marge de manœuvre dont disposent les autorités des pays en développement. Le coût du service de la dette libellée en devises s'en trouve également accru. Cette situation pèse sur les finances publiques et accroît les risques potentiels pour la stabilité financière.



Figure I.11

Plusieurs pays en développement ont subi de fortes dépréciations de leur monnaie en 2024

Dépréciation des taux de change bilatéraux par rapport au dollar É.-U. en termes nominaux, certains pays en développement, janvier-août 2024
(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après la plateforme Eikon du London Stock Exchange Group (LSEG).

Note : Variation en pourcentage du taux de change nominal par rapport au dollar entre le 1^{er} janvier 2024 et le 22 août 2024.

² Voir le portail de données de la BRI sur les taux de change bilatéraux, disponible à l'adresse : <https://data.bis.org/topics/XRU/data...>



E. Suppression progressive des mesures de relance budgétaire et augmentation du niveau de la dette publique

Les grands pays du G20 ont réagi au choc de la COVID-19 par des mesures de relance budgétaire d'ampleur très différente. Aux États-Unis, le déficit primaire est passé de 3,5 % du PIB en 2019 à près de 12 % du PIB en 2020. L'assainissement budgétaire qui a eu lieu depuis lors devrait ramener les comptes à un déficit primaire de 4 % du PIB en 2024. Si l'on compare la réponse des États-Unis à la crise financière mondiale et au choc de la COVID-19, l'impulsion budgétaire, ou la variation du déficit primaire, a été plus importante en 2020 qu'en 2009 (fig. I.12).

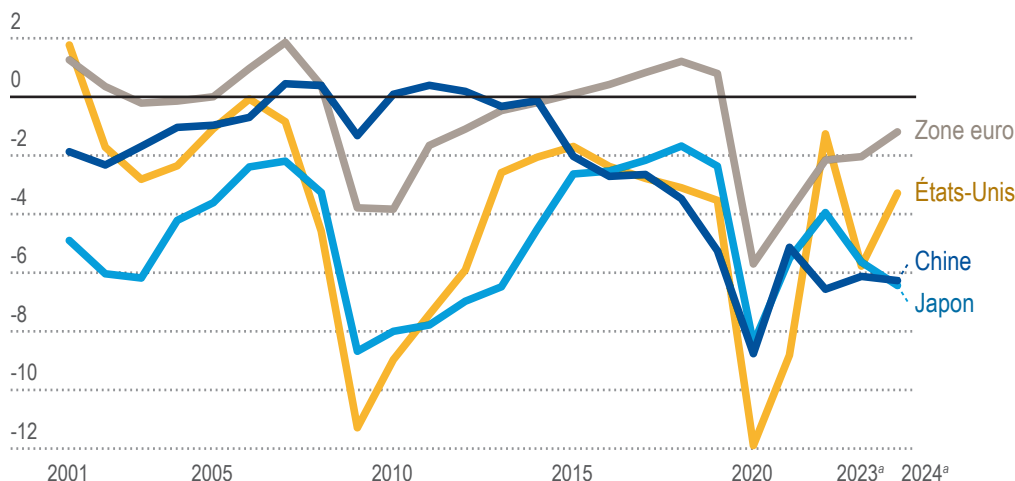
La réponse budgétaire de la zone euro à la crise financière mondiale et au choc de la COVID-19 a également exercé un effet de relance, mais de moindre ampleur et avec un assainissement budgétaire plus rapide qu'aux États-Unis. Ces dernières années, le solde primaire est passé d'un excédent de 0,7 % du PIB en 2019 à un déficit d'environ 6 % en 2020. L'assainissement budgétaire a commencé en 2021 et devrait ramener la zone euro à un déficit d'environ 1 % du PIB en 2024.

En Asie, le Japon a réagi tant à la crise financière mondiale qu'au choc de la COVID-19 par une impulsion budgétaire similaire, à savoir une augmentation de 5 points de pourcentage du ratio du déficit primaire par rapport au PIB. En revanche, la Chine a adopté des mesures budgétaires beaucoup plus énergiques après la pandémie qu'après la crise financière mondiale. En 2009, elle a enregistré un déficit primaire temporaire et limité, pour parvenir ensuite à un budget primaire presque équilibré

Figure I.12

Dynamiques divergentes des soldes budgétaires des premières puissances économiques du monde

Solde budgétaire primaire dans certaines économies du G20
(En pourcentage du PIB)



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024.

^a Estimation.

Le choc de la COVID-19 a creusé la dette publique dans la quasi-totalité des pays du G20.

entre 2010 et 2014. La situation a changé en 2015, lorsque le déficit primaire a commencé à augmenter. En 2019, le déficit avait atteint 5 % du PIB ; avec le choc de la COVID-19, celui-ci s'est creusé pour atteindre près de 9 % du PIB en 2020. Pour 2024-2025, le déficit primaire devrait se stabiliser à environ 6 % du PIB. Comme indiqué ci-dessous, les hausses des déficits primaires se traduisent par le gonflement de l'encours de la dette publique.

Comme on pouvait s'y attendre après une récession, le choc de la COVID-19 a entraîné une augmentation de la dette publique dans presque tous les pays du G20 (tableau I.2). Le Brésil et la Türkiye ont fait exception, pour des raisons qui leur sont propres. Au Brésil, la dette publique avait déjà beaucoup augmenté avant la crise, et une restructuration budgétaire de grande ampleur était en cours lorsque la pandémie a éclaté. En Türkiye, l'inflation élevée, la



Tableau I.2

Les niveaux de la dette publique ont grimpé en flèche après le choc de la COVID-19

Dette brute des administrations publiques dans les pays du G20
(En pourcentage du PIB)

Pays	Choc de la COVID-19					Variation 2019-2023
	2019	2020	2021	2022	2023 ^a	
Argentine	90	104	81	85	155	65
Australie	47	57	56	50	49	3
Brésil	87	96	89	84	85	-2
Canada	90	118	114	107	107	17
Chine	60	70	72	77	84	23
Zone euro	84	97	95	91	89	5
France	97	115	113	112	111	13
Allemagne	60	69	69	66	64	5
Italie	134	155	147	141	137	3
Inde	75	88	84	82	83	8
Indonésie	31	40	41	40	40	9
Japon	236	258	254	257	252	16
Mexique	52	59	57	54	53	1
République de Corée	42	49	51	54	55	13
Fédération de Russie	14	19	16	19	20	6
Arabie saoudite	22	31	29	24	26	5
Afrique du Sud	56	69	69	71	74	18
Türkiye	32	39	40	31	29	-4
Royaume-Uni	86	106	105	100	101	15
États-Unis	108	132	125	120	122	14

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024.

^a Estimation.



croissance rapide et des taux d'intérêt réels faibles ont atténué l'impact du choc de la COVID-19 sur la dynamique de la dette.

Dans les autres pays du G20, c'est en Argentine que la dette a le plus augmenté, principalement en 2023, en raison de la très forte dépréciation du peso cette année-là. La majeure partie de la dette publique étant indexée sur le dollar, la stratégie de stabilisation a eu un impact négatif massif sur la solvabilité budgétaire. La deuxième plus forte augmentation de la dette publique a été enregistrée en Chine (23 points de pourcentage du PIB), mais le pays avait un taux d'endettement relativement faible avant la pandémie. Dans la plupart des grands pays développés, la pandémie a gonflé la dette publique brute d'environ 13 à 17 points de pourcentage du PIB. Pour les autres pays en développement, c'est en Afrique du Sud que l'augmentation de la dette a été la plus importante, avec une hausse de 18 points de pourcentage du PIB.

Le poids de l'augmentation de la dette en termes de quantité de ressources publiques qui doivent être consacrées au remboursement est encore aggravé par un contexte financier international tendu (chap. II) et par la dépréciation des monnaies. Une plus grande proportion de fonds publics doit être consacrée au service de la dette au lieu de financer des services publics et des investissements indispensables dans des secteurs clés pour atteindre les objectifs en matière de développement et de climat.

Certains partisans de l'assainissement des finances publiques soulignent que l'augmentation des déficits et de l'encours de la dette publique prouve que les gouvernements doivent restreindre les dépenses, mais cette solution ne remédie en rien à l'insuffisance des dépenses publiques nécessaires pour relever les défis de développement auxquels sont confrontés les pays en développement. En fait, elle ne fait qu'aggraver la situation. Une réponse beaucoup plus volontariste est nécessaire pour remédier aux effets négatifs des déséquilibres budgétaires et à la dynamique de la dette qui en découle, tout en maintenant

des investissements publics suffisants pour combler les écarts de développement.

Sur le plan budgétaire, il est essentiel pour remédier aux déséquilibres et à l'augmentation de la dette publique de s'assurer que les recettes reflètent de manière adéquate les gains économiques et financiers engrangés par les grandes entreprises et les contribuables très fortunés. Les entreprises recourent à une multitude d'outils pour se soustraire à leurs obligations fiscales³, ponctionnant les caisses de l'État et entravant gravement la capacité des gouvernements à mobiliser des ressources pour les services publics et les investissements essentiels (UNCTAD, 2017). Pour corriger ces pratiques, il faut une action concertée visant à lutter contre les pratiques d'arbitrage des entreprises, les paradis fiscaux et les juridictions servant de relais, mais il faut aussi un mécanisme multilatéral qui permette aux pays en développement d'inverser les asymétries dans les positions de négociation concernant les accords de double imposition (chap. V).

Un meilleur accès à des options de financement abordables, fiables et à plus long terme – notamment pour les pays en développement les plus vulnérables – est un autre facteur clef pour garantir des dépenses publiques adéquates en vue d'atteindre les objectifs de développement. Les mesures de politique importantes sur le plan international comprennent l'augmentation du financement concessionnel par la capitalisation des banques multilatérales et régionales, l'émission de nouveaux droits de tirage spéciaux et la réaffectation des droits de tirage spéciaux existants, l'utilisation d'instruments financiers innovants (par exemple, les obligations en faveur du développement durable et les obligations en faveur de la résilience), et l'expansion des mécanismes de swap de devises, introduits au départ par la Réserve fédérale, pour faciliter les emprunts en monnaie locale plutôt qu'en devises (UNCTAD, 2023b).

Sur le plan monétaire, plutôt que de se concentrer exclusivement sur les objectifs d'inflation pour déterminer la politique, les autorités monétaires – en particulier celles des principales économies développées –

Il faut lutter contre l'évasion fiscale des entreprises et mettre en place un mécanisme multilatéral pour renforcer les positions de négociation des pays en développement.

³ Ces outils de planification fiscale sont essentiellement le transfert des bénéfices vers des filiales situées dans des paradis fiscaux, le transfert des obligations vers les filiales situées relevant de juridictions à forte imposition, les prix de transfert basés sur une évaluation délibérément inexacte des opérations transfrontalières intraentreprises et l'exploitation des lacunes des législations fiscales nationales et des conventions fiscales internationales (UNCTAD, 2020).



Les autorités monétaires devraient tenir compte des effets plus larges de leurs décisions.

devraient tenir compte des impacts plus larges de leurs décisions. Parmi les facteurs à prendre en considération figurent les effets des décisions monétaires sur les trajectoires de la dette et les coûts du service de la dette, le financement des investissements indispensables, la viabilité financière et les insuffisances en termes d'apport de capitaux (UNCTAD, 2023b, encadré I.2).

Les changements dans les critères et les processus de prise de décision ne peuvent pas être effectués de manière ponctuelle. Ils

doivent être intégrés dans les mandats des institutions monétaires. L'assouplissement quantitatif mis en œuvre en réponse à la crise financière mondiale a démontré que la politique monétaire est d'autant plus efficace qu'elle est utilisée à des fins de stabilisation financière plutôt que de simple régulation de l'inflation et du cycle économique, dans lesquels les décalages et les incertitudes inhérentes au fonctionnement des mécanismes de transmission monétaire affaiblissent l'impact des mesures.



Encadré I.1

Une arithmétique budgétaire favorable et défavorable

L'augmentation de la dette publique après le choc de la COVID-19 a suscité les préoccupations habituelles concernant la solvabilité des États dans le monde entier, avec des appels à l'action différents selon l'économie analysée. Dans les pays en développement, des recommandations ont été formulées en faveur d'un assainissement rapide des finances publiques afin de gagner en crédibilité, même si cela supposait un ralentissement significatif, voire une contraction du PIB en début de cycle. En revanche, les pays développés ont adopté une approche plus graduelle, tolérant des déficits primaires plus élevés pendant une période plus longue, et allongeant le laps de temps nécessaire pour se rapprocher de leurs objectifs en matière d'inflation afin d'éviter une flambée des taux d'intérêt réels (Taylor and Barbosa-Filho, 2021).

En théorie, une coordination adéquate des politiques et un soutien international pourraient mettre fin au double standard budgétaire et monétaire entre les pays développés et les pays en développement, permettant à ces derniers d'adopter la même démarche d'ajustement progressif que dans les pays à revenu élevé. En pratique, le défi consiste à réduire le coût de la dette publique dans les pays en développement, ce que les économistes appellent le « r moins g », c'est-à-dire la différence entre le taux d'intérêt réel sur les obligations d'État (r) et le taux de croissance du PIB d'un pays (g).

Des recherches récentes ont montré qu'à long terme, le taux d'intérêt réel est inférieur à la croissance du PIB dans les pays développés (Mehrotra and Sergeyev, 2021), ce qui se traduit par une arithmétique budgétaire positive : un pays peut s'affranchir d'un taux d'endettement élevé avec des déficits budgétaires primaires modérés. En revanche, dans la plupart des pays en développement et dans certaines économies avancées, l'écart « r moins g » est fortement positif. Il en résulte une arithmétique budgétaire négative pour ces pays, puisqu'il faut alors dégager d'importants excédents primaires pour maîtriser la dette publique. Étant donné que les pays en développement ont également besoin d'augmenter les dépenses publiques pour les services publics universels et les infrastructures, les contraintes budgétaires actuelles sont incompatibles avec la réalisation des objectifs de développement durable.

Outre les mesures internes, l'arithmétique budgétaire négative dans le cas des pays en développement exige au moins deux réponses au niveau mondial. La première implique une augmentation concertée de la fiscalité applicable aux activités transfrontières, en particulier sur les personnes très fortunées et les grandes entreprises, afin d'accroître les soldes primaires des États (Ocampo, 2014). La seconde consiste en une initiative multilatérale visant à réduire les primes de risque sur certains investissements publics dans les pays en développement, le FMI et d'autres institutions similaires jouant le rôle de couverture de dernier recours contre le risque de taux de change lié aux chocs mondiaux.

Les pays développés peuvent s'affranchir des ratios d'endettement élevés grâce à des déficits budgétaires primaires modérés.

Pour les pays en développement, les contraintes budgétaires actuelles sont incompatibles avec les progrès en matière de développement durable.



Encadré 1.1 Une arithmétique budgétaire favorable et défavorable

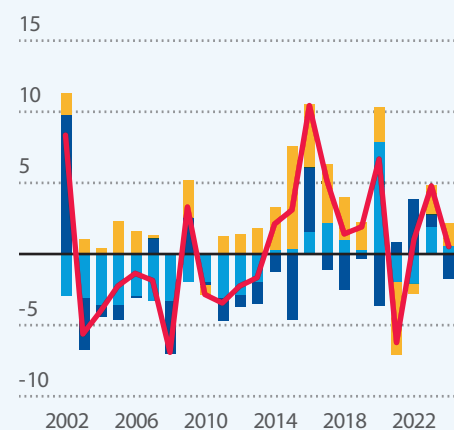
Le taux d'intérêt réel joue un rôle central dans la dynamique de la dette

Origines de la variation du ratio dette nette/PIB, certains pays

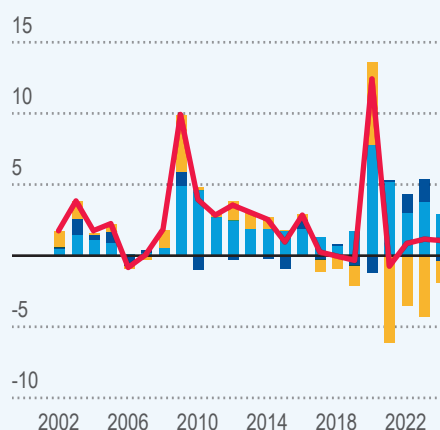
(En pourcentage du PIB)

■ Solde primaire ■ Pertes nettes en capital ■ r moins g — Variation de la dette nette

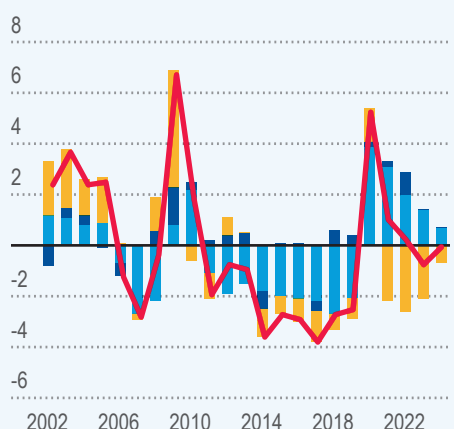
Brésil



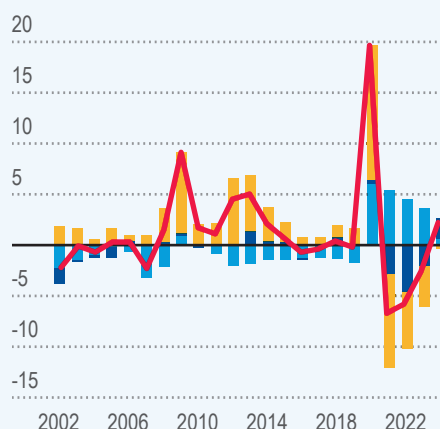
France



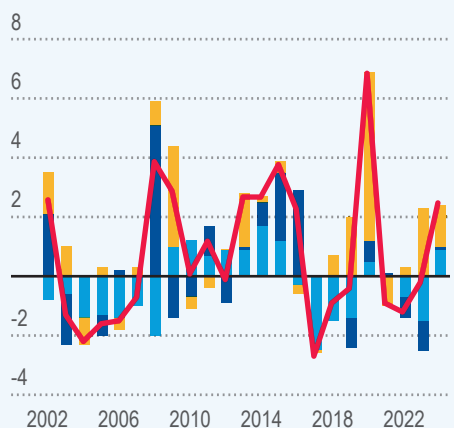
Allemagne



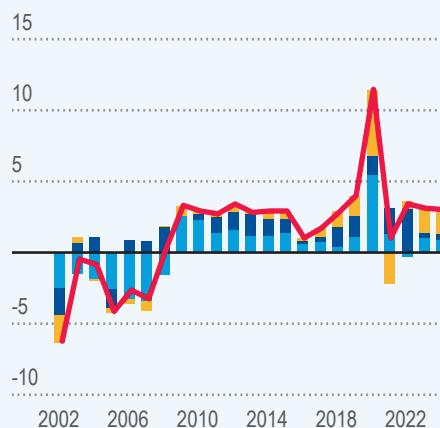
Italie



Mexique



Afrique du Sud



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024.

Notes : La formule « r moins g » correspond à la différence entre le taux d'intérêt réel sur les obligations d'État (r) et le taux de croissance du PIB du pays (g). Les données pour 2023 et 2024 sont des estimations.



Encadré 1.2

Réduction du déficit en capital : l'État et les banques centrales

Les insuffisances de l'offre de financement à long terme deviennent flagrantes en période de difficultés économiques.

Les marchés de capitaux offrent la possibilité de mettre fin à la dépendance excessive à l'égard des financements bancaires à court terme, pour permettre aux entreprises non seulement de fixer les coûts de financement et d'économiser sur les flux de trésorerie, mais aussi de traverser des périodes de perte plus longues avant que les retours sur les investissements en biens d'équipement ne commencent à apparaître. Parallèlement, les marchés boursiers permettent aux acheteurs de titres de fournir les capitaux nécessaires à l'industrie sur le marché « primaire » des actions sans avoir à s'engager à conserver ces titres jusqu'à ce que l'entreprise rembourse ses investisseurs. Les actions peuvent être vendues sur un marché « secondaire » à un autre investisseur financier désireux de les acquérir.

Cependant, l'offre de financement à long terme est loin d'être complète. Les insuffisances de l'offre illustrent à quel point la dépendance à l'égard de ce type de financement est inefficace lorsqu'il s'agit de développement social et économique. Les déficits de l'offre sur les marchés des capitaux sont particulièrement flagrants en période de difficultés économiques, lorsque les gouvernements et les entreprises se trouvent confrontés à des difficultés financières, ou lorsqu'ils doivent faire face à un besoin pressant, comme les investissements dans le domaine des changements climatiques, dont les bénéfices en termes de flux de trésorerie sont incalculables.

Durant la Grande Dépression des années 1930, les gouvernements ont tenté de relancer leurs économies en reprenant les fonctions du marché des capitaux et en les mettant à la disposition des entreprises à condition qu'elles participent à des investissements d'infrastructure et à d'autres investissements parrainés par l'État et soutenus par les banques centrales. Cette entrée des gouvernements et des banques centrales dans le secteur des banques d'investissement n'est pas le fruit de la « socialisation de l'investissement » de Keynes (Keynes, 1936). Elle traduit l'échec du fonctionnement du marché des capitaux. Les entreprises des pays industrialisés se sont trouvées dans l'incapacité de « financer » leurs bilans avec des actions et des obligations. C'est cette défaillance, plutôt qu'un quelconque consensus d'origine politique, qui a jeté les bases de la politique et de la planification industrielles après la Seconde Guerre mondiale (Engerman, 2015).

Le problème du financement bancaire à court terme réside dans le risque que les banques ne renouvellent pas les emprunts ou ne le fassent qu'à un taux d'intérêt plus élevé. Le financement à long terme est la solution logique. Mais ce type de financement a ses propres limites : sa disponibilité limitée et, comme l'ont montré les effondrements successifs des marchés boursiers, la non-liquidité éventuelle des actionnaires, conduisant à une défaillance du marché des capitaux.

Concernant les pays en développement, la plupart des économistes soutiennent que, dans une économie mondiale dominée par les grandes puissances industrielles, l'État doit jouer un rôle moteur dans l'industrialisation. Mais compte tenu des mandats des banques centrales en matière de gestion de la dette publique et de la politique monétaire, il est considéré comme inapproprié qu'une banque centrale gère directement des projets industriels. Dans de nombreux pays en développement et pays émergents, des « banques de développement » spécialisées fournissent donc des financements à long terme pour les projets industriels. Ces banques peuvent bénéficier de conditions de refinancement favorables auprès de la banque centrale, ce qui leur permet de financer des projets sur de longues périodes sans se soucier de la liquidité des actionnaires.

Un tel modèle semble tout à fait approprié pour la réalisation d'infrastructures et le développement de l'industrie et de la construction (comme le logement). Lorsque le bénéfice est un bien commun, comme la transition verte, il peut servir à financer des projets qui fonctionnent plutôt que d'utiliser les projets à des fins financières (de financement).



Encadré 1.2 Réduction du déficit en capital : l'État et les banques centrales

Le consensus parmi les spécialistes de l'économie monétaire qui définissent le cadre des opérations des banques centrales est que les pays, à tous les stades de leur développement économique, devraient se fixer un objectif d'inflation, en utilisant un taux d'intérêt directeur à court terme pour réguler le taux d'inflation. Il y a cependant un décalage entre l'utilisation d'un instrument basé sur les taux d'intérêt qui affecte principalement les flux bancaires et de crédit à court terme et le marché des capitaux à travers lequel la transmission de la politique monétaire est supposée fonctionner (Toporowski, 2024).

Les crises financières dans les pays financièrement avancés, notamment après la crise financière aux États-Unis et plus récemment la pandémie de COVID-19, ont fait que des considérations de stabilité financière sont venues tempérer la fixation d'objectifs d'inflation afin de fournir une assistance sous forme de liquidités aux marchés des capitaux. Mais les banques centrales n'ont pas, en général, cherché à combler les insuffisances des marchés des capitaux pour l'investissement productif, l'innovation et la transition verte (UNCTAD, 2023b).

S'il y a de bonnes raisons de ne pas faire figurer ce type de provision dans les bilans des banques centrales, cela ne signifie pas que celles-ci ne peuvent pas apporter leur soutien aux organismes susceptibles de combler les insuffisances des marchés de capitaux. Ces insuffisances ne doivent pas non plus ouvrir des brèches dans les cadres de politique des banques centrales.

Les banques centrales n'ont pas cherché à combler les insuffisances des marchés de capitaux.

F. Les inégalités de revenus se creusent

La CNUCED a affirmé que l'augmentation de la part du revenu du travail pendant la pandémie était un phénomène temporaire dû à la baisse relativement plus importante des bénéfices par rapport aux salaires, les travailleurs faiblement rémunérés étant exclus des statistiques pendant les périodes de confinement. Les données relatives à la période postpandémie confirment ces affirmations.

En utilisant l'outil de modélisation des politiques mondiales pour simuler l'évolution de la répartition fonctionnelle des revenus – ou la répartition de la valeur ajoutée entre les salaires, les bénéfices, les rentes et les impôts – dans les pays du G20, on constate que la part du revenu du travail continue de diminuer dans la plupart des pays développés, mais avec des trajectoires divergentes des salaires réels. En Allemagne, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, la part du revenu du travail tend à diminuer parallèlement à une augmentation des salaires réels. En Australie, en France, en

Italie et au Japon, la part du revenu du travail a diminué alors que les salaires réels ont stagné ou baissé (fig. I.13). Le recul simultané de la part du revenu du travail et de celle des salaires réels est particulièrement inquiétant car il met en évidence des pressions structurelles et conjoncturelles qui aggravent de plus en plus la situation des travailleurs dans les pays concernés.

Les cinq pays des BRICS ont enregistré une réduction de la part du revenu du travail, tandis que les salaires réels dans ces pays suivent des trajectoires divergentes (fig. I.14). En Chine et en Inde, la croissance économique rapide se traduit par une hausse accélérée de la productivité selon l'hypothèse de Kaldor-Verdoorn (Barbosa-Filho, 2008), ce qui dynamise les salaires réels. L'inverse est observé en Afrique du Sud et au Brésil, où les salaires réels ont stagné ou baissé. La Fédération de Russie se situe entre ces deux pôles, avec une baisse de la part du revenu du travail et une augmentation modeste des salaires réels.

La baisse simultanée de la part du revenu du travail et de celle des salaires réels est particulièrement préoccupante.

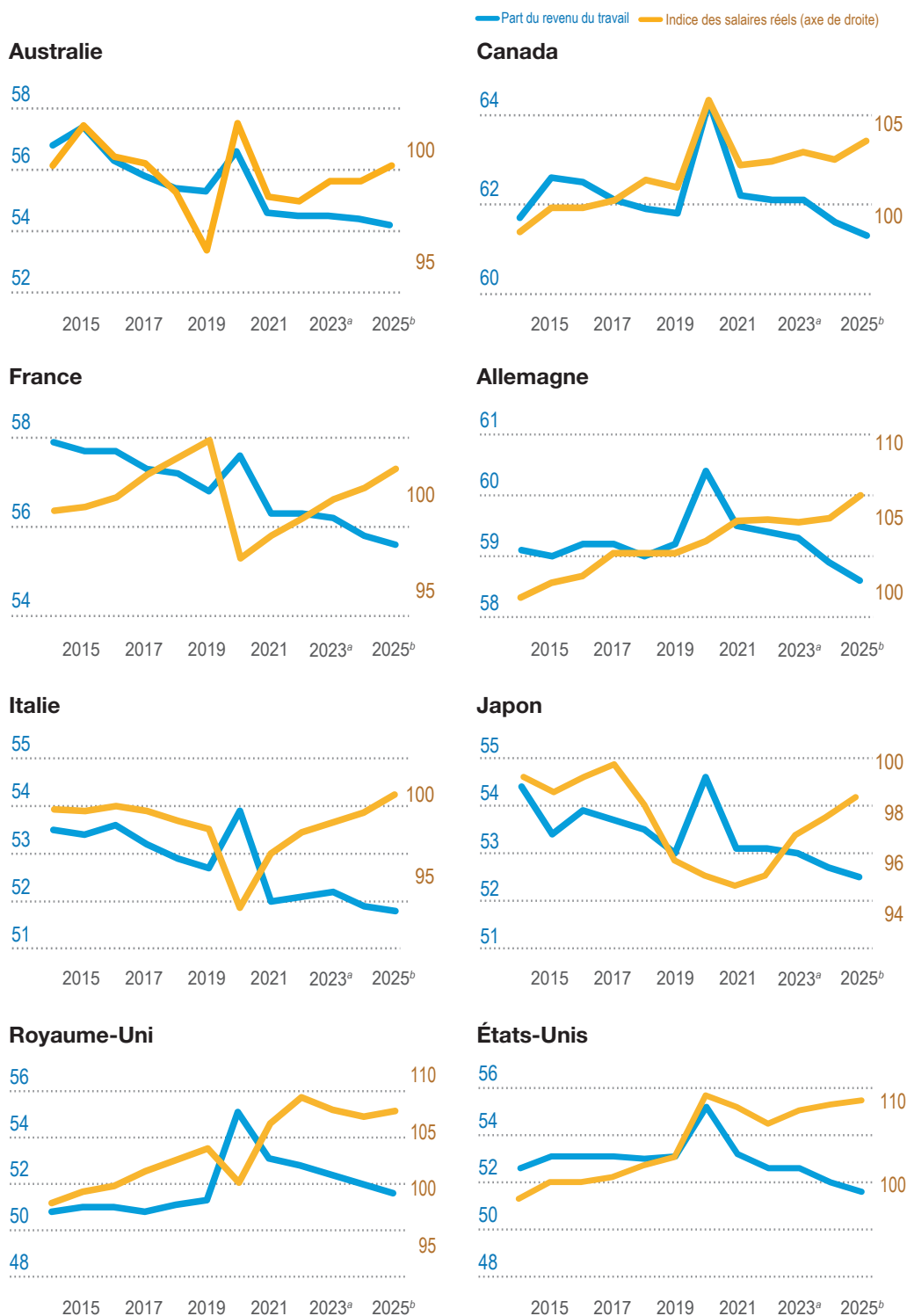




Figure I.13

Un recul général de la part du revenu du travail est observé dans les pays développés, alors que les salaires réels suivent des trajectoires divergentes

Part du revenu du travail et indice des salaires réels, certains pays développés
(En pourcentage ; 2020 = 100, axe de droite)



Source : CNUCED, d'après l'outil de modélisation des politiques mondiales de l'ONU.
2023^a, 2024^a Estimation.
2025^b Projection.

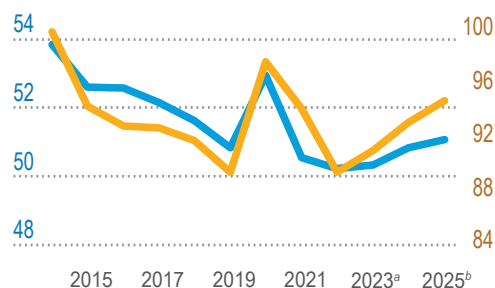


Figure I.14

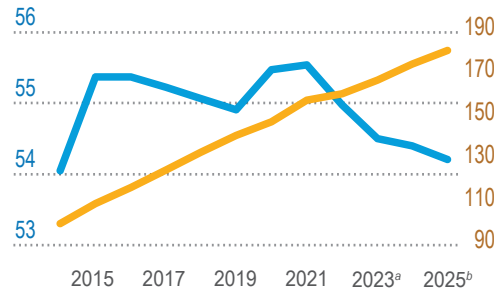
Les pays des BRICS suivent des tendances similaires à celles des pays développés

Part du revenu du travail et indice des salaires réels
(Pourcentage ; 2020 = 100, axe de droite)

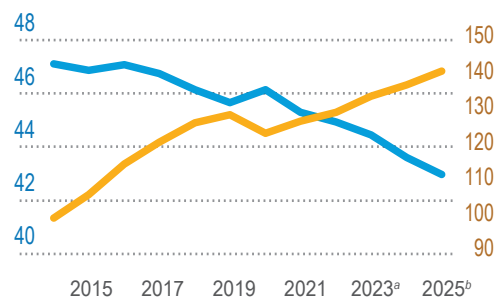
Brésil



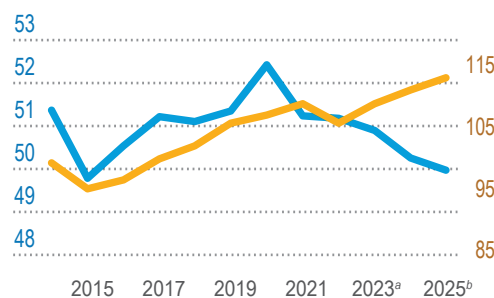
Chine



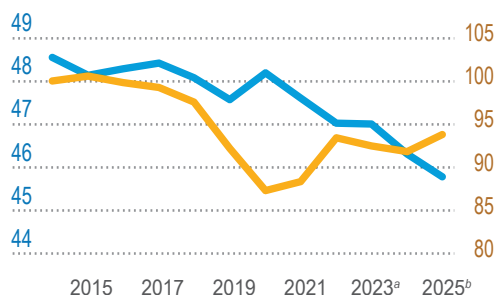
Inde



Fédération de Russie



Afrique du Sud



— Part du revenu du travail — Salaires réels (axe de droite)

Source : CNUCED, d'après l'outil de modélisation des politiques mondiales de l'ONU.
2023^a, 2024^a Estimation.
2025^b Projection.

Peut-on s'attendre à un renversement de la trajectoire baissière de la part du revenu du travail dans les circonstances actuelles ? Les perspectives ne sont pas encourageantes. Depuis les années 1980, la part du revenu du travail a eu tendance à diminuer tant dans les pays développés que dans les pays en développement, alors que la part des bénéfices augmentait corrélativement. Si les tendances antérieures à la pandémie se réinstallent, la part du

revenu du travail va probablement diminuer, ce qui compromettra la reprise durable de l'économie mondiale et creusera les inégalités de revenus (UNCTAD, 2019).

Si la répartition fonctionnelle des revenus permet d'analyser la dynamique des salaires réels, elle ne rend pas nécessairement compte de la part du revenu correspondant aux tranches inférieure et intermédiaire de la répartition des revenus. Une part importante du revenu du travail va aux travailleurs à

La diminution probable de la part du revenu du travail aura des répercussions néfastes sur l'économie mondiale et creusera les inégalités de revenus.

Les personnes situées au bas de l'échelle de répartition du revenu sont souvent celles qui souffrent le plus de la baisse de la part du revenu du travail.

hauts salaires de la tranche supérieure. Inversement, une partie des revenus du capital va à la tranche intermédiaire par le biais des pensions et des régimes de sécurité sociale financés par des impôts et transferts progressifs. D'autres outils de mesure sont nécessaires pour déterminer la répartition des revenus personnels entre les différentes catégories de revenus.

La théorie et la politique macroéconomiques intègrent peu à peu la dynamique de la répartition personnelle des revenus dans leurs analyses. La principale difficulté pour cela réside dans la faible fréquence des données sur la répartition individuelle et dans leur décalage dans le temps. Ces données proviennent généralement d'enquêtes auprès des ménages et de données sur l'impôt sur le revenu, qui sont généralement disponibles avec un décalage de deux à trois ans. Par conséquent, les données les plus récentes sur la répartition personnelle des revenus portent sur 2021 et 2022 et donnent un premier aperçu de l'impact de la pandémie sur les inégalités de revenus.

La base de données sur les inégalités dans le monde permet de se faire une idée de l'évolution de la répartition personnelle des revenus dans plusieurs pays développés depuis la pandémie. Pour faciliter l'analyse, la population totale est divisée en quatre groupes de revenus : les personnes à faible revenu (50 premiers centiles), la classe moyenne (centiles 51 à 90), la classe moyenne supérieure (centiles 91 à 99) et les riches (dernier centile).

Les données sur la répartition personnelle des revenus avant impôt aux États-Unis indiquent une forte baisse pour les familles à faible revenu, un niveau stable pour la classe moyenne et un gain pour les 10 % les plus riches, dont la majeure partie est concentrée dans le dernier centile (fig. I.15). En Italie, la situation est qualitativement similaire, avec une augmentation dans les 10 derniers centiles et une baisse dans les 50 premiers centiles. La différence en Italie est que les personnes situées dans

les centiles 51 à 90 (classe moyenne) ont également perdu des parts de revenu depuis la pandémie (fig. I.15).

La pandémie a eu un impact radicalement différent sur l'Allemagne et le Royaume-Uni par rapport aux États-Unis. Au Royaume-Uni, les personnes à faible revenu (50 premiers centiles) et la classe moyenne supérieure ont retrouvé une part de revenu quasi identique après la pandémie, tandis que la classe moyenne (centiles 51 à 90) a vu sa part augmenter et que les 1 % les plus aisés ont enregistré un recul. En Allemagne, après une perte initiale, les personnes à faible revenu et la classe moyenne ont gagné des parts de revenu aux dépens des 10 derniers centiles (fig. I.16).

La baisse généralisée du revenu du travail dans les pays développés et les pays en développement, ainsi que la concentration croissante des revenus à l'extrémité supérieure du spectre dans certains pays, montrent que les catégories de revenus inférieures sont souvent les premières à souffrir de la réduction de la part du revenu du travail. Cette situation a suscité un mécontentement généralisé, amplifié dans les pays où les salaires réels sont restés inférieurs à la tendance antérieure à la pandémie, comme en Afrique du Sud, en France et au Japon.

L'inversion de la tendance à la diminution de la part du revenu du travail, à l'accroissement des inégalités de revenus et à la stagnation ou à la baisse des salaires réels doit être une priorité politique dans les pays développés comme dans les pays en développement, et elle doit être abordée par le biais de solutions stratégiques plus équitables. Des engagements concrets en faveur d'une protection sociale plus complète constituent un point de départ nécessaire. Des mesures systématiques visant à réduire les inégalités et à assurer une croissance plus inclusive devraient faire partie intégrante des stratégies de développement et de croissance (UNCTAD, 2023b).

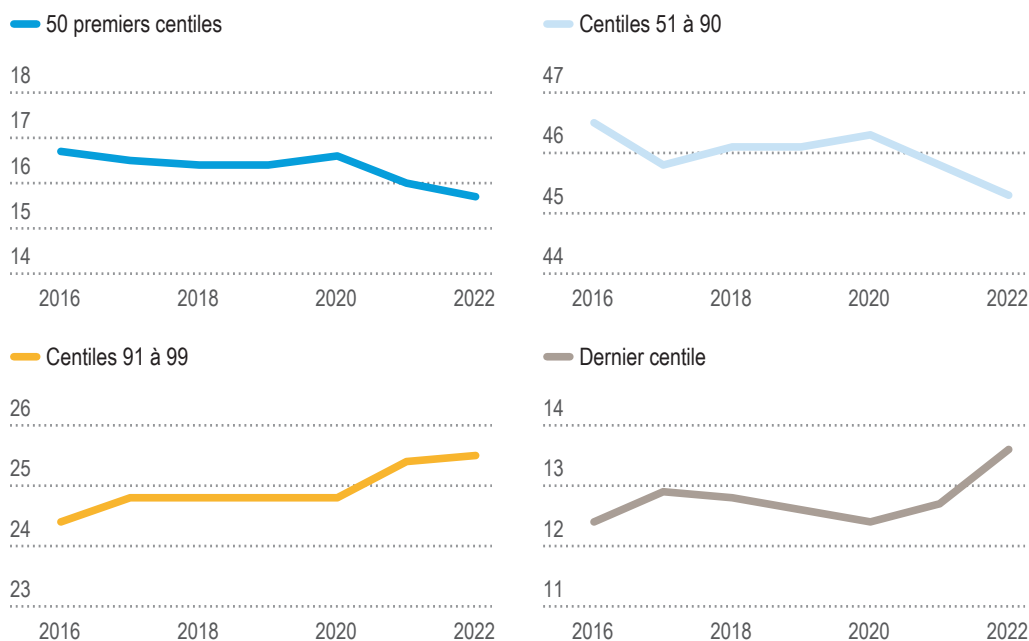


Figure I.15

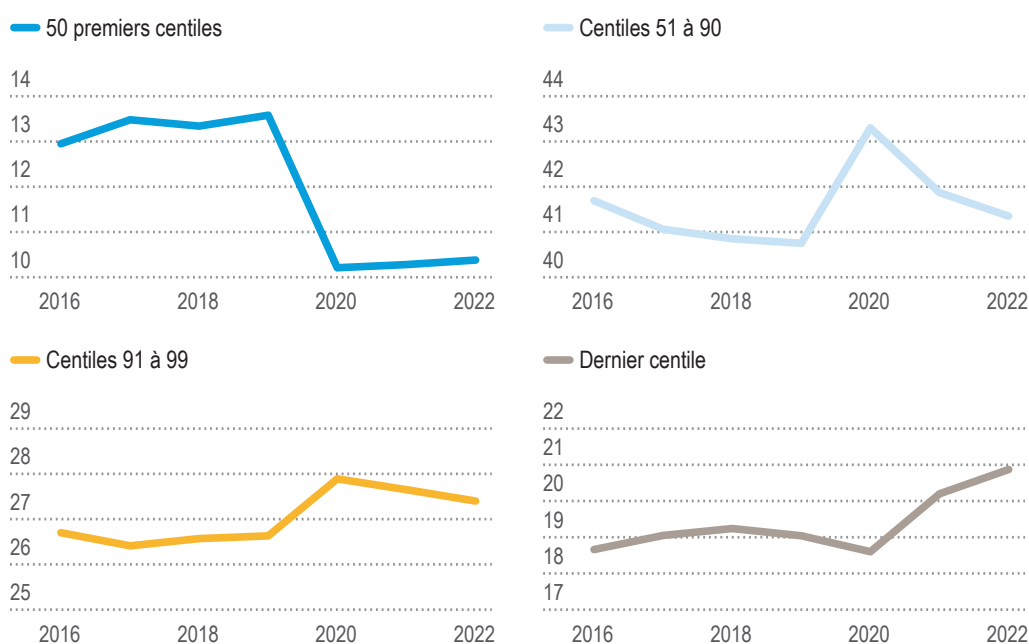
Les personnes à faible revenu souffrent le plus de la baisse de la part du revenu du travail dans certains pays développés

Répartition personnelle des revenus avant impôts
(En pourcentage du revenu personnel total)

Italie



États-Unis



Source : CNUCED, d'après la base de données sur les inégalités dans le monde.

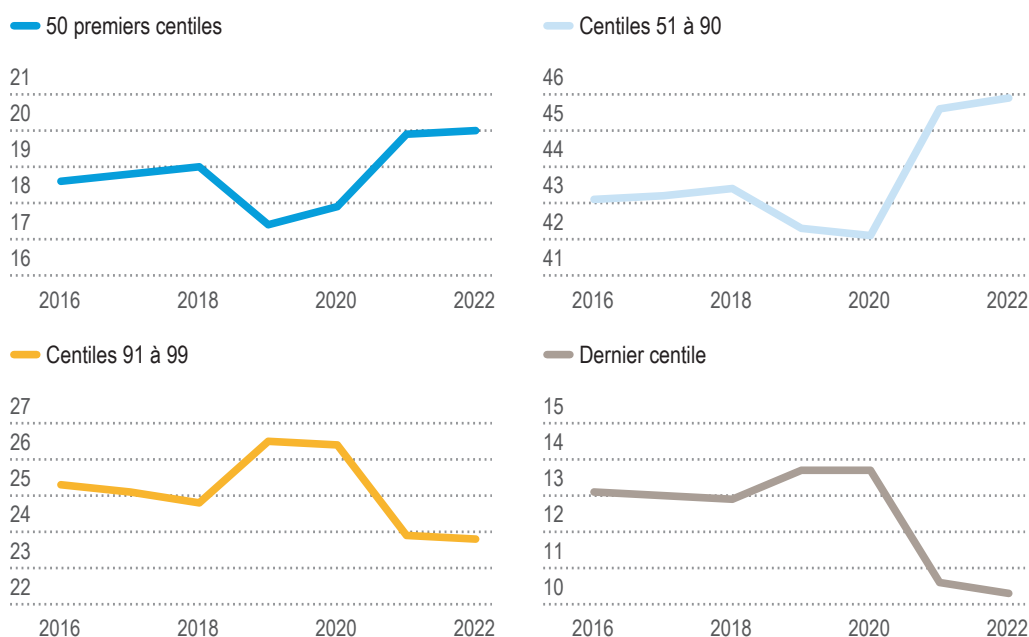


Figure I.16

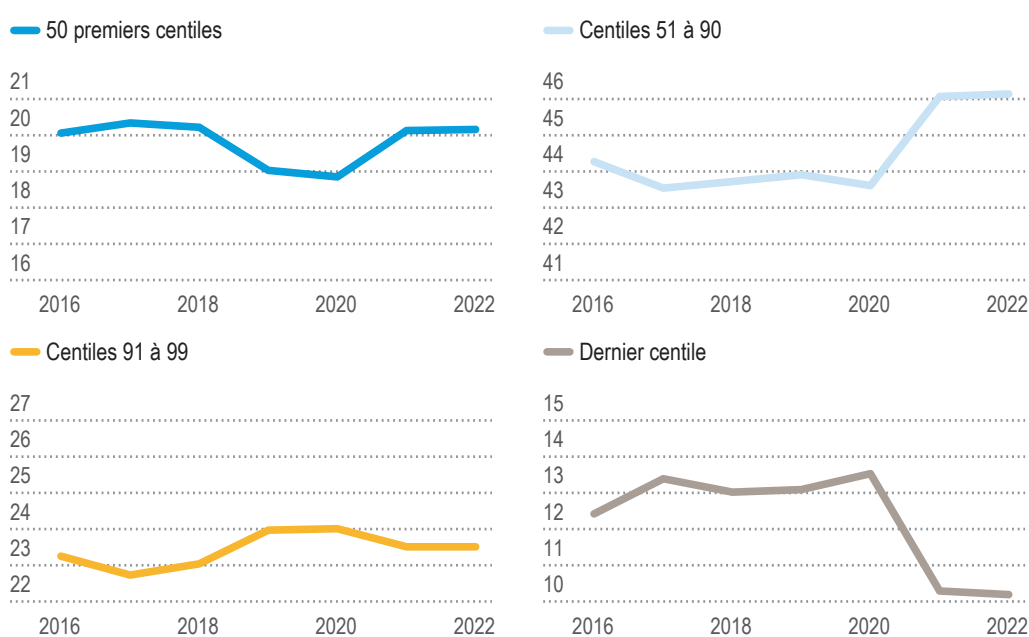
Certains pays avancés ont connu une évolution plus progressive des parts du revenu après la pandémie

Répartition personnelle des revenus avant impôt
(En pourcentage du revenu personnel total)

Allemagne



Royaume-Uni



Source : CNUCED, d'après la base de données sur les inégalités dans le monde.



G. Tendances régionales

Les Amériques

La CNUCED estime qu'en 2024, l'économie des **États-Unis** maintiendra son taux de croissance à 2,5 %, en raison principalement de trois facteurs fondamentaux.

Premièrement, sur le plan budgétaire, les incitations à l'investissement au titre de la loi sur la réduction de l'inflation et de la loi sur les semi-conducteurs et la science (Creating Helpful Incentives to Produce Semiconductors (CHIPS) and Science Act) ont largement compensé la baisse des transferts et des subventions au titre de la COVID-19 (Ahmad et al., 2024). Deuxièmement, sur le plan monétaire, la stratégie de désinflation progressive de la Réserve fédérale a permis de maintenir le taux d'intérêt réel à dix ans à un niveau pratiquement constant (entre 1,5 et 2 %) en 2023 et 2024, favorisant ainsi une reprise cyclique de l'investissement résidentiel après une chute à deux chiffres en 2023. Troisièmement, le boom de l'intelligence artificielle a stimulé l'investissement dans la propriété intellectuelle, qui devrait enregistrer une croissance annuelle d'environ 5 % en 2024 et l'année suivante.

Pour 2025, la CNUCED s'attend à ce que la croissance économique des États-Unis ralentisse à 1,8 %, principalement en raison d'une impulsion budgétaire négative. Bien que l'assouplissement monétaire puisse jouer un rôle important dans l'évolution des perspectives macroéconomiques, étant donné que les indices d'inflation de base dépassent toujours de 1,5 point de pourcentage l'objectif de 2 % de la Réserve fédérale, de grandes incertitudes subsistent quant à la trajectoire et au rythme de l'assouplissement monétaire après la première réduction du taux de 50 points de base en septembre 2024.

Le **Canada** devrait enregistrer un léger ralentissement de sa croissance économique, de 1,2 % en 2023 à 1,1 % en 2024, en partie

en raison des effets décalés d'une politique monétaire de désinflation et d'une stratégie d'assainissement budgétaire relativement plus agressive. Dans un contexte où les indices d'inflation de base se situent en deçà de l'objectif d'inflation de 2 % fixé par la Banque centrale et où l'économie est presque stagnante, la Banque du Canada a commencé à abaisser son taux directeur à la mi-2024. Une politique monétaire plus accommodante devrait permettre de porter la croissance du PIB à 2,1 % en 2025.

La CNUCED prévoit qu'au **Mexique**, le taux de croissance ralentira de 3,2 % en 2023 à 2,0 % en 2024, car les conditions macrofinancières toujours restrictives, particulièrement au premier semestre, et l'affaiblissement de l'environnement extérieur freinent l'activité. La réaction des marchés financiers à l'évolution incertaine de la dette publique a déjà provoqué une forte dépréciation du peso mexicain, ce qui a généralement un effet à court terme négatif sur les économies latino-américaines. Pour 2025, la CNUCED prévoit un nouveau ralentissement de l'économie mexicaine, à 1,5 %. La décélération attendue de l'économie aux États-Unis et la fin probable de la délocalisation vers le Mexique induite par la COVID-19 pourraient peser sur l'activité économique l'année prochaine. En revanche, la perspective de l'adoption d'une politique monétaire expansionniste d'ici à la fin de l'année, avec la baisse de l'inflation à 4 %, et une politique budgétaire plus expansionniste, pourraient contribuer à renforcer la croissance.

En Amérique du Sud, l'économie du **Brésil** devrait légèrement ralentir cette année, le taux de croissance passant de 2,9 % en 2023 à 2,8 % en 2024. Ce tassement reflète un dosage divergent des politiques macroéconomiques, les autorités ayant



mené une politique monétaire restrictive et une politique budgétaire expansionniste. En conséquence, l'inflation semble s'être stabilisée à 4 %, soit 1 point de pourcentage au-dessus de l'objectif de la Banque centrale, obligeant à maintenir une politique monétaire restrictive en 2025. Il y a de plus grandes incertitudes quant à l'orientation de la politique budgétaire, en particulier après une mini-attaque spéculative contre la monnaie au premier semestre de 2024. Sur le plan de l'expansion, l'économie continue de profiter de l'augmentation des exportations de denrées alimentaires et de pétrole. Ces facteurs pourraient toutefois ne pas être suffisants pour neutraliser la décélération de la demande intérieure. En conséquence, la croissance du PIB devrait ralentir pour s'établir à 2,2 % en 2025.

La récession qui a frappé l'**Argentine** en 2023, avec une contraction de l'économie de 1,6 %, devrait se poursuivre en 2024. Le PIB devrait chuter de 3,5 % cette année en raison d'une forte contraction monétaire et budgétaire. La récession fait partie de la stratégie de désinflation du Gouvernement, basée sur l'hypothèse de la « contraction budgétaire expansionniste » (Alesina and Ardagna, 1998). La politique macroéconomique prévoyait une maxi-dévaluation de la monnaie du pays fin 2023, laquelle a déjà été érodée par une inflation à deux chiffres. L'évolution

initiale des prix relatifs intérieurs a profité au secteur des exportations, qui a progressé et devrait sortir l'économie de la récession en 2025, ce qui a conduit la CNUCED à prévoir une croissance de 4,8 % pour l'année prochaine. Un effet négatif de la stabilisation a été l'augmentation du taux de pauvreté et l'accroissement de l'incertitude quant à la viabilité des taux de change administrés. En outre, la solvabilité extérieure dépend du soutien du FMI. La possibilité d'une nouvelle maxi-dévaluation du peso argentin pourrait freiner les perspectives de croissance en 2025.

En raison principalement de politiques monétaires et budgétaires restrictives, les grandes économies andines ont connu une forte décélération en 2023, avec une croissance presque nulle en **Colombie** et au **Pérou** et une légère récession au **Chili**. Une baisse de l'inflation dans ces pays s'accompagnera d'une reprise de la croissance en 2024. En outre, l'assouplissement monétaire pratiqué à partir de la mi-2024, associé à des taux de change compétitifs et à des termes de l'échange favorables, pourrait aider à maintenir la croissance du PIB en 2025. En revanche, une forte exposition aux chocs externes, en particulier aux variations brusques des taux d'intérêt aux États-Unis, pourrait entraîner un nouveau ralentissement de la croissance des économies andines en 2025.

Union européenne

La CNUCED s'attend à ce que la croissance du PIB dans les pays de l'Union européenne s'accélère en 2024 par rapport au taux de 0,5 % enregistré en 2023. Mais les taux devraient rester relativement faibles, à 1 %. L'amélioration des résultats est due principalement au renforcement de l'activité dans le secteur des services. La décision prise en juin par la Banque centrale européenne de procéder enfin à un assouplissement monétaire en réduisant son taux directeur de 25 points de base devrait contribuer à améliorer quelque peu les

conditions de financement. Par cette décision, la zone euro devance les États-Unis dans le cycle d'assouplissement monétaire, ces derniers ayant retardé le début de leur propre processus. Toutefois, comme les hausses de taux cumulées de la Banque centrale européenne ont totalisé 450 points de base au cours des deux dernières années, le taux directeur reste historiquement élevé. Cela se traduit par des coûts d'emprunt toujours élevés pour les entreprises et les ménages dans l'ensemble de la zone euro. En outre, le retrait des mesures de soutien budgétaire



introduites pour atténuer la hausse des prix de l'énergie se traduit par un resserrement de la politique budgétaire en 2024.

La CNUCED prévoit une nouvelle accélération de la croissance en 2025, à 1,6 %, grâce au renforcement de la demande intérieure, à l'assouplissement progressif de la politique monétaire et à la baisse des coûts de financement qui en découle.

Toutefois, la persistance de politiques budgétaires strictes continuerait d'entraver la croissance. La décision prise par l'Union européenne en juillet 2024 d'imposer des droits de douane allant jusqu'à 38 % sur les importations de véhicules électriques construits en Chine risque de déclencher des mesures de représailles qui pourraient consister en droits de douane de rétorsion sur les exportations de l'Union européenne vers la Chine. Une telle évolution pourrait avoir un impact très négatif sur les secteurs extérieurs d'un certain nombre de pays européens pour lesquels la Chine est une destination d'exportation majeure.

La CNUCED s'attend à un léger ralentissement de l'expansion économique en **France**, qui tombera de 1,1 % en 2023 à 1,0 % en 2024. La persistance de taux d'intérêt élevés continue de peser sur l'investissement et la consommation privés, tandis que la faiblesse de la demande extérieure des principaux partenaires commerciaux freine l'activité économique. Les deux séries de réductions des dépenses annoncées au premier semestre, pour un total de 20 milliards d'euros (environ 1 % du PIB), se traduiront par un ralentissement de la consommation publique et des

dépenses d'investissement. Les Jeux olympiques de Paris ont légèrement stimulé la croissance du PIB au troisième trimestre. La CNUCED s'attend à ce que l'économie française se redresse légèrement en 2025, pour enregistrer une croissance de 1,3 %, la baisse de l'inflation et la poursuite de l'assouplissement monétaire contribuant à stimuler les dépenses privées.

En **Allemagne**, la CNUCED s'attend à une légère amélioration du taux de croissance à 0,2 % en 2024, après une contraction de 0,2 % en 2023. Le frein à l'économie dû au niveau élevé des taux d'intérêt a été récemment aggravé par l'incertitude politique accrue concernant le financement des incitations à l'investissement prévues pour la transition verte, ce qui pourrait à son tour freiner les dépenses d'investissement. Cette incertitude est due à un arrêt de la Cour constitutionnelle fédérale rendu à la fin de l'année 2023, qui a jugé inconstitutionnelle l'utilisation de fonds spéciaux pour financer des investissements, réduisant ainsi de 60 milliards d'euros les ressources disponibles du Fonds de transformation et de lutte contre le changement climatique. Cette décision pourrait avoir pour effet de réduire considérablement les dépenses d'investissement public et d'entraver les incitations budgétaires en faveur des investissements privés dans la transition verte. La situation est particulièrement préoccupante compte tenu du déficit d'investissement que l'Allemagne connaît actuellement par rapport aux autres pays développés similaires. Le déficit risque de se creuser, car les dépenses d'investissement

dans la transition écologique, les infrastructures de transport nécessaires et la transition numérique pourraient rester en deçà des niveaux des pays comparables. La CNUCED estime que la croissance reprendra légèrement en 2025, pour atteindre 1,2 %, en grande partie grâce à l'assouplissement des conditions monétaires et à l'augmentation des dépenses des ménages.

La CNUCED prévoit que l'**Italie** maintiendra le rythme de croissance de l'année précédente et enregistrera une expansion de 0,9 % en 2024. Une forte inflation conjuguée à une faible croissance des salaires a entraîné la stagnation des salaires réels, qui continue de peser sur la consommation privée et les dépenses d'investissement. Cette situation a été aggravée par la persistance de conditions financières restrictives

et le retrait des mesures budgétaires exceptionnelles introduites à la suite de la crise de l'énergie. Le dynamisme récent de l'investissement immobilier devrait s'atténuer avec la suppression progressive des subventions généreuses, ou « superbonus », accordées au secteur de la construction. L'augmentation des investissements publics avec les fonds du plan de relance européen « Next Generation EU » compense en partie ces tendances négatives. La CNUCED prévoit une expansion de l'économie italienne à peu près similaire en 2025, à 1 %, car l'assouplissement des conditions de financement et l'amélioration de la demande extérieure de la part de certains des principaux partenaires commerciaux pourraient contrebalancer le nouveau resserrement attendu de la politique budgétaire.

Royaume-Uni

Selon les estimations de la CNUCED, le Royaume-Uni continuera d'afficher une faible croissance en 2024, à 0,9 %, ce qui représente tout de même une amélioration par rapport à la croissance quasi nulle de 0,1 % enregistrée en 2023. Ce manque de dynamisme s'explique en grande partie par l'atonie persistante de la consommation privée, sur fond de crise du coût de la vie qui se prolonge malgré une amélioration, ainsi que par les frictions commerciales liées au processus du Brexit qui continuent d'entraver les exportations. La politique monétaire de la Banque d'Angleterre est restée restrictive ; le début du cycle d'assouplissement attendu a été retardé à plusieurs reprises malgré le retour de l'inflation à l'objectif de 2 % en mai. Le taux directeur a finalement été

réduit de 25 points de base en août. En conséquence, les dépenses des entreprises et des consommateurs continuent d'être freinées par des coûts d'emprunt élevés. Les dépenses publiques restent stationnaires, et sont toujours insuffisantes dans les domaines des services et des investissements.

La CNUCED s'attend à ce que la croissance remonte à 1,4 % en 2025, car la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt contribuera à stimuler les dépenses des ménages. La perspective de nouveaux investissements publics dans les énergies vertes et les infrastructures par le nouveau gouvernement pourrait également stimuler la croissance. Toutefois, les frictions commerciales persistantes pourraient continuer à peser sur les exportations.

Fédération de Russie

La CNUCED estime que la Fédération de Russie enregistrera une croissance de 3,5 % en 2024, contre 3,6 % en 2023. L'activité économique est principalement tirée par l'augmentation des revenus personnels

et des dépenses de consommation. Pour ces dernières, cela résulte d'une réaction différée après la baisse de la demande observée en 2022 et 2023, et de mesures de relance budgétaire importantes l'année



dernière, ainsi que d'un resserrement des marchés du travail. Le déficit de main-d'œuvre était estimé à environ 1,7 million de travailleurs à la mi-2024 ; le taux de chômage a atteint un plancher, à 2,6 %. La demande d'investissement est soutenue par les précédentes mesures de relance budgétaire et par les bénéfices élevés des entreprises, mais ces deux facteurs devraient plafonner au cours du second semestre de 2024. Le resserrement des politiques de crédit et de change a permis de maintenir les taux d'inflation entre 4,3 et 4,8 % en 2024. Le rouble,

bien que stable au cours de l'année, subit néanmoins les effets négatifs de la fuite des capitaux ainsi que de la demande accrue de devises pour l'achat d'actifs détenus par des étrangers dans le pays et de l'augmentation des dépenses budgétaires.

La CNUCED prévoit un ralentissement de la croissance en 2025, à 1,5 %, car le resserrement des conditions de crédit au niveau interne, les augmentations attendues des taxes sur les entreprises et les pressions commerciales et financières croissantes pèsent sur l'activité économique.

Asie de l'Est

La CNUCED estime que le taux de croissance en Asie de l'Est va ralentir pour s'établir à 3,9 % cette année, contre 4,2 % en 2023. La décélération au niveau régional agrégé est largement due à l'évolution de l'économie de la **Chine**. Pour 2025, la CNUCED s'attend à ce que la croissance de la région ralentisse encore, pour s'établir à 3,7 %.

La CNUCED envisage un léger ralentissement de l'activité économique en Chine, de 5,2 % en 2023 à 4,9 % en 2024. La croissance a été soutenue par la vigueur des exportations nettes et la bonne tenue du secteur industriel. Le renforcement des investissements dans le secteur manufacturier, en particulier dans les entreprises de haute technologie, a stimulé la croissance. L'emploi et les bénéfices des entreprises ont enregistré de légères améliorations. Toutefois, l'atonie persistante du secteur immobilier et la faiblesse de la consommation tempèrent l'expansion économique. La consommation n'a pas encore retrouvé sa tendance d'avant la pandémie, ce qui témoigne de la fragilité persistante de la confiance et des attentes des consommateurs. Le secteur immobilier, qui était autrefois un pilier de la croissance, s'est fortement contracté depuis le début de 2022. La tendance s'est poursuivie en 2024, les investissements et les ventes de biens immobiliers ayant diminué de manière significative au premier semestre de l'année, de 10 % et 25 %, respectivement.

Le marché du logement, qui n'est pas encore stabilisé, constitue un risque important et est devenu l'une des priorités des autorités. La dette des collectivités locales, qui est étroitement liée au marché du logement, représente un risque supplémentaire. En réponse à ces problèmes, le Gouvernement intensifie les mesures de protection pour stabiliser le marché immobilier. De même, sur le plan monétaire, la Banque centrale a adopté de nouvelles mesures pour soutenir le marché immobilier et stimuler la consommation. Ces mesures comprennent une réduction des taux de réserve obligatoires, du taux de base, du taux d'intérêt des prises en pension à sept jours et de la facilité de prêt à moyen terme à un an. L'autorité monétaire a réservé deux facilités de rétrocession de prêts et fourni 300 milliards de renminbi pour le logement abordable ainsi que 500 milliards de renminbi pour l'innovation et la mise à niveau technologique.

La CNUCED s'attend à un nouveau ralentissement de la croissance qui devrait s'établir à 4,6 % en 2025. La montée des tensions commerciales, particulièrement avec les États-Unis et l'Union européenne autour des véhicules électriques et des produits connexes, est source d'incertitudes croissantes pour le secteur extérieur. La nature diversifiée des partenariats commerciaux et des



produits, les solides capacités dans un large éventail de produits d'énergie verte et les atouts sur le plan des techniques et des chaînes d'approvisionnement devraient contribuer à l'expansion des exportations. Le troisième plénum du Comité central du Parti communiste chinois, qui s'est tenu en juillet, a adopté une résolution sur l'approfondissement de la réforme pour faire progresser la modernisation de la Chine. Cette résolution comprend des propositions de réformes structurelles visant à promouvoir un « développement économique de haute qualité ». Si la Chine parvient à stabiliser le secteur immobilier vers la fin de l'année et à faire avancer ses propositions de réforme de manière efficace, il est encore possible que l'économie maintienne une croissance raisonnable à moyen terme.

La CNUCED prévoit une hausse du taux de croissance de la **République de Corée**, qui devrait atteindre 2,3 % en 2024, contre 1,4 % en 2023. Cette accélération s'explique en grande partie par les bons résultats des exportations, et notamment par l'augmentation des flux touristiques entrants. Malgré une baisse significative de l'inflation par rapport à l'année précédente, la Banque centrale a maintenu sa politique monétaire restrictive, et les coûts d'emprunt élevés continuent de peser sur la demande intérieure. Les niveaux élevés d'endettement des ménages freinent les dépenses et restent un sujet de préoccupation pour les décideurs. La politique monétaire restrictive s'accompagne d'une politique budgétaire tout aussi rigoureuse ; les dépenses publiques devraient enregistrer leur plus faible augmentation annuelle de ces vingt dernières années. Pour 2025, la CNUCED prévoit un ralentissement du taux de croissance à 2,1 %, avec un fléchissement attendu des exportations et une demande intérieure toujours atone risquant de peser sur l'activité économique.

La CNUCED s'attend à ce que le **Japon** enregistre une baisse significative de son taux de croissance, qui tomberait de 1,8 % en 2023 à 0,9 % en 2024. La forte

demande extérieure de biens fabriqués au Japon qui est apparue après la COVID-19 ne s'est pas maintenue. L'atonie du secteur extérieur qui en résulte, ainsi que le vieillissement de la population du pays, freinent la croissance économique. Bien que la hausse des salaires n'ait jamais été aussi forte depuis plus de trente ans, l'impact sur les dépenses de consommation devrait être limité, principalement en raison de l'alourdissement des charges sociales et de l'augmentation du nombre de retraités. Jusqu'à présent, c'est surtout l'épargne accumulée par les ménages pendant la pandémie qui a dopé la consommation.

Opérant un changement de politique significatif, la Banque centrale du Japon a relevé ses taux d'intérêt en mars 2024 et ce pour la première fois en dix-sept ans. Cette hausse a mis fin à une période de huit ans de taux d'intérêt négatifs et a marqué le début d'une normalisation de la politique monétaire. La décision de relever à nouveau le taux directeur en juillet, à 0,25 %, a surpris les marchés et entraîné une hausse du yen. Le rétrécissement des écarts de taux d'intérêt avec les autres grandes économies a déclenché un mouvement rapide de vente, les négociants et les investisseurs à fort effet de levier se retirant des marchés de portage et des marchés connexes. La perspective de nouvelles hausses des taux a été atténuée par l'assurance donnée par le gouverneur de la Banque centrale qu'il n'y aurait pas de nouvelles hausses des taux directeurs tant que les marchés resteraient instables. Sur le plan budgétaire, le Gouvernement a annoncé fin 2023 un ensemble de réductions d'impôts et de subventions pour les factures de carburant et de services publics, d'un montant de 113 milliards de dollars, et a pris des engagements majeurs pour parvenir à des émissions nettes de carbone nulles.

La CNUCED s'attend à ce que l'économie japonaise maintienne son taux de croissance à 1 % en 2025, car la normalisation de la politique monétaire pourrait freiner la demande intérieure et inhiber la croissance.



Asie du Sud

Les perspectives économiques de l'Asie du Sud restent bonnes, soutenues par une croissance robuste en Inde et par la reprise au Pakistan et au Sri Lanka. L'économie régionale devrait croître de 5,7 % en 2024, contre 6,1 % en 2023. La CNUCED s'attend à ce que la région connaisse un léger ralentissement de la croissance, qui devrait néanmoins se maintenir à un rythme élevé de 5,5 % en 2025, en phase avec l'évolution de sa plus grande économie, l'Inde, et soutenue par la reprise des pays qui sortent d'événements climatiques extrêmes, d'une instabilité politique prolongée et d'une crise de la dette, à savoir le Pakistan et le Sri Lanka. Toutefois, en raison des déséquilibres extérieurs et de la dépendance croissante à l'égard des importations d'énergie fossile en provenance d'autres régions, la région restera vulnérable aux tensions inflationnistes et les coalitions politiques pourraient empêcher des dépenses publiques soutenues.

La croissance économique de l'**Inde** restera élevée, à 6,8 % en 2024 contre 7,7 % en 2023. Cette expansion s'appuie sur le maintien d'investissements publics et privés et d'une consommation soutenue, ainsi que sur l'augmentation des exportations de services. Malgré cette progression, et l'augmentation des exportations de certains biens, tels que les produits chimiques et pharmaceutiques, le déficit

structurel de la balance courante de l'Inde persistera, en raison d'une demande extérieure relativement plus faible et de la facture élevée des importations d'énergies fossiles. Pays le plus peuplé du monde et troisième consommateur d'énergie, l'Inde développe simultanément son approvisionnement énergétique national en combustibles non fossiles et fossiles pour la croissance de la production économique. Alors que le premier a été multiplié par quatre au cours des huit dernières années, le second a également connu une croissance rapide ; la production nationale de charbon a augmenté de 80 %, atteignant un nouveau record d'un milliard de tonnes en 2024. Cette hausse a été stimulée par les investissements publics réalisés à la suite de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique qui en a résulté. L'inflation devant baisser à 4 % d'ici à la fin de l'année, la Banque indienne de réserve pourrait assouplir sa politique monétaire et réduire son taux de rachat. Ce taux est resté inchangé à 6,5 % depuis le début de 2023, maintenant des coûts de financement élevés pour les entreprises endettées. Étant donné que les dépenses publiques pourraient dépasser les recettes de 5,1 % durant l'exercice en cours, et en l'absence d'instabilité financière ou de chocs externes, la croissance du PIB devrait rester forte, à 6,3 %, en 2025.

Asie du Sud-Est

La CNUCED estime que le taux de croissance de l'Asie du Sud-Est devrait s'accroître, passant de 3,9 % en 2023 à 4,5 % en 2024, grâce à une reprise progressive de la demande mondiale d'électronique qui contribue à stimuler le commerce de la région. Les politiques monétaires restrictives en vigueur, conjuguées aux craintes de sorties de capitaux et aux pressions à la baisse sur les monnaies locales dues aux conditions monétaires restrictives

ailleurs, particulièrement aux États-Unis, continuent de freiner la demande intérieure dans la région. La CNUCED s'attend à ce que la croissance reste relativement stable en 2025, à 4,4 %, vu que la demande intérieure se raffermirait dans un contexte de baisse des coûts d'emprunt et soutient la croissance.

La CNUCED estime que l'**Indonésie** continuera de croître à un rythme soutenu en 2024, à 5,1 % contre 5,0 % en 2023. La consommation privée reste le principal



moteur de la croissance malgré des taux d'intérêt élevés. La Banque centrale a encore relevé son taux directeur en avril pour éviter des écarts de taux d'intérêt importants avec les États-Unis, compte tenu de sa politique monétaire toujours restrictive. De tels écarts pourraient exercer une pression à la baisse supplémentaire sur la rupiah indonésienne, qui a toujours été particulièrement sensible aux divergences de taux d'intérêt. Le coût élevé de l'emprunt résultant d'une politique monétaire nationale restrictive se traduit par un ralentissement des dépenses d'investissement privé.

L'augmentation des dépenses budgétaires consacrées aux plans d'infrastructure et aux programmes d'aide sociale contribue à soutenir la croissance. L'augmentation des arrivées de touristes, particulièrement en provenance d'Asie, stimule les exportations de services, tandis que l'augmentation du volume des exportations de métaux de base, en particulier le nickel, améliore la balance du secteur extérieur. La CNUCED prévoit que l'économie indonésienne maintiendra une forte croissance en 2025, avec la perspective de taux d'intérêt plus bas ainsi qu'une amélioration du contexte extérieur contribuant à soutenir la croissance à 5,2 %.

La CNUCED prévoit une accélération du taux de croissance de la **Malaisie**, qui passera de 3,6 % en 2023 à 4,4 % en 2024, grâce à la baisse de l'inflation et à un programme national de transferts monétaires qui permettent de stimuler la consommation privée. Les dépenses d'investissement restent robustes, grâce à la poursuite d'une série de projets d'infrastructure pluriannuels. Le secteur des services bénéficie de la reprise continue des flux touristiques, qui se rapprochent désormais des niveaux d'avant la pandémie. Cependant, les conditions monétaires internationales toujours strictes continuent d'exercer une pression à la baisse sur le ringgit malaisien. La CNUCED estime que l'activité économique augmentera

de 4,0 % en 2025, la consommation privée et les dépenses d'investissement continuant de soutenir la croissance.

En **Thaïlande**, la CNUCED prévoit une nette accélération de la croissance, qui devrait atteindre 2,9 % en 2024, contre 1,9 % en 2023. La vigueur de la consommation privée est favorisée par un marché du travail solide, tandis que les exportations de services connaissent une croissance dynamique grâce à la forte reprise continue du secteur du tourisme. Les dépenses publiques devraient augmenter avec l'approbation du budget, qui a pris un retard considérable. Un programme de transfert numérique d'argent liquide pourrait donner un nouvel élan à la consommation des ménages. Les dépenses d'investissement restent globalement faibles, bien que certains secteurs, notamment l'électronique et les véhicules électriques, continuent d'attirer des investissements importants. La CNUCED prévoit que l'expansion de l'économie thaïlandaise restera stable à 2,9 % en 2025.

Le **Viet Nam** continue d'enregistrer l'un des taux de croissance les plus rapides de la région, avec une accélération de la croissance économique de 5,0 % en 2023 à 5,6 % en 2024. Une série de réformes salariales contribue à améliorer les revenus des ménages et à stimuler les dépenses de consommation privée. L'accélération des décaissements de fonds d'investissement publics soutient les dépenses d'investissement. Si le pays est moins dépendant des flux touristiques que d'autres pays de la région, la reprise actuelle des arrivées internationales donne un coup de fouet au secteur extérieur. La croissance du secteur immobilier reste modérée en raison des conditions de crédit restrictives et continue de peser sur la croissance. La CNUCED prévoit une croissance de 5,4 % de l'économie du Viet Nam en 2025, avec la perspective d'une politique monétaire plus accommodante qui contribuerait à atténuer le resserrement actuel du crédit et à stimuler la reprise dans le secteur de la construction.



Asie occidentale

La CNUCED estime que l'Asie occidentale enregistrera une croissance de 2,4 % en 2024, contre 2,0 % en 2023. Le redressement de l'activité économique résulte principalement de la stabilisation des prix du pétrole et d'un rebond des principaux pays exportateurs de pétrole. Des risques importants subsistent, car l'élargissement des conflits attise les tensions dans toute la région, avec des répercussions sur le transport maritime international en mer Rouge⁴. Le risque important d'escalade des tensions pourrait avoir un impact sur les performances économiques de toute la région et au-delà, mais certains pays, à savoir Israël, le Liban, le Yémen et l'État de Palestine, seraient particulièrement touchés⁵. En l'absence d'une nouvelle escalade des tensions, la croissance de la région devrait s'accélérer pour atteindre 3,9 % en 2025.

La CNUCED s'attend à ce que la croissance économique de l'**Arabie saoudite** rebondisse à 1,7 % en 2024, après une contraction sans précédent de 0,8 % en 2023. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) gérant la production de pétrole, notamment par des limites de production visant à maintenir les prix du pétrole entre 70 et 90 dollars É.-U. le baril, les recettes des exportations de pétrole devraient évoluer parallèlement à la demande extérieure. Les secteurs non pétroliers devraient contribuer à la croissance, même si les investissements dans les projets pharaoniques pour le développement de Neom sont réduits, ce qui freine l'activité dans la construction et les secteurs d'amont et d'aval connexes. Les investissements dans les énergies renouvelables représentent encore moins de 20 % du total des investissements énergétiques, ce qui

retarde la diversification tant attendue et la transition vers les énergies non fossiles. En 2025, l'Arabie saoudite devrait connaître une croissance de 4,7 %, grâce à la forte activité dans les secteurs pétroliers et non pétroliers, en particulier le tourisme, la logistique et l'industrie manufacturière, qui stimuleront la croissance.

La CNUCED estime que la croissance de la **Türkiye** sera de 3,5 % en 2024, contre 4,5 % en 2023. La demande intérieure a souffert des effets de l'envolée de l'inflation en glissement annuel, qui a culminé à 75 % en mai. La Banque centrale a commencé à resserrer sa politique monétaire en juin 2023 et a relevé le taux directeur de 8,5 à 50 % en mars 2024, niveau qui est resté inchangé depuis. Le coût élevé du financement continue d'avoir un impact négatif sur la demande et l'emploi. Malgré le resserrement de la politique monétaire, la livre turque a continué de se déprécier par rapport aux autres devises fortes, telles que le dollar des États-Unis. Si cette dévaluation a entraîné une augmentation des coûts du service de la dette extérieure libellée en devises (dont les entreprises privées détiennent des montants élevés), la baisse de la valeur de la monnaie a stimulé les exportations et affaibli les importations, à l'exception des importations d'énergie fossile. Les exportateurs turcs de produits manufacturés, de machines et d'équipements de transport ont obtenu des résultats particulièrement bons, tout comme le secteur du tourisme.

Le resserrement monétaire actuel en Türkiye devrait prendre fin au second semestre de 2024, ce qui entraînera une reprise progressive de la consommation et un renforcement de l'activité économique l'année prochaine. Dans ce contexte, la CNUCED prévoit une croissance économique de 3,8 % en 2025.

⁴ Pour plus d'informations, voir CNUCED (UNCTAD, 2024a).

⁵ Pour plus d'informations sur l'impact de l'opération militaire israélienne sur Gaza et la Cisjordanie, voir CNUCED (UNCTAD, 2023a, 2024b).



Afrique

La croissance de l'Afrique devrait rester faible après avoir ralenti progressivement entre 2021 et 2023. Les récents efforts pour rétablir la stabilité macroéconomique devraient commencer à porter leurs fruits à partir du second semestre de 2024, en particulier dans plusieurs grandes économies. L'activité économique globale du continent devrait ainsi passer d'un taux modéré de 3,0 % en 2024 à 3,2 % en 2025. Ces taux ne dépassent toutefois pas de beaucoup la croissance annuelle de 2,4 % de la population africaine au cours des dernières années. La croissance du PIB restera donc en deçà de ce qui est nécessaire pour faire des progrès majeurs vers le développement économique et la transformation structurelle. Diverses difficultés pèsent sur les perspectives économiques et les moyens de subsistance à l'échelle du continent.

Souvent confrontés depuis la pandémie de COVID-19 à un environnement économique défavorable aux niveaux mondial, régional et national, les décideurs africains ont dû prendre dans l'urgence des mesures stratégiques pour relever les défis complexes. Or, si des réformes structurelles bien calibrées peuvent relancer la croissance à moyen terme, des changements de politique hâtifs entraînent des perturbations économiques importantes à court terme, affectant de manière disproportionnée les citoyens africains, en particulier les plus pauvres d'entre eux.

La détérioration des comptes extérieurs de nombreuses économies africaines est un sujet de préoccupation. Cette situation a entraîné de fortes baisses de la valeur de plusieurs monnaies africaines dont les taux de change sont flottants ou fixes, dans un contexte de baisse des taux de couverture des importations et de faiblesse des flux financiers. Ces dépréciations importantes, souvent associées à des approvisionnements limités en produits de base et parfois aussi à un apport incontrôlé de liquidités, ont fait grimper

les taux d'inflation bien au-dessus de leurs moyennes historiques, comme c'est le cas en Angola, en Égypte, en Éthiopie et au Nigéria, par exemple. En réaction, plusieurs autorités monétaires ont relevé les taux d'intérêt à des niveaux compris entre 20 et 30 % en août 2024.

Sur le plan budgétaire, l'orientation actuelle sur le continent est à la consolidation en réponse à une situation d'endettement difficile et à des coûts de financement plus élevés, à la baisse des flux d'aide, à d'importants déficits budgétaires aggravés par le succès limité de la mobilisation des ressources nationales après la COVID-19, et à des recettes d'exportation en recul, y compris pour certains gros exportateurs d'hydrocarbures dont les exportations ont fléchi.

De violentes manifestations ont éclaté sur tout le continent en réponse aux difficultés économiques, à la hausse de l'inflation, particulièrement pour les produits de base, et à des réformes précipitées. Au Kenya, par exemple, des manifestations violentes ont poussé le Gouvernement à retirer un projet de loi fiscale controversé. Dans l'ensemble, cela met en évidence la complexité de la mise en œuvre de réformes lorsque la situation économique est difficile.

Plus généralement, alors même que les pressions inflationnistes commencent à s'atténuer progressivement sur le continent, d'autres facteurs clefs continuent d'entraver le développement. Il s'agit notamment des conflits en cours, notamment en Libye ainsi que dans plusieurs régions des pays du Sahel et dans la région de l'Afrique centrale. Les effets négatifs du changement climatique et des chocs climatiques extrêmes devraient accroître les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë en 2024 et 2025, alors même que 33 pays africains ont déjà besoin d'une aide alimentaire extérieure et que la production céréalière annuelle totale de la région devrait baisser de 3 % en 2024 par rapport à 2023. Les



sécheresses liées au phénomène El Niño ont causé des dégâts et un flétrissement généralisés des cultures, en particulier en Afrique australe (FAO, 2024).

En **Afrique du Sud**, la CNUCED estime qu'un approvisionnement en électricité plus fiable et une amélioration de la logistique devraient permettre une légère reprise de l'économie, qui passerait d'une

croissance de 0,6 % en 2023 à 0,9 % en 2024. Comme en Égypte et au Nigéria, les deux autres grandes économies africaines qui ont enregistré des taux de croissance plus faibles ces dernières années par rapport aux moyennes historiques, la conjoncture économique reste défavorable en Afrique du Sud. La CNUCED s'attend à ce que la croissance demeure relativement faible en 2025, à 1,4 %.

Océanie

En **Australie**, la CNUCED estime que l'économie poursuivra son ralentissement progressif et enregistrera une croissance de 1,4 % en 2024, contre 2,0 % en 2023. Ce ralentissement s'explique en grande partie par la politique monétaire restrictive mise en place pour ramener l'inflation de l'après-pandémie à l'objectif fixé, ce qui pourrait prendre un certain temps, car les coûts unitaires de main-d'œuvre ont augmenté de 6 % en glissement annuel à la mi-2024. L'inflation des prix à la consommation devrait s'établir à environ 3 % cette année, soit 1 point de pourcentage de plus que l'objectif de 2 % fixé par la Banque centrale. L'assouplissement monétaire

attendu l'année prochaine devrait permettre au PIB de rebondir à 2,1 % en 2025.

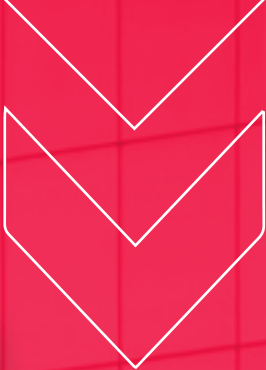
En raison d'une politique monétaire restrictive et d'une impulsion budgétaire négative pour cette année, la **Nouvelle-Zélande** ne connaîtra en 2024 qu'une croissance de 0,9 %, selon les estimations de la CNUCED, soit un peu plus que les 0,6 % enregistrés en 2023. Comme en Australie, l'inflation devrait ralentir progressivement en 2024 et 2025, ce qui devrait entraîner un assouplissement de la politique monétaire l'année prochaine. La CNUCED s'attend à ce que la croissance remonte à 2,0 % en 2025.



Bibliographie

- Alesina A and Ardagna S (1998). Tales of fiscal adjustments. *Economic Policy*. 13(27):489–585.
- Ahmad S, Nabors G and Sheiner L (2024). Federal, state and local fiscal policy and the economy. The Brookings Institution. Washington, D.C. 27 September.
- Barbosa-Filho NH (2008). Verdoorn's law. *International Encyclopedia of the Social Sciences*.
- Cooper R (2022). The Biden–Trump stimulus shows how badly Obama's 2009 plan failed. *The Week*. 10 January.
- de Soyres F, Santacreu AM and Young H (2022). Fiscal policy and excess inflation during COVID-19: A cross-country view. *FEDS Notes*. Washington. Board of Governors of the Federal Reserve System. 15 July.
- Engerman DC (2015). The rise and fall of central planning. In: Geyer M and Tooze A eds. *The Cambridge History of the Second World War*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (2024). *Crop Prospects and Food Situation – Triannual Global Report*. Rome.
- Friedberg AL (2024). Stopping the next China shock. *Foreign Affairs*. 20 August.
- Jayadev A and Konczal M (2010). When is austerity right? In boom, not bust. *Challenge*. 53(6):37–53.
- Keynes JM (1936). *The General Theory of Employment Interest and Money*. Macmillan. London.
- Mehrotra N and Sergeyev D (2021). Debt sustainability in a low interest rate world. *Journal of Monetary Economics*. 124:1–18.
- Ocampo JA (2014). Finishing the job of global tax cooperation. *Project Syndicate*. 29 April.
- Palley T (2016). Zero lower bound (ZLB) economics: The fallacy of New Keynesian explanations of stagnation. IMK Working Paper No. 164. Hans Boeckler Foundation, Macroeconomic Policy Institute.
- Stiglitz JE (2023). A victory lap for the transitory inflation team. *Project Syndicate*. 13 November.
- Taylor L and Barbosa-Filho NH (2021). Inflation? It's import prices and the labor share! *International Journal of Political Economy*. 50(2):116–142
- Toporowski J (2024). Monetary policy and illiquidity. Working Paper No. 218. Institute for New Economic Thinking.
- UNCTAD (2013). *Trade and Development Report 2013*. Adjusting to the Changing Dynamics of the World Economy. (United Nations publication. Sales no. E.13.II.D.3. Geneva).
- UNCTAD (2017). *Trade and Development Report 2017: Beyond Austerity – Towards a Global New Deal*. (United Nations Publication. Sales No. E.17.II.D.5. Geneva).
- UNCTAD (2019). *Trade and Development Report 2019: Financing a Global Green New Deal* (United Nations publication. Sales No. E.19.II.D.15. Geneva).
- UNCTAD (2020). *Trade and Development Report 2020: From Global Pandemic to Prosperity for All: Avoiding Another Lost Decade*. (United Nations Publication. Sales No. E.20.II.D.30. Geneva).
- UNCTAD (2022). *Trade and Development Report 2022: Development Prospects in a Fractured World: Global Disorder and Regional Responses*. (United Nations Publication. Sales No. E.22.II.D.44. Geneva).
- UNCTAD (2023a). Developments in the economy of the Occupied Palestinian Territory. Report on UNCTAD assistance to the Palestinian people to the Trade and Development Board. TD/B/EX(74)/2. Geneva. 11 September.
- UNCTAD (2023b). *Trade and Development Report 2023: Growth, Debt and Climate: Realigning the Global Financial Architecture*. (United Nations Publication. Sales No. E.23.II.D.24. Geneva).
- UNCTAD (2024a). Navigating troubled waters: Impact to global trade of disruption of shipping routes in the Red Sea, Black Sea and Panama Canal. Geneva.
- UNCTAD (2024b). Preliminary assessment of the economic impact of the destruction in Gaza and prospects for economic recovery. Geneva.
- UNCTAD (2024c). *Trade and Development Report Update*, April 2024. Geneva.
- Weber IM and Wasner E (2023). Sellers' inflation, profits and conflict: Why can large firms hike prices in an emergency? Economics Department Working Paper Series No. 343. University of Massachusetts.





Rapport sur le commerce et le développement 2024

Chapitre II

L'illusion d'un rebond : les marchés internationaux en 2024

La croissance du commerce des marchandises devrait rebondir d'environ 2 % en 2024 après avoir reculé de 1,2 % en termes réels en 2023. Le dynamisme observé au premier trimestre de 2024 marquera le pas jusqu'à la fin de l'année, en raison du ralentissement économique attendu dans les deux plus grandes économies du monde. En outre, cet élan était dû en partie à la concentration des commandes en début d'année.

Plusieurs pays, développés et en développement, ont introduit des mesures commerciales restrictives à l'égard de la Chine en 2024.

Le commerce des services reste plus dynamique que le commerce des marchandises. La croissance du commerce des services de transport et de voyage était supérieure à 10 % au premier trimestre de 2024, alors que pour les autres services commerciaux, elle était de l'ordre de 5 %.

Les prix internationaux de nombreux produits de base ont reculé par rapport à leurs sommets de 2022, mais ils restent élevés au regard des valeurs historiques.

Début 2024, les flux nets de capitaux vers les pays en développement se sont redressés, en partie grâce à une reprise des émissions d'obligations souveraines dans les régions en développement, quoique limitée en Afrique. Les coûts d'emprunt sont toutefois supérieurs aux moyennes historiques.



Nations
Unies



Principaux enseignements

- ▶ **Alors que le commerce des marchandises s'essouffle et que le numérique progresse rapidement, les décideurs des pays en développement doivent réfléchir à d'autres solutions que les exportations tirées par le secteur manufacturier** pour permettre la création d'emplois de qualité dans les secteurs des services, y compris les services non échangeables.
- ▶ **L'abandon rapide des combustibles fossiles est une condition essentielle à la mise en œuvre des objectifs climatiques de l'Accord de Paris et à une diversification économique durable.** Le maintien des subventions aux combustibles fossiles, dont l'extraction et le commerce restent très rentables, mettent en péril la transition verte.
- ▶ **La CNUCED fait une série de propositions transformatrices** portant sur les cinq étapes du cycle de vie de la dette afin de réduire les coûts du financement du développement et de diminuer la vulnérabilité de la dette souveraine des pays en développement.



A. Introduction



En 2024, les principaux marchés internationaux ont rebondi, y compris en ce qui concerne le commerce des produits manufacturés, des services, des produits primaires et des actifs financiers. Après plusieurs années de turbulences, les prix de certains produits de base ont reculé par rapport aux sommets atteints en 2022. Les flux nets de capitaux vers les pays en développement sont devenus positifs au cours du premier trimestre de 2024, et la croissance du commerce des marchandises est redevenue positive.

Les incertitudes qui pèsent sur les marchés internationaux risquent de détourner l'attention des décideurs des problèmes à long terme.

Cependant, des défis majeurs se profilent pour les décideurs, en particulier dans les pays en développement. Les tensions géopolitiques, le réchauffement climatique et l'instabilité financière et monétaire aggravent le mécontentement dans le contexte d'une économie mondiale affaiblie par les crises et le sous-investissement (chap. I).

La période actuelle se caractérise donc par un degré élevé d'incertitude. Les problèmes immédiats détournent l'attention des défis à long terme. Dans de nombreux domaines, le multilatéralisme et la stabilité économique mondiale s'en ressentent. Comme l'ont montré les turbulences sur les marchés en août 2024, les changements de politique monétaire opérés par les banques centrales des pays développés, conjugués au débouclage rapide des positions financières, mettent en péril les systèmes commerciaux, monétaires et financiers internationaux. Qui plus est, l'incertitude, les tensions géopolitiques et l'affaiblissement des fondements macroéconomiques ne sont pas propices à un environnement économique et financier favorable au développement.

Le présent chapitre passe en revue les tendances actuelles et les difficultés

spécifiques du commerce international (sect. B), des produits primaires (sect. C) et des flux de capitaux (sect. D). Il recense également les principaux enjeux qui doivent être au cœur des politiques de développement et nécessitent une attention multilatérale accrue :

- Les stratégies de développement ne doivent plus se limiter à la promotion des exportations tirées par le secteur manufacturier dans les pays en développement pour permettre la création à grande échelle d'emplois de qualité à une époque de commerce des marchandises en berne et de transition numérique rapide ;
- La forte rentabilité de l'extraction et du commerce des combustibles fossiles, qui alimente les investissements dans les énergies « brunes » et leur exportation, ainsi que le maintien des subventions aux combustibles fossiles, mettent en péril la transition verte, pourtant indispensable ;
- Des changements dans l'architecture financière mondiale, tout au long des cinq étapes du cycle de vie de la dette, sont nécessaires pour réduire les coûts du financement du développement.



B. Commerce international : la reprise de 2024 ne marque pas la fin du tunnel

1. Les tensions géopolitiques et l'incertitude au niveau des politiques risquent de limiter la reprise

Après avoir stagné en 2023, le commerce international des marchandises et des services devrait rebondir de 2 à 3 % en termes réels en 2024⁶. Le commerce des marchandises, qui s'est contracté de 1,2 % en termes réels en 2023, a été la principale cause du mauvais résultat de l'agrégat global en 2023 car les flux bruts de marchandises représentent encore plus de 75 % du commerce mondial global. Ce recul s'explique par différents facteurs : tensions commerciales, faiblesse de la demande mondiale, variations des stocks et effets de base élevés liés au transfert temporaire des dépenses vers les biens durables pendant la pandémie de COVID-19 (UNCTAD, 2024h). En conséquence, l'élasticité du commerce mondial des marchandises par rapport à la production économique est devenue négative.

Ce changement était sans précédent dans l'histoire récente. À l'exception de 2023, le commerce mondial ne s'était contracté que deux fois sur une base annuelle en plus de quatre décennies, en 2009 et 2020. Dans les deux cas, cependant, le produit brut mondial avait également diminué en parallèle. Par conséquent, l'élasticité – qui désigne le rapport entre la variation en pourcentage du volume des échanges et la variation en pourcentage du produit

brut mondial – était restée positive. Ce qui distingue l'année 2023, c'est que le commerce des marchandises s'est contracté alors que l'activité économique mondiale était toujours en phase de croissance.

Au-delà de ces considérations arithmétiques, cette évolution met en évidence le ralentissement structurel du commerce des marchandises observé depuis la crise financière mondiale. En revanche, le commerce des services a été plus dynamique.

En 2023, le commerce mondial des services a augmenté d'environ 5 % en termes réels, ce qui souligne l'importance croissante de ce secteur et explique pourquoi les défenseurs du commerce mondial commencent à s'y intéresser davantage. La part des services dans le commerce mondial ayant atteint près de 25 % en 2023 et étant appelée à poursuivre cette tendance à la hausse⁷, les milieux politiques et universitaires comptent désormais sur les services internationaux comme nouveau moteur de croissance.

L'idée que le commerce des services devienne le principal levier de développement dans les pays en développement ne fait cependant pas l'unanimité. Au contraire, il est de plus en plus largement admis, y compris par d'éminents universitaires, que les futures stratégies de développement devraient reposer sur le renforcement de la productivité et la création d'emplois de qualité dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre tels que les soins, la vente au

⁶ Il ne sera possible de fournir une estimation précise pour 2023 qu'une fois que toutes les données des comptes nationaux pour cette année auront été publiées. Les estimations préliminaires des principaux indices de prix et les chiffres déjà publiés sur les échanges commerciaux pour les sous-composantes du commerce de marchandises et de services en termes nominaux indiquent toutefois une expansion modérée, voire une légère contraction en termes réels de ce vaste agrégat en 2023.

⁷ La valeur du commerce des services était légèrement inférieure à 25 % en 2023, même si la Banque mondiale et l'OMC (WTO, 2023) estiment que les activités de services – bien que ne découlant pas uniquement du commerce des services – représentent actuellement environ la moitié du commerce mondial en valeur ajoutée. Ces deux approches ne sont toutefois pas contradictoires, car une part importante de la valeur ajoutée provenant des services est nécessaire à la production de biens manufacturés qui font l'objet d'échanges internationaux et sont donc comptabilisés en tant que biens et non en tant que services dans le suivi des flux commerciaux bruts.



Un fléchissement des tendances robustes du commerce de marchandises observées début 2024 est probable.

détail, l'éducation et d'autres services à la personne, qui ne font en général pas l'objet d'échanges internationaux. Cela serait le seul moyen de garantir qu'une grande partie de la main-d'œuvre actuellement sous-employée puisse bénéficier d'une augmentation des salaires réels au fil du temps. La présente section examine ces questions plus en détail.

Le commerce des marchandises à une époque de troubles géopolitiques

Les perspectives de croissance du commerce mondial des marchandises pour 2024 sont à nouveau positives. Le modèle de prévisions immédiates (Nowcasts) de la CNUCED prévoit que les recettes d'exportation atteindront près de 32 000 milliards de dollars en 2024. Cependant, les tendances régionales sont inégales. Bien que les recettes provenant du commerce mondial soient à nouveau en hausse, elles ne devraient pas dépasser leur niveau record de 2022 (UNCTAD, 2024c). En effet, en termes réels, les exportations de la plupart des pays développés ont stagné ces derniers temps, voire diminué (fig. II.1), en même temps que les cours internationaux de produits de base essentiels fléchissaient (sect. C).

En Europe, acteur clef du commerce international, les recettes en euros des exportations de marchandises en provenance de la zone euro étaient encore au premier trimestre de 2024 inférieures de 3 % à ce qu'elles étaient durant la période correspondante de l'année précédente, et ce malgré l'augmentation mécanique des recettes résultant de l'inflation. Plus spécifiquement, les 12 plus grands exportateurs européens ont tous enregistré une baisse entre ces deux périodes (ECB, 2024). Au Royaume-Uni, les recettes d'exportation, en livres sterling, ont également reculé de 4 % (United Kingdom, 2024). Globalement, cela met en évidence la faiblesse de la demande de partenaires essentiels, tels que la Chine, ainsi que les difficultés des entreprises exportatrices européennes à maintenir leurs parts des marchés mondiaux.

En revanche, la trajectoire observée dans les pays en développement d'Asie de l'Est et du Sud-Est a été robuste et a apporté une contribution prépondérante à l'expansion des exportations de marchandises au premier semestre de 2024. Plus précisément, les recettes en dollars tirées des exportations de marchandises du plus grand exportateur mondial ont affiché une forte expansion, les exportations de la Chine ayant augmenté d'environ 7 à 9 % en glissement annuel à la mi-2024 en raison de l'accroissement des expéditions de voitures et de semi-conducteurs.

Deux facteurs clefs donnent toutefois à penser que ces modèles d'exportation dynamiques pourraient prendre fin au second semestre et, peut-être aussi, l'année prochaine. Le premier concerne les commandes anticipées de la Chine et les risques de tensions commerciales accrues. Le second est lié au risque de ralentissement économique aux États-Unis, en particulier, et dans l'économie mondiale dans son ensemble.

En ce qui concerne les commandes anticipées de la Chine, certains analystes pensent que cet aspect a joué un rôle central dans les chiffres d'exportation plus élevés que prévu enregistrés au premier semestre de 2024. En effet, les acteurs économiques s'attendaient à ce que de nouvelles restrictions commerciales soient imposées au premier exportateur mondial de produits manufacturés en 2024 (*Financial Times*, 2024f). En mai 2024, les États-Unis ont annoncé une augmentation des droits de douane sur une série de produits importés de Chine à partir du mois d'août (United States, 2024). Ils prévoyaient notamment de quadrupler les droits de douane sur les véhicules électriques chinois, pour les porter à 100 %. Bien qu'il n'y ait pas nécessairement de lien de causalité, l'excédent commercial mensuel record de 99 milliards de dollars enregistré par la Chine en juin 2024, sur fond de faible demande intérieure et de forte capacité de production, pourrait également avoir contribué à exacerber les tensions commerciales.





Figure II.1

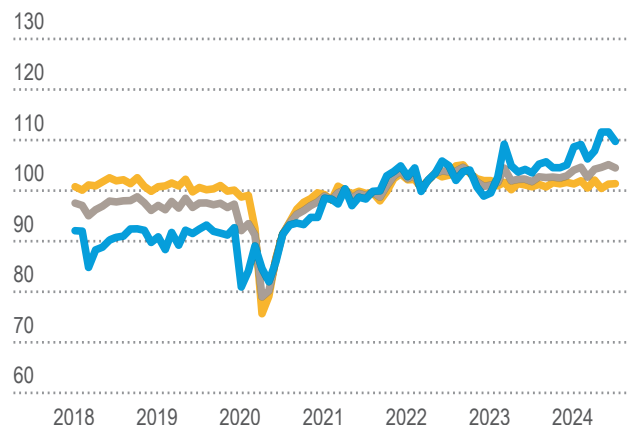
La croissance mondiale des échanges de marchandises reprend, avec des écarts selon les régions

Flux commerciaux en termes réels, janvier 2018-juillet 2024

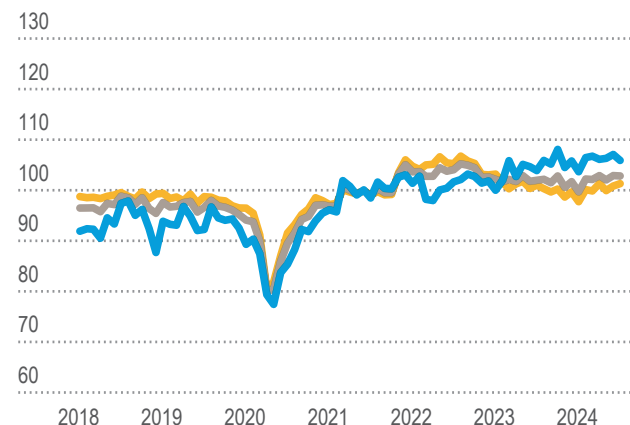
(Moyenne 2021 = 100)

A. Exportations

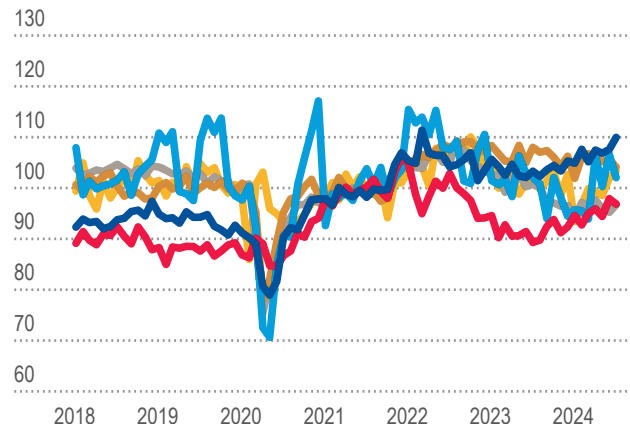
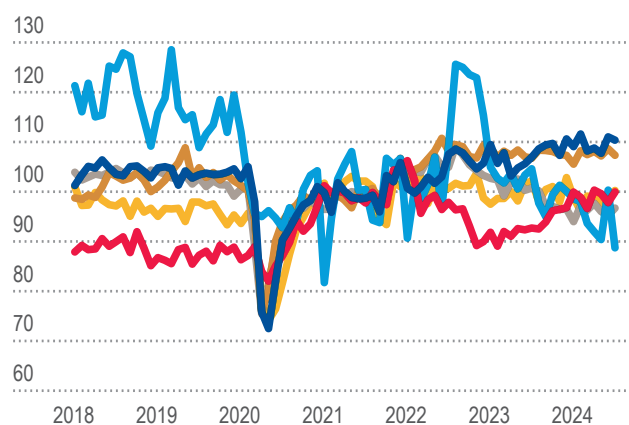
— Monde — Pays développés — Pays émergents



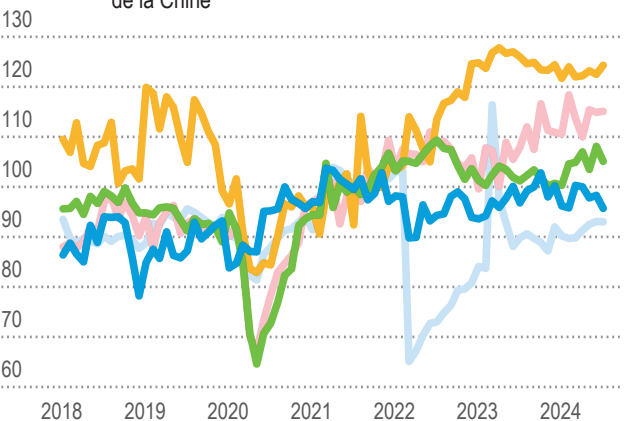
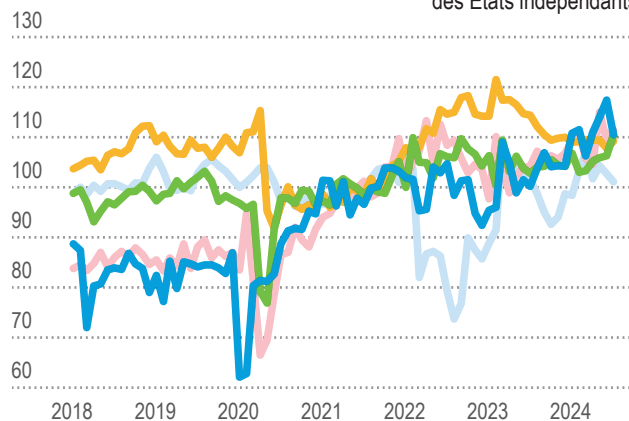
B. Importations



— Japon — Royaume-Uni — États-Unis — Pays développés d'Asie, à l'exclusion du Japon — Zone euro — Autres pays développés



— Chine — Afrique et Moyen-Orient — Europe orientale et Communauté des États indépendants — Pays émergents d'Asie, à l'exclusion de la Chine — Amérique latine



Source : Base de données World Trade Monitor du CPB Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis.

Note : Classification des pays d'après le CPB Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis (voir Ebregt, 2020).



Les restrictions commerciales adoptées aux États-Unis ont été suivies de mesures similaires sur les principaux marchés mondiaux. Par exemple, l'Union européenne a confirmé en juillet l'imposition de droits de douane sur les véhicules électriques, à hauteur d'un maximum de 37,6 %. La Türkiye a annoncé qu'elle appliquerait un droit de douane supplémentaire de 40 % sur les véhicules électriques fabriqués en Chine. Fin août, le Département de la gestion financière du Canada a décidé de « mettre en œuvre des mesures pour protéger sa main-d'œuvre et ses secteurs économiques clefs contre les pratiques commerciales déloyales de la Chine », qui entreront en vigueur en octobre 2024 (Canada, 2024).

L'adoption de mesures protectionnistes accrues ne s'est pas limitée aux pays de l'OCDE.

L'adoption de mesures protectionnistes accrues ne s'est pas limitée aux pays de l'OCDE. Dans les pays en développement d'Asie, l'Indonésie a annoncé en juillet son intention d'imposer des droits d'importation pouvant atteindre 200 % sur les produits textiles, qui proviennent principalement de Chine (Reuters, 2024). L'Inde a récemment imposé une série de mesures antidumping et, selon certains observateurs, des débats sont en cours au sein du Gouvernement sur l'opportunité d'introduire de nouvelles restrictions sur les produits et les investissements étrangers chinois. Les déséquilibres commerciaux bilatéraux se détériorent entre les deux pays, et l'Inde aspire à renforcer sa position en tant que destination manufacturière dans le cadre de la stratégie « China plus one » (*Financial Times*, 2024a). La Thaïlande a récemment créé un nouvel organisme gouvernemental chargé d'examiner les restrictions sur les importations chinoises (Foreign Policy, 2024). En Amérique latine, le Chili a imposé des droits antidumping sur l'acier chinois. Le Brésil et le Mexique ont pris des mesures similaires.

Concernant le ralentissement économique, les dépenses de consommation avaient commencé à montrer des signes de faiblesse aux États-Unis après avoir contribué à soutenir la plus grande économie du monde depuis la pandémie. Étant donné que les États-Unis ont été le principal moteur

de la demande, aux côtés de plusieurs grands pays en développement d'Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est, à l'exception de la Chine, qui avait contribué négativement aux importations mondiales à la mi-2024, il faut s'attendre à un nouveau ralentissement au cours du second semestre de 2024.

Dans l'ensemble, plusieurs grands indicateurs avaient déjà laissé entrevoir des perspectives plus faibles pour le commerce des marchandises au cours des prochains trimestres. D'ailleurs, les données issues de l'indice des directeurs d'achat du secteur manufacturier publiées en juillet ont montré pour le deuxième mois consécutif une contraction de la composante nouvelles commandes à l'exportation (S&P Global, 2024). Les prévisions immédiates de la CNUCED pour septembre indiquaient un ralentissement de la croissance à partir du deuxième trimestre de 2024 (fig. II.2).

Le commerce des services reste plus dynamique

Conformément à la tendance antérieure, les perspectives du commerce des services restent comparativement meilleures que celles du commerce des marchandises en 2024. Les données du premier trimestre montrent que les exportations mondiales de services, exprimées en dollars, ont augmenté de 9 % d'un trimestre sur l'autre, en taux annualisé désaisonnalisé. Les services à forte intensité d'émissions de carbone ont connu la croissance la plus rapide : les voyages ont augmenté de 18 %, tandis que les transports ont progressé de 15 %. Les autres services commerciaux ont globalement gagné 5 %.

Cette expansion dissimule toutefois un aspect plus sombre : l'importante empreinte environnementale liée au dynamisme actuel du secteur des transports. Dans le transport maritime, l'augmentation des revenus à partir de septembre 2024 a en partie résulté de la nécessité d'emprunter des routes commerciales plus longues, souvent à une vitesse plus élevée, pour acheminer les marchandises entre deux points donnés (UNCTAD, 2024f). Cette situation, due

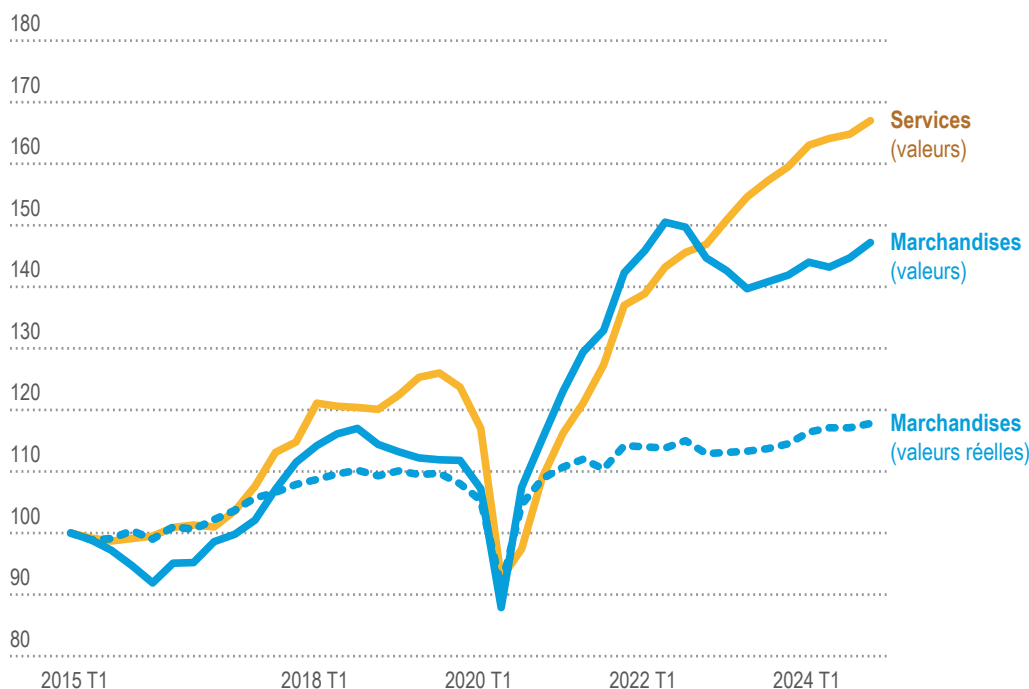




Figure II.2

Le commerce des services reste plus dynamique que le commerce des marchandises

Commerce mondial trimestriel des marchandises et des services, premier trimestre de 2015 – quatrième trimestre de 2024
(Premier trimestre de 2015 = 100)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

Notes : T1 = premier trimestre. Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières. Estimations « Nowcasts » de la CNUCED pour la période allant du deuxième trimestre au quatrième trimestre de 2024.

aux attaques contre des navires en mer Rouge, a entraîné une augmentation des coûts du commerce maritime et des émissions de dioxyde de carbone.

Au niveau régional, les données préliminaires pour le premier trimestre de 2024 indiquent une croissance globale des exportations de services en Asie et en Océanie, en Amérique du Nord et en Europe, de l'ordre de 8 à 10 % d'un trimestre sur l'autre, en taux annualisé désaisonnalisé. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la croissance a atteint 19 % grâce aux bonnes performances des services de transport international depuis le Mexique.

Pour le reste de l'année 2024, à partir du deuxième trimestre, les prévisions immédiates de la CNUCED concernant le commerce des services en dollars indiquent une expansion continue, allant de 2 à 5 % d'un trimestre sur l'autre, en taux annualisé désaisonnalisé, ce

qui est nettement inférieur au taux enregistré au premier trimestre. Les prévisions indiquent une augmentation annuelle des recettes tirées des exportations de services de près de 6 %, tandis que pour les marchandises, le chiffre correspondant dépassera à peine 2 %.

Les revenus tirés des transports devraient rebondir fortement au cours de l'année 2024 en raison d'importantes hausses de prix, en particulier pour les taux de fret des marchandises conteneurisées (fig. II.3). Cela est principalement attribuable au raffermissement de la demande ainsi qu'à la perturbation des routes passant par la mer Rouge, et dans une moindre mesure aux retards enregistrés au canal de Panama au début de l'année 2024 (UNCTAD, 2024f).

Concernant les voyages, environ 790 millions de touristes internationaux ont été enregistrés entre janvier et juillet

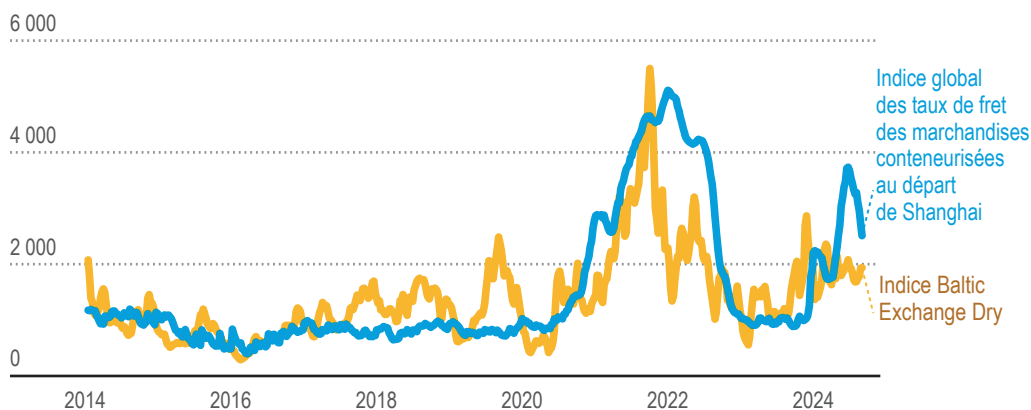




Figure II.3

Les taux de fret des marchandises conteneurisées se sont normalisés en 2023 avant de flamber à nouveau en 2024

Indice Baltic Exchange Dry hebdomadaire et indice global des taux de fret des marchandises conteneurisées au départ de Shanghai
(Date de base = 1 000)



Source : CNUCED, d'après les données du Clarksons Research Shipping Intelligence Network.

Note : La date de base à laquelle l'indice était égal à 1 000 était le 4 janvier 1985 pour l'indice Baltic Exchange Dry et le 16 octobre 2009 pour l'indice global des taux de fret des marchandises conteneurisées au départ de Shanghai. Les deux séries représentées se terminent en septembre 2024.

2024, soit environ 11 % de plus qu'en 2023, mais 4 % de moins qu'en 2019. La forte demande en Europe et la réouverture de plusieurs marchés en Asie et dans le Pacifique ont contribué à ce rattrapage. Les données montrent un bon début d'année, suivi d'un deuxième trimestre plus modeste. L'indice de confiance établi par ONU Tourisme en septembre 2024 est optimiste pour la dernière partie de l'année, avec 120 points pour la période de septembre à décembre 2024, ce qui est toutefois inférieur aux perspectives pour la période de mai à août, où l'indice s'élevait à 130 (sur une échelle de 0 à 200, où 100 reflète des performances attendues égales). Dans l'ensemble, le nombre d'arrivées pour l'année 2024 correspond à peu près au record de 2019. En ce qui concerne les recettes du tourisme international, 47 des 63 pays pour lesquels des données sont disponibles ont retrouvé les valeurs d'avant la pandémie au cours du premier semestre de 2024, beaucoup d'entre eux ayant enregistré une forte croissance à deux chiffres par rapport à 2019, en monnaies locales et aux prix courants (UNWTO, 2024).

Au total, les autres services commerciaux devraient connaître une croissance à peu près équivalente à celle du commerce des services en 2024. Ce groupe d'activités diversifié est dominé par les services aux entreprises, les services de télécommunications et les services informatiques, les services liés à la propriété intellectuelle, ainsi que les services d'assurance et financiers, et comprend également les services de construction et les services à la personne, les services culturels et les services récréatifs. Les télécommunications et les services informatiques ainsi que les services financiers ont connu une croissance relativement plus rapide.

Rétrospectivement, le commerce des services a enregistré une forte expansion en 2023, avec une croissance des recettes d'environ 9 % pour le commerce mondial des services commerciaux, calculée comme étant le taux de croissance moyen entre les exportations et les importations. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le commerce des services a augmenté de 13 %. Pour le nombre limité de pays africains disposant de données,



la croissance a été de 11 %, soit la progression la plus rapide. À l'exception des membres (anciens et actuels) de la Communauté des États indépendants, dont les exportations de services commerciaux ont stagné, toutes les autres grandes régions ont enregistré une croissance allant de 7 à 9 % en 2023 (WTO, 2024).

La croissance en 2023 a été soutenue par la reprise rapide et continue des voyages, les recettes des voyages internationaux augmentant à un taux annuel de 35 %. Cela contraste avec la baisse de 8 % des transports mondiaux, qui s'est également traduite par un déclin brutal des taux de fret, temporairement revenus aux niveaux d'avant la pandémie. Les autres services commerciaux, y compris les services liés aux marchandises, ont connu une croissance comparable à celle de l'ensemble des

services. Les services commerciaux représentaient la majeure partie des services, avec 57 %, suivis des transports et des voyages, qui représentaient chacun 20 % du total des services en 2023. Les services liés aux marchandises arrivaient en dernière position avec 3 % (fig. II.4).

Une sérieuse reprise du commerce mondial est peu probable

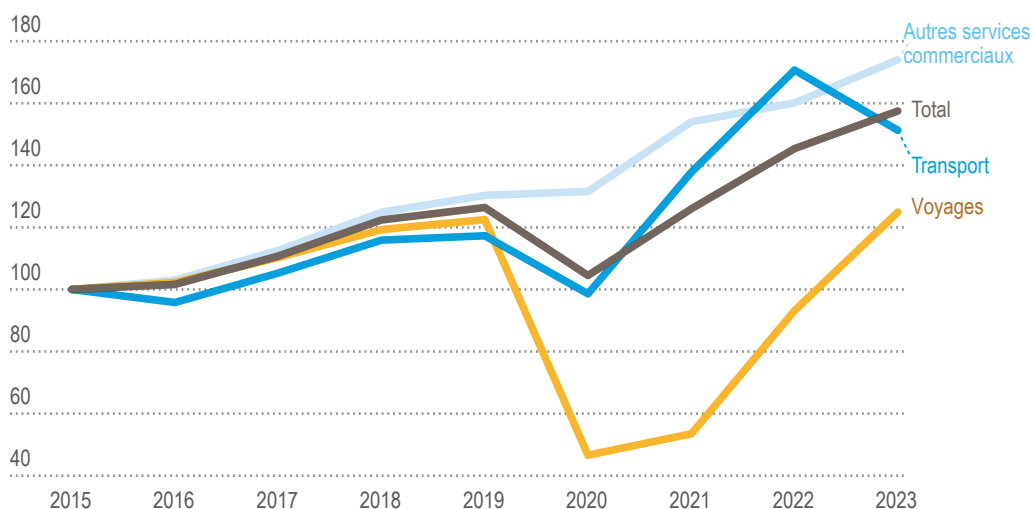
Au-delà du rebond du commerce mondial et du ralentissement attendu en 2024, la priorité donnée aux enjeux nationaux et la nécessité pressante de respecter les engagements climatiques⁸ entraînent des changements dans les politiques commerciales et industrielles. Le recours accru aux restrictions commerciales et aux stratégies industrielles tournées vers l'intérieur, en particulier par les grands pays,



Figure II.4

La croissance des services commerciaux reste soutenue tandis que le segment des voyages demeure à la traîne

Exportations mondiales de services commerciaux, certaines composantes (2015 = 100)



Source : Base de données UNCTADstat.

Note : Les autres services commerciaux comprennent les services liés aux marchandises, la construction, l'assurance et les pensions, les services financiers, les redevances de propriété intellectuelle, les télécommunications, les services d'informatique et d'information, les autres services aux entreprises et les services personnels, culturels et récréatifs.

⁸ Les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques restent insuffisantes pour enrayer le réchauffement de la planète. Pour réduire les émissions de carbone d'au moins 45 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2010 et atteindre l'objectif de zéro émission nette vers 2050, il est indispensable de prendre immédiatement des mesures visant à éliminer progressivement les activités d'extraction de combustibles fossiles, y compris celles des entreprises actives dans ce secteur (Secrétaire général de l'ONU, 2023).



risque d'entraver le bon fonctionnement du commerce international en général et de certains secteurs clefs en particulier, tels que l'aluminium, les semi-conducteurs et l'acier. Cependant, les ralentissements sectoriels ne correspondent pas toujours à une réduction des courants d'échanges mondiaux, comme l'illustre le record attendu en 2024 des exportations d'acier de la Chine, qui devraient atteindre leur niveau le plus élevé en huit ans (*Financial Times*, 2024c).

Le ralentissement à long terme du commerce mondial de marchandises et sa restructuration (UNCTAD, 2023a), ainsi que les avancées significatives des technologies de l'information, de la communication et du numérique, incitent à repenser les modèles de développement. Les stratégies de développement privilégiées dans les pays à revenu faible et intermédiaire, qui reposaient sur une croissance tirée par les exportations manufacturières pour absorber une part importante de main-d'œuvre non qualifiée, stimuler la productivité et, au final, favoriser la transformation économique, semblent de moins en moins capables de tenir leurs promesses sur ces différents fronts. Il est donc nécessaire d'élargir la réflexion sur les composantes principales des stratégies de développement actuelles.

La section suivante passe en revue certaines questions qui pourraient intéresser les décideurs.

2. La quête d'emplois de qualité : les limites des exportations tirées par les services

Il n'y a pas si longtemps encore, le développement économique des pays du Sud était principalement associé à l'industrialisation. Les exportations de produits manufacturés devaient servir de moteur, surtout pour les petits pays dont le marché intérieur était limité. Le raisonnement était simple. En se concentrant sur l'industrie manufacturière, ces pays pouvaient réaliser des économies d'échelle, améliorer leur

productivité et s'intégrer plus efficacement à l'économie mondiale, tout en créant des emplois, y compris pour les travailleurs relativement peu qualifiés qui quittaient les zones rurales pour les villes en plein essor.

Pour de nombreux pays en développement, l'idée était qu'un certain type de stratégie d'exportation axée sur le secteur manufacturier, reflétant idéalement le contexte et les conditions spécifiques du pays, favoriserait le rattrapage des pays développés. La réussite de plusieurs pays d'Asie de l'Est a fourni un modèle convaincant, bien qu'il soit trop réducteur d'attribuer uniquement ces succès à une plus grande ouverture commerciale. Ces pays ont de fait déployé une combinaison de politiques industrielles ciblées, d'investissements dans le capital humain et de stratégies tournées vers l'extérieur qui ont radicalement transformé leurs économies (voir le chapitre IV pour une discussion plus approfondie sur les limites de ce modèle).

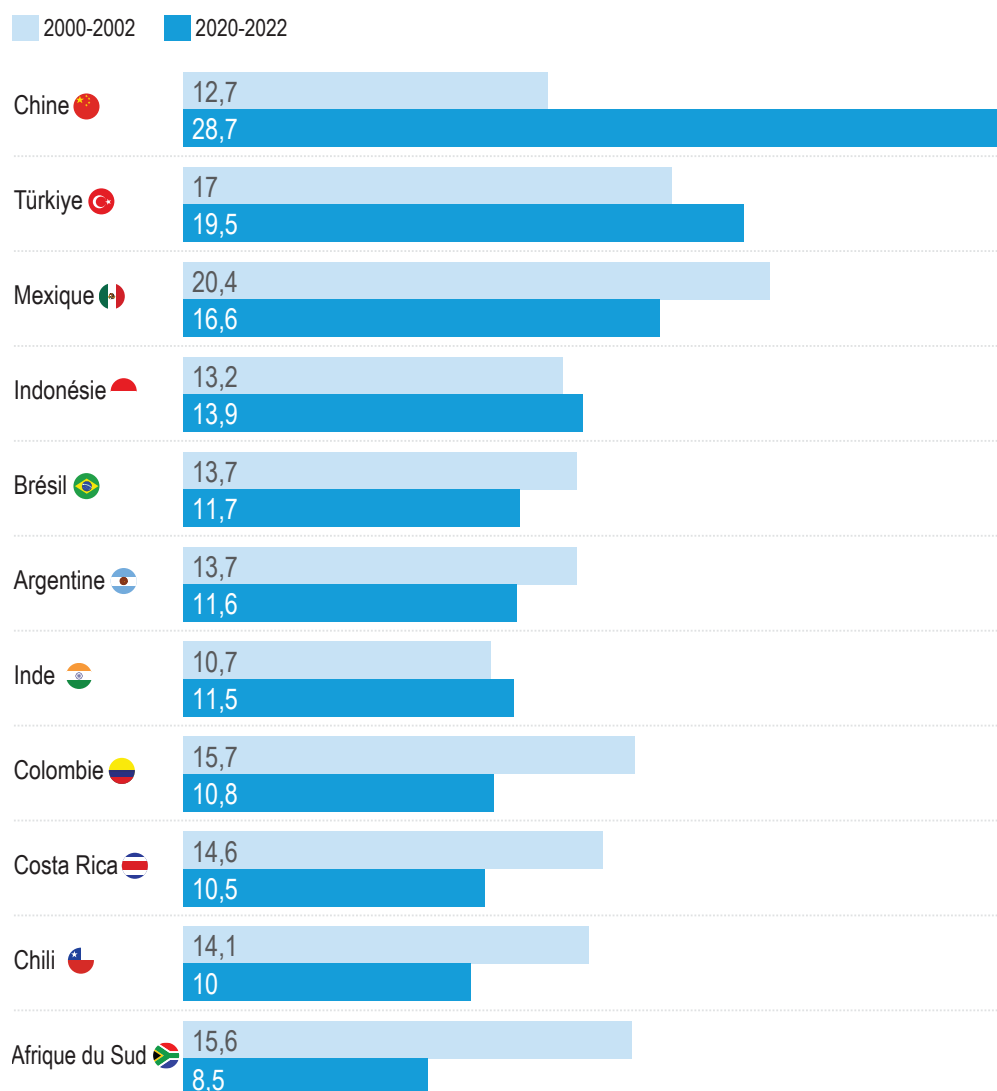
L'environnement économique mondial a considérablement évolué depuis que ces pays ont entamé une transformation rapide dans la seconde moitié du XX^e siècle. La position de leader de la Chine dans le secteur manufacturier, l'essor des robots industriels et des technologies numériques, l'évolution de la structure des échanges mondiaux et l'importance croissante accordée à la durabilité ont redessiné les contours du développement économique, même si pratiquement aucun pays ne dispose de plans réalistes pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre, et encore moins pour préserver la biodiversité. En ce qui concerne la création d'emplois, à quelques exceptions près, de nombreux pays en développement dotés de secteurs industriels importants ont vu la part du secteur manufacturier dans l'emploi total diminuer au cours des deux dernières décennies (fig. II.5).

Si les activités manufacturières restent importantes, l'efficacité de l'industrialisation en tant que stratégie de croissance est de plus en plus remise en question. En effet, l'avantage comparatif des pays en développement



Figure II.5 L'emploi manufacturier a surtout diminué dans les pays en développement au cours des deux dernières décennies

Part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total, certains pays en développement
(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après la base de données mondiale de l'ONU relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable.

– qui réside encore dans l'abondance relative d'une main-d'œuvre moins qualifiée et moins chère – ne correspond plus aux techniques de production à forte intensité de compétences et de capital dont dépendent de plus en plus les procédés de fabrication. L'efficacité subit aussi le contrecoup du peu d'attention accordée à l'empreinte écologique et carbone importante que l'industrialisation

et les échanges de marchandises et de services peuvent générer (voir l'encadré II.1). Comme de nombreuses études le confirment, les pays en développement et leurs citoyens les plus pauvres sont les premiers touchés par les coûts économiques et les dommages matériels causés par l'accélération des changements climatiques (UNCTAD, 2022, 2023a).

De précédentes études ont identifié le problème sans pour autant réussir à définir les interventions nécessaires

Les préoccupations concernant les limites des stratégies de développement actuelles ne sont pas nouvelles. En ce qui concerne la transformation structurelle et la création d'emplois dans les pays en développement, les économistes de la Banque mondiale (Hallward-Driemeier and Nayyar, 2017), par exemple, ont exprimé des doutes quant à la capacité du développement fondé sur le secteur manufacturier à offrir à la fois des gains de productivité et des emplois pour les travailleurs non qualifiés. Dans le même temps, ils se sont néanmoins montrés globalement optimistes quant aux avantages que les secteurs manufacturiers et les services marchands pouvaient offrir si les décideurs parvenaient à faire appliquer les « 3 C », à savoir :

- **Compétitivité.** Pour développer des écosystèmes solides, cesser de mettre l'accent sur le faible niveau des salaires pour privilégier des considérations plus générales comme l'environnement des affaires, l'état de droit et l'utilisation des technologies pour les transactions financières ;
- **Capacités.** Doter les travailleurs de nouvelles compétences, renforcer les entreprises et développer les infrastructures nécessaires à l'adoption des technologies modernes ;
- **Connectivité.** Améliorer la logistique, réduire les restrictions commerciales sur les produits manufacturés et sur les services.

Allant encore plus loin, Baldwin et Forslid (2023) avaient anticipé que le développement axé sur les services deviendrait à l'avenir la norme plutôt que l'exception. Les clefs du succès n'étant pas les mêmes dans le secteur des services et dans le secteur manufacturier, le commerce des services pourrait faire augmenter les revenus des travailleurs relativement qualifiés vivant dans les zones urbaines des pays à revenu intermédiaire. En effet, grâce au commerce

des services, les pays en développement pourraient exporter directement la source de leur avantage comparatif, à savoir la main-d'œuvre, peu coûteuse en raison de sa productivité plus faible, sans passer par l'étape de la production de biens pour l'exportation. En d'autres termes, l'intégration dans les chaînes de valeur des services nécessiterait moins d'efforts que le développement d'une base industrielle. Il reste que l'accumulation de capital humain peut prendre plus de temps que l'accumulation de capital physique dans un contexte d'ouverture financière importante.

En utilisant des statistiques tirées de la base de données sur les échanges en valeur ajoutée de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce (WTO), Baldwin (2024) définit un indicateur basé sur la production pour déterminer les périodes de croissance tirée par les exportations. À partir de deux périodes, 1995-2008 et 2008-2020, et de trois groupes de revenus, l'étude cherche à établir si et quand la valeur ajoutée des exportations a augmenté plus rapidement que le PIB, à la fois pour le secteur manufacturier et pour les services. Les résultats montrent que, parmi les pays répertoriés dans la base de données de l'OCDE et de l'OMC, une majorité de pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure ont connu une croissance tirée par les exportations manufacturières entre 1995 et 2008. Environ 60 % des pays à revenu intermédiaire inférieur et 80 % des pays à revenu intermédiaire supérieur ont vu leurs exportations manufacturières augmenter plus rapidement que le PIB durant cette période. L'augmentation de la valeur ajoutée dans les services marchands a été d'environ 40 % dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et de 50 % dans les pays à revenu intermédiaire supérieur. La croissance des exportations tirée par le secteur manufacturier a de fait prédominé dans les deux groupes au cours de la décennie qui a précédé la crise financière mondiale.

À la suite de la crise financière mondiale, qui a clairement montré que les modèles de croissance antérieurs n'étaient pas

Les exportations tirées par le secteur manufacturier étaient à la base de la croissance des pays à revenu intermédiaire avant la crise financière mondiale.



viables, des changements radicaux se sont produits. Moins de 20 % des pays à revenu intermédiaire ont encore enregistré une croissance tirée par les exportations manufacturières entre 2008 et 2020, tandis que près de 70 % des pays à revenu intermédiaire inférieur et 90 % des pays à revenu intermédiaire supérieur ont enregistré une croissance tirée par les services au cours de ces mêmes années. Il est intéressant de noter que le pourcentage des pays à revenu

élevé qui ont enregistré une croissance, tirée par le secteur manufacturier ou par les services, est resté plus stable entre les deux périodes, avec une légère diminution dans le cas du secteur manufacturier et une légère augmentation dans celui des services (fig. II.6). Cela confirme l'idée que la croissance des exportations tirée par le secteur manufacturier perd quelque peu de sa vigueur tandis que celle tirée par les services est en plein essor.

Actuellement, ce sont plutôt les services qui tirent la croissance des exportations.



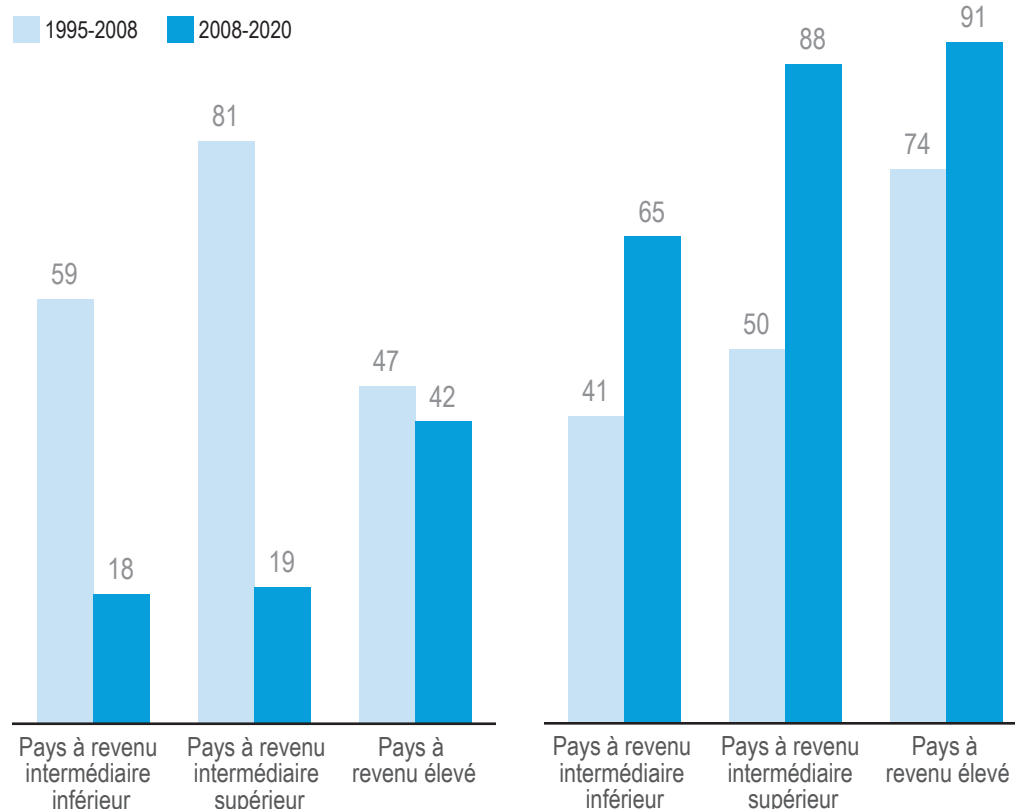
Figure II.6

La croissance des exportations tirée par le secteur manufacturier est en baisse, tandis que celle tirée par le secteur des services est en plein essor

Part des pays enregistrant une croissance des exportations tirée par le secteur manufacturier et/ou les services, certains groupes de revenu
(En pourcentage)

A. Secteur manufacturier

B. Services



Source : Baldwin (2024).

Notes : Cette figure indique le pourcentage de pays au sein de chaque groupe de revenu qui ont connu une croissance tirée par les exportations pour le secteur manufacturier et les services au cours des deux périodes considérées. Un pays est considéré comme ayant une croissance tirée par les exportations dans l'un des deux secteurs précités si la valeur ajoutée des exportations du secteur a augmenté plus rapidement que le PIB. Il est possible que la croissance d'un pays soit tirée simultanément par les exportations de l'un et l'autre secteur. Pour les services, seuls ceux qui font appel aux technologies de l'information et des communications sont pris en considération. Les services de transport et les services touristiques sont exclus. Le groupe des pays à revenu intermédiaire inférieur est composé de 17 pays, le groupe des pays à revenu intermédiaire supérieur de 16 pays, et le groupe des pays à revenu élevé de 43 pays.



Une politique industrielle moderne englobant tous les secteurs économiques, y compris les services, est nécessaire.

Les mesures axées sur la demande et les politiques industrielles modernes doivent être étendues à tous les secteurs économiques

Si les études présentent des arguments convaincants sur la transformation structurelle, leurs recommandations stratégiques ne sont pas vraiment appropriées d'un point de vue macroéconomique. La liste des politiques suggérées par Hallward-Driemeier et Nayyar (Hallward-Driemeier and Nayyar, 2017), par exemple, comprend principalement des mesures axées sur l'offre et ne tient pas compte du rôle fondamental des politiques industrielles modernes dans la réorientation et l'expansion de la demande, tant pour l'économie dans son ensemble que pour le marché du travail. De plus, bien que l'acquisition de nouvelles compétences par les travailleurs semble toujours prometteuse, les politiques proposées ne s'appliquent guère à la majorité des travailleurs non qualifiés qui n'acquerront pas des compétences du jour au lendemain. Comme ces personnes constituent l'essentiel de la main-d'œuvre dans les pays en développement, en particulier ceux où le revenu par habitant est le plus faible, une approche plus globale doit être proposée.

En bref, il sera crucial de mettre davantage l'accent sur les secteurs tertiaires en général et sur les secteurs non marchands en particulier. En l'absence de politiques gouvernementales visant explicitement la transformation structurelle de l'activité économique en vue d'atteindre un objectif public donné – selon la définition des politiques industrielles de Juhasz et al. (2019) – les marchés, livrés à leur propre dynamique, sont peu susceptibles d'entraîner les changements structurels nécessaires (sans parler de leur incapacité à résoudre les problèmes écologiques pressants qui touchent surtout les travailleurs non qualifiés dans les pays pauvres).

Une approche stratégique des politiques industrielles modernes élargie à tous les secteurs économiques, y compris les

services, est essentielle pour un modèle de développement soucieux du climat. Compte tenu de ce qui précède, une telle démarche devrait aller au-delà de la stricte industrialisation et tenir compte de l'interaction de plus en plus grande entre les facteurs environnementaux, démographiques, financiers et technologiques qui influent sur la croissance économique, le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le commerce des services à lui seul se heurte à plusieurs limites et ne saurait devenir une alternative réaliste au développement induit par le secteur manufacturier. Il n'est guère probable qu'il puisse atteindre le double objectif consistant à accroître les gains de productivité et créer de nombreux emplois pour les travailleurs non qualifiés, sans parler de l'empreinte environnementale négative croissante de certaines activités (encadré II.1).

D'une part, les services marchands à forte productivité – tels que la banque, les technologies de l'information et l'externalisation des processus métier – génèrent peu d'emplois non qualifiés, pour la même raison que le secteur manufacturier est aujourd'hui incapable de créer suffisamment d'emplois pour la main-d'œuvre non qualifiée (voir le chapitre IV pour une discussion de la « malédiction de la finance »). Pour résumer, ces secteurs reposent souvent principalement sur des compétences de haut niveau et des processus automatisés. D'autre part, les secteurs à plus forte intensité de main-d'œuvre, tels que le tourisme et la construction, ne génèrent pas d'améliorations significatives de la productivité en raison des possibilités limitées de réaliser des économies d'échelle significatives et de créer des liens en amont et en aval.

En outre, les services fondés sur les technologies de l'information et des communications, voire le commerce des services en général, restent généralement dominés par les pays développés. Des données récentes sur le commerce montrent qu'en 2023, peu de pays en développement ne faisant pas partie des pays à revenu élevé figuraient parmi les 30 premiers exportateurs



mondiaux de services. Cela contraste avec le commerce des marchandises, pour lequel leur nombre est plus élevé. Au total, les pays en développement représentaient moins de 30 % des recettes tirées des exportations mondiales de services ; le chiffre correspondant pour les exportations de marchandises est de 44 % (tableau II.1).

Le rôle croissant des actifs incorporels vient aggraver le problème (fig. II.7). Selon la Banque asiatique de développement (BasD) et al. (ADB et al., 2021 : xviii) : « Les statistiques commerciales conventionnelles ne rendent pas compte des exportations de services incorporels via les chaînes de valeur mondiales et, par conséquent, elles sous-estiment considérablement les exportations réelles des pays développés et faussent la balance commerciale avec les pays en développement ». Pourtant, plus que les actifs corporels (c'est-à-dire la production manufacturière), les actifs incorporels tels que les marques, les dessins et modèles uniques, les technologies brevetées et les connaissances en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement, jouent un rôle prépondérant s'agissant de permettre aux entreprises de jouer un rôle de chef de file dans les chaînes de valeur mondiales et d'en tirer parti. À l'extrême, il pourrait en résulter un système de production « sans usine », dans lequel les entreprises ne détiendraient aucune activité de fabrication mais contrôleraient les activités de conception et de commercialisation. Par conséquent, une part importante des chaînes de valeur mondiales modernes est constituée de pays innovants qui exportent leurs services de propriété intellectuelle en échange de biens manufacturés (ADB et al., 2021 : xi).

Selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (WIPO) et la Luiss Business School (Luiss Business School, 2024), les investissements dans les actifs incorporels tels que les marques, les dessins et modèles, les données et les logiciels ont augmenté trois fois plus vite au

cours des quinze dernières années que les investissements dans les actifs corporels tels que les usines et les machines. Les États-Unis, la France et la Suède ont connu l'activité la plus intense, et l'Inde progresse. En 2023, l'investissement total dans les actifs incorporels a atteint 6 900 milliards de dollars, soit plus du double de 1995 (2 900 milliards de dollars). L'investissement dans les actifs corporels a atteint 4 700 milliards de dollars en 2023.

Outre les préoccupations relatives aux actifs incorporels, les questions de concentration du marché, comme dans le secteur des services créatifs⁹, montrent également que les pays développés continuent de se démarquer dans un domaine souvent décrit comme un moteur possible de développement économique à multiples facettes. En 2022, la valeur de ce secteur a atteint 1 400 milliards de dollars, et les pays développés représentaient encore 80 % des exportations alors que leur part dans l'économie mondiale est inférieure à 60 %.

Le degré élevé de concentration transparaît également dans la répartition géographique des sièges sociaux des grandes entreprises multinationales fournissant des services internationaux. Comme le montre la figure II.8, en ce qui concerne le commerce international des services, 70 % des activités des sièges sociaux se situent dans les régions avancées, contre seulement 10 % pour le reste du monde en développement en excluant la Chine, mais en incluant la région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong. Ce chiffre a été obtenu à partir des états financiers d'un groupe de près de 1 000 entreprises multinationales, cotées ou non en bourse, qui ont toutes enregistré plus de 10 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2022. Il s'agit incontestablement d'acteurs clefs du secteur des services internationaux, dont les revenus, bien qu'ils proviennent également d'activités nationales, s'élevaient collectivement à près de 35 000 milliards de dollars en 2022, soit plus de cinq fois la valeur du commerce des services cette année-là.

Au plan mondial, les pays en développement représentaient moins de 30 % des recettes d'exportation de services et 44 % des recettes d'exportation de marchandises en 2023.

⁹ Les statistiques sur le commerce des services créatifs englobent les catégories de services suivantes : publicité, études de marché ; architecture ; audiovisuel ; culture ; loisirs ; patrimoine ; information ; recherche et développement et logiciels.



Le minage de cryptomonnaies et les centres de données représentaient à eux seuls 2 % de la consommation mondiale d'électricité et près de 1 % des émissions mondiales en 2022.

Encadré II.1

Augmentation de la consommation d'énergie et de l'empreinte carbone du commerce des services

La perception positive du commerce des services pour le développement durable repose en partie sur l'idée que les services sont plus dématérialisés et moins préjudiciables au climat et à l'environnement que le commerce des produits manufacturés. Pourtant, de nombreux services, tels que les transports et les voyages internationaux, émettent de grandes quantités de carbone et sont difficiles à décarboner. Les services fournis par voie numérique, tels que le commerce électronique, sont énergivores et ont un fort effet de rebond, en ce qu'ils accélèrent généralement la production, la circulation et la consommation des biens matériels. Les arguments en faveur de la croissance rapide du commerce des services – et même des services numériques – comme voie de développement durable sont limités et discutables.

Le commerce transfrontière des services fournis par voie numérique a progressé très rapidement. Entre 2005 et 2022, les exportations de services numériques ont augmenté de 375 % (World Bank and WTO, 2023). Cet essor n'aurait pas été possible sans l'expansion rapide des systèmes matériels auxiliaires, tels que les infrastructures et les équipements informatiques ou les appareils « intelligents ». Cet aspect des services numériques aggrave le problème des déchets électroniques, qui sont souvent exportés des pays développés vers les pays en développement et dont le volume augmente cinq fois plus vite que le recyclage déclaré (WHO, 2023 ; UNITAR, 2024).

De plus, cet essor n'aurait pas été possible sans une augmentation de la consommation d'eau et d'énergie. Selon certaines études, la consommation énergétique du secteur des technologies de l'information et de la communication a augmenté de 9 % par an en moyenne au cours de la dernière décennie. Sa part dans les émissions mondiales de carbone est passée de 2,5 % en 2013 à 3,7 % en 2018 et elle pourrait atteindre 8 % d'ici à 2025 (The Shift Project, 2018). Le minage de cryptomonnaies et les centres de données représentaient à eux seuls 2 % de la consommation mondiale d'électricité et près de 1 % des émissions mondiales en 2022, et leur empreinte écologique augmente rapidement. Une transaction en bitcoins consomme à peu près la même quantité d'électricité qu'un Ghanéen en trois ans ou qu'un Allemand en trois mois. Les requêtes utilisant ChatGPT utilisent 10 fois plus d'électricité qu'une recherche Google, en raison de l'électricité consommée par les centres de données d'intelligence artificielle (Hebous and Vernon-Lin, 2024a, 2024b).

Contrairement aux espoirs d'une économie numérique « sans traces », la croissance exponentielle des services numériques compromet la possibilité de réduire les émissions mondiales de carbone de 95 % d'ici à 2050, comme le prévoient les scénarios de neutralité carbone (Pitron, 2021). Par conséquent, et malgré les affirmations fallacieuses de neutralité carbone, les grandes entreprises technologiques s'éloignent de plus en plus de leurs objectifs climatiques. Comme il leur est impossible de réduire les émissions tout en connaissant la croissance rapide qui est la leur, ces entreprises ont plutôt cherché à discréditer les mesures scientifiques du carbone et à réécrire les règles de comptabilisation du carbone (*Financial Times*, 2024f, 2024g).

Comme le souligne la CNUCED (UNCTAD, 2024a), les pays en développement supportent la majeure partie des coûts environnementaux de la transition numérique tout en en tirant moins d'avantages. Ils exportent des matières premières à faible valeur ajoutée et importent des appareils à forte valeur ajoutée, tout en produisant de plus en plus de déchets numériques. Ces défis appellent à une approche prudente en ce qui concerne l'augmentation des échanges de services fournis par voie numérique comme moyen d'atteindre le développement durable. Pour s'éloigner de ce modèle non durable, il est nécessaire de s'orienter vers la suffisance à l'échelle mondiale, y compris dans le secteur numérique, et de redoubler d'efforts pour promouvoir la circularité.

Sources : Hebous et Vernon-Lin (2024a, 2024b) ; *Financial Times* (2024d, 2024g) ; Pitron (2021) ; The Shift Project (2018) ; CNUCED (2024a) ; UNITAR (2024) ; OMS (2023) ; Banque mondiale et OMC (2023).



Tableau II.1

Classement mondial des 30 premiers pays exportateurs de services commerciaux et de marchandises en 2023

SERVICES COMMERCIAUX				MARCHANDISES		
Classement	Pays	Pourcentage	Milliards de dollars	Pays	Pourcentage	Milliards de dollars
1	États-Unis	13,0	1 027	Chine	14,2	3 380
2	Royaume-Uni	7,4	584	États-Unis	8,5	2 020
3	Allemagne	5,5	439	Allemagne	7,1	1 688
4	Irlande	5,0	398	Pays-Bas (Royaume des)	3,9	935
5	Chine	4,8	381	Japon	3,0	717
6	France	4,6	360	Italie	2,8	677
7	Inde	4,3	338	France	2,7	648
8	Singapour	4,1	328	République de Corée	2,7	632
9	Pays-Bas (Royaume des)	3,9	312	Mexique	2,5	593
10	Japon	2,6	207	Hong Kong (Chine)	2,4	574
11	Espagne	2,5	198	Canada	2,4	569
12	Suisse	2,1	169	Belgique	2,4	562
13	Émirats arabes unis	2,1	166	Royaume-Uni	2,2	521
14	Luxembourg	1,9	149	Émirats arabes unis	2,1	488
15	Italie	1,9	148	Singapour	2,0	476
16	Belgique	1,8	146	Province chinoise de Taiwan	1,8	432
17	Canada	1,7	137	Inde	1,8	432
18	République de Corée	1,6	124	Fédération de Russie	1,8	424
19	Danemark	1,4	114	Espagne	1,8	423
20	Pologne	1,4	108	Suisse, Liechtenstein	1,8	420
21	Suède	1,3	104	Pologne	1,6	382
22	Türkiye	1,3	102	Australie	1,6	371
23	Hong Kong (Chine)	1,2	98	Viet Nam	1,5	354
24	Autriche	1,1	90	Brésil	1,4	340
25	Israël	1,1	83	Arabie saoudite	1,4	322
26	Australie	0,9	74	Malaisie	1,3	313
27	Thaïlande	0,7	57	Thaïlande	1,2	285
28	Portugal	0,7	56	Indonésie	1,1	259
29	Province chinoise de Taiwan	0,7	54	Türkiye	1,1	256
30	Grèce	0,7	53	Tchéquie	1,1	255
Monde				Monde	100,0	23 784
Pays en développement				Pays en développement	44,1	10 489
Pays développés				Pays développés	55,9	13 295

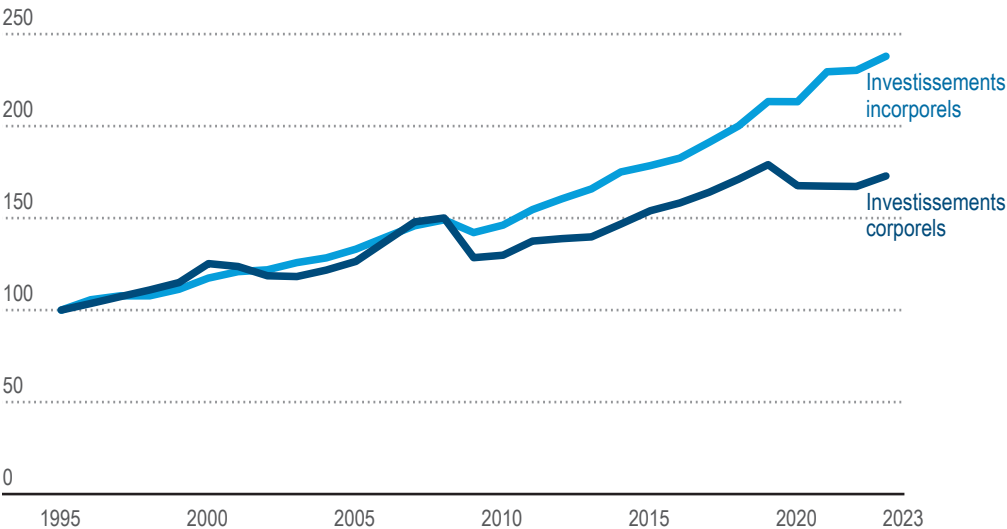
Source : Base de données UNCTADstat.





Figure II.7
Pour les entreprises, la capacité de tirer parti des chaînes de valeur mondiales et d'y jouer un rôle de chef de file dépend de plus en plus de ses actifs incorporels

Total des investissements incorporels et corporels
(1995 = 100)



Source : OMPI et Luiss Business School (2024).



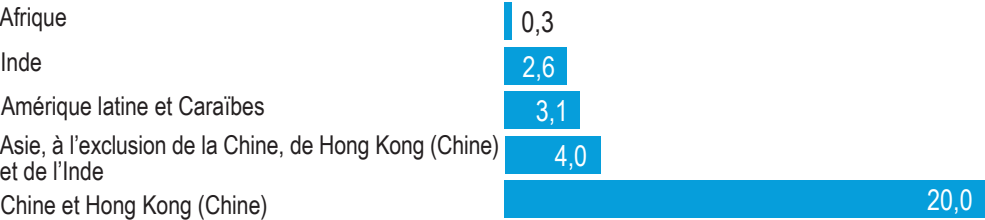
Figure II.8
Les grandes multinationales qui participent le plus au commerce des services ont pour la plupart leur siège dans les régions développées et en Chine

Part de sièges de grandes entreprises multinationales qui fournissent des services à l'international
(En pourcentage)

A. Régions développées



B. Pays et régions en développement



Source : CNUCED, d'après les données de la plateforme Eikon du LSEG.
Notes : L'échantillon est composé de 924 entreprises, cotées ou non en bourse, dont les recettes issues de la vente de biens et de services ont été supérieures à 10 milliards de dollars en 2022 et dont les activités comprennent des échanges internationaux de services (c'est-à-dire à l'exclusion des entreprises qui sont surtout productrices et exportatrices de marchandises). School (School, 2024).



Bien que des initiatives intéressantes de promotion des exportations aient récemment vu le jour dans le commerce des services, les services marchands resteront insuffisants pour absorber une part importante de la main-d'œuvre dans les pays en développement (UNCTAD, 2024i). Plus généralement, les asymétries d'exportation entre les groupes de pays, ainsi que les problèmes de concentration du marché et de concurrence, tels que récemment réévalués par la CNUCED (UNCTAD, 2024d), permettent de comprendre pourquoi il semble difficile d'envisager que les services internationaux puissent remplacer le secteur manufacturier et ce qu'il a accompli du point de vue du développement dans certaines parties du monde en développement. Par déduction, il semble qu'il n'y ait pas d'autre solution que de se tourner vers les services dans certains secteurs non marchands, sujet qui fera l'objet de la suite de la présente section.

Un dosage ambitieux de mesures dans les secteurs non marchands sera nécessaire

Reconnaissant l'incapacité du commerce des services à fournir suffisamment d'emplois de qualité à la majorité des personnes sous-employées dans les pays en développement, Rodrik et Stiglitz (Rodrik and Stiglitz, 2024) ont récemment proposé un changement de politique plus radical, centré sur la transition verte et la promotion des activités de services à forte intensité de main-d'œuvre, principalement dans les secteurs non marchands. Ils préconisent une stratégie en trois volets :

- Encourager les grandes entreprises à créer des emplois peu qualifiés dans le secteur des services non échangeables ;
- Faire en sorte que les petites entreprises bénéficient d'apports publics et d'investissements qui leur permettent d'accroître leur productivité ;

- Investir dans des technologies qui aident la main-d'œuvre employée dans le secteur des services dans l'exécution de ses tâches, sans pour autant la remplacer.

Cette stratégie plaide en faveur de stratégies de croissance plus inclusives et plus équitables, même si la croissance est plus faible. En bref, il s'agit de privilégier la qualité plutôt que la quantité. L'idée centrale est de générer des gains de revenus directs pour les segments les plus pauvres de la société grâce à de meilleurs emplois et, ainsi, de constituer une classe moyenne, plutôt que d'attendre un « effet de ruissellement » provenant des grands exportateurs et entreprises.

De nouvelles études ont proposé une vision plus concrète du développement économique axé sur les services, même s'il reste encore beaucoup à faire pour bien comprendre comment accroître la productivité dans les services à forte intensité de main-d'œuvre. Rodrik et Sandhu (Rodrik and Sandhu, 2024), par exemple, esquissent quatre stratégies qui pourraient être explorées – et qui ne s'excluent pas mutuellement – pour développer l'emploi productif dans les services qui créent le plus d'emplois dans les pays en développement, en s'appuyant sur des exemples concrets en Inde, au Nigéria et en Afrique du Sud (tableau II.2).

Les stratégies efficaces pour développer les opportunités d'emploi dans le secteur des services doivent être sélectives, et cibler les entreprises et les sous-secteurs ayant les meilleures chances de succès. L'expérimentation est essentielle et doit être décentralisée pour avoir des chances de fonctionner. En effet, les gouvernements locaux, tels que les municipalités et les autorités infranationales, sont souvent mieux informés des conditions locales spécifiques et sont donc probablement les mieux placés pour mener et mettre en œuvre des programmes pilotes.





Tableau II.2

Quatre stratégies pour développer l'emploi productif dans les services à forte intensité de main-d'œuvre

Cible	Mesures	Avantages escomptés	Exemples
► Grandes entreprises bien établies et relativement productives	Encourager ces entreprises à développer l'emploi, soit directement, soit par le biais des chaînes d'approvisionnement locales	Générer des liens en amont avec les prestataires de services	Partenariat entre Saksham Saarthi et Uber et Ola à Haryana (Inde)
► Petites entreprises	Fournir à ces entreprises des apports spécifiques (par exemple, formation à la gestion, prêts ou subventions, formation sur mesure des travailleurs, infrastructure spécifique ou assistance technologique)	Renforcer les capacités de production de ces entreprises	Youth Enterprise with Innovation (YouWiN!) (Nigéria)
► Travailleurs ou entreprises	Offrir des outils numériques et d'autres technologies modernes venant explicitement aider la main-d'œuvre peu qualifiée	Permettre aux travailleurs moins qualifiés d'effectuer (une partie) des tâches traditionnellement réservées aux professionnels plus qualifiés et élargir l'éventail des tâches qu'ils peuvent accomplir	Le projet Manthan dans l'Uttar Pradesh (Inde)
► Travailleurs peu qualifiés	Associer la formation professionnelle à des services « complets » et à une gamme de programmes d'aide supplémentaires pour les demandeurs d'emploi	Améliorer les perspectives d'emploi, la fidélisation et à terme la promotion des travailleurs peu qualifiés	Harambee Youth Employment Accelerator (Afrique du Sud)

Source : CNUCED, d'après Rodrik et Sandhu (Rodrik and Sandhu, 2024).

Note : Saksham saarthi se traduit par « conducteur capable ».



Il est important d'améliorer les perspectives d'emploi des personnes situées au bas de l'échelle de répartition des revenus. Cela devrait renforcer la classe moyenne et stimuler la demande intérieure, favorisant ainsi un cercle vertueux qui encouragera la croissance économique, l'inclusion sociale et la création d'emplois.

Pour que l'environnement naturel ne soit pas négligé par ces futures stratégies de croissance, les autorités, en sélectionnant les secteurs et les entreprises visés, devraient tenir compte des répercussions attendues des développements prévus en termes économiques et environnementaux. À défaut, les coûts risquent fort d'augmenter durablement et au final de réduire à néant le bénéfice de ces interventions.

Alors que les décideurs se lancent dans le difficile processus d'examen critique, d'évaluation et de réajustement possible des trajectoires de développement pour

les décennies à venir, les discussions ci-dessus peuvent fournir des pistes de réflexion intéressantes. À ce stade, il convient de souligner que l'approche la plus prudente et la plus prometteuse pour mettre en œuvre des politiques industrielles modernes pourrait s'articuler autour de deux axes parallèles : s'attaquer au problème recensé et minimiser en même temps les effets négatifs produits sur la coopération internationale et le multilatéralisme. Cette entreprise inédite ne sera pas facile, comme l'ont montré les tentatives précédentes visant à tirer le meilleur parti de la mondialisation. Il est notoire que l'augmentation de la productivité dans les services est une tâche complexe. Mais les efforts visant à fournir des emplois gratifiants à une grande partie des citoyens sans accorder davantage d'attention aux services non échangeables apparaissent de moins en moins susceptibles de donner des résultats.



C. Les marchés des produits de base : les prix ont diminué mais restent élevés



Les prix des produits de base étaient encore élevés en juillet 2024. Bien qu'ils aient baissé par rapport aux sommets atteints après le déclenchement de la guerre en Ukraine, les prix agrégés de ces produits restent supérieurs de plus de 20 % à leur niveau de 2019.

Au cours des premiers mois de 2024, les prix des produits de base hors combustibles ont augmenté. Les prix des combustibles ont légèrement baissé au cours du deuxième trimestre en raison du ralentissement de la demande mondiale (fig. II.9).

Ces évolutions ont fait suite à un certain degré de volatilité en 2023. Entre juin et septembre 2023, l'indice des prix des produits de base de la CNUCED pour tous les groupes de produits a connu une hausse notable de 12 %, attribuable à

une flambée des prix des combustibles suite aux annonces de baisses de la production faites par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (OPEP Plus). Cette tendance haussière s'est ensuite inversée entre septembre et décembre 2023, de sorte que la moyenne annuelle globale est restée bien inférieure à celle enregistrée en 2022.

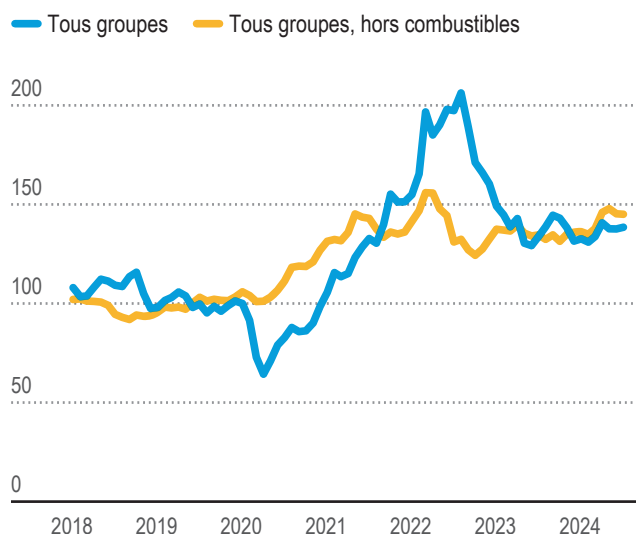
En conséquence, les termes nets de l'échange pour les principales régions exportatrices de produits de base se



Figure II.9

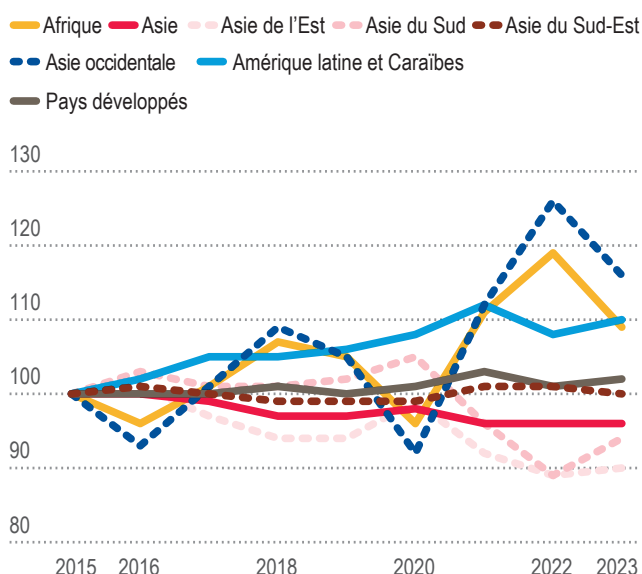
Les prix des produits de base ont fléchi mais sont restés supérieurs de plus de 20 % aux niveaux d'avant la pandémie de COVID-19

A. Indice des prix des produits de base de la CNUCED
(Moyenne 2019 = 100)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.
Note : Pour le graphique A, les données vont jusqu'en août 2024.

B. Termes nets de l'échange, certains groupes de pays
(2015 = 100)



sont légèrement détériorés entre 2022 et 2023, mais pas suffisamment pour annuler les gains réalisés ces dernières années. L'Afrique et l'Asie occidentale, par exemple, ont enregistré une baisse de près de 10 % des termes de l'échange. Certains pays ont connu des reculs plus importants, comme l'Angola (23 %), la Guinée équatoriale (35 %) et le Nigéria (14 %).

Les prix agrégés des matières premières devraient augmenter légèrement. L'assouplissement monétaire annoncé et attendu dans les pays développés devrait favoriser cette évolution. La demande croissante de minéraux essentiels à la transition énergétique, en particulier de la part de la Chine, soutiendra les prix agrégés des produits de base (voir le chapitre III pour une analyse approfondie). Dans le même temps, la guerre en Ukraine et la situation à Gaza pourraient menacer l'approvisionnement en matières premières transitant par certaines routes maritimes, telles que la mer Noire et la mer Rouge, et accentuer la volatilité des prix.

1. Pétrole et gaz naturel : la forte rentabilité limite la transition énergétique

Les prix des produits de base issus des combustibles fossiles ont été volatils lors des récents ralentissements et crises économiques. Le prix du gaz naturel a plus que décuplé entre le creux de juin 2020, causé par la pandémie de COVID-19, et le pic d'août 2022, après le déclenchement de la guerre en Ukraine. Mais les prix du pétrole et du gaz naturel sont revenus depuis lors à des niveaux inférieurs à ceux qui prévalaient avant février 2022. Les prix du pétrole se sont stabilisés et ont fluctué la plupart du temps au-dessus de 80 dollars le baril au cours des douze derniers mois (fig. II.10.A), ce qui a profité aux exportateurs de combustibles fossiles et a affaibli les incitations à sortir de la dépendance à l'égard des exportations de pétrole (voir le tableau III.1).

La demande de combustibles fossiles suit généralement l'évolution de l'activité

économique mondiale. Alors que l'action climatique et l'atténuation des émissions restent dangereusement insuffisantes, la part des combustibles fossiles dans le mix énergétique primaire est restée constante, à environ 80 %, indépendamment des fluctuations des prix des combustibles fossiles au fil des ans (fig. II.10.C et D). Les quelques baisses temporaires de la consommation mondiale de pétrole, observées par exemple en 2009 et 2020, n'ont pas été causées par le niveau élevé des prix, mais par des ralentissements économiques mondiaux sévères qui ont pesé sur l'activité économique et la demande d'énergie. Il semble peu probable que la hausse des prix des combustibles fossiles et les marchés suffisent à eux seuls à éliminer progressivement les combustibles fossiles pour atteindre l'objectif de zéro émission nette (*Financial Times*, 2024g), d'autant plus que les combustibles fossiles continuent de bénéficier de subventions (UNCTAD, 2023a).

La consommation d'énergie étant largement captive et dépendante des décisions d'investissement à long terme dans les infrastructures prises par les fournisseurs d'énergie, ce sont les profits attendus dans le secteur des combustibles fossiles qui déterminent l'extraction future de ces combustibles. La rentabilité des combustibles fossiles reste supérieure à celle des énergies renouvelables (fig. II.10.B). Même si les prix à la consommation des énergies renouvelables continuent de baisser, cette tendance ne devrait pas, à elle seule, affecter de manière significative la rentabilité et la production élevées du secteur des combustibles fossiles (Christophers, 2022, 2024).

À cet égard, l'Agence internationale de l'énergie (IEA) et l'OPEP ont des points de vue divergents. Alors que la première affirme que la demande de combustibles fossiles devrait atteindre un pic en 2030, notamment en raison de l'augmentation des investissements « verts » et de l'offre croissante d'énergies renouvelables moins chères (IEA, 2023), la seconde soutient que « le pic de la demande de pétrole

Les énergies fossiles représentent 80 % de l'énergie primaire mondiale depuis 1965, indépendamment des fluctuations de prix dans le temps.

La rentabilité des combustibles fossiles continue de reléguer très loin les objectifs de neutralité carbone.



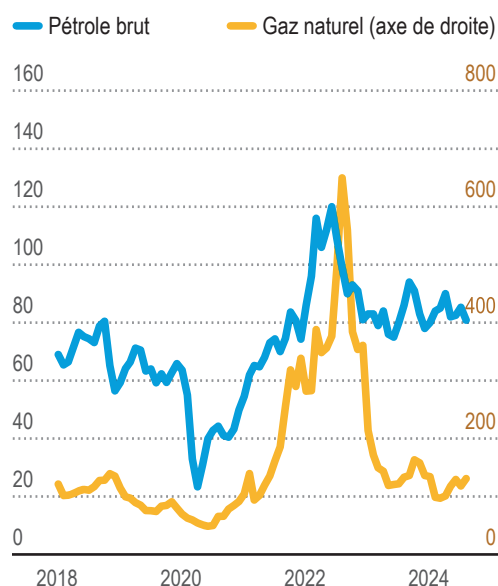


Figure II.10

À l'échelle mondiale, les combustibles fossiles ont toujours été rentables et leur consommation n'a cessé d'augmenter, indépendamment des fluctuations de prix

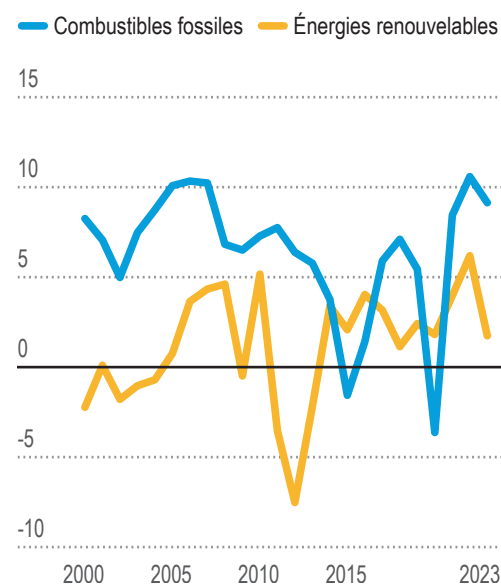
A. Prix du pétrole et du gaz naturel

(En dollars par baril) (Moyenne 2019 = 100)



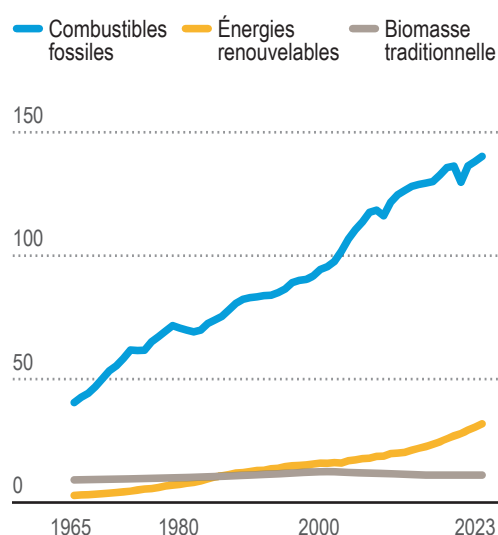
B. Ratio bénéfices/recettes dans le secteur de l'énergie

(En pourcentage)



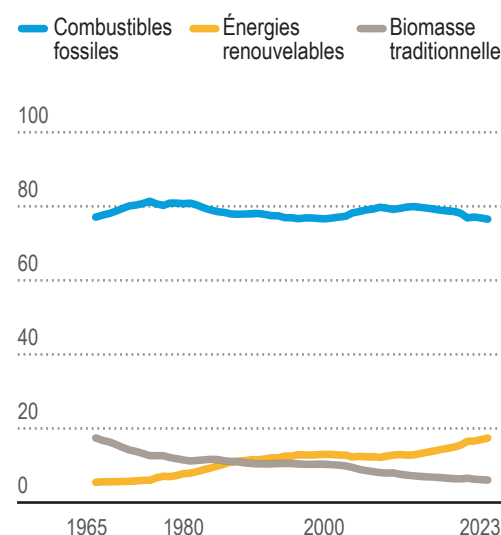
C. Consommation d'énergie primaire, par type

(Pétawatt par heure, énergie de substitution)



D. Part de l'énergie primaire, par type

(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat, la plateforme Eikon du LSEG et les données sur les prix des produits de base (« The Pink Sheet ») de la Banque mondiale.

Notes : Dans le cadre A, les données vont jusqu'en août 2024. Les données relatives à la consommation d'énergie primaire dans les cadres C et D sont basées sur la classification des « combustibles fossiles » incluant le pétrole, le gaz et le charbon, et des « énergies renouvelables » incluant l'hydroélectricité, le nucléaire, l'éolien, le solaire, les biocombustibles modernes et d'autres énergies renouvelables. Les données financières sur les bénéfices et les revenus dans le cadre B définissent le nucléaire comme une catégorie distincte qui ne relève pas des « énergies renouvelables ».



n'est pas pour demain ». L'OPEP (OPEC, 2024) s'attend à ce que l'extraction de combustibles fossiles continue d'augmenter pour atteindre au moins 116 millions de barils par jour d'ici à 2045, contre 102 millions de barils par jour en 2023. À court terme, et en l'absence de limites réglementaires quantitatives contraignantes sur l'extraction et le commerce des combustibles fossiles, l'AIE et l'OPEP prévoient toutes deux que la consommation de pétrole augmentera à un rythme normal de 1 à 2 millions de barils par jour en 2024.

2. Minéraux et métaux : La volatilité des prix persiste dans un contexte de concurrence géostratégique accrue

Tout comme d'autres indices agrégés relatifs aux produits de base, l'indice des prix des minéraux, des minerais et des métaux non

précieux de la CNUCED a été depuis le début de l'année 2023 moins volatil que les années précédentes. L'indice a enregistré un recul de 11 % entre février et mai 2023, en raison de la diminution des prix d'importants produits de base, comme l'aluminium, le cuivre, le minerai de fer et le nickel. Il est ensuite resté relativement stable entre juin et décembre 2023, puis est reparti à la hausse (plus de 10 %) depuis février 2024.

Les métaux précieux tels que l'or et le platine ont connu des tendances de prix comparables. Le prix de l'or, en particulier, a augmenté de 25 % entre mars et la mi-septembre 2024. Il a atteint un nouveau record (fig. II.11) en raison de la forte demande des clients, mais aussi des banques centrales de pays qui souhaitent réduire leur dépendance à l'égard du dollar, comme la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et le Kazakhstan. La hausse du prix de l'or traduisait également l'anticipation par les marchés d'un assouplissement monétaire imminent aux États-Unis, qui a

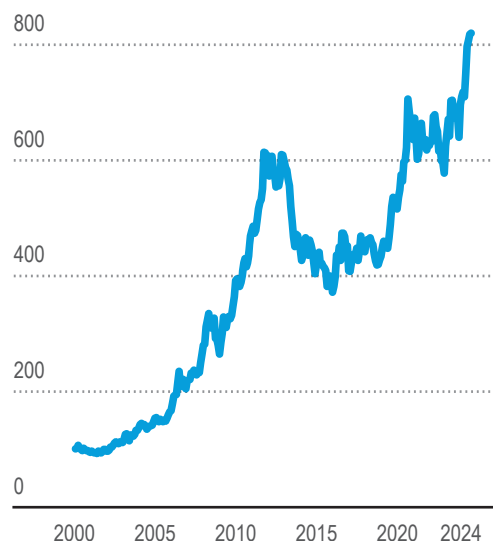


Figure II.11

Les prix des minéraux critiques, essentiels à la transition énergétique, sont très sensibles aux tensions géopolitiques et aux goulets d'étranglement de l'offre

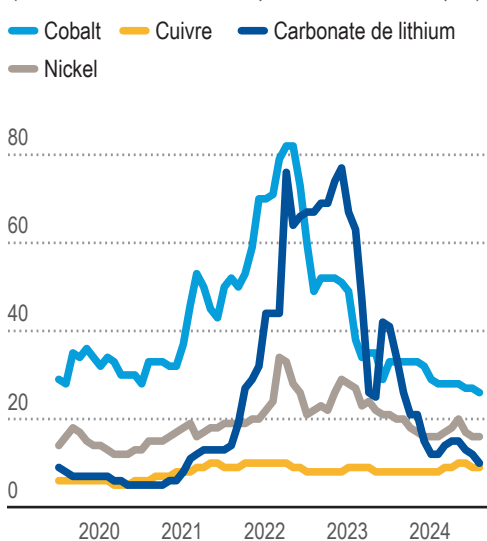
A. Prix de l'or

(2000 = 100)



B. Certains minéraux critiques pour la transition énergétique

(En milliers de dollars par tonne métrique)



Source : CNUCED, d'après les données économiques de la Réserve fédérale des États-Unis, la plateforme Eikon du LSEG et les données sur les prix des produits de base (« The Pink Sheet ») de la Banque mondiale.

Note : Les données vont jusqu'en août 2024.



alimenté les craintes d'une résurgence de l'inflation et d'une dépréciation du dollar, même si l'assouplissement quantitatif massif des dernières décennies a montré que de telles anticipations pouvaient être erronées.

La volatilité des prix a été particulièrement marquée sur les marchés de certains minéraux essentiels à la transition énergétique. Les prix du lithium, du cobalt et du nickel ont chuté respectivement de 78 %, 34 % et 42 % en 2023 (fig. II.11). La baisse était en partie due à une nette accélération de la production et à une offre excédentaire de ces matières premières, conséquences de la forte demande de véhicules électriques et de batteries en 2021 et début 2022. En outre, la faible croissance des ventes de batteries pour véhicules électriques, conjuguée à la production massive de cellules de batteries et de cathodes, a entraîné une forte augmentation des stocks de ces produits en aval.

La Chine représente la moitié de la demande mondiale pour ce groupe de métaux et de minéraux. Compte tenu de sa part de marché considérable dans la production de véhicules électriques (58 %), d'éoliennes (66 %) et de batteries au lithium et de panneaux solaires (plus de 80 % chacun), les prix des minéraux essentiels à la transition énergétique dépendent encore plus que ceux des autres métaux et minéraux des fluctuations de la production en Chine.

Dans un contexte de volatilité des prix et d'intensification de la concurrence géostratégique pour les minéraux essentiels à la transition énergétique, un nombre croissant de pays importateurs ont tenté de s'assurer un approvisionnement stable et diversifié par le biais d'accords commerciaux. En 2023, 22 accords de ce type ont été signés. Les pays producteurs, tels que l'Indonésie, la Malaisie, la Namibie et le Zimbabwe, ont adopté des mesures de restriction des exportations pour consacrer ces ressources à leur industrialisation, ce qui leur permet de capter une part plus importante de la valeur ajoutée qu'en poursuivant une politique d'exportations des matières premières (UNCTAD, 2024e). Ces

tendances pourraient persister et contribuer à la contraction des marchés des minéraux essentiels à la transition énergétique, avec de nouvelles pressions à la hausse sur les prix.

3. Denrées alimentaires et engrais : la hausse des prix continue de peser sur les ménages pauvres

Les prix des produits alimentaires peuvent avoir des effets à court terme très déstabilisants sur les pays en développement. En 2023, ils sont restés élevés, alourdissant la facture des importations des pays en développement concernés. Ce n'est qu'en décembre 2023 que l'indice des prix des produits alimentaires de la CNUCED est tombé en dessous de son niveau de février 2022, se stabilisant à environ 20 % au-dessus de son niveau d'avant la pandémie.

Les prix des autres produits de base agricoles, tels que les graines oléagineuses et les huiles végétales, ont connu des fluctuations similaires. En revanche, les prix des boissons tropicales ont fortement augmenté depuis le début de l'année 2024, en raison de conditions météorologiques défavorables et de phénomènes climatiques, tels que El Niño, qui ont affecté la production agricole.

Les prix des engrais se sont également stabilisés au-dessus de leurs niveaux d'avant la pandémie (fig. II.12). Les prix du potassium et de l'urée ont atteint des sommets sans précédent après le déclenchement de la guerre en Ukraine avant de baisser par la suite. En revanche, le prix du phosphate naturel n'a baissé qu'en novembre 2023 – d'environ 50 % – en raison de l'amélioration des perspectives de production, principalement due à la baisse des coûts des intrants, avant de se stabiliser au-dessus de son niveau d'avant la pandémie.

Parmi les principaux produits de base alimentaires, les prix des céréales telles que le maïs et le blé ont lentement fléchi depuis le début de 2023, revenant à des niveaux

Les fluctuations de l'activité manufacturière en Chine entraînent une volatilité des prix plus marquée pour les minéraux essentiels à la transition énergétique que pour les autres minéraux.



plus proches de ceux d'avant la pandémie (fig. II.12). L'initiative de la mer Noire, bien qu'elle ait été suspendue en juillet 2023, a permis dans un premier temps une forte baisse en contribuant à la poursuite des exportations agricoles de l'Ukraine et à l'amélioration de la production et des exportations de la Fédération de Russie, qui sont passées de 76 à 104 millions de tonnes métriques entre 2021-2022 et 2022-2023, selon le Système d'information sur les marchés agricoles.

Contrairement à toutes les autres céréales, le prix du riz n'est pas tombé au-dessous de son niveau de février 2022. Après une légère baisse début 2023, le prix de référence du riz thaïlandais a bondi de 35 % entre mars et décembre 2023 (fig. II.12). Cette hausse est due à l'imposition de restrictions à l'exportation par de grands exportateurs de riz (l'Inde, par exemple), qui souhaitent stimuler l'offre intérieure et renforcer la sécurité alimentaire en réponse au renforcement des prix sur le marché national, et à la vigueur de la demande en Asie et en Afrique. Le premier trimestre de 2024 a vu le prix de référence fléchir légèrement en raison de la dépréciation

des devises de grands exportateurs par rapport au dollar des États-Unis, de l'atonie de la demande mondiale de riz dans un contexte de hausse des cours et d'une augmentation de l'offre saisonnière.

La production et les exportations mondiales de maïs devraient augmenter légèrement, tandis que l'inverse devrait se produire pour le blé. La production mondiale de riz devrait progresser, mais pas les exportations internationales, ce qui pourrait entraîner une pression à la hausse sur les prix alimentaires mondiaux. Les prix élevés des denrées alimentaires et l'inflation pourraient également persister en raison des structures de marché oligopolistiques. Sur le marché des céréales, les quatre principales entreprises contrôlent entre 70 et 90 % du commerce mondial (UNCTAD, 2023a), les marchés des intrants de production, tels que les engrais, les semences et la technologie, étant également de plus en plus concentrés (voir le chapitre III). Pour garantir l'accès aux marchés aux pays en développement importateurs et alléger leur charge financière, il est essentiel d'empêcher les pratiques commerciales anticoncurrentielles.

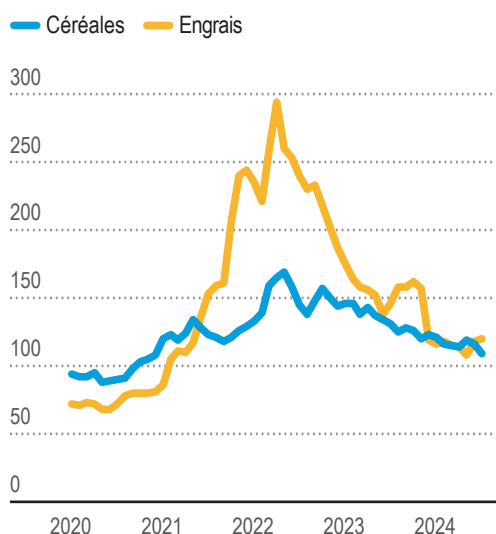


Figure II.12

Les prix des denrées alimentaires et des engrais sont en baisse, sauf ceux du riz

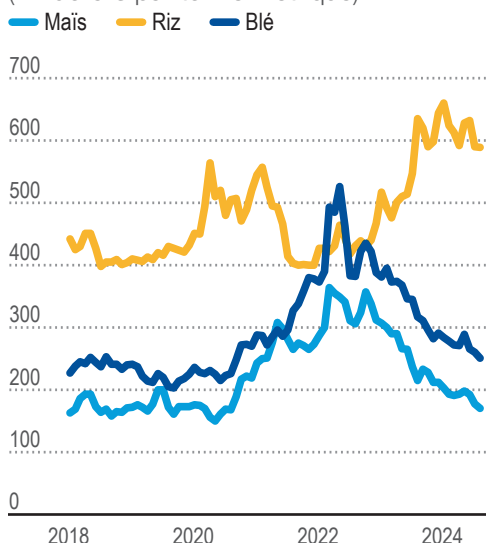
A. Céréales et engrais

(2010 = 100)



B. Prix de référence de certains produits de base alimentaires

(En dollars par tonne métrique)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat et les données sur les prix des produits de base (« The Pink Sheet ») de la Banque mondiale.

Note : Les données vont jusqu'en juillet 2024.



D. Flux nets de capitaux vers les pays en développement : la reprise reste fragile et incertaine



Les flux nets de capitaux vers les pays en développement sont redevenus positifs au premier trimestre de 2024 après avoir enregistré des valeurs négatives pendant neuf trimestres consécutifs¹⁰. Cela signifie que, dans l'ensemble, les unités résidentes des pays en développement sont redevenues des emprunteurs nets vis-à-vis des unités non-résidentes des pays développés.

Au niveau régional, cette performance favorable reflète principalement l'augmentation des entrées nettes en Amérique latine et dans les Caraïbes par rapport aux trois derniers trimestres de 2023, qui ont été plus que suffisantes pour compenser les sorties nettes des deux autres régions en développement. Les entrées nettes en Amérique latine et dans les Caraïbes sont restées positives au fil des ans mais ont connu, depuis la pandémie, une évolution plus instable et ne sont pas revenues aux niveaux enregistrés entre 2011 et 2014.

Un autre facteur à l'origine de cette amélioration de la situation a été la diminution progressive des sorties nettes des pays en développement d'Asie après les sommets atteints à la mi-2022, principalement grâce au développement de la Chine, de Hong Kong (Chine) et de

Singapour, bien que les sorties nettes au cours du premier trimestre de 2024 aient été légèrement supérieures à celles du dernier trimestre de 2023. L'Afrique a enregistré une légère sortie nette de capitaux après une performance positive mais modérée en 2023 (fig. II.13).

Le dernier épisode de sorties nettes globales durables de capitaux enregistrées par les pays en développement a eu lieu entre 2014 et 2016. Comme dans l'épisode récent, cela était dû aux sorties nettes de capitaux des pays en développement d'Asie, ou plus précisément d'Asie de l'Est (tableau II.3). Les principaux facteurs en cause étaient toutefois très différents dans les deux cas. L'épisode 2014-2016 était en effet lié aux turbulences boursières en Chine consécutives à la crise de 2013, les sorties nettes de la catégorie autres investissements étant alors prédominantes.

¹⁰ Dans cette section, les flux nets de capitaux font référence à la somme des investissements directs nets, des investissements de portefeuille nets et des autres investissements nets du compte financier de la balance des paiements. Ils correspondent à la différence entre les flux nets des non-résidents et les flux nets des résidents, à l'exclusion des « produits dérivés » et des « réserves et actifs connexes ».



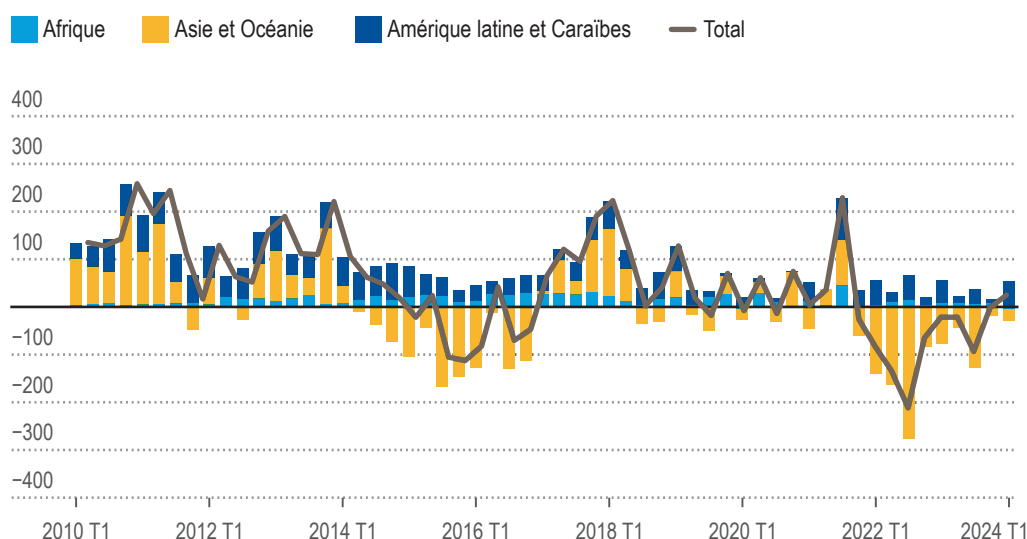


Figure II.13

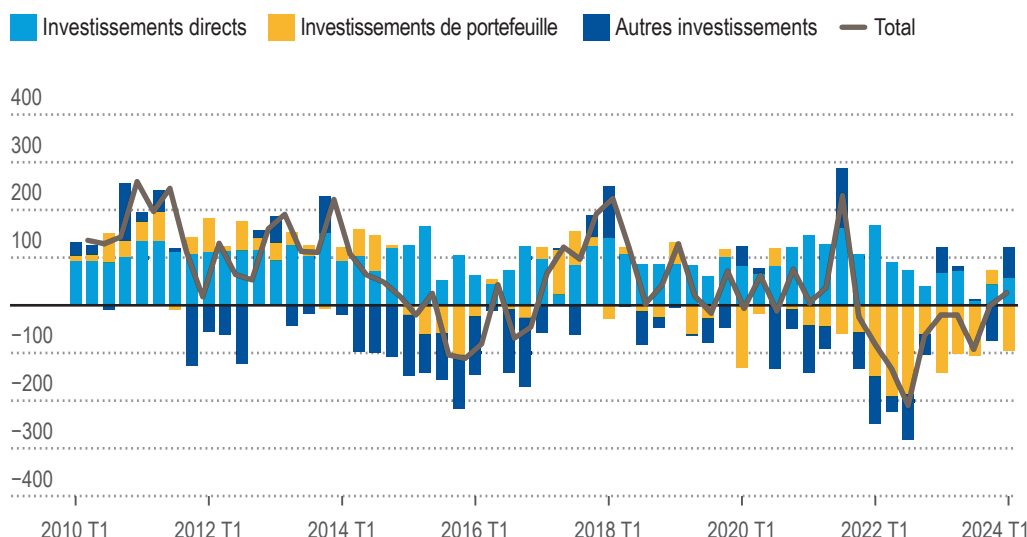
Après neuf trimestres négatifs, les flux de capitaux vers les pays en développement ont rebondi au début de 2024

Flux nets trimestriels de capitaux vers les pays en développement, par région et par type
(En milliards de dollars)

A. Par région



B. Par type



Source : CNUCED, d'après la base de données du FMI sur la balance des paiements.

Notes : T1, premier trimestre. Les engagements nets positifs dans les données sources sont considérés comme des flux positifs et les actifs nets positifs comme des flux négatifs. Les investissements de portefeuille comprennent les prêts et les prises de participation. Les autres investissements comprennent les prêts bancaires à court et à long terme. Le total des flux de capitaux correspond à la somme des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements, c'est-à-dire les trois catégories d'investissements du compte financier de la balance des paiements qui échappent au contrôle direct et effectif des autorités monétaires.





Tableau II.3

Flux nets de capitaux vers les pays en développement

Flux nets annuels de capitaux vers les pays en développement, par région et par type
(En milliards de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 ^a
► Pays en développement	617	490	279	566	185	-193	-150	483	400	208	128	280	-484	-116
Investissements directs	408	508	480	485	397	456	317	343	434	349	363	564	387	185
Investissements de portefeuille	112	109	140	49	119	-255	-49	203	-37	-45	-128	-212	-594	-278
Autres investissements	97	-127	-341	32	-331	-394	-418	-63	3	-96	-107	-72	-276	-23
<i>Dont :</i>														
► Afrique	17	34	63	83	83	94	105	132	70	84	41	80	48	18
Investissements directs	46	36	48	39	63	49	40	46	30	36	18	72	39	13
Investissements de portefeuille	6	8	27	23	8	25	17	47	3	32	0	-40	-30	-1
Autres investissements	-36	-10	-12	21	12	20	47	39	38	16	23	49	40	6
<i>Dont :</i>														
► Afrique du Nord	11	-1	14	19	22	34	47	35	26	28	28	37	11	.
Investissements directs	10	5	8	11	11	11	12	12	13	13	9	9	14	.
Investissements de portefeuille	8	-11	-3	1	1	2	2	23	-2	12	3	4	-23	.
Autres investissements	-7	5	9	7	10	20	33	0	15	2	17	25	20	.
► Afrique subsaharienne	6	35	49	64	61	60	58	97	44	56	13	43	38	18
Investissements directs	36	31	40	28	51	38	28	34	17	23	9	63	25	13
Investissements de portefeuille	-1	19	29	22	7	23	15	24	5	19	-3	-43	-6	-1
Autres investissements	-29	-16	-21	14	2	0	14	39	23	14	7	24	20	6
► Asie	385	196	-22	260	-153	-456	-386	208	142	26	52	43	-671	-233
Investissements directs	252	315	267	292	190	272	148	171	258	200	243	390	221	39
Investissements de portefeuille	4	-6	28	-75	3	-331	-113	114	-58	-75	-132	-185	-555	-258
Autres investissements	128	-114	-316	43	-346	-398	-421	-77	-58	-99	-59	-162	-337	-1
<i>Dont :</i>														
► Asie centrale	-10	-8	-5	2	6	10	9	7	-1	6	19	9	-6	8
Investissements directs	6	11	13	10	6	6	16	6	6	9	7	5	11	5
Investissements de portefeuille	9	-13	-17	-6	-1	6	-1	6	-3	-4	9	6	-13	-4
Autres investissements	-24	-6	0	-1	1	-1	-7	-4	-4	1	3	-1	-4	8
► Asie de l'Est	277	256	-31	316	-69	-429	-438	112	142	-30	-53	-88	-304	-262
Investissements directs	176	238	170	215	135	171	14	52	118	78	127	212	38	-134
Investissements de portefeuille	-33	16	43	-9	69	-204	-115	54	33	15	21	-35	-325	-111
Autres investissements	134	2	-243	111	-273	-396	-336	6	-9	-123	-201	-266	-17	.
► Asie du Sud	82	66	93	70	82	86	37	102	84	107	85	147	66	75
Investissements directs	16	28	19	31	28	42	46	35	37	43	58	32	39	18
Investissements de portefeuille	38	2	32	9	45	11	-4	34	-10	27	11	7	-19	31
Autres investissements	28	36	43	30	9	33	-5	33	57	37	16	108	46	27
► Asie du Sud-Est	37	-5	3	-36	-50	-69	-23	25	15	-12	10	42	-172	-27
Investissements directs	42	32	50	46	37	56	59	82	97	83	55	126	147	150
Investissements de portefeuille	8	11	-43	-59	-49	-74	-2	-4	-58	-97	-82	-86	-75	-109
Autres investissements	-12	-48	-4	-23	-39	-51	-80	-53	-24	3	37	2	-243	-68
► Asie occidentale	-1	-114	-82	-92	-122	-54	30	-38	-99	-46	-9	-66	-256	-27
Investissements directs	14	6	15	-9	-17	-3	14	-4	-1	-13	-4	14	-14	1
Investissements de portefeuille	-16	-23	14	-9	-61	-70	9	24	-20	-16	-91	-76	-122	-65
Autres investissements	2	-97	-111	-74	-45	18	8	-59	-78	-17	86	-4	-119	37
► Amérique latine et Caraïbes	212	258	234	218	256	171	132	146	191	102	36	161	138	99
Investissements directs	107	155	162	151	142	133	128	126	147	114	103	104	127	133
Investissements de portefeuille	101	106	84	101	108	51	47	43	17	-2	5	13	-10	-18
Autres investissements	4	-3	-13	-34	7	-14	-43	-22	27	-10	-71	44	20	-16
► Océanie	3	2	4	5	-1	-1	-1	-4	-3	-4	-1	-5	1	.
Investissements directs	2	2	3	3	2	2	1	0	0	0	-1	-1	0	.
Investissements de portefeuille	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.
Autres investissements	1	0	1	3	-4	-3	-2	-3	-4	-3	0	-3	1	.

Source : CNUCED, d'après la base de données du FMI sur la balance des paiements.

Notes : Les engagements nets positifs dans les données sources sont considérés comme des flux positifs et les actifs nets positifs comme des flux négatifs.

Les investissements de portefeuille comprennent les prêts et les prises de participation. Les autres investissements comprennent les prêts bancaires à court et à long terme. Le total des flux de capitaux correspond à la somme des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements, c'est-à-dire les trois catégories d'investissements du compte financier de la balance des paiements qui échappent au contrôle direct et effectif des autorités monétaires. Les chiffres étant arrondis, leur total ne représente pas toujours la somme exacte des différents éléments.

^a Estimations préliminaires.



En revanche, comme les flux sortants négatifs entre le quatrième trimestre de 2021 et la fin de 2023 étaient liés au resserrement monétaire dans les pays développés et à la détérioration des conditions financières mondiales (UNCTAD, 2023a), ils ont été plus largement répartis géographiquement, et plusieurs pays dans l'ensemble des régions en développement ont connu une évolution similaire à celle qui ressort de l'agrégat pour les pays en développement. Cette fois-ci, cependant, les « investissements de portefeuille » en général et la vente d'obligations nationales par les non-résidents en particulier ont joué un rôle plus important, suivis par les flux sortants de la catégorie autres investissements. Les performances de l'investissement étranger direct se sont également détériorées, en particulier en 2023 en Afrique et dans les pays en développement d'Asie.

Il est important de noter que les évolutions observées au cours des deux à trois dernières années font apparaître des changements structurels plus profonds parmi les investisseurs internationaux en raison des tensions géopolitiques actuelles. Aucune complaisance à l'égard de la dynamique positive observée au cours du premier trimestre de 2024 n'est de mise. Les conditions financières globales restent fragiles et volatiles, en particulier pour les pays en développement.

Les données préliminaires pour le deuxième trimestre de 2024, basées sur les flux mensuels de portefeuille pour quelques grands pays en développement pour lesquels des informations sont disponibles, indiquent un essoufflement de la dynamique, ce qui jette un doute sur la robustesse des tendances observées au début de 2024. Cela confirme la prise de conscience des investisseurs financiers du fait que l'assouplissement de la politique monétaire aux États-Unis, en particulier, n'a pas eu lieu aussi rapidement que prévu.

La fin des opérations de portage sur le yen en août 2024 a constitué un autre signal de difficultés potentielles à venir, même si la panique qui a frappé les marchés financiers

à ce moment-là semble, jusqu'à présent, avoir été de courte durée et contenue, avec des implications limitées pour l'économie réelle. Néanmoins, l'ampleur des fluctuations observées sur plusieurs marchés de devises et de titres au début d'août a suscité chez de nombreux acteurs des inquiétudes quant à l'environnement financier. Il ne fait aucun doute que l'instabilité des marchés financiers actuels ne crée pas un terrain favorable aux investissements essentiels à long terme.

1. Investissement direct : la fragmentation géoéconomique redessine le paysage

Dans le contexte des discussions actuelles sur la délocalisation des entreprises et les changements structurels à plus long terme, les données sur l'investissement étranger direct indiquent un ralentissement des flux en raison des récentes crises mondiales et régionales. Les flux sont restés faibles en 2023 pour la deuxième année consécutive. En termes absolus, l'investissement étranger direct a chuté de 7 % dans les pays en développement, pour s'établir à 867 milliards de dollars, principalement en raison d'une baisse de 8 % dans les pays en développement d'Asie, bien que les flux aient également reculé en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes, de 3 % et 1 % respectivement.

Plus généralement, des données empiriques montrent que la fragmentation géoéconomique remodele le paysage de l'investissement direct mondial dans un contexte de fragmentation des réseaux commerciaux, de divergence des environnements réglementaires et de reconfiguration des chaînes d'approvisionnement internationales (UNCTAD, 2024b ; 2024j). Cependant, tous les modèles d'investissement ne changent pas de la même manière. Apple (United States), par exemple, a réduit ses activités en Chine pour diversifier sa chaîne d'approvisionnement. En revanche, les données du premier semestre de 2024

Les flux nets de capitaux vers les pays en développement sont redevenus positifs en 2024, mais des vulnérabilités subsistent.



Le tableau global des investissements directs dans les pays en développement ne favorise guère la planification à long terme.

indiquent que les grands constructeurs automobiles allemands renforcent leur présence dans le secteur manufacturier chinois ; ils ont réinvesti environ la moitié des bénéfices réalisés dans ce pays pour augmenter leur production (Schmitz and Matthes, 2024). Cela s'explique en partie par le fait que les constructeurs automobiles mondiaux ne veulent pas perdre leur part relative du marché le plus grand et le plus dynamique du monde. Toutefois, au-delà de ces données anecdotiques, le tableau d'ensemble est sombre, car les fortes incertitudes ne favorisent guère la planification à long terme. Elles peuvent entraîner un report ou une révision à la baisse des décisions d'investissement à court ou à moyen terme.

2. Investissements de portefeuille : les conditions de financement restent difficiles pour de nombreux pays en développement

Les données disponibles sur les investissements de portefeuille pour quelques pays émergents indiquent qu'après avoir atteint un plancher au cours des deux dernières années, la dynamique des flux de capitaux des non-résidents vers ces pays est repartie à la hausse au premier trimestre de 2024. Certaines grandes économies de marché émergentes ont renoué avec les marchés obligataires internationaux, avec parfois des émissions record (UNCTAD, 2024h). Ce revirement s'explique en partie par des perspectives légèrement plus favorables pour les pays en développement que pour les pays développés (chap. I). Il résulte également de l'amélioration des conditions financières mondiales due à la perspective de

baisses des taux d'intérêt aux États-Unis et en Europe, même si les investisseurs financiers, dans l'ensemble, ont parfois semblé trop optimistes à cet égard.

Un examen plus approfondi appelle toutefois un diagnostic plus prudent et moins optimiste sur au moins deux points. Le premier concerne la dette souveraine des pays en développement. Comme le montre la figure II.14, les émissions de nouvelles dettes entre janvier et août 2024 ont dépassé les niveaux enregistrés pour l'ensemble de l'année tant en 2022 qu'en 2023, ce qui témoigne du regain d'intérêt des investisseurs internationaux pour la dette extérieure publique des pays en développement. Cependant, les flux cumulés restent inférieurs aux pics enregistrés dans les années 2019-2021 et probablement aussi aux niveaux des trois années précédentes. En outre, la valeur des émissions d'obligations souveraines en Afrique en 2024 reste inférieure aux niveaux observés depuis 2015.

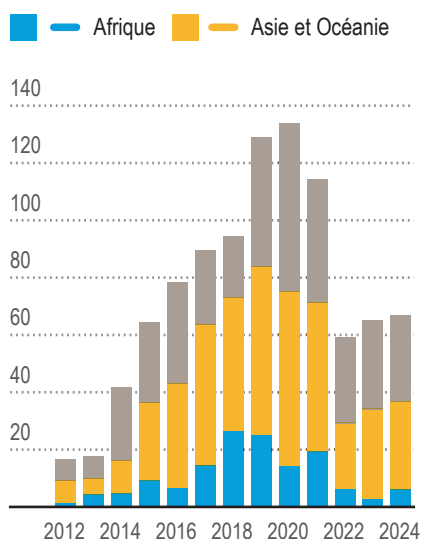
Le coupon moyen des obligations émises en 2024 est supérieur aux niveaux historiques dans toutes les régions en développement, ce qui suscite des inquiétudes quant à l'augmentation du service de la dette qui détourne des investissements essentiels en faveur du développement (fig. II.14). En outre, le nombre de pays en développement qui se sont tournés vers le marché obligataire international en 2024 est resté inférieur à la moyenne des années 2015 à 2021 et inférieur de 40 % au record de 2019. Dans l'ensemble, ces tendances montrent que la hausse des taux d'intérêt mondiaux depuis 2022 a exercé une pression supplémentaire sur les budgets des pays en développement. Les paiements d'intérêts sont supérieurs aux dépenses publiques essentielles telles que la santé,



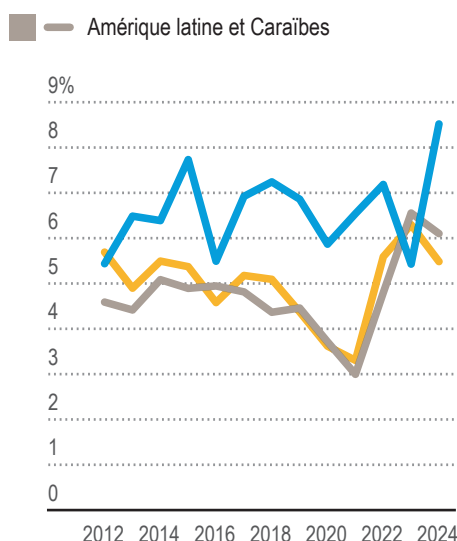
Figure II.14 Les coûts d'emprunt restent élevés alors que les nouvelles émissions d'obligations souveraines connaissent un rebond dans les régions en développement

Total des émissions, coupon moyen pondéré et nombre de pays émetteurs de nouvelles obligations souveraines, certaines régions en développement

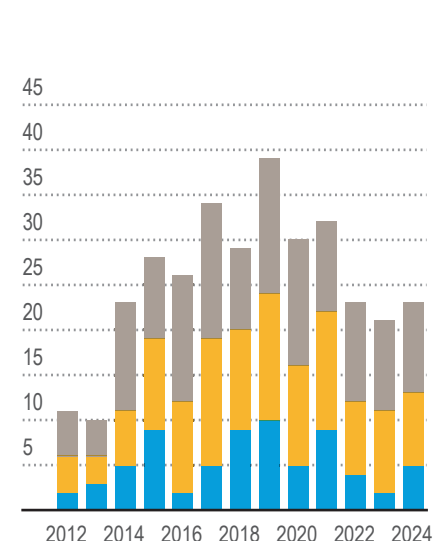
A. Total des émissions
(En milliards de dollars)



B. Coupon moyen pondéré
(En pourcentage)



C. Pays émetteurs
(Nombre)



Source : CNUCED, d'après la plateforme Eikon du LSEG.

Note : Les données concernent les émissions annuelles d'obligations souveraines en dollars, en euros et en yens relevant de juridictions étrangères, à l'exclusion des émissions dans le cadre de la restructuration de la dette. Pour 2024, les données sur les émissions vont jusqu'en août seulement.

l'éducation et l'action climatique ; un pays en développement sur trois dépense plus en paiements d'intérêts que pour ces domaines essentiels pour le développement humain (United Nations Global Crisis Response Group-Technical Team, 2024).

L'autre argument concerne le ralentissement possible de la dynamique observée au cours des premiers trimestres de 2024. Les flux mensuels de portefeuille pour un échantillon de pays émergents indiquent un ralentissement significatif des flux des non-résidents vers les pays

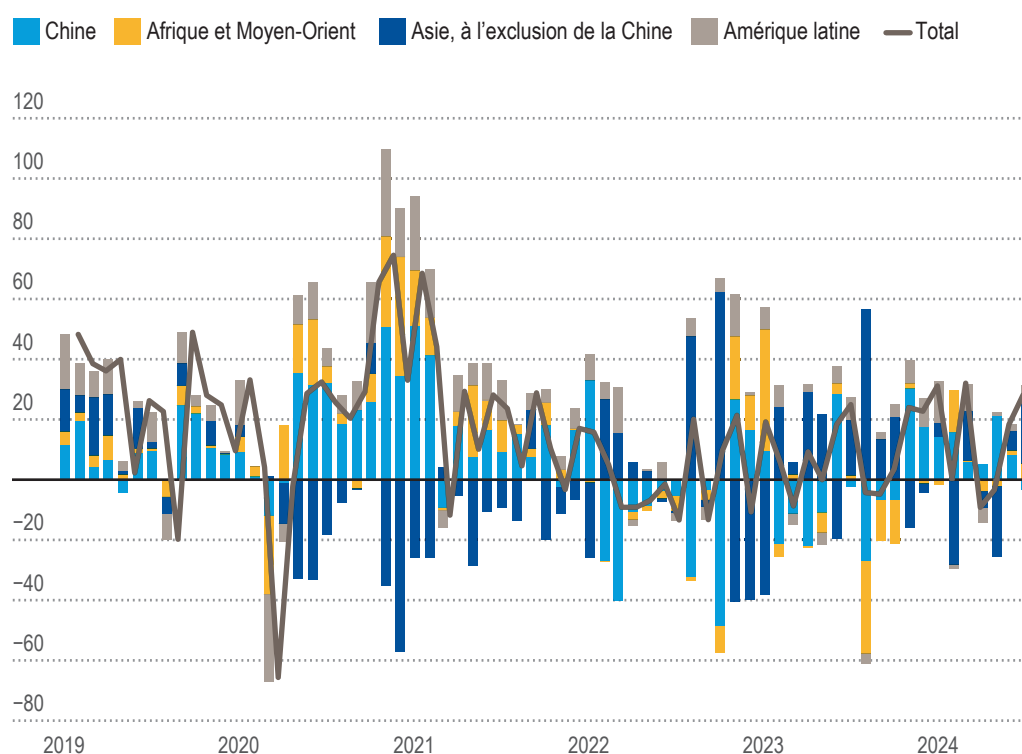
en développement en avril et mai 2024, à l'exception des investissements dans la dette chinoise. Les flux ont ensuite rebondi, en particulier en juillet, grâce à des émissions importantes au Mexique et en Türkiye (fig. II.15). Cette volatilité remet toutefois en question la solidité des tendances observées début 2024. Elle montre que la fin de l'optimisme initial des marchés financiers quant au rythme de l'assouplissement de la politique monétaire aux États-Unis a exercé une pression à la hausse sur les coûts de financement mondiaux au deuxième trimestre de 2024.

En août 2024, la réunion de Jackson Hole a apporté des nouvelles positives pour les pays en développement, nouvelles confirmées le 18 septembre lorsque la Réserve fédérale des États-Unis a abaissé son taux directeur de 50 points de base, plus de deux ans et demi après avoir entrepris de relever les coûts d'emprunt. Toutefois, les perspectives sont assombries par les incertitudes concernant l'ampleur et le calendrier des

réductions ultérieures. La prochaine élection présidentielle aux États-Unis est également source d'imprévisibilité. Les inquiétudes concernant les niveaux des taux d'intérêt sont particulièrement vives compte tenu des vulnérabilités accrues liées à la dette publique ou garantie par l'État dans les pays en développement (encadré II.2) et du renouvellement de dette important auquel ces pays devront faire face au moment des échéances, en 2024 et 2025.

Figure II.15 Les flux de portefeuille mensuels semblent indiquer un essoufflement de la dynamique après le premier trimestre de 2024

Flux de portefeuille des non-résidents vers la Chine et certaines régions en développement (En milliards de dollars)



Source : CNUCED, d'après la base de données de l'Institut de finance internationale.

Note : Les données vont jusqu'en juillet 2024. Les pays en développement pris en compte dans la figure comprennent l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, le Brésil, le Chili, la Chine, la Province chinoise de Taiwan, la Colombie, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Liban, la Malaisie, le Mexique, la Mongolie, le Pakistan, les Philippines, le Qatar, Sri Lanka, la Thaïlande, la Türkiye et le Viet Nam.



Encadré II.2

Les obligations souveraines des marchés frontières ne sont pas encore tirées d'affaire

Il existe une asymétrie entre deux groupes de pays en développement financièrement intégrés : les pays émergents et les marchés frontières. Les premiers sont pour la plupart des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui ont intégré les marchés internationaux de capitaux dans les années 1990. Les seconds sont surtout des pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure qui ont commencé à se tourner vers ces marchés après la crise financière mondiale de 2008.

Les marchés frontières émettent essentiellement des obligations souveraines de catégorie spéculative avec des actifs à haut rendement pour les investisseurs mondiaux, actifs qui ont tendance à avoir des marges plus volatiles et qui sont les premiers à être vendus en cas de chocs financiers mondiaux. Étant donné que de nombreux fonds de pension ne sont pas autorisés à investir dans des titres de créance de catégorie spéculative, ces titres sont surtout détenus par des gestionnaires d'actifs et des investisseurs privilégiant les placements à haut risque (comme les fonds spéculatifs).

Par conséquent, les obligations souveraines extérieures des marchés frontières ont connu des écarts de taux plus importants que celles des pays émergents entre 2019 et mi-2023, lorsque les conditions de financement mondiales se sont détériorées. L'inversion de tendance a également été plus marquée lorsque les conditions financières mondiales se sont améliorées entre le dernier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2024. Quand les prix des obligations souveraines des marchés frontières sont tombés à des niveaux historiquement bas, les investisseurs internationaux ont de nouveau acheté, ramenant les écarts à des niveaux proches de ceux des pays émergents (UNCTAD, 2024g).

Les obligations souveraines des marchés frontières ont donc retrouvé l'accès aux marchés mondiaux de capitaux, mais à un coût plus élevé en raison de la hausse des taux d'intérêt dans les principales économies développées, en particulier aux États-Unis. En outre, les écarts de taux entre les pays émergents et les marchés frontières par rapport à l'indice de référence des États-Unis n'ont retrouvé un niveau proche de la moyenne qu'entre la crise financière mondiale et le début de la pandémie de COVID-19. Les principaux taux de référence étaient auparavant beaucoup plus bas.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la viabilité de la dette extérieure et publique de deux tiers des pays en développement se soit détériorée entre 2017 et 2023, avec une tendance plus marquée dans le cas des marchés frontières. Les coûts du service de la dette extérieure ont augmenté plus rapidement que les recettes en devises et la hausse du coût des intérêts a dépassé celle des recettes publiques (United Nations Global Crisis Response Group-Technical Team, 2024). En 2023, la dette publique et la dette garantie par l'État dans les marchés frontières ont atteint un montant estimé à 684 milliards de dollars, soit trois fois plus qu'en 2010. À titre de comparaison, ce montant était 2,4 fois plus élevé dans les pays émergents et 1,8 fois plus élevé dans les autres pays en développement qui sont peu intégrés aux marchés mondiaux de capitaux et dépendent principalement des financements publics extérieurs et de l'aide publique au développement.

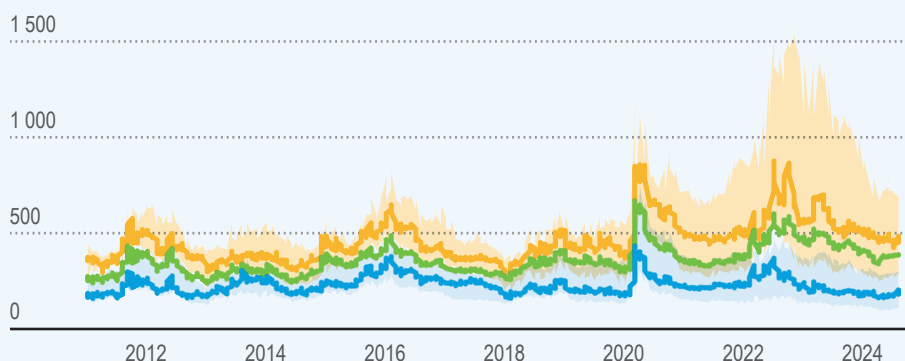


Les rendements des obligations souveraines des marchés frontières n'ont pas retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie de COVID-19

Écarts hebdomadaires par rapport aux bons du Trésor des États-Unis, certains pays, juillet 2011-août 2024

(Points de base)

— Pays émergents — Marchés frontières
— JP Morgan Emerging Market Bond Index – Global Diversified



Source : CNUCED, d'après les données par pays de JP Morgan Emerging Market Bond Index.

Note : Les lignes en gras pour les groupes des pays émergents et des marchés frontières correspondent à la médiane de chaque groupe, calculée à partir de données économiques spécifiques de JP Morgan's Emerging Market Bond Index – Global Diversified. Les zones ombrées font référence à l'écart interquartile.

Le coût total du service de la dette extérieure des marchés frontières a augmenté d'environ 550 % entre 2010 et 2023 (soit une moyenne de 15,5 % par an), contre 174 % (8,1 % par an) et 121 % (6,3 % par an) pour les autres pays en développement et les pays émergents, respectivement.

L'augmentation de la dette extérieure souveraine des marchés frontières s'est surtout traduite par un alourdissement du service de la dette souveraine, au détriment des ressources destinées aux dépenses publiques essentielles. Le service de la dette publique et de la dette garantie par l'État est passé de 6 % des recettes publiques en 2010 à 15 % en 2023. Cela contraste avec une augmentation d'environ 3 % pour les pays émergents et d'un peu plus de 7 % pour les autres pays en développement, soit moitié moins que pour les marchés frontières en 2023^a.

Ces tendances soulèvent des inquiétudes quant à la viabilité à long terme de la dette extérieure et publique des pays en développement, et à la mesure dans laquelle le service de cette dette épuise les ressources destinées au développement, dans le contexte du vaste déficit de financement pour atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris.

Source : CNUCED (UNCTAD, 2023a, 2024g) ; Groupe d'intervention mondiale de l'ONU – Équipe technique (2024).

^a Les moyennes du groupe masquent les différences entre les pays. Parmi les 25 pays en développement qui avaient, en 2023, les ratios les plus élevés entre le service de la dette publique ou garantie par l'État et les recettes publiques, 2 étaient des pays émergents, 10 des marchés frontières et 13 d'autres pays en développement. Les émetteurs souverains de ce dernier groupe doivent également faire face à de fortes vulnérabilités de la dette, en particulier les pays à revenu intermédiaire inférieur et à faible revenu. Parmi ces 13 pays, seuls deux ont un revenu intermédiaire supérieur (le Belize et Maurice).



3. Les autres investissements, y compris les prêts interbancaires, divergent selon les régions en développement

Les flux nets de la catégorie « autres investissements » vers les pays en développement ont oscillé entre des valeurs positives et négatives au cours des derniers trimestres, ce qui reflète leur volatilité. Les prêts bancaires transfrontières, qui en sont l'une des composantes, ont connu des tendances similaires. Les statistiques bancaires territoriales de la Banque des règlements internationaux (BIS) montrent que les créances transfrontières mondiales des banques sur les résidents des pays en développement d'Afrique et du Moyen-Orient, d'Asie et du Pacifique, ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes ont enregistré, au premier trimestre de 2024, une forte augmentation de 117 milliards de dollars, corrigée des taux de change et des ruptures, après une faible hausse au dernier trimestre de 2023. Sur ces créances, les crédits, qui comprennent les prêts et les titres de créance, représentaient près de

100 milliards de dollars (fig. II.16). Ces flux ont enregistré la plus forte augmentation trimestrielle des trois dernières années, du fait d'un niveau record de prêts en renminbi chinois (49 milliards de dollars), reflétant la valeur croissante des crédits transfrontières accordés par les banques en monnaie chinoise (*Financial Times*, 2024b).

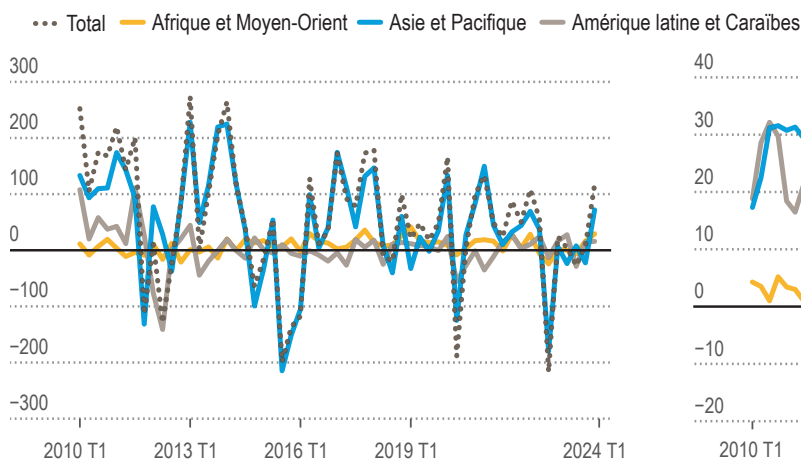
L'expansion du crédit a varié quelque peu selon les régions. Les prêts à l'Asie et au Pacifique ont augmenté de 64 milliards de dollars, ce qui a permis de renouer avec une croissance annuelle positive (0,4 %). Les prêts aux résidents d'Afrique et du Moyen-Orient ont augmenté de 29 milliards de dollars, avec une croissance annuelle de 3,5 %. Les prêts accordés aux entités d'Amérique latine et des Caraïbes ont progressé de 6 milliards de dollars, grâce à la vigueur des prêts aux emprunteurs brésiliens, qui ont augmenté de 8 % en rythme annuel (fig. II.16), bien que la croissance en glissement annuel pour l'ensemble de la région ait ralenti pour s'établir à 2,0 %. Les prêts libellés en dollars accordés aux entités non bancaires des pays en développement ont augmenté d'environ 1 %, premier chiffre positif en près de deux ans (BIS, 2024).



Figure II.16 Les prêts bancaires internationaux aux pays en développement ont rebondi au premier trimestre de 2024

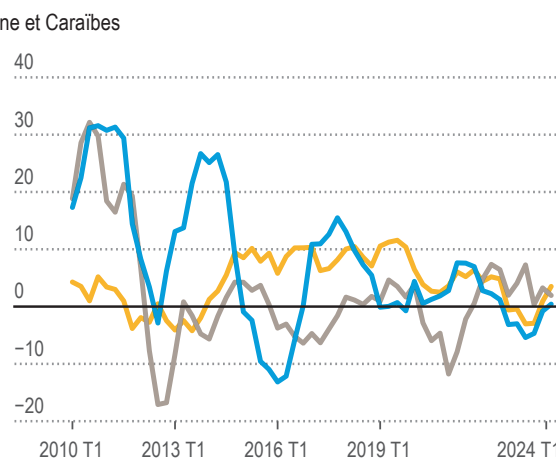
A. Créances transfrontières globales des banques sur les résidents de certaines régions en développement

(En milliards de dollars, corrigés des taux de change et des ruptures de série)



B. Variations en glissement annuel des crédits bancaires transfrontières accordés à certains groupes de pays en développement

(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après les statistiques bancaires territoriales de la BRI.

Notes : T1, premier trimestre. Les créances correspondent à la rubrique « Tous instruments » du bilan des banques, comprenant les crédits (prêts, dépôts et titres de créance) et les autres instruments résiduels. Les variations annuelles sont ajustées suivant la BRI (BIS, 2019). La classification des groupes de pays repose sur les critères de la BRI.

4. En route vers la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement

Alors que les préparatifs de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement de 2025 s'accroissent, l'évolution récente des flux de capitaux transfrontières indique que les financements privés extérieurs n'ont pas été à la hauteur des besoins pour combler les déficits de financement de plus en plus importants et parvenir à un développement durable (United Nations, 2024).

Selon les estimations de la CNUCED, en 2023, le déficit d'investissement annuel pour atteindre les objectifs de développement durable est passé à 4 000 milliards de

dollars, soit environ 60 % de plus que les 2 500 milliards de dollars estimés lors de l'adoption du Programme 2030 (UNCTAD, 2023b). Cela tient à deux grands facteurs. Le premier est le sous-investissement. Le rythme de croissance des investissements dans les objectifs de développement durable a été inférieur aux ambitions de 2014, la pandémie de COVID-19 ayant largement contribué à ralentir les progrès. De plus, la hausse des taux d'intérêt a exacerbé la faiblesse de l'investissement dans le secteur privé. L'augmentation du coût du capital a été particulièrement préjudiciable aux investissements dans les énergies renouvelables à forte intensité de capital, car elles sont relativement sensibles aux conditions monétaires et financières (United Nations, 2024). Le deuxième facteur tient aux besoins supplémentaires

Le financement privé ne suffit pas à combler le déficit de financement du développement durable.

liés aux crises en cascade et à la révision à la hausse des besoins d'investissement pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets.

Si les flux nets de capitaux sont redevenus positifs dans les pays en développement au premier trimestre de 2024, il n'est pas certain que cette tendance se poursuive. Le caractère procyclique et la forte volatilité des flux de capitaux, en particulier des investissements de portefeuille et des prêts bancaires transfrontières, font que le financement privé extérieur fait défaut au moment où il est le plus nécessaire. Cette tendance est aggravée par l'évolution décevante

des investissements étrangers directs liée à la fragmentation géoéconomique.

Plusieurs enseignements sont à retenir alors que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies se préparent pour la conférence de 2025. Premièrement, l'espoir que le financement mixte aiderait à mobiliser des ressources financières privées n'a pas été réalisé ; le slogan « des milliards aux milliers de milliards » ne s'est jamais concrétisé. Deuxièmement, pour remédier aux vulnérabilités de la dette souveraine dans les pays en développement, il faut prendre des mesures de politique et mettre ainsi fin à une crise de développement de plus en plus grave (encadré II.3).





Encadré II.3

S'attaquer aux vulnérabilités de la dette souveraine dans les pays en développement

Les crises en cascade – la pandémie, la guerre en Ukraine, l'accentuation de la crise climatique, la crise du coût de la vie et l'escalade des tensions et des conflits géopolitiques – et l'adoption par les pays développés des politiques de resserrement monétaire les plus rigoureuses depuis les années 1970 ont aggravé l'endettement déjà insoutenable pour de nombreux pays en développement (encadré II.2).

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de crise systémique de la dette, c'est-à-dire de passage du surendettement au défaut de paiement pour un grand nombre de pays au cours d'une même période. En revanche, une crise du développement est déjà amorcée, l'augmentation du service de la dette extérieure et de la dette publique détournant les ressources des objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris.

La crise actuelle de la dette et la crise du développement qui en découle sont fortement liées aux inégalités du système monétaire et financier international hiérarchisé qui est de plus en plus déconnecté des priorités de développement, comme le montrent les dernières tendances du financement privé extérieur.

Dans ce contexte, pour les pays dont la viabilité de la dette extérieure se détériore, il existe deux grandes catégories de réponses de politique qui n'impliquent pas l'adoption de mesures freinant la croissance économique. La première catégorie comprend les mesures destinées à réduire la dette extérieure en limitant les besoins d'importation et/ou en augmentant et en diversifiant les exportations sur la durée. La seconde catégorie consiste à réduire le coût moyen du service de la dette extérieure. La première concerne principalement les politiques commerciales et industrielles qui entraînent des changements structurels dans la propension du pays à importer et à exporter. La seconde a trait en général à la capacité des pays à accéder aux flux de capitaux privés et publics, et aux conditions qui encadrent cet accès (UNCTAD, 2024d). L'expérience des marchés frontières (encadré II.2) montre que l'accès aux flux de capitaux privés peut accroître les capitaux disponibles, mais à un prix élevé, surtout s'ils se substituent à des financements concessionnels de sources publiques en raison d'un changement de catégorie de revenu.

Cela dit, comme l'a expliqué la CNUCED (UNCTAD, 2023a), des changements dans l'architecture financière mondiale actuelle à chacune des cinq étapes du cycle de vie de la dette pourraient réduire les coûts du financement du développement. Pour que les capitaux privés extérieurs aillent dans les pays souverains en développement, les transformations suivantes pourraient être envisagées :

- 1 **Revoir les Principes de la CNUCED visant à promouvoir des pratiques responsables pour l'octroi de prêts et la souscription d'emprunts souverains** pour les aligner sur les besoins plus larges de financement du développement, les instruments financiers innovants et le nouveau profil des créanciers ;
- 2 **Créer un répertoire des prêts internationaux** pour améliorer la gestion de la dette grâce à la numérisation des opérations de prêt, ce qui garantirait la cohérence des conditions financières tout en permettant d'établir des statistiques fiables ;
- 3 **Mettre en place un mécanisme multilatéral de restructuration de la dette souveraine** avec la participation garantie de tous les créanciers, y compris les prêteurs privés, à des conditions comparables ;
- 4 **Créer un club d'emprunteurs pour discuter des questions techniques et de l'innovation**, et pour partager données d'expérience et conseils ;
- 5 **Instaurer un moratoire automatique pour les pays se déclarant en difficulté**, afin d'amener les prêteurs à se concentrer sur la restructuration de la dette ;
- 6 **Définir des règles internationales et nationales** en vue d'un moratoire aux obligations des débiteurs en cas de crises climatiques, sanitaires et autres crises d'origine extérieure.

Source : CNUCED (UNCTAD, 2023a, 2024d).

Note : Ces six points sont un sous-ensemble des propositions de la CNUCED pour remédier aux vulnérabilités de la dette souveraine dans les pays en développement.

Bibliographie

- Asian Development Bank, Research Institute for Global Value Chains at the University of International Business and Economics, World Trade Organization, Institute of Developing Economies–Japan External Trade Organization and China Development Research Foundation (2021). *Global Value Chain Development Report 2021: Beyond Production*. Geneva and Tokyo.
- Baldwin RE (2024). Is export-led development even possible anymore? Factful Friday blog. 7 June. Available at <https://www.linkedin.com/pulse/export-led-development-even-possible-anymore-richard-baldwin-nusge/> (accessed on 25 September 2024).
- Baldwin RE and Forslid R (2023). Globotics and development: When manufacturing is jobless and services are tradeable. *World Trade Review*. 22(3–4):302–311.
- Bank for International Settlements (2019). Reporting guidelines for the BIS international banking statistics. July. Basel.
- Bank for International Settlements (2024). Statistical release: BIS international banking statistics and global liquidity indicators at end-March 2024. 31 July. Basel.
- Canada (2024). Canada implementing measures to protect Canadian workers and key economic sectors from unfair Chinese trade practices. News release. 26 August.
- Christophers B (2022). Fossilised capital: Price and profit in the energy transition. *New Political Economy*. 27(1): 146–159.
- Christophers B (2024). *The Price Is Wrong: Why Capitalism Won't Save the Planet*. Verso. London and New York.
- Ebregt J (2020). The CPB world trade monitor: Technical description (update 2020). CPB Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis.
- European Central Bank (2024). ECB Data Portal. Available at <https://data.ecb.europa.eu/data/datasets/BPS/dashboard> (accessed on 22 August 2024).
- Financial Times* (2024a). Can India's economy thrive without China's help? 7 August.
- Financial Times* (2024b). China's international use of renminbi surges to record highs. 29 August.
- Financial Times* (2024c). Chinese steel exports to reach eight-year high. 1 September.
- Financial Times* (2024d). Climate targets group under fire over Bezos-backed carbon offsets decision. 11 April.
- Financial Times* (2024e). How big tech is quietly trying to reshape how pollution is reported. 14 August.
- Financial Times* (2024f). Maersk says companies are bringing orders forward on US-China trade war threat. 7 August.
- Financial Times* (2024g). The price is wrong – Brett Christophers on saving the planet. 22 February.
- Foreign Policy* (2024). The coming clash between China and the global South. 11 September
- Guterres A (2023). [United Nations] Secretary-General's press conference - on Climate. New York. 15 June.
- Hallward-Driemeier M and Nayyar G (2017). *Trouble in the Making? The Future of Manufacturing-Led Development*. World Bank. Washington, D.C.
- Hebous S and Vernon-Lin N (2024a). Cryptocarbon: How much is the corrective tax? *Energy Economics*. 138:107827.
- Hebous S and Vernon-Lin N (2024b). Carbon emissions from AI and crypto are surging and tax policy can help. IMF blog. Available at <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2024/08/15/carbon-emissions-from-ai-and-crypto-are-surging-and-tax-policy-can-help> (accessed 16 August 2024).
- International Energy Agency (2023). *World Energy Outlook 2023*. Paris.
- Juhász R, Lane N and Rodrik D (2023). The new economics of industrial policy. NBER working paper 31538. National Bureau of Economic Research.
- Organization of Petroleum Exporting Countries (2024). Peak oil demand not on the horizon. Press release. 13 June.
- Pitron G (2021). *L'enfer numérique: Voyage au bout d'un Like*. Éditions Les Liens qui libèrent. Paris.
- Reuters (2024). China's exports top forecasts, but falling imports point to more stimulus. 12 July.
- Rodrik D and Sandhu R (2024). Servicing development productive upgrading of labor-absorbing services in developing countries. Reimagining the Economy Policy Paper. Harvard University, Kennedy School of Government.
- Rodrik D and Stiglitz JE (2024). A new growth strategy for developing nations. IEA-ERIA Project on the New Global Economic Order.
- Schmitz E and Matthes J (2024). Konkurrenzdruck aus China für deutsche Firmen. IW-Report 30. Institut der deutschen Wirtschaft. Cologne.



- S&P Global (2024). JP Morgan global manufacturing PMI. News release. 1 August.
- The Shift Project (2018). *Lean ICT – Pour une sobriété numérique*. Paris.
- UNCTAD (2022). *Trade and Development Report 2022: Development Prospects in a Fractured World – Global Disorder and Regional Responses* (United Nations publication. Sales No. E.22.II.D.44. Geneva).
- UNCTAD (2023a). *Trade and Development Report 2023: Growth, Debt, and Climate: Realigning the Global Financial Architecture* (United Nations publication. Sales No. E.23.II.D.24. Geneva).
- UNCTAD (2023b). *World Investment Report 2023: Investing in sustainable Energy for All* (United Nations publication. Sales No. E.23.II.D.17. Geneva).
- UNCTAD (2024a). *Digital Economy Report 2024: Shaping an Environmentally Sustainable and Inclusive Digital Future* (United Nations publication. Sales No. E.24.II.D.12. Geneva).
- UNCTAD (2024b). *Global Economic Fracturing and Shifting Investment Patterns. A Diagnostic of 10 FDI Trends and Their Development Implications* (United Nations publication. Geneva).
- UNCTAD (2024c). *Global trade update – July 2024*. Geneva.
- UNCTAD (2024d). *Inequality: Major trends, policy challenges and the need for global economic compact*. UNCTAD report for the G20 Framework Working Group. Forthcoming.
- UNCTAD (2024e). *Recent developments, challenges and opportunities in commodity markets*. TD/B/C.I/MEM.2/62. Geneva. 5 August.
- UNCTAD (2024f). *Review of Maritime Transport 2024* (United Nations publication. Sales No. E.24.II.D.19. Geneva).
- UNCTAD (2024g). *Sovereign debt vulnerabilities in developing countries. A report produced for the Brazilian G20 under the auspices of the International Financial Architecture Working Group*. Forthcoming.
- UNCTAD (2024h). *Trade and development report update*. Geneva. April.
- UNCTAD (2024i). *Trade in creative services*. TD/B/C.I/MEM.4/32. Geneva. 1 May.
- UNCTAD (2024j). *World Investment Report 2024: Investment Facilitation and Digital Government* (United Nations publication. Sales No. E.24.II.D.11. Geneva).
- United Kingdom, Office for National Statistics (2024). *Balance of Payments database*. Available at <https://www.ons.gov.uk/file?uri=/economy/nationalaccounts/balanceofpayments/datasets/balanceofpaymentsstatisticalbulletintables/current/balanceofpayments2024q1.xlsx> (accessed on 22 August 2024).
- United Nations Global Crisis Response Group-Technical Team (2024). *A world of debt: A growing burden to global prosperity*. Geneva. June.
- United Nations Institute for Training and Research (2024). *Global e-Waste Monitor 2024*. Geneva and Bonn.
- United Nations, Inter-agency Task Force on Financing for Development (2024). *Financing for Sustainable Development Report 2024: Financing for Development at a Crossroads* (United Nations publication. Sales No. E.24.I.1. New York).
- United Nations Secretary-General (2023). Secretary-General's press conference on Climate. 15 June.
- World Tourism Organization (2024). *World Tourism Barometer*. 22(3). September. Madrid.
- United States (2024). U.S. Trade Representative Katherine Tai to take further action on China tariffs after releasing statutory four-year review. Office of the United States Trade Representative. Press release. 14 May.
- World Bank and World Trade Organization (2023). *Trade in Services for Development: Fostering Sustainable Growth and Economic Diversification*. World Trade Organization. Geneva.
- World Health Organization (2023). *Fact sheet on e-waste, including key facts, impacts on children, prevention and WHO's response*. 18 October. Available at [https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/electronic-waste-\(e-waste\)](https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/electronic-waste-(e-waste)) (accessed 11 September 2024).
- World Intellectual Property Organization and Luiss Business School (2024). *World Intangible Investment Highlights*. Geneva and Rome.
- World Tourism Organization (2024). *World Tourism Barometer*. 22(3). September. Madrid.
- World Trade Organization (2024). *World Trade Statistics 2023*. Geneva.





Rapport sur le commerce et le développement 2024

Chapitre III

La mondialisation à un point d'inflexion

Les changements économiques et géopolitiques mondiaux qui caractérisent aujourd'hui la mondialisation pourraient limiter les stratégies de croissance tirées par les exportations, ce qui pose un sérieux défi aux pays en développement. L'évolution des technologies et de la structure des marchés, la « démondialisation » et la détérioration de l'environnement sécuritaire mettent en péril les stratégies de développement fondées sur l'augmentation des exportations de produits manufacturés et de certaines ressources.

Les effets complexes des nouvelles technologies, qui s'accompagnent notamment d'une concentration accrue du contrôle exercé par les entreprises, pourraient avoir des répercussions largement négatives pour les exportateurs de produits de base, malgré la baisse avantageuse du coût de l'électricité. La dépendance à l'égard de métaux rares essentiels à la fabrication des batteries exacerbe ces risques, car les chaînes d'approvisionnement correspondantes sont sujettes à des perturbations à l'origine d'une volatilité des prix et de pénuries.

Les nouvelles technologies ne se contentent plus comme par le passé de se substituer à la main-d'œuvre ; elles sont aussi concentrées entre les mains de quelques entreprises. Certaines favorisent le télétravail, ce qui rend les questions de gouvernance et la coordination des politiques internationales d'autant plus importantes.

Les caractéristiques technologiques de la sixième vague de croissance économique émergente – biotechnologie, intelligence artificielle et énergies renouvelables – n'offrent pas d'orientations bien définies pour les stratégies de développement, qui dépendront de la gestion des tensions commerciales et financières. La croissance tirée par les exportations de services en tant que trajectoire de développement ne restera possible que si de nouveaux obstacles politiques ne sont pas mis en place et que l'accès aux marchés et aux technologies est préservé.

Une réponse des pouvoirs publics tardive ou inexistante face aux effets des nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, risque de livrer un secteur important et essentiel de l'économie mondiale aux grandes entreprises et aux organismes de réglementation privés, ce qui ne favorisera ni l'inclusion ni l'intérêt public.



**Nations
Unies**



Principaux enseignements

- ▶ **La mise en œuvre à grande échelle des technologies issues de la sixième vague de croissance et la transition énergétique** menacent de tarir les principales sources de revenus d'exportation des pays en développement. Il est donc essentiel d'alléger le fardeau de la dette actuelle pour assurer la viabilité financière de ces pays dans une économie mondiale en mutation.
- ▶ **Les règles de l'OMC relatives aux subventions industrielles et aux obstacles au commerce doivent être repensées** pour garantir l'accès aux marchés et une concurrence loyale, et pour aider les exportateurs de matières premières à augmenter la valeur ajoutée de leurs produits.
- ▶ **Des mécanismes de politique coordonnés** visant à stabiliser la production et les prix des produits agricoles nationaux pourraient contribuer à atténuer les pressions financières et le fardeau du service de la dette qui pèsent actuellement sur les pays du Sud.
- ▶ **Les pays développés devraient tenir leurs promesses en matière de lutte contre les changements climatiques** et contribuer au financement de la transition énergétique dans les pays en développement.
- ▶ **L'intelligence artificielle doit être réglementée à l'échelle mondiale par des principes et des normes convenus** afin d'éviter la multiplication des règlements. Ces efforts doivent s'accompagner d'une plus grande coordination des politiques pour limiter la concentration du pouvoir des entreprises, accroître la transparence et favoriser la concurrence.



A. Introduction



Quatre-vingts ans après la Conférence de Bretton Woods, le système commercial international et l'économie mondiale en général semblent être arrivés à un point d'inflexion. Les hypothèses, les normes et les accords institutionnels que l'on croyait fermement établis en matière de commerce, de développement, de technologie et de sécurité sont tous aujourd'hui remis en question.

Ce point d'inflexion est de nature géoéconomique et géopolitique, et résulte de l'interaction de quatre changements en cours qui définissent les conditions à long terme du développement et de la croissance :

- Premièrement, les mesures de libéralisation des échanges, qui caractérisaient le commerce depuis 1990, évoluent vers des politiques plus fondamentalement protectionnistes et interventionnistes ;
- Deuxièmement, les politiques en matière d'immigration et de flux internationaux de main-d'œuvre, qui ont toujours été beaucoup moins ouvertes que les politiques commerciales et financières, deviennent encore plus restrictives ;
- Troisièmement, une multitude de conflits a perturbé un système de sécurité mondiale relativement stable ;
- Quatrièmement, les nouvelles technologies pourraient transformer fondamentalement la division mondiale du travail.

Ces quatre changements risquent de compromettre la poursuite de stratégies de croissance et de développement axées sur les exportations. Cela représente un défi majeur pour les pays en développement¹¹, dont les plans de développement

reposent presque toujours sur une croissance tirée par les exportations.

Le point d'inflexion actuel de la mondialisation accentue de nombreux risques auxquels les pays en développement sont confrontés depuis longtemps en ce qui concerne l'architecture mondiale de la finance et de la dette. Dans le même temps, il offre au Sud mondial la possibilité de redéfinir ses besoins et ses priorités au niveau multilatéral, comme le montre le processus en cours d'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la fiscalité internationale, initié par le Groupe africain à l'ONU.

De tels points d'inflexion n'ont rien de nouveau. Il y a soixante ans, la CNUCED a été créée dans une période comparable de changement rapide. Les décennies qui ont suivi sa création en 1964 ont été celles de l'apogée de la décolonisation, de l'effondrement du système de Bretton Woods axé sur la fixité des taux de change et sur le contrôle des mouvements de capitaux, du début et finalement de l'échec des tentatives de redéfinition de l'ordre économique international et de l'avènement de la révolution des technologies de l'information et des communications (TIC). Chacun de ces tournants a remodelé de manière décisive les diverses trajectoires de développement possibles pour ce que l'on appelait alors à tort le « tiers monde » mais qui englobait aussi plus

¹¹ Ici et tout au long du présent chapitre, les pays émergents et en développement désignent les pays regroupés comme tels dans le rapport du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2024/April/groups-and-aggregates>. Ces pays dépendent particulièrement du commerce, et notamment des exportations de produits primaires, pour financer à la fois la croissance et les investissements en capital physique. Ils conviennent donc particulièrement bien à l'analyse des effets à long terme étudiés dans le présent chapitre. Les pays définis comme émergents et en développement sont les suivants : Albanie, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chine, Fédération de Russie, Hongrie, Macédoine du Nord, Monténégro, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Serbie et Ukraine. Cette définition exclut la République de Corée, Singapour, Hong Kong, Chine, Macao, Chine et la Province chinoise de Taiwan, qui sont considérés comme des pays développés.



exactement les pays récemment développés du « premier monde » et du « deuxième monde »¹². Les années 1960 et 1970 ont vu le lancement de projets de développement largement pilotés par l'État, souvent financés par la dette extérieure, qui visaient à créer une capacité nationale de biens d'équipement en soutenant la production de masse.

La population mondiale connaît actuellement une transition démographique lente, due à la baisse du taux de natalité. Il devrait s'en suivre une diminution de la population en âge de travailler au cours des trois prochaines décennies et une augmentation du nombre de travailleurs âgés de 55 à 64 ans. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), les seniors pourraient représenter un quart de la population active mondiale d'ici à 2030 (Harasty and Ostermeier, 2020). Sans tenir compte de l'immigration, certains pays développés connaissent déjà une diminution et un vieillissement de leur population, qui pourrait à long terme consommer moins de produits manufacturés importés (voir par exemple McKinsey Global Institute, 2024). Le ralentissement de la croissance démographique dans de nombreux pays en développement pourrait les faire basculer dans le piège des pays à revenu intermédiaire, dont les marchés intérieurs sont encore naissants alors même que ceux des pays développés commencent à se contracter.

Que signifient les points d'inflexion actuels pour les préoccupations fondamentales de la CNUCED en matière de commerce et de développement ?

Pour répondre à cette question, il faut faire le bilan des politiques passées et appliquer des outils conceptuels permettant d'anticiper les impacts probables (mais non prédéfinis) des changements géoéconomiques et géopolitiques en cours sur les stratégies de croissance et de développement.

Le présent chapitre est divisé en trois sections. La section B traite du dilemme général auquel sont confrontés les pays en développement pour rattraper leur retard en matière de

commerce et de développement. L'objectif est de montrer pourquoi le commerce et, plus encore, les exportations sont importants ou, comme l'a dit Joan Robinson (1962 : 45), pourquoi « la misère d'être exploité par les capitalistes n'est rien comparée à la misère de ne pas être exploité du tout ». En ce qui concerne le commerce, il faut répondre à la question « le commerce de quoi ? ». Dans la section C, la thèse de Joseph Schumpeter (Joseph Schumpeter 1939, 1942) sur les cycles de croissance économique récurrents ou la destruction créatrice est utilisée pour comprendre les effets potentiels des nouvelles technologies sur la production et le commerce.

Les cycles de croissance et les transformations structurelles ont toujours été au cœur de la réflexion sur le développement (Kaiser, 1979 ; Kondratieff and Stolper, 1935 ; Bairoch and Kozul-Wright, 1996), mais le cadre schumpétérien permet de saisir les spécificités des nouveaux secteurs économiques ainsi que les processus technologiques et financiers qui sont aujourd'hui à l'origine de ces transformations.

Enfin, pour apprécier la qualité et l'orientation du commerce, la question est de savoir « avec qui et *par* qui ». La section D examine les causes et les conséquences probables du point d'inflexion en ce qui concerne le commerce international.

L'analyse applique le cadre exposé dans les sections B et C à la question des trajectoires de développement possibles et de la marge de manœuvre des pouvoirs publics compte tenu de trois changements potentiels majeurs. Parmi ceux-ci, le déclin du régime actuel de libre-échange constitue l'obstacle le plus important à une stratégie de développement tirée par les exportations.

Le chapitre analyse aussi comment les changements dans les systèmes de sécurité et les systèmes financiers au sens large pourraient affecter les trajectoires de développement potentielles ; ces deux thèmes sont abordés plus en détail dans les chapitres IV et V.

¹² Ces désignations renvoyaient à des alignements politiques. Le premier monde désignait principalement les riches démocraties occidentales et le Japon. Le deuxième monde était constitué du bloc communiste. Le tiers monde comprenait les nations non alignées et aussi, par métonymie, les économies en développement.



B. Le développement est à un tournant



Quelques années avant la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en 1964, l'économiste estonien Ragnar Nurkse (1952 : 571) a tenté d'appréhender l'ensemble des mécanismes auto-entretenus qui freinent le développement en déclarant : « Un pays est pauvre parce qu'il est pauvre. »

Les pays pauvres sont pauvres parce qu'ils manquent de capitaux d'investissement et de main-d'œuvre qualifiée, ou plus précisément, du capital humain nécessaire pour utiliser les outils les plus récents. Ce que l'économiste trinitarien W. Arthur Lewis (1954) a appelé « l'offre de main-d'œuvre illimitée » fait baisser les salaires locaux. Elle freine les investissements dans le capital humain et physique nécessaires pour transformer structurellement une économie et la faire passer d'une agriculture à forte intensité de main-d'œuvre à une production manufacturière et à des services à plus forte valeur ajoutée. Les pays pauvres sont également pauvres en capital physique, en particulier en infrastructures liées aux transports et à l'énergie, et ils n'ont pas de marchés financiers suffisamment développés et stables pour réaliser les investissements massifs requis afin de rattraper leur retard en termes de technologie et de développement. Plus subtilement, les pays pauvres n'ont pas la capacité juridique et bureaucratique nécessaire pour réguler des marchés de biens et des marchés financiers de plus en plus complexes.

Mais au-delà de tous ces facteurs, un problème fondamental se pose : les pays pauvres restent pauvres parce que la demande globale n'est pas suffisante pour inciter quiconque à investir afin de remédier aux autres déficits. Comme l'a fait valoir Thirlwall (2012), la faiblesse de la demande globale locale fait que la demande globale supplémentaire générée par les exportations devient cruciale pour induire des investissements soutenus et absorber l'offre excédentaire de main-d'œuvre locale qui décourage l'investissement. Dans son

modèle d'économie duale, Lewis supposait, ou du moins espérait, qu'un secteur moderne en expansion absorberait à terme l'offre excédentaire de main-d'œuvre dans le secteur traditionnel ou retardataire, ce qui entraînerait une hausse des salaires, laquelle inciterait les entreprises à investir dans le capital humain et physique. Le « tournant de Lewis » a pu être observé, par exemple, en Chine, de 2004 à 2006 environ (Garnaut and Song, 2006), et dans d'autres pays d'Asie de l'Est caractérisés par une croissance rapide des volumes d'exportation. Il se produit rarement sans croissance des exportations (Schwartz, 1994 ; 2007).

De nombreuses filières industrielles dans les économies modernes ont des économies d'échelle minimales¹³ qui dépassent la capacité du marché local, comme le montre le cas de l'industrie automobile (encadré III.1). Même si les économies d'échelle sont nettement plus faibles pour de nombreux autres biens manufacturés, il faut encore atteindre, pour les produits les plus complexes et de nombreux intrants génériques essentiels, des niveaux de production élevés pour parvenir à un seuil compatible avec la rentabilité et la résilience économique à long terme. Par exemple, il n'y a pas de place pour plus de deux, voire trois, grands constructeurs d'avions civils dans le monde (voir par exemple les sources Truxal, 2024). Du point de vue des investisseurs nationaux et étrangers, la logique des économies d'échelle signifie qu'il est plus judicieux de répondre aux besoins des pays en développement par des importations plutôt que par la production locale, à l'exception évidemment de grands pays tels que le Brésil, la Chine et l'Inde.

¹³ Une économie d'échelle minimale désigne le seuil de prix auquel un nombre suffisant d'unités peuvent être vendues pour atteindre le seuil de rentabilité, compte tenu d'un investissement en capital fixe donné.





Encadré III.1

La nouvelle géographie de la production automobile reflète l'évolution du commerce et de l'investissement

L'évolution de la production automobile mondiale est souvent considérée comme représentative de la division internationale du travail et de la géographie économique mondiale, et comme un indicateur majeur de l'évolution de l'intégration du commerce tout au long du XX^e siècle. En ce qui concerne l'assemblage d'automobiles, une production annuelle de 50 000 véhicules construits sur une même plateforme permet généralement d'atteindre 80 % des économies d'échelle maximales, le maximum étant obtenu avec une production de 250 000 véhicules. Pour ce qui est de la conception et de l'assemblage des moteurs thermiques, le seuil est encore plus élevé, avec 400 000 unités. Les marchés intérieurs de la plupart des pays en développement – et même de nombreux pays développés – sont loin de pouvoir absorber de tels volumes.

La demande intérieure d'automobiles en Australie ou au Brésil dans les années 1950, par exemple, a rarement dépassé 200 000 véhicules, tous types confondus (Jenkins, 1987). En 2023, l'Australie, quatorzième économie mondiale, a absorbé 1,2 million de véhicules légers, et le Brésil, neuvième économie mondiale, 2,2 millions^a. En 2023, le seuil de rentabilité était atteint à partir de ventes annuelles d'un million d'unités pour les véhicules utilisant une plateforme donnée et de 300 000 unités pour les moteurs (Doner et al., 2021).

C'est un objectif très ambitieux, non seulement pour les pays qui se situent en deçà de l'économie nationale médiane en termes de PIB, qui comprenaient en 2023 le Honduras, le Sénégal et le Zimbabwe, selon le mode de calcul du PIB, mais aussi pour d'autres pays mieux placés. Environ 12 500 nouvelles voitures de tous types ont été vendues à Chypre en 2023, par exemple. Parmi les pays plus riches, l'Autriche et Israël achètent environ 250 000 à 300 000 véhicules légers neufs par an. La Thaïlande, plus pauvre mais plus peuplée, en achète environ 850 000, principalement des véhicules utilitaires légers. Israël ne produit pas de véhicules légers ; en Autriche, la production automobile est assurée essentiellement par un sous-traitant de Volkswagen, dont la production équivaut à un tiers de la consommation autrichienne. La Thaïlande est un grand exportateur de véhicules, car elle sert de plateforme aux entreprises multinationales japonaises.

La modification de la géographie de la production automobile reflète l'évolution du commerce et de l'investissement au niveau mondial. Lorsque les constructeurs automobiles ont commencé à délocaliser ou à sous-traiter la production de composants vers des sites à moindre coût, comme le Mexique et la Province chinoise de Taiwan, puis finalement vers l'Europe orientale et la Chine, ils ont aussi commencé à transférer l'assemblage de voitures moins chères et plus petites vers certains pays en développement. Ces dernières avaient des marchés intérieurs qui justifiaient la présence d'un complexe de production quasi complet et elles étaient bien situées pour exporter au niveau régional. C'était le cas de l'Espagne, du Mexique et de la République de Corée dans les années 1980, puis de la Slovaquie, de la Tchéquie et de la Thaïlande dans les années 1990, et enfin du Brésil, de l'Indonésie et du Maroc dans les années 2000. Dans chaque cas, il s'agissait de véhicules bas de gamme, comme la Dacia Logan construite en Roumanie, ou de versions meilleur marché de véhicules plus haut de gamme partageant la même plateforme, comme l'Octavia de Škoda, par rapport à la Volkswagen Golf ou à l'Audi A3.

Encadré III.1 La nouvelle géographie de la production automobile reflète l'évolution du commerce et de l'investissement

Cette tendance s'est poursuivie pour les véhicules électriques, avec les mêmes économies d'échelle minimales et maximales pour l'assemblage. Même si les batteries ont remplacé les moteurs thermiques, les économies d'échelle liées à la production de batteries semblent analogues, soit environ 400 000 à 500 000 unités par usine. Le passage aux véhicules légers électriques ne modifiera donc pas radicalement la logique de production, même si la localisation pourrait changer à la marge.

Les entreprises chinoises dominent actuellement le marché mondial des véhicules électriques, suite à une décision stratégique de l'État de développer ce secteur. Aujourd'hui, la Chine est en tête de la production, avec 58 % des véhicules électriques produits en 2023, et de la consommation, avec 6,8 millions de voitures vendues en 2024 (IEA, 2024b). Cela reflète la réorientation en cours de la production mondiale depuis les années 2010 jusqu'à aujourd'hui, marquée par l'émergence d'un marché de consommation plus important en Chine. La demande de véhicules électriques est forte en Europe et en Amérique du Nord, avec 4,6 millions d'unités vendues en 2023 (IAE, 2024b), suivant la tendance observée pour les véhicules non électriques.

Néanmoins, le poids des batteries (qui augmentent les coûts de transport) et la logique « produire où l'on vend » signifient que la plupart des zones de production automobile traditionnelles subsisteront, avec peut-être des structures de propriété différentes. Le remplacement en cours de la production de véhicules à moteur thermique sous contrôle japonais par la production de véhicules électriques sous contrôle chinois en Thaïlande en est un exemple.

Sources : Doner et al. (2021) ; AIE (2024b) ; Klier et Rubenstein (2022) ; Yang (2023).

^a Données de l'Organisation internationale des constructeurs d'automobiles, disponibles à l'adresse : <https://www.oica.net/production-statistics/>.

Cependant, comme l'a fait valoir R. Prébisch (1950), il est apparu que l'importation de la quasi-totalité des produits manufacturés était un facteur de persistance de la pauvreté relative, voire absolue. Les exportations de matières premières ont souffert à la fois de la baisse séculaire des prix, selon la loi d'E. Engel (1895), et d'une extrême volatilité cyclique des prix et des quantités exportées. La loi d'Engel explique la détérioration des termes de l'échange observée par Prébisch.

À mesure que les revenus augmentent, la proportion consacrée directement à la nourriture, aux fibres et aux autres matières premières diminue (encadré III.2).

Le développement s'en trouve freiné, car l'élasticité de la demande dans les pays développés pour les exportations des pays en développement limite le taux de croissance de ces exportations. Cela constitue en retour un obstacle à la croissance, dans la mesure où le développement passe par



Encadré III.2

La loi d'Engel met en évidence les risques liés à la dépendance à l'égard des exportations de matières premières

Ernst Engel, statisticien prussien, a constaté en 1857 que, à mesure que le revenu des ménages augmentait, le pourcentage de ce revenu allant à l'alimentation diminuait, même si en valeur absolue, les dépenses consacrées à l'alimentation augmentaient. Bien qu'Engel n'ait pas abordé directement la question des matières premières en général, son analyse a des implications importantes pour l'intensité de la consommation de matières premières et partant, pour la capacité des pays en développement à exporter ces produits.

Autrement dit, le taux de croissance d'un pays en développement donné est limité par le taux de croissance des exportations, suivant la thèse plus générale de Thirlwall (2012). Mais en l'espèce, si les exportations et la demande de matières premières augmentent plus lentement dans un pays que la demande mondiale globale, la croissance des revenus dans ce pays sera inférieure à celle du reste du monde. En bref, le pays perdra du terrain, en termes relatifs, voire absolus. Ce déclin relatif était au cœur des préoccupations de Prébisch (1950).



Encadré III.2 La loi d'Engel met en évidence les risques liés à la dépendance à l'égard des exportations de matières premières

On pourrait objecter que la consommation absolue de matières premières augmente constamment. De fait, les révolutions technologiques passées ont toujours entraîné des changements dans la principale source d'énergie (voir la « Section spéciale »). Le charbon a apparemment remplacé l'énergie hydraulique ou le bois ; le pétrole a apparemment remplacé le charbon. Mais ce remplacement est plus apparent que réel car, dans chaque cas, l'ancienne source d'énergie inorganique est restée importante en termes de volumes absolus, même si sa part en pourcentage de la production totale d'énergie a diminué. La production et la consommation mondiales de charbon ont augmenté alors même que le pétrole et le gaz naturel sont devenus dominants dans les transports et la production d'électricité.

La production de charbon a atteint son niveau le plus élevé en 2023, avec 179 exajoules (Energy Institute, 2024). À l'échelle mondiale, la demande de charbon a augmenté de 75 % depuis le Protocole de Kyoto de 1997 et de près de 15 % depuis l'Accord de Paris de 2015 sur les changements climatiques. En 2023, cinq pays – la Chine, les États-Unis, l'Inde, l'Indonésie et le Japon – ont consommé à eux seuls près de 80 % du charbon mondial (Blas, 2024). En 2024, la consommation mondiale de charbon devrait atteindre un nouveau record. Si les tendances actuelles se maintiennent, la consommation sera plus importante en 2050 qu'en 2000 (Blas, 2024). Certaines compagnies pétrolières appliquent ce modèle historique pour prédire la poursuite de l'expansion de la consommation de pétrole.

De tout temps, la croissance démographique a entraîné une augmentation de la consommation de matières premières en termes absolus. Compte tenu de la tendance mondiale au ralentissement, voire à l'inversion de la croissance démographique mondiale, une baisse absolue de la consommation de charbon (et, par extension, des autres matières premières) ne peut être exclue. Par habitant, la consommation de charbon (principalement indirecte, via la consommation d'électricité, d'acier et de ciment) stagne depuis quarante ans. L'augmentation globale de la consommation est en grande partie due à l'urbanisation sans précédent de la Chine, qui représente aujourd'hui 56 % de la consommation mondiale de charbon (Energy Institute, 2024 ; Blas, 2024).

Autre tendance historique : la hausse des revenus entraîne une augmentation de la consommation de matières premières. Mais, conformément aux observations d'Engel, l'augmentation des revenus des plus pauvres explique en grande partie l'augmentation de la consommation absolue. La principale thèse du présent chapitre est que les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pourraient se heurter à des difficultés croissantes pour accroître les revenus, surtout s'ils dépendent des exportations de matières premières.

Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pourraient se heurter à des difficultés pour accroître leurs revenus, particulièrement s'ils dépendent des exportations de matières premières.

l'importation de biens d'équipement payés par ces exportations (Thirlwall, 2012). Dans le contexte de la faible croissance démographique des pays développés, l'exportation des nouveaux produits alimentaires, par exemple, n'augmenterait pas nécessairement les revenus de l'ensemble des pays en développement. Parallèlement, la volatilité des prix et des quantités a rendu le service de la dette difficile et a entravé l'investissement (UNCTAD, 2023c).

Du point de vue des politiques publiques, la loi d'Engel et les freins cumulés à l'investissement productif donnent à penser qu'une seule solution existe : exporter

des produits manufacturés et utiliser les marchés d'exportation pour atteindre une échelle rentable. Les exportations de produits manufacturés ne sont pas nécessairement confrontées aux mêmes effets de saturation que les exportations agricoles, ce qui permet d'augmenter les importations des biens d'équipement pour accroître la production industrielle. En outre, les exportations de produits manufacturés ont généralement des retombées en termes de productivité et de connaissances (effets Verdoorn), à travers l'apprentissage par la pratique et la nécessité de respecter les normes de qualité mondiales¹⁴.

¹⁴ L'économiste P. J. Verdoorn (1980) estimait qu'une augmentation de 1 % de la production génèrait une augmentation de 0,5 % de la productivité et une augmentation de 0,5 % de l'emploi dans un large éventail de secteurs industriels.

Ces retombées sont essentielles pour absorber la main-d'œuvre dans les secteurs liés aux entreprises exportatrices et pour permettre la mise à niveau nécessaire pour encourager l'investissement en amont dans la formation et l'éducation. Les exportations de produits manufacturés peuvent ainsi être des moteurs de développement économique et humain. Cependant, la stagnation actuelle du commerce mondial compromet les gains potentiels de l'apprentissage par la pratique, les économies d'échelle et les retombées sur l'emploi dans le secteur des services. Rodrik (2013) affirme que cette désindustrialisation prématurée contribue largement au « piège du revenu intermédiaire ».

Si des exportations industrielles étaient possibles, quelles formes prendraient-elles ? Dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation a permis de lever les obstacles imposés de l'extérieur aux exportations industrielles. Et la réduction progressive des obstacles au commerce des produits manufacturés dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce à partir des années 1950 a permis aux pays en développement nouvellement indépendants d'exporter. Une vague d'externalisation et de délocalisation s'en est suivie, déplaçant la fabrication de nombreux produits à forte intensité de main-d'œuvre vers les pays en développement.

Pourtant, aujourd'hui, les exportations de produits manufacturés pourraient

être confrontées à certains des mêmes problèmes que les exportations de matières premières, aggravés par la nature du point d'inflexion actuel. Pour en étudier les causes, une section spéciale présente les arguments de Schumpeter sur les vagues de croissance et leur relation avec le processus plus général et abstrait de transformation structurelle.

Dans la période actuelle dominée par les TIC, ou cinquième vague de croissance, de nombreux pays en développement ont ajouté les exportations de produits manufacturés à leurs exportations traditionnelles de ressources. Certains ont été contraints de le faire, car ils n'avaient tout simplement pas de ressources naturelles exportables. Mais la majorité l'a fait par choix, comme le montre la croissance rapide du nombre de zones franches d'exportation après 1965.

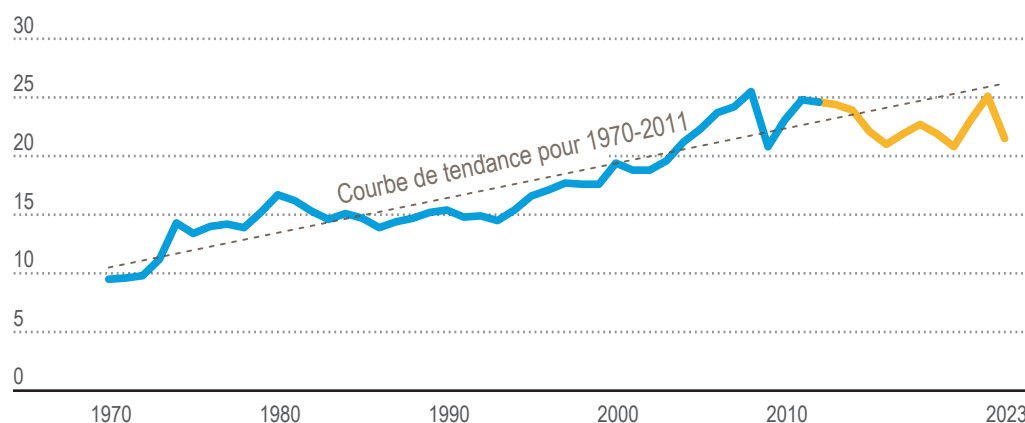
Les entreprises transnationales et les géants de la distribution de détail ont organisé la plupart de ces flux commerciaux. En 2012, le commerce interne (commerce administré) des entreprises multinationales représentait un tiers du commerce mondial en valeur. Les achats auprès d'entreprises qu'elles contrôlaient indirectement en représentaient un sixième, et les achats en condition de pleine concurrence portaient le total à deux tiers (UNCTAD, 2013 : 163). À ce stade, comme le montre la figure III.1, le commerce mondial a atteint un palier en pourcentage du produit mondial brut, avec des baisses absolues en dollars courants en 2016, 2019-2020 et 2023.



Figure III.1

La cinquième vague de croissance s'est caractérisée par une augmentation rapide des exportations, mais le commerce mondial a atteint un palier

Part du commerce mondial dans le produit mondial brut
(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.



Les vagues de croissance déterminent le potentiel des exportations pour le développement

Joseph Schumpeter (1939, 1942) et Perez (2002) ont fait valoir que l'accent mis sur l'équilibre et la compétitivité des marchés dans les manuels d'économie avait peu de rapport avec la réalité des économies capitalistes. En fait, comme l'ont également soutenu Joan Robinson (1962) et Nicholas Kaldor (1996), l'économie n'a jamais été en équilibre. Elle a souvent été caractérisée par l'existence d'importants oligopoles, voire de monopoles purs et simples. Les périodes de croissance relativement rapide et de bouleversements massifs ont souvent été suivies par des périodes de stagnation relative, l'intégration de nouvelles technologies et l'épuisement des abondantes ressources sociales et matérielles qui avaient au départ alimenté l'expansion. Schumpeter a affirmé que six grands changements caractérisaient les périodes de croissance rapide :

- 1 Une nouvelle source d'énergie bon marché, comme le charbon du milieu à la fin du XIX^e siècle, puis le pétrole au milieu du XX^e siècle ;
- 2 Un nouveau processus de production basé sur une technologie polyvalente novatrice, comme la production en flux continu, puis la chaîne de montage en flux continu utilisant des équipements électriques ;
- 3 De nouveaux biens d'investissement ou des biens de consommation de masse, comme l'acier, puis les biens de consommation durables standardisés ;

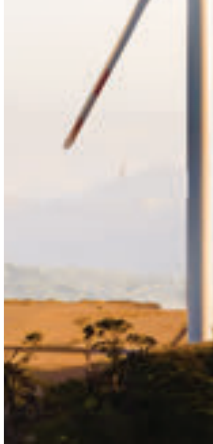
- 4 De nouveaux modes de transport, comme les navires à vapeur en acier et les bicyclettes, puis les automobiles et les avions ;
- 5 Une nouvelle forme d'organisation d'entreprise, avec la multiplication d'entreprises verticalement intégrées dont la propriété est dissociée de la direction, puis d'entreprises multidivisionnelles présentant la « structure en M » d'Alfred Chandler (1962) ; en lien avec cela, de nouveaux modes de financement des investissements ;
- 6 Moins mis en avant par Schumpeter, mais néanmoins très importants : de nouveaux modes de gouvernance sociale et économique visant à équilibrer l'offre et la demande, comme les cartels du début du XX^e siècle, puis les États providence keynésiens (Boyer, 1990 ; Perez, 2002 ; Freeman, 2007).

Ensemble, ces six changements se traduisent par l'expansion rapide des entreprises dont les investissements et les ventes accrues entraînent des vagues de croissance économique, comme dans le cas de l'ensemble des automobiles à essence produites en masse ou des biens de consommation durables en général. Le tableau III.1 retrace l'histoire des vagues de croissance, y compris la « sixième » vague spéculative.



Tableau III.1

Les six révolutions technologiques et vagues de croissance selon Schumpeter

	1771	1829	1874	1914	1970	2020
Effets sur les pays en développement	Intensification du travail asservi et des exportations de sucre	Passage du travail asservi au travail sous contrat et au travail salarié	Essor des produits de base agricoles	Ère de la substitution des importations	Nouvelle division internationale du travail, nouvelles exportations agricoles	Nouvelles tendances émergentes (voir l'analyse dans le texte)
Innovation financière	Petites banques privées et réseaux locaux (par exemple les Quakers au Royaume-Uni, les notaires en France)	Subventions publiques à l'investissement et dette publique	Sociétés et marchés de capitaux ouverts	Subventions publiques à l'investissement, banques publiques, marchés de capitaux segmentés	Capital-risque, titrisation, investisseurs institutionnels	Capital-investissement et dette privée, subventions publiques ouvertement en faveur de la politique industrielle
Mode de transport	Canaux	Rail	Bateaux à vapeur, trams urbains et bicyclettes	Voitures, camions et avions	Télécommunications et conteneurisation	Véhicules électriques
Source d'énergie	Eau	Charbon, gaz	Combustibles fossiles, électricité	Combustibles fossiles	Combustibles fossiles	Énergies renouvelables
Technologies à vocation générale	Production en usine	Machines pour le travail des métaux	Fours Bessemer et Martin ; production en flux continu	Chaîne de montage à flux continu	Semi-conducteurs et logiciels, Internet, bio-ingénierie	Intelligence artificielle, nanotechnologie, bio-informatique
						
	PREMIÈRE VAGUE	DEUXIÈME VAGUE	TROISIÈME VAGUE	QUATRIÈME VAGUE	CINQUIÈME VAGUE	SIXIÈME VAGUE
	Révolution industrielle	Chemins de fer	Première ère de mondialisation	Automobile	TIC et deuxième ère de mondialisation	Sixième vague technoscientifique potentielle

Source : CNUCED, d'après Schwartz (2019).

Note : Les technologies à vocation générale désignent les technologies suffisamment générales pour être utilisées dans divers secteurs et ayant un impact important sur le fonctionnement de ces secteurs, compte tenu de leur potentiel d'améliorations techniques et de complémentarités soutenant l'innovation.



Chapitre III

La mondialisation à un point d'inflexion

Ces vagues de croissance ont des effets positifs et négatifs sur le potentiel d'utilisation des exportations comme moteur de développement. Du côté positif, une nouvelle vague de croissance s'accompagne presque toujours d'une augmentation de la demande d'importations en provenance des pays en développement. Par exemple, l'émergence de l'industrie de la bicyclette et de l'industrie de l'automobile à la fin du XIXe siècle a fait exploser la demande d'exportations de caoutchouc d'Asie du Sud-Est et de minéraux des Balkans (Lewis, 1970 ; Berend and Ranki, 1977). La prolifération des produits issus des TIC a créé un créneau pour l'assemblage à forte intensité de main-d'œuvre en Asie de l'Est. Dans les deux cas, les acteurs étrangers et locaux ont créé de nouvelles zones de production et de nouveaux flux d'exportation. Ceux-ci ont pu favoriser le développement local avec l'établissement de relations en amont et en aval, avec l'augmentation consécutive de la demande locale globale qui a entraîné une hausse de la production destinée à la consommation locale. Le même potentiel existe aujourd'hui du fait de la demande accrue de lithium et de terres rares nécessaires à la production de batteries pour les véhicules électriques (UNCTAD, 2024a).

Deuxième effet positif, l'émergence de nouveaux secteurs de croissance dans les pays avancés a souvent entraîné le déplacement de secteurs manufacturiers anciens vers les pays en développement, selon le modèle du « vol d'oies sauvages » de Kaname Akamatsu (Bernard and Ravenhill, 2011). L'accroissement de la productivité dans des secteurs nouveaux a permis une hausse des salaires dans les pays développés, ce qui a amené à délocaliser les secteurs moins productifs dans des pays où les salaires sont plus bas. Le modèle du « vol d'oies sauvages » illustre une dynamique qui était plus courante avant les années 1980, à savoir le transfert de pans entiers de l'industrie des pays développés vers les pays en développement (UNCTAD, 1996). Un exemple classique est la délocalisation de l'assemblage de vêtements, puis de la production textile de masse, du Japon vers la République de Corée, de la République de Corée vers la Chine, et enfin de la Chine vers l'Éthiopie, entre autres.

Ce déplacement a été inégal. Tous les pays en développement n'en ont pas bénéficié, et un changement subtil s'est produit après les années 1970. Au lieu de délocaliser des secteurs entiers, les entreprises multinationales ont transféré certaines parties de leurs processus de production dans les pays en développement, afin d'optimiser les coûts salariaux et la productivité, les compétences et les coûts logistiques (UNCTAD, 2002, 2003). Environ deux tiers du commerce mondial consistaient en biens intermédiaires, ce qui indique un degré de décomposition relativement élevé, en particulier dans les secteurs très mondialisés de l'automobile, de l'habillement et de l'électronique (Lund et al., 2019).

Le financement de ce changement a eu des conséquences inégales en ce qui concerne le contrôle et le financement des entreprises. Dans l'immédiat après-guerre, quelques pays en développement ont autofinancé le déploiement de la production de biens de consommation et d'une partie de la production de biens d'équipement. Les banques de développement et l'aide ont en général apporté un financement extérieur relativement limité, souvent lié à des achats auprès des pays donateurs. Dans les deux cas, les autorités publiques plutôt que privées contrôlaient les sources et l'utilisation des capitaux (voir par exemple UNCTAD, 1998, 2016).

Dans les années 1970, la suppression du contrôle des capitaux dans les pays développés et le recyclage des excédents de pétrodollars ont provoqué un afflux de prêts transfrontières accordés par des banques privées à des sociétés financières d'État dans les pays en développement. Cela a apparemment libéré ces pays des contraintes financières des années 1960, mais les a exposés aux aléas des politiques monétaires des pays développés. La crise de la dette des années 1980 a amené à envisager le passage à une dette libellée en monnaie locale, ce que certains pays en développement ont réalisé dans les années 2010 (Onen et al., 2023).

Dans le même temps, les entreprises des pays en développement ont commencé à emprunter sur les marchés mondiaux de capitaux dans des devises plus fortes



La combinaison de la propriété privée et de la propriété d'État dans les pays en développement pourrait préfigurer une tendance mondiale.

Seulement 18 % environ du commerce mondial dans les années 2010 reposait sur l'arbitrage des coûts de main-d'œuvre.

(Glen and Pinto, 1995). Cette tendance s'est achevée pour l'essentiel dans les années 2010. Cette période a également été marquée par la progression du contrôle passif des grandes entreprises de pays en développement par des investisseurs institutionnels de pays avancés. En général, les changements dans les modes de financement apparus d'abord dans les pays développés se sont produits plus tard, ou pas du tout, dans les pays en développement. En 2011, parmi les 500 plus grands gestionnaires d'actifs du monde, seuls 36 étaient issus de grands pays en développement, à savoir l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde (Towers Watson, 2012 ; Celik and Isaksson, 2013). Cela dit, la combinaison de la propriété privée (d'entreprises non cotées en bourse) et de la propriété d'État qui prévaut dans les pays en développement préfigure peut-être l'extension plus générale de la propriété d'État et la création de fonds souverains (Babić, 2023 ; Babić et al., 2023).

La décomposition mondiale de la production influe grandement sur la manière dont les pays peuvent répondre aux changements majeurs causés par l'émergence de la sixième vague de croissance schumpétérienne. Certaines industries de moyenne technologie seront transférées dans des pays en développement, même si le manque de différenciation des produits et les faibles obstacles à l'entrée risquent de faire baisser les prix. La production de composants pour les entreprises multinationales pourrait toutefois disparaître à mesure que les nouveaux produits et les nouvelles technologies de production remplaceront les anciens. Selon certaines estimations, seulement 18 % environ du commerce mondial dans les années 2010 reposait sur un arbitrage des coûts de main-d'œuvre, défini comme le commerce avec des pays dont le PIB par habitant ne représentait qu'un cinquième de celui de son partenaire commercial (Lund et al., 2019 : 8).

La tendance actuelle à la « servicisation » de l'industrie manufacturière semble confirmer ces tendances. Les services ayant profité des avancées technologiques rapides de ces vingt dernières années, la part des investissements dans les activités de

services au sein du secteur manufacturier a presque doublé, passant de 38 % en 2003 à 69 % en 2023. Aujourd'hui, elle représente la majeure partie des projets d'investissement étranger direct. Le corollaire évident de l'augmentation des investissements dans les services est la forte baisse de la part des investissements dans les activités manufacturières, qui a diminué de moitié, de 26 % à 13 %, au cours de la même période (UNCTAD, 2024b).

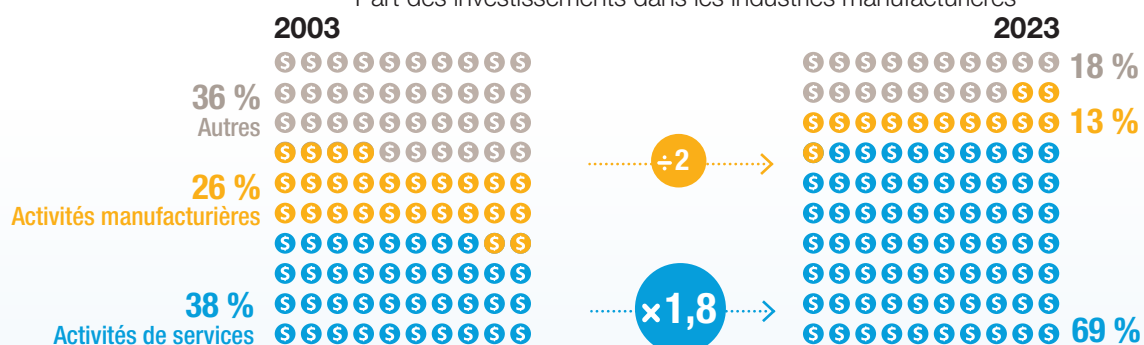
La fin des vagues de croissance schumpétériennes a souvent provoqué de profondes perturbations, notamment lorsque des pans entiers des secteurs de production exportateurs de matières premières se sont effondrés ou ont été confrontés à une chute brutale des prix relatifs, comme ce fut le cas du guano après l'apparition des engrais artificiels produits selon le procédé Haber, en 1909. De même, et plus en rapport avec le point d'inflexion actuel, les innovations qui permettent de remplacer les matières premières par des produits de synthèse pourraient plafonner le taux de croissance des exportations de produits de base en volume et en valeur, comme dans le cas du caoutchouc naturel et synthétique. Cardoso et Faletto (1979) ont méticuleusement retracé les effets des flambées successives des exportations de ressources en Amérique latine, montrant si et comment les différentes sociétés ont su les mettre à profit pour assurer la diversification économique et le développement au niveau local, tant du point de vue de l'économie que du renforcement de l'État.

Plus récemment, la dispersion des activités manufacturières a souvent entraîné le transfert de processus de production très codifiés, avec peu de possibilités d'apprendre par la pratique ou de réaliser des bénéfices pour financer un vaste programme d'industrialisation locale. Amsden (2001) dresse un tableau plus optimiste du développement induit par l'industrie manufacturière, mais avant l'expansion rapide des exportations chinoises à l'échelle mondiale. Toutefois, ces déplacements géographiques n'ont pas nécessairement un caractère permanent.



La « servicisation » des activités manufacturières : un défi pour les pays en développement

Part des investissements dans les industries manufacturières



En quarante ans et alors que les revenus augmentaient, la convergence avec les pays développés est restée limitée à quelques pays en développement.

Les grandes entreprises déterminaient dans une large mesure ce qui était produit et où, et donc ce qui était exporté. Leur stratégie consistait à adapter les salaires locaux à la productivité locale, à la capacité interne des entreprises locales à concevoir et à produire des composants, et à la taille du marché local (Dunning, 1970 ; Fröbel et al., 1980 ; Gereffi et al., 2005). À des degrés divers, il en a découlé une production à grande échelle pour la consommation locale sur de grands marchés attractifs tels que le Brésil ou la Chine ; la production de composants spécifiques pour les chaînes mondiales de produits, tels que les systèmes de transmission automobiles, dans les pays dotés de compétences manufacturières de niveau intermédiaire, notamment le Brésil et la Pologne ; et la production en sous-traitance de divers

biens de consommation non durables, en particulier des vêtements et des chaussures, dans les pays dotés d'une main-d'œuvre abondante, bon marché et disciplinée, tels que le Bangladesh ou le Viet Nam (voir par exemple Hollveg, 2019).

Quelques pays, en particulier en Asie de l'Est, ont gravi les échelons technologiques, de sorte que les revenus locaux et la capacité de production se sont rapprochés des niveaux des pays riches. Par exemple, le PIB nominal par habitant de la République de Corée est passé, en parité de pouvoir d'achat (PPA), de 17,3 % du niveau des États-Unis en 1980 à 69,3 % en 2023. En revanche, le revenu par habitant du Brésil, qui est resté relativement dépendant des exportations de produits de base, a diminué, tombant d'environ un tiers à un quart du niveau des États-Unis. Dans l'ensemble,

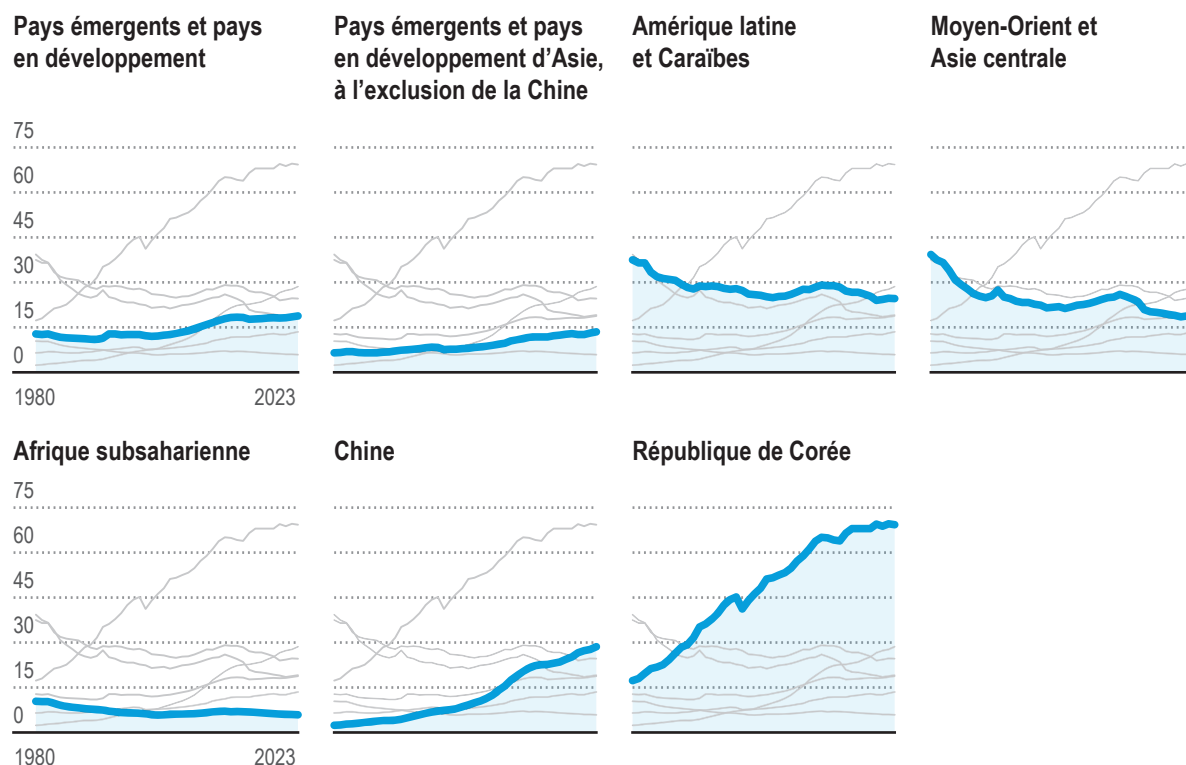


Figure III.2

Malgré quelques exceptions, la plupart des pays n'ont pas comblé leur retard de production par habitant par rapport aux États-Unis

PIB par habitant par rapport aux États-Unis, certains pays (groupes)

(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après les Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2024).

Note : PIB par habitant, PPA en dollars internationaux courants. PIB par habitant des États-Unis pour l'année considérée = 100.



tous les pays en développement, à l'exception de la Chine, n'ont fait que maintenir un niveau de revenu par habitant plus ou moins constant, représentant un sixième de celui des États-Unis en PPA, qui est tombé de 17,7 % en 1980 à 13,5 % en 1999-2000, pour remonter ensuite à 16,2 % en 2023 (IMF, 2023).

Comme le montre la figure III.2, certains pays, tels que la République de Corée et, dans une moindre mesure, la Chine, ont considérablement réduit l'écart avec les États-Unis en termes de revenu par habitant, mesuré en PPA. Pourtant, le revenu relatif par habitant dans les pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne a en fait diminué ; les pays d'Europe orientale sont revenus à leur niveau d'avant la transition ; et la progression des pays d'Asie et de tous les pays en développement a été largement attribuable à la croissance spectaculaire de la Chine. Alors que les revenus absolus de la plupart des pays en développement ont augmenté en moyenne ces quarante dernières années, seuls quelques-uns sont parvenus à combler leur retard par rapport aux pays développés.

L'hypermondialisation associée à la cinquième vague de croissance schumpétérienne basée sur les TIC a de fait créé une division mondiale du travail beaucoup plus fine que les vagues précédentes. Au-delà des effets mitigés évoqués précédemment, si la cinquième vague a ouvert la voie à une stratégie d'exportation axée sur les produits manufacturés qui faisait largement défaut durant les vagues précédentes, elle a potentiellement enfermé les pays en développement dans le piège d'une production à faible valeur ajoutée (Bruhn, 2014 ; Lectard, 2023). Même la quatrième vague, tirée par l'automobile, a eu tendance à produire

davantage d'activités manufacturières orientées vers le marché intérieur, avec des obstacles tarifaires et non tarifaires importants, tels que les réglementations relatives à la teneur en produits locaux dans la production automobile.

La proportion croissante d'exportations de produits manufacturés dans les pays en développement au cours des cinquante dernières années a généré des gains de productivité bien plus importants que lors des précédentes vagues d'exportations fondées sur les ressources. En effet, les entreprises multinationales ont soit transféré une partie de leurs propres procédés de production relativement avancés vers de nouveaux sites de production, soit, lorsqu'elles sous-traitaient, ont aidé les entreprises locales à mettre à niveau leur production pour la rapprocher des normes des pays riches. Alors que les multinationales et les principaux entrepreneurs ont souvent capté l'essentiel des gains de productivité sous la forme d'intrants moins chers ou de prix de gros, l'apprentissage par la pratique et les effets d'échelle ont permis à certains pays d'augmenter les revenus locaux. Comme l'a montré Branco Milanović (2016), les gains de revenus dans les pays en développement ont transformé la distribution bimodale du revenu mondial des années 1960 en une distribution plus unimodale, caractérisée cependant par une forte augmentation des revenus les plus élevés. Cela dit, l'essentiel de cette augmentation des revenus s'est produit en Chine et dans les pays en développement d'Asie.

Le point d'inflexion actuel soulève la question de ce que la sixième vague appelée à se produire aura comme conséquences, et notamment si elle créera les conditions économiques et politiques d'un développement tiré par les exportations, en particulier pour les produits manufacturés.

La cinquième vague de croissance a permis la mise en place de stratégies d'exportation, mais a enfermé les pays en développement dans un modèle de production à faible valeur ajoutée.



C. Trois inflexions critiques



À l'avenir, les pays en développement seront probablement confrontés à un environnement mondial radicalement différent. Trois changements majeurs interdépendants mettent en péril les stratégies de développement fondées sur l'augmentation des exportations de produits manufacturés et peut-être même des exportations de ressources : un déplacement massif de la demande du marché et de la localisation de la production avec le déploiement de la sixième vague de croissance ; le risque élevé de démondialisation qui en découle ; et une détérioration de l'environnement sécuritaire qui amplifie la pression de la démondialisation.

L'évolution des technologies, la démondialisation et l'environnement sécuritaire menacent les stratégies de développement fondées sur l'industrie manufacturière et les exportations de ressources.

Au cours de la dernière décennie, les nouvelles technologies prometteuses qui devaient sous-tendre la sixième vague de croissance se concrétisent de plus en plus, réunissant tous les éléments classiques d'une vague de croissance schumpétérienne. Toutes ont un impact significatif sur les exportations des pays en développement et sur leur capacité à utiliser des stratégies de développement axées sur les exportations :

- 1 **Nouvelles sources d'énergie** : énergies renouvelables sous forme d'électricité solaire et éolienne, et chauffage géothermique. Les efforts déployés pour générer des « négawatts » dans le cadre de stratégies de conservation déboucheront probablement sur la production généralisée d'énergie électrique renouvelable et bon marché ;
- 2 **Nouvelles technologies de production à vocation générale** : bio-informatique, biogénomique reposant sur l'intelligence artificielle et biotechnologies de précision. Les utilisations plus générales de l'intelligence artificielle seront vraisemblablement moins significatives, mais sont un atout potentiel pour le secteur manufacturier, en particulier via l'automatisation ;
- 3 **Nouveaux produits de consommation** : une gamme plus large de produits électriques, y compris et surtout les véhicules et les moyens de transport individuels (pas seulement les voitures,

mais aussi les vélos électriques, les trois-roues, etc.), ainsi que de nouveaux matériaux grâce aux biotechnologies de deuxième génération. La consommation de médicaments pourrait quant à elle évoluer vers une plus grande personnalisation ;

- 4 **Nouveaux modes de transport** : une évolution de la principale source d'énergie et donc des procédés de production pour une grande partie du secteur des transports, grâce à l'électrification et à une expansion connexe du transport personnel dans les pays en développement par le biais des véhicules électriques à deux et trois roues ;
- 5 **Nouvelles formes d'organisation des entreprises** : un facteur qui est loin d'être bien compris, mais le capital-investissement et la dette privée sont en train de remplacer les marchés de capitaux ouverts ;
- 6 **Nouveaux modes d'organisation sociale** : le facteur le moins bien compris et le plus imprévisible de tous, mais en même temps le plus important, notamment pour équilibrer l'offre et la demande au niveau mondial.

Sur la base des interconnexions évidentes entre, par exemple, les nouvelles sources d'énergie et les modes de transport, l'analyse suivante examine ces six facteurs par groupes de deux.



1. Nouvelles sources d'énergie et nouveaux modes de transport

S'il est probablement trop tard pour empêcher une augmentation sensible des températures moyennes mondiales, les efforts de décarbonation s'allient désormais aux forces du marché pour promouvoir l'électrification en général et les moyens de transport propres en particulier.

Partout dans le monde, des pays développés et des pays en développement subventionnent les secteurs de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire afin que ces deux sources d'énergie puissent, par leurs prix, concurrencer le charbon, voire le gaz naturel, sur le marché de l'électricité. Il pourrait s'en suivre une baisse durable de l'utilisation du charbon et, par conséquent, des exportations de charbon des pays en développement, qui représentaient 49 % du total mondial de 2003 à 2022. La Colombie et le Mozambique font partie des pays qui dépendent particulièrement des exportations de charbon (ITC, 2024).

En outre, l'électrification du parc automobile préfigure une baisse massive de la demande de combustibles fossiles en général et de pétrole en particulier (BP, 2023 ; IEA, 2021 ; McKinsey Global Institute, 2023). Le pétrole est une exportation encore plus importante que le charbon pour de nombreux pays en développement, y compris ceux qui ont des niveaux de revenu par habitant relativement élevés mais qui dépendent aussi fortement des exportations de ce produit. Les pays en développement représentaient en moyenne 81 % des exportations mondiales totales de pétrole brut entre 2010 et 2022¹⁵. La demande de produits pétrochimiques et de carburant d'aviation devrait rester stable en valeur absolue mais pas en termes de consommation par habitant. Mais ces deux secteurs ne représentent ensemble qu'environ un cinquième de la demande mondiale de pétrole (BP, 2023 ; McKinsey Global Institute, 2023). En revanche, la contraction de la demande est déjà visible en ce qui concerne le pétrole utilisé dans

les transports terrestres, qui compte pour la moitié du total consommé dans le monde. En 2022, la production mondiale de pétrole était toujours inférieure à son pic de 2018, et les grandes sociétés pétrolières du secteur privé distribuent des dividendes à leurs actionnaires plutôt que d'investir dans la création de capacités de production, et réduisent les dépenses consacrées aux nouveaux projets d'infrastructures. Les projections du marché anticipent une forte décélération de la croissance des dépenses d'investissement mondiales dans le pétrole et le gaz à partir de 2024, par rapport aux niveaux observés entre 2021 et 2023 (BMI, 2023).

Dans plusieurs pays en développement, l'énergie représente une part importante des exportations, souvent dominées par les combustibles fossiles. Le tableau III.2 montre que dans 35 pays, les exportations d'énergie représentent plus de 30 % des exportations totales. Pour les 25 pays où les exportations d'énergie constituent plus de la moitié du total, le choc négatif permanent qui est anticipé sur les valeurs à l'exportation (y compris à travers les prix) risque d'avoir un impact significatif.

Les exportateurs d'énergie qui ont accumulé des recettes substantielles grâce aux exportations de combustibles fossiles, comme l'Arabie saoudite, le Koweït et le Qatar, pourraient être en mesure de se diversifier davantage, comme l'ont fait de petits pays arabes et certains pays du Golfe. Ces exportateurs ont souvent des coûts de production peu élevés, ce qui constitue un avantage supplémentaire dans un contexte de baisse attendue des prix des exportations de combustibles fossiles et de transition énergétique. Mais l'ampleur du choc ne saurait être surestimée, étant donné que les exportations de combustibles représentaient environ 44 % des exportations mondiales de produits de base en valeur et 14 % du total des exportations de produits de base entre 2012 et 2022. Selon les données de la CNUCED, les exportateurs de combustibles représentent environ un tiers des 101 exportateurs les plus dépendants des produits de base.

¹⁵ D'après la Classification type pour le commerce international (CTCI) de l'ONU, groupe 333, comprenant les huiles de pétrole et les huiles brutes de pétrole ou minéraux bitumineux.





Tableau III.2

Certains pays sont très vulnérables à une baisse des exportations d'énergie

Pays en développement dont les exportations d'énergie représentent plus de 30 % du total des exportations de marchandises, par ordre décroissant de parts de marché, 2022

Pays		Exportations d'énergie (En milliards de dollars)	Exportations totales de marchandises	Part des exportations d'énergie dans le total des exportations de marchandises (En pourcentage)
	Iraq	124,8	129,3	96,5
	Algérie	57,8	60,9	94,9
	Angola	48,1	51,3	93,7
	Libye	35,5	38,0	93,6
	Nigéria	57,9	63,6	91,1
	Azerbaïdjan	34,4	38,1	90,3
	Turkménistan	11,8	13,2	88,9
	Guinée équatoriale	6,6	7,5	88,5
	Soudan du Sud	0,7	0,9	84,5
	Qatar	109,2	131,0	83,4
	Brunéi Darussalam	11,4	14,2	80,3
	Venezuela (Rép. bolivarienne du)	3,6	4,7	77,2
	Arabie saoudite	319,9	426,5	75,0
	Guyana	8,3	11,3	73,3
	Tchad	2,4	3,5	69,4
	Gabon	5,8	9,2	63,3
	Congo	6,6	10,7	61,7
	Kazakhstan	51,8	84,4	61,4
	Colombie	35,1	58,6	60,0
	Trinité-et-Tobago	7,6	13,3	57,4
	Oman	37,3	66,5	56,1
	Mongolie	7,0	12,5	55,5
	Cameroun	3,2	5,9	54,8
	Koweït	51,7	101,3	51,0
	Iran (Rép. islamique d')	36,7	72,1	50,9
	Timor-Leste	0,2	0,5	49,7
	Émirats arabes unis	262,1	532,8	49,2
	Yémen	0,4	0,9	48,2
	Mozambique	3,8	8,3	46,1
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	5,6	14,5	38,5
	Équateur	11,7	32,7	35,9
	Ghana	6,7	18,7	35,9
	Rép. démocratique populaire lao	2,7	7,6	34,8
	Indonésie	100,4	292,0	34,4
	Égypte	15,6	48,1	32,4

Source : CNUCED, d'après les données sur les exportations de UNCTADstat.

Note : Les Bahamas, la Jamaïque et Sainte-Lucie ne sont pas incluses car leurs exportations d'énergie consistent surtout en réexportations. La République démocratique populaire lao exporte principalement de l'électricité.



La décorrélation croissante entre la croissance du PIB et la consommation de pétrole, qui a commencé au milieu des années 1980 dans les pays développés, s'étend désormais à de nombreux pays en développement (fig. III.3). Alors que par le passé l'augmentation des revenus dans les pays en développement stimulait la consommation de pétrole destinée aux transports personnels et commerciaux, les futures hausses seront probablement absorbées par les véhicules légers électriques, en particulier les scooters et les véhicules très légers. Les ventes mondiales

d'automobiles ont atteint un sommet en 2017 et sont actuellement inférieures au niveau de 2011, qui était déjà une année de crise. En 2022, un septième des voitures neuves vendues étaient électriques.

Entre 2002 et 2021, 8 des 10 plus grands importateurs de pétrole étaient des pays avancés ayant la capacité de financer le déploiement des énergies renouvelables (ITC, 2024). Les deux autres étaient la Chine et l'Inde, qui se sont toutes deux engagées à développer la production d'électricité solaire et préféreraient réduire leur dépendance à l'égard du pétrole importé.

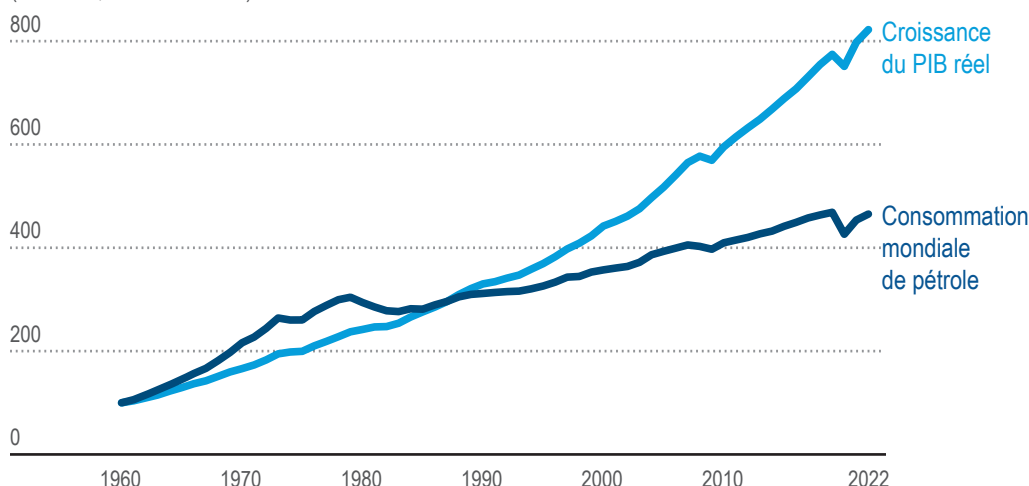
L'augmentation future de la demande de transport personnel et commercial devrait être absorbée par les véhicules électriques légers.



Figure III.3

Le couplage entre croissance du PIB et consommation de pétrole s'est distendu depuis le milieu des années 1980

Production mondiale comparée à la croissance de la consommation de pétrole (Indices, 1960 = 100)



Source : CNUCED, d'après les données de la plateforme Eikon du LSEG.

Bien que le parc important de véhicules à essence existant ralentisse nécessairement le changement, les pays qui dépendent du pétrole pour une part importante de leurs recettes d'exportation risquent de rencontrer des difficultés croissantes pour financer leurs importations au niveau actuel au cours des deux prochaines décennies. Il s'agira même d'une difficulté existentielle pour des pays tels que l'Angola, l'Azerbaïdjan et la Libye, dont les exportations de combustible ont représenté en moyenne plus de 40 % du PIB total – pas seulement les exportations – entre 2010 et 2022, et qui ont consommé une grande partie des recettes d'exportation passées.

Un deuxième groupe de pays, pour lesquels les exportations de pétrole représentent plus de 25 % du PIB, tels que l'Algérie, le Kazakhstan et la République bolivarienne du Venezuela, pourrait également être affecté par le changement de tendance. Pour résumer, les exportations de pétrole brut représentent plus de 30 % des exportations dans le cas de 22 pays en développement, et plus de 50 % dans le cas de 14 d'entre eux. Un troisième groupe de pays, dont les exportations de pétrole servent à financer les importations de biens de consommation, risque de voir ses revenus diminuer.

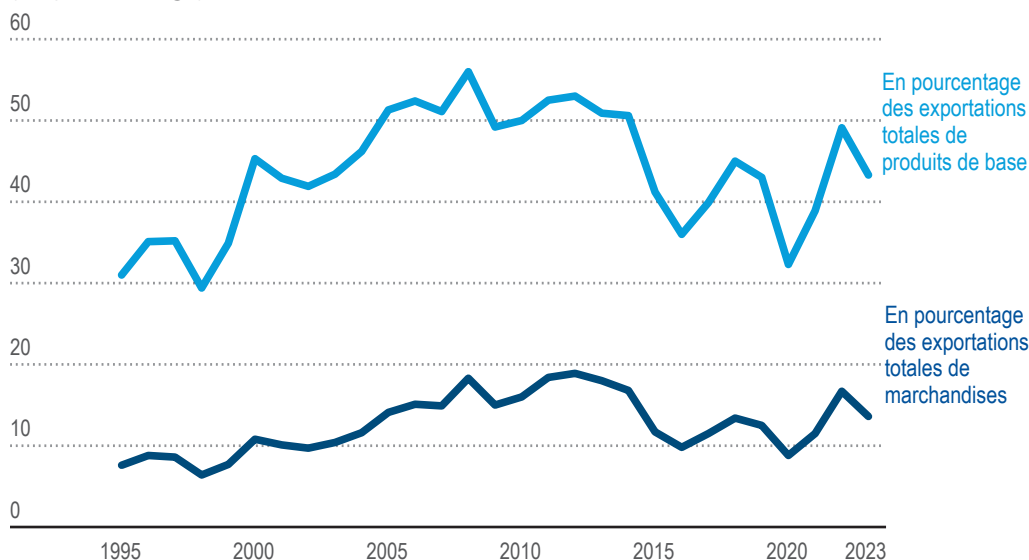




Figure III.4

À mesure que la transition énergétique progresse, les pays fortement tributaires des exportations de combustibles risquent de subir un choc important

Exportations de combustibles en pourcentage des exportations totales de produits de base et de marchandises
(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.

Note : D'après la Classification type pour le commerce international, Révision 3.

Les pays importateurs cherchent à garantir leur approvisionnement en minéraux essentiels à la transition énergétique, souvent en intensifiant les activités minières sur leurs territoires.

Le fait que la plupart des pays en développement se trouvent dans des régions propices à la production d'électricité solaire pourrait leur permettre de s'affranchir des importations de pétrole et de la nécessité qui en découle de financer par la dette les déficits commerciaux induits par ces importations. Cela pourrait avoir des conséquences importantes sur le caractère central du dollar des États-Unis dans le système commercial et financier mondial. Entre 1992 et 2021, un quart environ du déficit cumulé de la balance courante mondiale était attribuable aux importations nettes de pétrole (IMF, 2023). Il a fallu financer ce déficit, qui, en termes d'identités comptables, a été compensé par les excédents correspondants de la balance courante des pays exportateurs de pétrole. Mais comme le pétrole était et est encore principalement facturé en dollars, les importateurs nets de pétrole ont généralement couvert ces excédents par des emprunts en dollars, ne serait-ce qu'indirectement. La capacité d'emprunt

ainsi dégagée a permis d'importer des biens destinés aux infrastructures d'énergie renouvelable, mais a également introduit une certaine incertitude dans la facturation des échanges commerciaux, sujet qui sera abordé dans la section suivante.

Certains pays en développement seront favorisés par l'augmentation de la demande de matières premières essentielles à l'électrification. Selon une récente analyse de la CNUCED, au plan mondial, la flambée de la demande de minéraux essentiels à la transition sera principalement comblée par une intensification des activités d'extraction (fig. III.5). Les pays importateurs cherchent à garantir leur approvisionnement en minéraux essentiels à la transition énergétique, souvent en intensifiant les activités minières sur leurs territoires dans le cadre d'efforts d'envergure visant à combler l'écart entre l'offre et la demande. Les budgets consacrés dans le monde à l'exploration minière ont augmenté de 16 % en 2022, après une forte reprise de 34 % en 2021. En 2022, 25 % de ces activités d'exploration





Figure III.5

La demande en minéraux essentiels à la transition énergétique est en plein essor et devrait augmenter sensiblement d'ici à 2050

Demande en 2050 selon le scénario des politiques déclarées et selon le scénario des émissions nettes nulles, par rapport à la demande en 2023

■ Totalité des technologies propres ■ Autres utilisations

Cuivre

SPD 0,5 1,0

SENN 0,7 0,8

Nickel

SPD 0,7 1,1

SENN 1,0 0,9

Terres rares magnétiques

SPD 0,6 1,3

SENN 0,9 1,3

Cobalt

SPD 1,0 1,0

SENN 1,5 1,0

Graphite (toutes classes, naturel et synthétique)

SPD 1,0 1,7

SENN 1,7 1,8

Lithium

SPD 6,3 0,9

SENN 9,5 0,9

Source : CNUCED, d'après l'AIE, 2024b.

Note : SPD = scénario des politiques déclarées (horizon 2050) ; SENN = scénario des émissions nettes nulles (horizon 2050).

ont été menées en Amérique latine. L'Afrique est arrivée en deuxième position, avec 17 % (Standard and Poor's Global Market Intelligence, 2023). Les investissements dans le développement des minéraux essentiels ont fortement augmenté, de 30 % en 2022, après une hausse de 20 % en 2021 (IEA, 2023). Pour autant, il n'est pas certain qu'ils suffisent à répondre à la demande en minéraux essentiels, qui ne cesse de croître (UNCTAD, 2024c : 43).

Il importe de ne pas surestimer l'importance de la demande en minéraux essentiels à la transition énergétique au point de croire qu'elle puisse être un moteur de développement pour un grand nombre de pays. On constate que les gisements de certains de ces minéraux essentiels à la transition énergétique, comme le lithium, sont très dispersés (tableau III.3) alors que les sites de transformation sont plutôt concentrés géographiquement.

Il importe de ne pas surestimer l'importance de la demande en minéraux essentiels à la transition énergétique au point de croire qu'elle puisse être un moteur de développement pour un grand nombre de pays.



Il n'en va pas de même pour d'autres minéraux tels que le cobalt et les terres rares. Des pays développés, comme l'Australie et les États-Unis, encouragent déjà la production locale au moyen de nouvelles politiques industrielles. En juin 2024, les autorités norvégiennes ont annoncé la découverte d'un gisement de

8,8 millions de tonnes de terres rares. Des raisons de sécurité poussent les pays à chercher directement sur leur territoire des minéraux pour batteries, comme le fer, afin de pouvoir en disposer plus facilement et de ne pas dépendre de minéraux dont les sources d'approvisionnement sont très concentrées, comme le cobalt.

Tableau III.3
Géographiquement, les gisements de lithium sont très dispersés

Régions	Production		Réserves		Ressources	
	Tonnes (en milliers)	Nombre de pays	Tonnes (en milliers)	Nombre de pays	Tonnes (en milliers)	Nombre de pays
Afrique	1	1	220	1	4 340 000	5
Asie et Océanie	54	2	6 200	2	11 550 000	3
Europe	1	1	60	1	5 870 000	7
Amérique du Nord	1	1	1 280	2	10 800 000	2
Amérique du Sud	26	3	11 195	3	52 950 000	6
Non classé			2 045		490 000	

Source : CNUCED, d'après les données de l'International Lithium Association.

Les nouvelles technologies risquent de perturber les marchés, affectant les échanges et la stabilité, et la dépendance à l'égard des matières premières limitées pourrait aggraver la situation.

Cette analyse met en évidence plusieurs risques pour les pays en développement.

- 1 **Premièrement, l'électrification pourrait réduire le potentiel de développement des exportations de matières premières.** Certaines exportations pourraient augmenter parallèlement à la croissance démographique, mais beaucoup d'autres risquent fort de diminuer en quantité et en valeur par habitant ;
- 2 **Deuxièmement, les nouvelles technologies risquent de perturber les marchés existants, d'influer sur les courants d'échanges et de compromettre la stabilité économique.** La dépendance à l'égard des minéraux essentiels et rares pour la fabrication de batteries accentue ces risques, car les chaînes d'approvisionnement dans ce secteur

sont sujettes aux perturbations, et donc à la volatilité des prix et aux pénuries ;

- 3 **Troisièmement, les fluctuations de la demande, les problèmes des chaînes d'approvisionnement et la situation géopolitique pourraient rendre les prix très instables dans les secteurs des nouvelles technologies énergétiques et des nouveaux modes de transport.** À mesure que ces technologies évoluent, les changements dans les équilibres commerciaux et les rapports de force économiques mondiaux pourraient affecter les relations et les accords commerciaux.

Ces risques soulignent l'importance des accords et des mécanismes internationaux pour orienter la transition mondiale vers des modes de transport plus durables tout en relevant les défis complexes de la transformation énergétique (encadré III.3).



Encadré III.3

Voitures, navires et avions : les mécanismes des politiques internationales encouragent des modes de transport plus durables

Pour atteindre les objectifs mondiaux de réduction des émissions, notamment ceux de l'Accord de Paris, les pays se fixent souvent des objectifs spécifiques de réduction des émissions liées aux transports, y compris dans leurs contributions déterminées au niveau national. Ces engagements ont conduit à promouvoir des technologies et des pratiques de transport plus propres.

L'harmonisation des politiques favorise une stratégie mondiale cohérente de réduction des émissions. Les accords internationaux appellent les pays à aligner leurs politiques de transport sur les normes mondiales, telles que les réglementations sur les économies de carburant et les incitations en faveur des véhicules électriques, afin d'élargir les marchés des technologies propres et de réduire les coûts.

Les normes et réglementations d'organisations telles que l'Organisation maritime internationale et l'Organisation de l'aviation civile internationale contribuent à réduire les émissions dans les secteurs du transport maritime et de l'aviation. Par exemple, la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires comprend des réglementations visant à limiter les émissions de soufre et à encourager l'utilisation de carburants et de technologies plus propres.

Les financements et les investissements fournis à travers des mécanismes internationaux tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial soutiennent le transport durable et la réduction des émissions. Toutefois, les initiatives multilatérales ne doivent pas alourdir le fardeau de la dette des pays en développement. Les pays vulnérables, tels que les pays en développement sans littoral, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, devraient recevoir une aide publique au développement et un soutien financier pour pouvoir faire face aux conséquences macroéconomiques des éventuelles perturbations technologiques et de la transition énergétique.

La collaboration internationale dynamise la technologie et l'innovation. Le Programme de collaboration technologique et la Mission Innovation de l'AIE font par exemple progresser la recherche sur les technologies de transport. L'Initiative pour les véhicules électriques de la Conférence ministérielle sur l'énergie propre et l'Initiative mondiale pour les économies de carburant promeuvent les meilleures pratiques et l'efficacité énergétique. Des initiatives régionales, telles que le Pacte vert de l'Union européenne, fixent des objectifs ambitieux pour la transition dans le domaine des transports collectifs. Les organisations internationales proposent également des programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique afin de favoriser les politiques de transport durable. Le renforcement de la coordination multilatérale des politiques permettant de fixer l'orientation de ces initiatives devrait éviter de désavantager les pays en développement et vulnérables, et favoriser une gouvernance mondiale plus inclusive, fondée sur la transparence et l'équité.

Le secteur privé peut contribuer à la promotion des nouvelles sources d'énergie dans les transports en investissant dans la recherche et le développement en matière de véhicules électriques, de piles à hydrogène et de biocarburants avancés. Des entreprises telles que Tesla, Rivian et Plug Power sont à la pointe de la commercialisation de ces technologies. Même si les investisseurs privés financent des start-ups et des projets, et que les entreprises jouent un rôle majeur dans le développement d'infrastructures essentielles telles que les réseaux de recharge des véhicules électriques, la réglementation et la gouvernance de ces nouveaux segments sont également primordiales pour équilibrer les risques et les avantages sociétaux. Les programmes d'investissement public et les nouvelles politiques industrielles en faveur d'une transition verte ont un rôle essentiel à jouer dans la coordination du développement de nouvelles industries. La collaboration entre les entreprises, les pouvoirs publics et les instituts de recherche pourrait stimuler le développement technologique et accélérer la transition vers des transports plus propres. Les entreprises pourraient accélérer ce processus en encourageant l'adoption de politiques favorables et en intégrant le développement durable dans leurs propres activités.



2. Nouvelles technologies à vocation générale et biens de consommation et d'investissement

Les biotechnologies, la bio-informatique et l'IA pourraient permettre de remplacer les exportations des pays en développement par une production locale dans les pays développés.

La biogénomique assistée par l'intelligence artificielle, combinée à d'autres biotechnologies de précision de deuxième génération, menace également le développement tiré par les exportations. La raison en est simple. Entre 2013 et 2022, les exportations de produits agricoles et miniers ont représenté en moyenne plus de 50 % des exportations de marchandises pour 71 des 155 pays du groupe des pays émergents et en développement défini par le FMI. Quarante-six de ces 71 pays figurent parmi les plus pauvres du monde, représentant 58 % des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire inférieur selon le critère établi par la Banque mondiale pour 2022. Les biotechnologies de deuxième génération, la bio-informatique et la production potentielle de nouveaux matériaux basée sur l'intelligence artificielle risquent de remplacer les exportations de ces pays par une production locale dans les pays développés. Trois séries de facteurs expliquent ces risques.

Tout d'abord, l'agriculture dans son ensemble est passée d'une activité à forte intensité de main-d'œuvre, aux rendements irréguliers et aux longues chaînes logistiques, à un système complexe, financiarisé et numérisé, avec des qualités prévisibles, des quantités modulables et une proximité des marchés finaux. La concentration du contrôle des entreprises et la financiarisation du système alimentaire mondial ont tendance à profiter aux grands groupes qui dominent le marché, généralement au détriment des producteurs des pays en développement (chap. IV). Quelques grandes entreprises et institutions financières absorbent de manière asymétrique les bénéfices résultant

du boom des produits de base et de la volatilité des marchés (UNCTAD, 2023c).

Parallèlement à ces changements institutionnels, les nouvelles technologies et la robotique de pointe ont rendu l'agriculture numérique plus abordable et plus accessible. En théorie, ces changements pourraient accroître l'efficacité et la productivité de l'agriculture, ce qui serait bénéfique pour les revenus des agriculteurs et l'environnement. Cependant, la transition numérique dans le secteur agricole pourrait également accélérer le processus de concentration des données sur les ressources génomiques végétales entre les mains de quelques grandes entreprises semencières. La majorité des agriculteurs dans le monde n'ayant ni la propriété ni le contrôle des données en lien avec les technologies de précision dans l'agriculture, ils ont peu de chances d'en tirer les éventuels bénéfices (Clapp and Ruder, 2020).

Deuxièmement, et dans le même ordre d'idées, les programmes de biogénomique et de visualisation des protéines basés sur l'intelligence artificielle¹⁶ permettent aux entreprises de procéder par rétro-ingénierie à la reconstitution des structures protéiques. Une fois qu'une structure est connue, l'ADN et l'ARN peuvent être précisément élaborés pour générer des protéines, qui peuvent exister ou non à l'état naturel. Certaines entreprises de pays avancés¹⁷ ont déjà mis au point des procédés de fabrication permettant de produire des analogues de la soie d'araignée, même si les prix ne sont pas encore viables sur le plan commercial. Mais cette réserve découle d'un problème d'ingénierie plutôt que d'un obstacle fondamental. Les nouveaux matériaux d'origine biologique ne sont plus l'« unobtainium » de l'ingénierie mécanique.

Ces produits biologiques permettraient de délocaliser la production de matières premières actuellement assurée par les pays en développement. Les nouveaux

Vu le contrôle des données dans l'agriculture de précision, la plupart des agriculteurs ne tireront aucun profit des avancées réalisées.

¹⁶ Voir, par exemple, Alphafold Protein Structure Database.

¹⁷ Telles que Bolt Threads et Gingko Bioworks.



matériaux pourraient facilement remplacer des fibres comme le coton en raison de leur plus grande solidité et de leur plus grande résistance à l'usure et aux taches (Tummino et al., 2023). Dans le cas du coton, les pays tant développés qu'en développement en subiraient les conséquences, étant donné qu'environ 40 % des exportations mondiales de coton proviennent des États-Unis.

Globalement, environ 45 % des exportations des 55 pays les plus vulnérables sont des produits agricoles. Comme dans le cas du pétrole, les nouveaux matériaux ne devraient pas remplacer l'ensemble de la production et des exportations existantes. Mais ils pourraient limiter la croissance en volume et exercer une pression à la baisse sur les prix, ce qui freinerait la croissance de la demande locale nécessaire pour stimuler les investissements dans le secteur manufacturier. Les pays en développement pourraient devenir des producteurs de matières premières pour les nouveaux procédés de production, mais cela les cantonnerait dans le bas de la chaîne de valeur.

La bio-ingénierie pourrait permettre de cultiver certains fruits et légumes tropicaux dans les climats tempérés, en particulier dans les structures dites d'agriculture verticale. Elle pourrait également permettre l'élargissement de la gamme de produits agricoles issus des pays en développement grâce à des méthodes à forte intensité de terres, que ces produits soient destinés à l'exportation ou à la consommation intérieure. Le problème est que d'après l'expérience du passé, les pays développés propriétaires de la propriété intellectuelle liée à ces nouveaux produits ou intrants ont tendance à capter l'essentiel des revenus générés (Dosi and Stiglitz, 2013).

Certains pays en développement ont réussi à surmonter ce problème. La sélection par le Brésil de variétés de soja adaptées aux sols locaux en est un exemple. Mais la plupart des pays en développement ne disposent pas des capacités de recherche de ce pays. Ils auront du mal à faire face aux géants de la transformation alimentaire

et du secteur agrochimique (Baines, 2017). Le Brésil lui-même ne parvient à engranger qu'une partie des revenus de la chaîne de produits du soja. Medina et Thomé (Medina and Thomé, 2021) estiment qu'il ne perçoit que 36 % des bénéfices totaux du fait de sa dépendance quasi totale à l'égard des entreprises étrangères pour les tracteurs et les moissonneuses-batteuses, les semences et la commercialisation, ainsi que de sa dépendance moindre mais tout de même importante à l'égard des engrais et des pesticides fabriqués à l'étranger (fig. III.6).

Les produits issus de la bio-ingénierie représentent une double menace pour les exportateurs de pétrole. Premièrement, la bio-ingénierie de cultures capables de mieux fixer l'azote risque de réduire la demande d'engrais, dont la majeure partie est dérivée du méthane. L'augmentation de la demande en aliments et produits agricoles biologiques pourrait renforcer cette tendance.

Deuxièmement, même si la demande de produits pétrochimiques se maintenait malgré l'électrification du parc automobile, la pollution par les plastiques a galvanisé la recherche de substituts biologiques. Comme pour les cultures améliorées, cela aura pour effet de limiter les exportations futures de pétrole en volume et en valeur. Le plastique est un élément très rentable de la chaîne de valeur des combustibles fossiles, car c'est un sous-produit de raffinerie très peu coûteux. Du point de vue climatique, la réduction de la consommation excessive de plastique et son remplacement par des substituts est une bonne nouvelle.

Ce changement radical présente à la fois des opportunités et des défis pour les pays dépendants des exportations de pétrole. Un nouveau traité mondial réglementant l'utilisation des plastiques est en cours de négociation, avec la création d'un fonds pour soutenir les coûts de transition et de transformation. L'introduction de substituts du plastique pourrait également être source de bénéfices. Certains pays fortement exposés aux plastiques adoptent déjà de nouvelles solutions, notamment à base d'algues. Cependant, tous les pays

Le Brésil, l'un des principaux exportateurs de produits agricoles, n'engränge que 36 % des bénéfices tirés du soja, en raison de sa forte dépendance à l'égard des équipements et des semences d'origine étrangère.

La demande de produits pétrochimiques pourrait résister à l'électrification des véhicules, mais la pollution par les plastiques encourage le recours aux biosubstituts, ce qui limitera les exportations futures de pétrole.





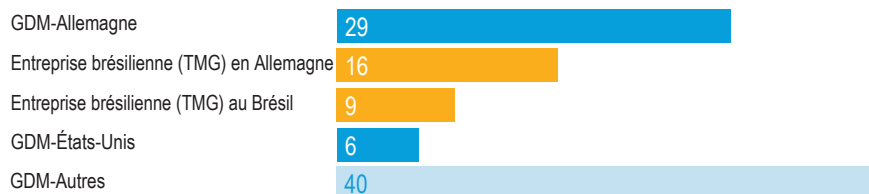
Figure III.6

Brésil : La chaîne de produits dérivés du soja perd une grande partie de sa valeur en raison de la dépendance persistante du pays à l'égard d'intrants fabriqués à l'étranger

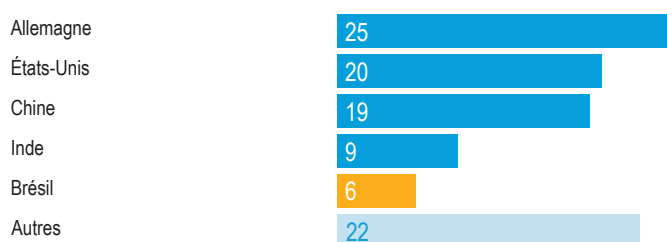
Certaines composantes de la chaîne du soja au Brésil, 2020

(En pourcentage)

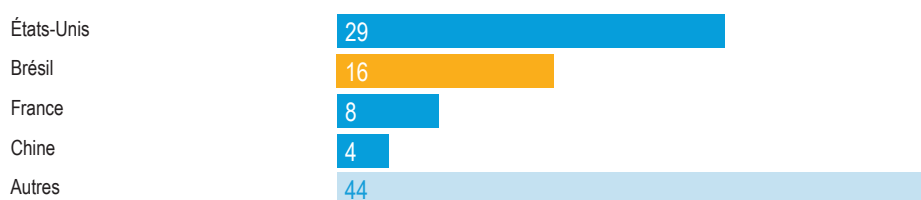
A. Production de semences



B. Pesticides



C. Commerce



Source : CNUCED, d'après Medina et Thomé (Medina and Thomé 2021 : 63).

Notes : Seules deux entreprises sont actives sur le marché brésilien de la production de semences de soja, si bien qu'il est possible de déterminer la composition du marché au niveau du pays et des entreprises. Le nombre d'entreprises actives sur le marché brésilien des pesticides et du commerce est plus important, de sorte que les graphiques B et C ne montrent que la composition du marché au niveau du pays.

exportateurs de combustibles fossiles ne sont pas de grands producteurs de plastiques ; certains qui ne disposent pas des usines chimiques ou des raffineries nécessaires sont même des importateurs nets de plastiques. Dans l'ensemble, la réglementation de la production, du commerce et de l'utilisation des plastiques et les mesures visant à promouvoir l'adoption de solutions plus satisfaisantes présentent de multiples avantages sur les plans sanitaire, économique et environnemental (Barrowclough and Deere-Birkbeck, 2022 ; UNCTAD, 2023a).

La combinaison de l'intelligence artificielle et des nouveaux procédés de fabrication

additive fait peser une troisième menace sur les exportations. Les technologies de fabrication additive telles que l'impression 3D permettent le développement rapide de prototypes et la personnalisation des pièces, rendant possible la production de biens et de composants sensibles au facteur temps beaucoup plus près de l'utilisateur final (voir par exemple Calignano and Mercurio, 2023). La décentralisation de la production des composants à forte intensité de main-d'œuvre et faiblement intégrés par les entreprises multinationales et de la production des biens de consommation non durables entièrement assemblés par les détaillants n'avait un intérêt économique que dans la mesure où les coûts logistiques et



de main-d'œuvre ainsi que la sensibilité au facteur temps étaient relativement faibles. Les coûts logistiques représentent environ 30 % du coût final des marchandises acheminées d'Asie vers les États-Unis ou l'Europe. Ces coûts risquent d'augmenter si les Gouvernements entreprennent

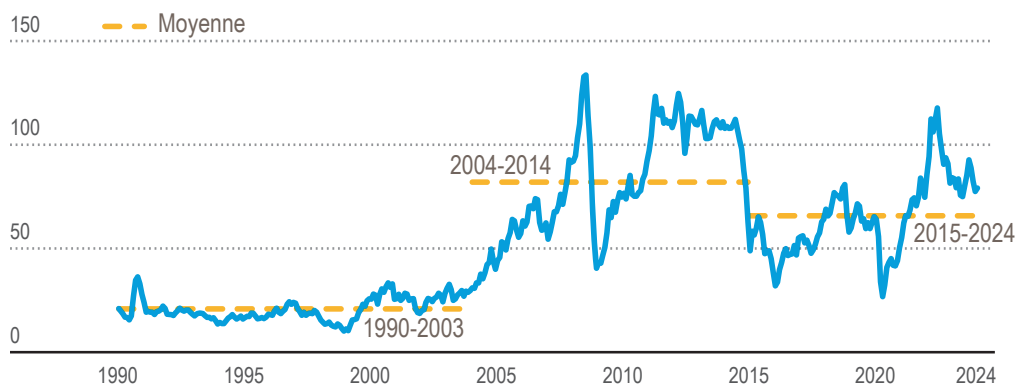
réellement de taxer la teneur en carbone des combustibles fossiles utilisés pour le transport maritime et aérien. Le prix moyen du baril de Brent, qui s'établissait à 24 dollars entre 1990 et 2005, a atteint 77 dollars entre 2006 et 2023 (fig. III.7).



Figure III.7

Si la baisse des coûts de transport a contribué à la décentralisation de la production, le prix du pétrole est aujourd'hui bien supérieur à ce qu'il était dans les années 1990

Prix du baril de pétrole brut Brent, janvier 1990-mai 2024 (En dollars)



Source : CNUCED, d'après les données économiques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Bien que les prix aient baissé pour s'établir à 68 dollars en moyenne entre 2014 et 2023, ils restent nettement plus élevés que dans les années 1990. Les prix du pétrole, corrigés de l'inflation, et sur la base de l'indice des prix à la consommation des États-Unis, puisqu'ils sont principalement exprimés en dollars, sont aujourd'hui environ deux fois plus élevés qu'à l'époque de l'hypermondialisation. Parallèlement, la diminution de la sécurité des transports maritimes a entraîné une augmentation des coûts d'assurance et des délais de transit pour les routes maritimes et certains itinéraires de fret aérien entre l'Asie et l'Europe¹⁸. Toute inversion à long terme des taux d'intérêt extrêmement bas de l'ère post-2010 est susceptible d'entraîner une augmentation des coûts logistiques, car il faut financer les stocks dans les circuits de transport (tels que les marchandises conteneurisées sur les navires) (fig. III.8).

L'augmentation des coûts logistiques encourage l'utilisation de nouvelles technologies de production locale. Ce que l'on a appelé la troisième révolution industrielle, qui consiste à appliquer les technologies de l'information à tous les stades de l'activité manufacturière, et particulièrement à la fabrication additive basée sur l'IA, peut réduire les coûts d'investissement par rapport aux salaires en diminuant les temps d'arrêt, les erreurs et les stocks invendus. Elle peut également profiter à des marchés localisés en permettant d'offrir des produits hautement personnalisés à la demande, adaptés aux pays avancés. De par l'accent mis sur une conception et une qualité difficiles à trouver et à maintenir dans les pays en développement, cette évolution permettrait de remplacer les biens fabriqués dans des pays éloignés où la main-d'œuvre est bon marché par une production locale. Du côté

¹⁸ D'après une évaluation rapide réalisée par la CNUCED en février 2024, disponible à l'adresse : <https://unctad.org/publication/navigating-troubled-waters-impact-global-trade-disruption-shipping-routes-red-sea-black>.

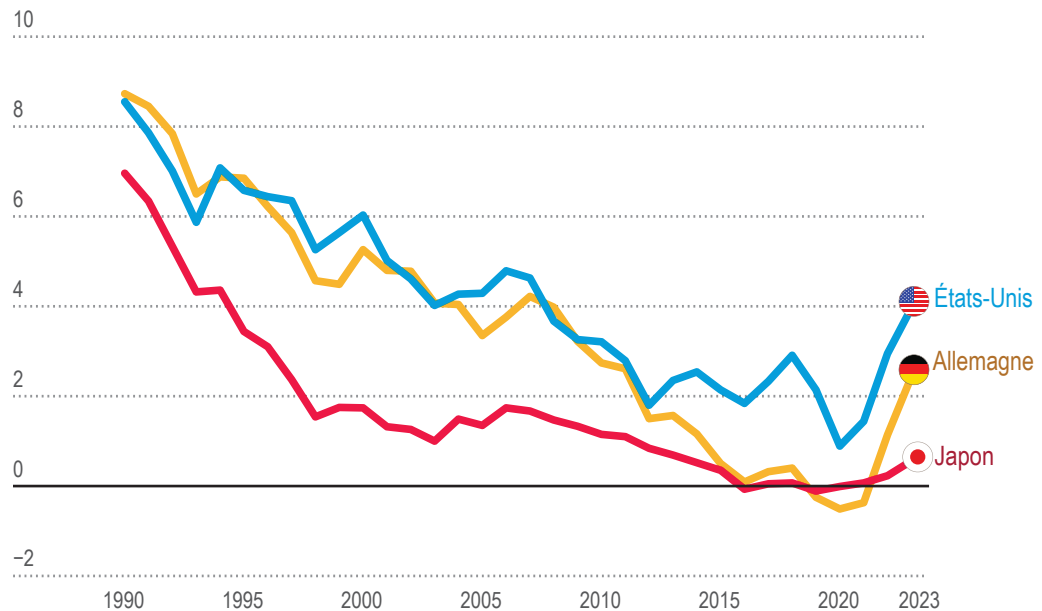




Figure III.8

La hausse des taux d'intérêt sur les obligations souveraines à long terme pourrait entraîner une flambée des coûts logistiques

Taux d'intérêt des obligations souveraines à dix ans en Allemagne, aux États-Unis et au Japon
(En pourcentage)



Source : OCDE, Statistiques monétaires et financières mensuelles.

Les risques d'accroissement des inégalités doivent être pris en compte pour que les bénéfices des progrès technologiques basés sur l'IA soient largement partagés.

des coûts, l'intelligence artificielle permettra probablement d'accroître l'automatisation, diminuant ainsi l'importance des considérations liées au coût élevé de la main-d'œuvre dans les pays développés dans les décisions d'implantation des entreprises. À cet égard, l'OIT met en garde contre le risque d'accroissement des inégalités, qui doit être pris en compte pour que les avantages de la technologie basée sur l'intelligence artificielle soient largement partagés (Ernst et al., 2018).

L'intelligence artificielle en général est surmédiatisée, mais elle risque d'avoir des conséquences négatives importantes pour les services délocalisés à forte intensité de main-d'œuvre, tels que l'assistance téléphonique et les services d'aide à la clientèle de base. Les services à la clientèle courants et codifiables sont déjà confiés à des chatbots d'intelligence artificielle, ce qui réduit la demande de main-d'œuvre et donc la valeur globale de ces exportations (Chang and Phu Huynh, 2016).

Les prestataires situés en Inde et aux Philippines risquent d'être particulièrement pénalisés. En 2023, sept des géants indiens des technologies de l'information, dont les deux plus grands, Tata Consultancy Services et Infosys, ont licencié 75 000 employés, soit environ 4 % de leurs effectifs combinés (*The Economist*, 2024). Ces indicateurs correspondent aux changements actuels dans la structure des IED à l'échelle mondiale, la part des investissements dans de nouvelles capacités de production dans les secteurs à forte valeur ajoutée étant passée de 45 % en 2004-2007 à 63 % en 2020-2023 (UNCTAD, 2024b). Cela constitue un défi énorme pour les responsables de l'élaboration des politiques dans les pays à faible revenu qui en sont encore aux premiers stades du développement de la chaîne de valeur mondiale.

Plus généralement, l'adoption de nouvelles technologies polyvalentes, conjuguée à une énergie renouvelable potentiellement



abondante, pourrait déclencher une période de déflation pour de nombreux produits primaires et produits manufacturés non différenciés. Cela risque de poser deux problèmes financiers dans les pays en développement. Premièrement, une diminution des recettes d'exportation et un ralentissement de la demande globale, avec pour corollaire un recul de l'investissement local et de la demande mondiale de biens d'investissement. Deuxièmement, la baisse des prix à l'exportation se traduit par une diminution des recettes destinées au service de la dette, dont le principal et les intérêts sont fixes en termes nominaux (fig. III.9). La pression exercée par la dette extérieure sur l'équilibre macroéconomique et, là encore, sur la demande globale locale, pourrait s'en trouver intensifiée. Faute d'intervention, ces deux forces risquent de se combiner pour provoquer une cascade de crises systémiques complexes, à l'image de la « décennie perdue » qu'ont connue l'Amérique latine et d'autres pays après la crise de la dette de 1982.

En résumé, toute mise en œuvre à grande échelle des technologies de la sixième vague de croissance – sans oublier que les changements climatiques pourraient accélérer la transition énergétique – risque de réduire les principales sources de revenus d'exportation des pays en développement. La trajectoire classique du développement économique pourrait s'en trouver contrariée, dans la mesure où les exportations sont aussi essentielles que la demande locale globale. Si toutes les caractéristiques de cette révolution technologique ne sont pas négatives, la plupart le sont pour les pays en développement. Il est donc impératif d'alléger le fardeau de la dette actuelle pour permettre à ces pays de rester financièrement viables dans un contexte économique en mutation.

La discussion ci-dessus a largement laissé de côté les facteurs géopolitiques qui seront abordés dans la section D ; eux aussi sont essentiellement négatifs.

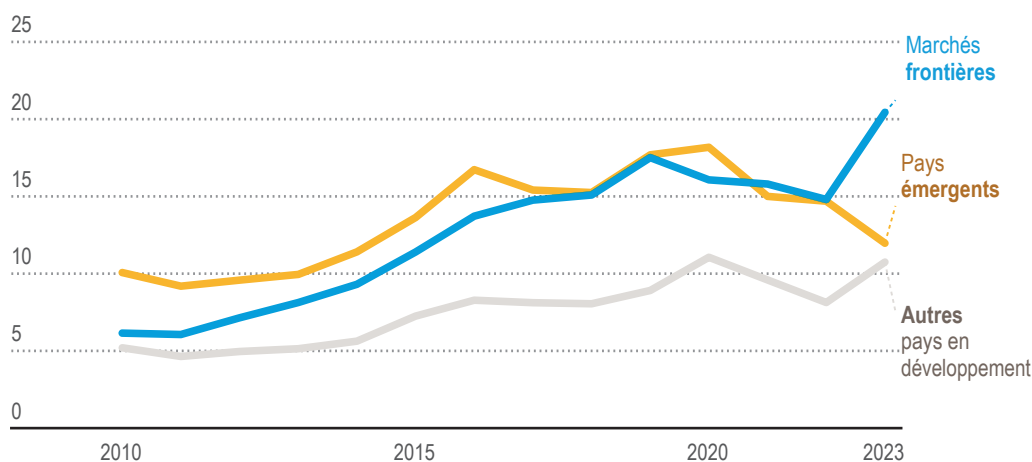
Les nouvelles technologies et l'abondance des énergies renouvelables pourraient déclencher une déflation des produits primaires et des produits manufacturés non différenciés.



Figure III.9

L'augmentation du service de la dette extérieure par rapport aux recettes d'exportation pourrait provoquer des crises en cascade

Part des recettes d'exportation consacrée au service de la dette par type d'économie
(En pourcentage)



Source: Calculs de la CNUCED, d'après les statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale et les Perspectives de l'économie mondiale du FMI.



3. Organisation sociale et organisation d'entreprise

Les éditions précédentes du présent Rapport, en 2017 et 2018, ont examiné certains impacts probables de la transition numérique sur l'organisation internationale de la production et de l'emploi. En 2018, le Rapport indiquait que la transition numérique pourrait réduire le contrôle exercé par les entreprises chefs de file et transformer les relations d'assujettissement en des types de gouvernance plus relationnels et modulaires. Les possibilités accrues de personnalisation des produits sont à même de déplacer le contrôle des chaînes de valeur vers les clients, dont les désirs spécifiques en matière de fonctionnalité et de caractéristiques des produits pourraient guider les modèles de conception et de production.

Cependant, la concrétisation de ces avantages dépend essentiellement des capacités numériques du fournisseur. En effet, la transition numérique doit répondre également aux demandes de contrôle financier et managérial plus poussé et permettre aux grandes entreprises de choisir plus librement parmi un nombre accru de fournisseurs. Le risque de marginalisation ou d'exclusion des producteurs ne disposant pas de capacités numériques requises risque de s'aggraver (UNCTAD, 2018 : 76). À cet égard, l'exemple de l'infrastructure publique numérique de l'Inde (India Stack) met en évidence le rôle que les politiques publiques peuvent jouer pour permettre aux pays de tirer parti des avantages des écosystèmes numériques (Alonso et al., 2023).

Malgré les études de plus en plus nombreuses sur les effets de la transition numérique et de l'intelligence artificielle, l'organisation d'entreprise reste un élément complexe et imprévisible de la sixième vague de croissance émergente. L'organisation sociale est encore moins facile à cerner, sans parler de l'issue

incertaine des multiples affrontements politiques et sociaux dans les différents pays ; Perez (2002) et Schwartz (2019) fournissent cependant quelques exemples tirés de l'histoire. Cela dit, le virage actuel vers des positions antitrust et antimonopoles plus fortes aux États-Unis et en Europe, face à la puissance et à la taille croissantes des entreprises multinationales (Babić, 2023 ; Babić et al., 2023 ; Wang, 2015 ; UNCTAD, 2023c), remet en question le modèle de la grande société par actions cotée en bourse, qui a prévalu après 1990. De nouvelles formes d'organisation des entreprises sont également perceptibles.

Tout d'abord, en principe, les impératifs technologiques dictent, dans une certaine mesure, l'organisation des entreprises (Kitschelt, 1991). L'industrie lourde ne peut pas être gérée par de petites entreprises ; la recherche en biotechnologie semble mieux adaptée à de petites équipes indépendantes. Dans la pratique, cependant, la mimésis institutionnelle – la tendance naturelle à tenter d'imiter les formes d'organisation d'entreprise les plus évidentes (Dimaggio and Powell, 1983) – persiste, indépendamment des impératifs technologiques. Un problème crucial pour le développement est l'imbrication de la plupart des entreprises dans des chaînes complexes de produits. La nature de leurs relations détermine la répartition de la valeur générée (voir également le chapitre IV).

Prenons par exemple les écarts de bénéfices entre les employés d'Apple, de Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. (TSMC) et de Hon Hai (la société mère du géant de l'assemblage électronique Foxconn). Dans cette chaîne de produits, Apple possède d'importants droits de propriété intellectuelle sous la forme de brevets de conception et de droits d'auteur sur les logiciels. TSMC possède un savoir-faire tacite en matière de production et a investi massivement dans le capital physique pour produire la puce de traitement centrale de l'iPhone. Foxconn emploie plus d'un million de travailleurs en

Les technologies de la sixième vague et la transition énergétique menacent les exportations des pays en développement, ce qui rend la réduction de la dette cruciale pour la durabilité.

Le renforcement des politiques antitrust en Europe et aux États-Unis remet en question le modèle des grandes sociétés par actions dominant depuis 1990.



Chine pour assembler l'iPhone et d'autres appareils électroniques. Bien que Foxconn apporte une contribution importante via sa connaissance de la production, elle dépend des machines clefs appartenant à Apple pour atteindre le niveau de qualité requis en matière d'ajustement et de finition (Satariano and Burrows, 2011). Apple a ainsi généré 465 451 € de bénéfices cumulés par employé de 2004 à 2022, TSMC 257 919 € et Hon Hai seulement 12 984 €¹⁹.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'émulation institutionnelle, deux modèles quelque peu différents semblent émerger. Tous deux se caractérisent par un certain degré d'absence actionnariale, voulant que le modèle de la holding et des entreprises connexes sont vus comme des ensembles d'actifs non essentiels. Dans les pays avancés, le capital-investissement (Appelbaum and Batt, 2014) et la propriété institutionnelle (Braun, 2022) sont en progression, remplaçant les entreprises traditionnelles cotées en bourse (Feldman and Kenney, 2024 ; Murugaboopathy and OGuy, 2022). Dans de nombreux pays en développement, le modèle émergent semble être celui de la propriété publique par le biais des fonds souverains ou, comme dans l'ancien modèle de Gerschenkron, celui des banques appartenant à l'État (Babić, 2023 ; Babić et al., 2023 ; Wang, 2015).

Bien que ces changements puissent ne pas sembler particulièrement importants rapportés aux 25 à 30 % du PIB que représentent les entreprises cotées en bourse, la part du capital-investissement a augmenté et celle des entreprises cotées en bourse a diminué au cours des trente dernières années (Schlingemann and Stulz, 2022). La part du capital-investissement (par opposition à la propriété privée) dans le PIB des États-Unis a augmenté pour atteindre environ 6,6 % en 2022 (Ernst and Young, 2023). Bien que le capital-investissement

soit moins important en dehors des États-Unis, la part de la capitalisation boursière intermédiée par les États-Unis et d'autres investisseurs institutionnels a progressé, tout comme la présence de sociétés de capital-investissement.

Troisièmement, on observe des signes d'inversion de la désagrégation verticale qui caractérisait la structure des entreprises des années 1980 à nos jours. Après les années 1980, de nombreuses entreprises, notamment aux États-Unis, ont externalisé certaines activités à forte intensité de main-d'œuvre et de capital physique pour se concentrer sur les « activités de base » (Pralahad and Hamel, 1990) qui nécessitaient souvent d'importantes ressources humaines.

L'entreprise la plus emblématique de cette évolution, même si elle n'est pas la seule, est Apple. Apple fabriquait ses propres produits dans des usines qui lui appartenaient. Mais à partir du milieu des années 1990, elle s'est principalement concentrée sur la conception de logiciels et, plus récemment, de semi-conducteurs. Elle a sous-traité la production des puces et autres composants physiques entrant dans la fabrication de ses produits à diverses entreprises japonaises et européennes, et confié l'assemblage des composants à des entreprises à forte intensité de main-d'œuvre situées en Asie. Ces derniers temps, cependant, Apple intègre de plus en plus de composants qui étaient auparavant distincts dans son unité centrale de traitement conçue de manière interne, le cerveau de l'ordinateur. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une réintégration verticale intégrale, cela vient inverser la tendance antérieure dans la mesure où la production de valeur est désormais réalisée en interne. Apple exerce également une surveillance et un contrôle considérables sur ses assembleurs et certains producteurs de composants à travers une sorte de réintégration de facto.

Le capital-investissement supplante les entreprises publiques dans les pays développés, tandis que la propriété publique reste dominante dans les pays en développement.

¹⁹ Chiffres établis d'après les données de la Direction générale des affaires économiques de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne, disponibles à l'adresse : <https://iri.jrc.ec.europa.eu/data>.



De même, le constructeur automobile chinois BYD est revenu au modèle global et verticalement intégré de production de véhicules qui caractérisait les entreprises automobiles dans les années 1960 et 1970. D'autres constructeurs automobiles prennent des participations dans des entreprises de production de batteries ou en créent, ce qui est le signe d'une nouvelle tendance à la réintégration dans le secteur critique de l'automobile. Ces exemples témoignent d'une reconfiguration générale des chaînes de valeur mondiales vers des structures moins complexes et fragmentées, motivée par la recherche de sécurité et de résilience (UNCTAD, 2024b, 2024c).

Il est difficile d'imaginer les institutions sociales et politiques qui seraient capables de rééquilibrer l'offre et la demande. Ça l'est d'autant plus à l'échelle mondiale, compte tenu des difficultés inhérentes à tout accord multilatéral à grande échelle. Peu de négociations dans ce domaine ont abouti depuis le cycle de Doha de l'OMC, d'ailleurs peu concluant. Pourtant, les déséquilibres mondiaux persistants (fig. III.10) dus aux déséquilibres de l'offre et de la demande au niveau local dans des pays clefs exerceront une pression considérable sur les institutions mondiales qui réglementent le commerce et la politique intérieure dans les pays exportateurs et importateurs nets. Comme l'a fait valoir Michael Pettis (2024), les trois grands pays excédentaires non producteurs de pétrole brident les salaires par rapport à la productivité sous-jacente ou freinent la demande dans l'ensemble de l'économie.

Cela dit, l'écart important entre l'offre et la demande intérieure dans les principaux

pays exportateurs nets est de plus en plus insoutenable, bien que pour les exportateurs de pétrole, comme on l'a vu plus haut, la situation soit plus compliquée. Pour simplifier, les 10 premiers exportateurs nets de marchandises, dont les exportateurs de pétrole que sont l'Arabie saoudite, la Fédération de Russie et la Norvège, ont représenté environ 77 % des excédents cumulés des comptes courants mondiaux de 1992 à 2022. Pratiquement tous ont enregistré des excédents continus, et pas seulement intermittents, sur cette période, ce qui indique des excédents structurels plutôt que conjoncturels. Et dans tous ces pays, la part de la consommation finale des ménages dans le PIB était bien inférieure à la moyenne mondiale, ce qui indique un recul de la demande intérieure. Sur cette période prolongée, la part de la consommation finale des ménages dans le PIB de certains pays excédentaires se situait entre 30 et 50 %.

La raison pour laquelle il faut se concentrer sur les pays excédentaires plutôt que sur les pays déficitaires est que l'ajustement vers une consommation plus élevée dans les premiers est moins déflationniste pour l'économie mondiale qu'une réduction de la consommation dans les seconds. L'inadéquation entre l'offre et la faible demande pourrait s'accroître si les efforts récemment déployés au niveau national pour développer l'offre locale par le biais de la politique industrielle sont couronnés de succès. Cela nous amène au dernier défi que doivent relever les modèles de développement fondés sur l'exportation, à savoir le point d'inflexion du régime commercial mondial.

Les déséquilibres mondiaux pourraient s'accroître si les efforts nationaux visant à stimuler la production locale par les politiques industrielles ne s'accompagnent pas d'une augmentation de la demande.



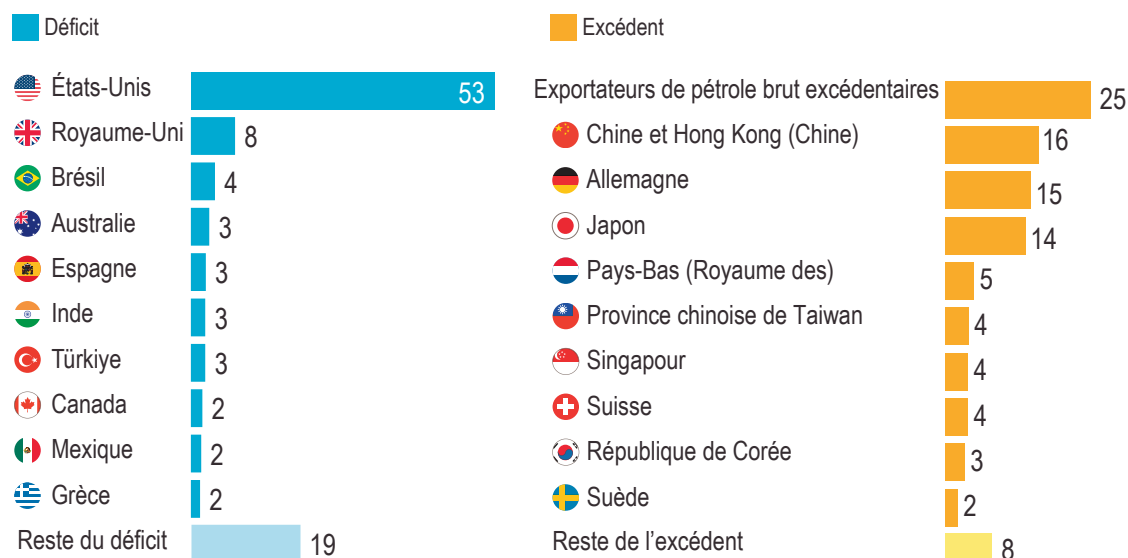


Figure III.10

Les déséquilibres mondiaux de l'offre et de la demande exerceront une pression à la fois sur le commerce et sur les politiques intérieures

Part des déficits et excédents cumulés des comptes courants, 1992-2022

(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après des données tirées des Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2024).

Note : Les exportateurs de pétrole brut excédentaires sont l'Algérie, l'Angola, l'Arabie saoudite, l'Azerbaïdjan, le Bahreïn, le Brunei Darussalam, les Émirats arabes unis, l'Équateur, la Fédération de Russie, le Gabon, l'Iran (République islamique d'), l'Iraq, le Koweït, la Libye, le Nigéria, la Norvège, le Qatar et le Venezuela (République bolivarienne du).

D. Comprendre les moteurs de la fragmentation du système commercial et ses effets

La fragmentation du commerce peut être définie comme « un changement des flux commerciaux mondiaux induit par les politiques et une réorganisation des chaînes de valeur mondiales, souvent guidés par des considérations stratégiques » (Gaal et al., 2023 : 2). Si, à court terme, il est facile d'attribuer ces changements à l'accroissement des risques géopolitiques, à plus long terme, l'évolution du commerce international induite par les politiques a des causes plus profondes. Divers facteurs déterminent l'équilibre entre les avantages et les inconvénients de la mondialisation,

parmi lesquels la perception qu'en a le public, qui est déterminante. Mais ce sont les effets de la libéralisation sur l'activité manufacturière qui influencent le plus les décisions des responsables de l'élaboration des politiques commerciales, aussi bien hier qu'aujourd'hui.

Aujourd'hui, de nombreux travailleurs des pays avancés, « ayant été élevés dans la promesse d'une démocratie fondée sur la classe moyenne et soutenue par des emplois industriels stables, se retrouvent à trimer dans des emplois

La diminution des emplois gratifiants dans le secteur manufacturier et la crainte de leur disparition pure et simple à l'avenir ajoutent au sentiment de précarité économique.



Les tensions commerciales, le télétravail et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement reflètent la concurrence entre les grandes puissances économiques et le mécontentement de la population face à la mondialisation.

précaires » (Galbraith, 2024 ; fig. III.11). La diminution des emplois gratifiants dans le secteur manufacturier et la crainte de leur disparition pure et simple à l'avenir ajoutent au sentiment de précarité économique (Azmanova, 2023).

C'est une tendance dangereuse. Dans les sociétés où les citoyens se sentent impuissants, l'autorité centrale peut se renforcer mais aussi devenir plus arbitraire (Azmanova, 2023). Il en résulte une fragilisation de l'économie nationale et une augmentation des risques de fragmentation de l'économie internationale. Les tensions commerciales, le protectionnisme, le télétravail (« homeshoring ») et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement sont devenus les attributs du commerce international

au cours de la dernière décennie. Pour partie, ils s'expliquent par la concurrence et les frictions entre de grandes puissances économiques (Chine, États-Unis et Union européenne). Cependant, de nouvelles politiques industrielles et commerciales se présentent comme une réponse au mécontentement de la population face aux conséquences de la mondialisation.

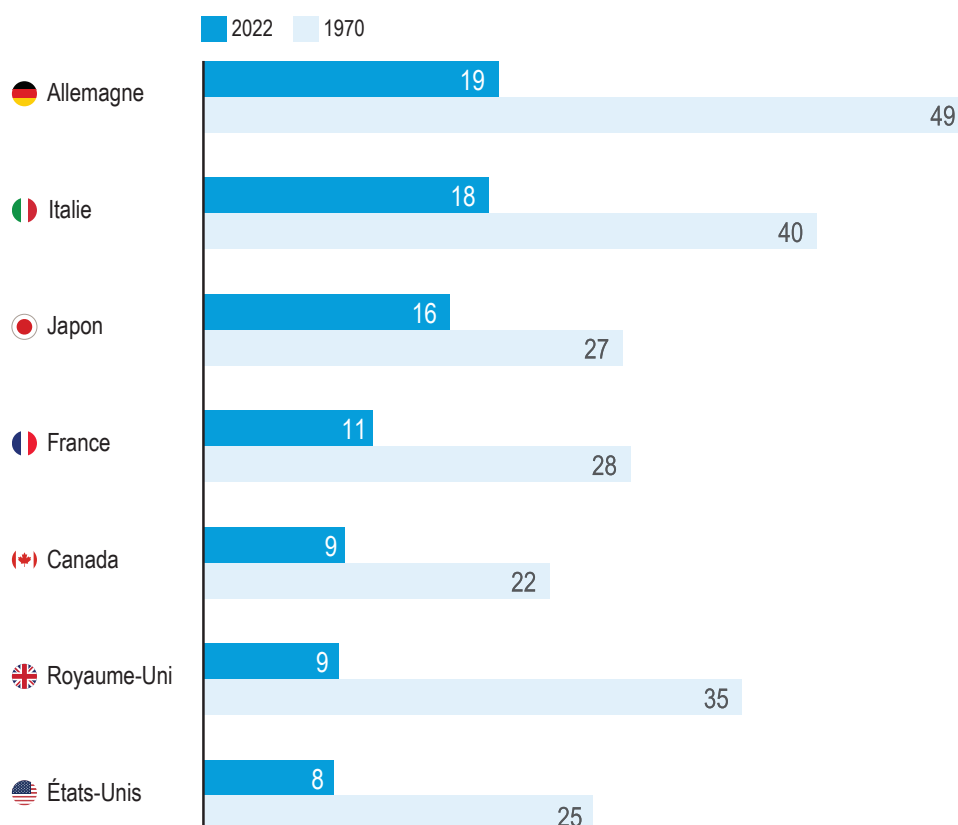
Le recours au protectionnisme sur les principaux marchés régionaux ajoute aux pressions existantes sur le système multilatéral. Comme le montrent les chapitres précédents, le recul du produit mondial brut suite à la fragmentation économique est important. Pourtant, si l'on évalue les effets potentiels des tendances actuelles, à court et à moyen terme, le commerce (des services et des



Figure III.11

Pendant longtemps, les travailleurs des pays développés ont pu compter sur des emplois stables ; aujourd'hui, ils sont nombreux à ne plus trouver d'emplois dans le secteur manufacturier

Part du secteur manufacturier dans l'emploi total, certains pays développés
(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après des données du Bureau des statistiques du travail des États-Unis.



marchandises) est davantage déterminé par la demande que par les changements d'efficacité induits par les politiques tarifaires et réglementaires. Le commerce, comme le note Alan Beattie, tend à s'aligner sur le cycle économique, mais avec une plus grande amplitude (Beattie, 2024). Il est donc important de ne pas exagérer la portée de la démondialisation.

D'abord, en dehors de la Chine et des États-Unis, d'autres pays développés – comme la France et le Japon – ont accentué leur ouverture (Posen, 2021). Ensuite, en termes absolus, les échanges mondiaux et les flux financiers ont continué de croître. En ce sens, il n'y a pas eu de démondialisation qui pourrait entraver les exportations des pays en développement.

Pourtant, par rapport au produit mondial brut, les flux tant commerciaux que financiers stagnent. Le commerce mondial a progressé deux fois plus vite que le produit mondial brut entre 1995 et 2007 (Lund et al., 2019 : 5) ; il a en particulier atteint un sommet en 2008, représentant alors 16 % du produit mondial brut. Comme expliqué au chapitre II, malgré le rebond de 2023-2024, le commerce reste en deçà des niveaux d'avant la pandémie. La valeur ajoutée des exportations a atteint son plus haut niveau en 2008 avant de décliner jusqu'en 2022. La pandémie a de toute évidence davantage affecté le commerce que le produit mondial brut en 2020 et 2021, mais elle n'explique pas la stagnation observée entre 2011 et 2019. Selon les données de la Banque mondiale, pour les pays à revenu faible et intermédiaire, le commerce total en pourcentage du produit mondial brut a diminué de près de 8 points entre 2008 et 2019. La Chine et l'Inde sont indéniablement

responsables d'une grande partie de cette baisse. Mais les pays à faible revenu ont connu un déclin encore plus important de 10 points de pourcentage. En outre, le ratio exportations brutes/exportations à valeur ajoutée – qui indique combien de fois les marchandises et les services ont traversé les frontières avant leur vente finale – est passé de 1,5 en 1993 à un sommet de 1,9 en 2011 avant de redescendre à 1,8 en 2019 (Subramanian et al., 2023 : 7).

Les dirigeants de divers pays en développement et de certains pays développés s'inquiètent d'un problème structurel : la « reprimarisation » de leurs économies. La reprimarisation s'entend du passage de l'exportation de produits manufacturés au sein des chaînes mondiales des produits de base à l'exportation de matières premières. Selon des données de l'ICT, au Brésil, par exemple, les exportations de matières premières ont doublé, passant de 31 % en 2003 à 61 % en 2022, tandis que les exportations de produits manufacturés sont tombées de 38 à 18 %.

La figure III.12 présente trois instantanés de la composition des exportations du Brésil au cours des vingt-cinq dernières années, qui montrent la sophistication croissante des exportations manufacturières de 1995 à 2003, puis le retour aux minéraux et aux produits alimentaires après 2003 (voir le chapitre IV pour une analyse plus approfondie des effets liés au boom des produits de base). L'Australie a connu une évolution similaire, passant de l'exportation de produits manufacturés à l'exportation de matières premières. Cette érosion de l'industrie manufacturière risque de ne pas être politiquement viable à long terme.



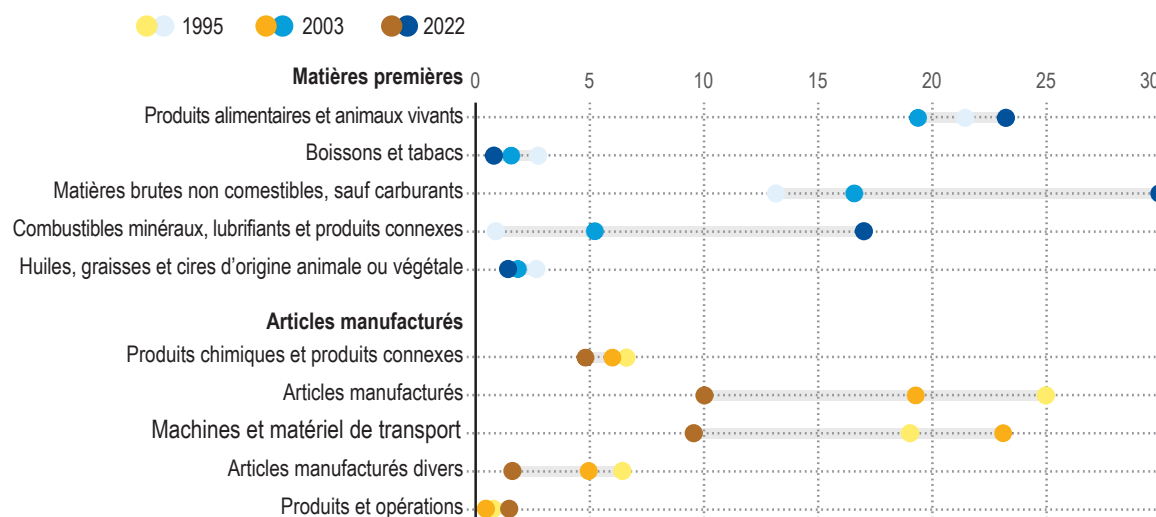


Figure III.12

Vers un déclin de l'industrie manufacturière ? Le Brésil se tourne vers les exportations de produits de base

Répartition des exportations du Brésil, 1995, 2003 et 2022

(En pourcentage)



Source : Base de données UNCTADstat.

Note : Les catégories des articles manufacturés comprennent des matières premières. Au Brésil, les métaux non ferreux, les perles, les pierres précieuses et semi-précieuses et l'or, à usage non monétaire, ont représenté entre 2 % et 5 % des exportations du pays entre 1995 et 2022.

La reprimarisation, combinée à une désindustrialisation prématurée (Rodrik, 2013), coupe court à la trajectoire traditionnelle de développement et de hausse du revenu par habitant découlant de l'exportation de produits manufacturés. La CNUCED encourage depuis longtemps la transformation structurelle des pays en développement, et le passage d'une agriculture à forte intensité de main-d'œuvre à une industrie manufacturière et à des services à plus forte valeur ajoutée, qui a permis dans le passé aux pays développés d'augmenter leurs revenus et leur niveau de vie. La capitalisation de la production agricole, en termes à la fois physiques et humains, a réduit la part de l'agriculture dans la population active, qui, de 40 à 80 %, est tombée à moins de 3 % dans la plupart des pays développés aujourd'hui²⁰.

Les travailleurs se sont reconvertis dans l'industrie et les services.

Dans les pays en développement, en revanche, l'économie informelle s'est développée à mesure que l'agriculture se modernisait et perdait des emplois, et que l'emploi dans l'industrie stagnait ou diminuait en dehors des BRICS. De 1991 à 2022, l'emploi dans le secteur manufacturier a augmenté dans le monde, passant de 24 à 28 % du total²¹.

Cependant, près des deux tiers de cette augmentation reviennent à la Chine. Au Brésil, la part de l'emploi dans le secteur manufacturier a stagné. La montée de l'économie informelle est l'un des facteurs qui contribuent à l'affaiblissement des capacités économiques locales, telles que mesurées par l'indice de capacité productive de la CNUCED²².

²⁰ Données sur l'emploi de l'OCDE disponibles à l'adresse : <https://www.oecd.org/en/data/indicators/employment-by-activity.html>.

²¹ ILOStat Explorer disponible à l'adresse : https://rshiny.ilo.org/dataexplorer37/?lang=en&id=EMP_2EMP_SEX_ECO_NB_A.

²² L'indice des capacités productives de la CNUCED est disponible à l'adresse : <https://unctad.org/topic/least-developed-countries/productive-capacities-index>.



L'indice du changement structurel montre entre 2000 et 2015 une augmentation d'environ 20 % dans les pays en développement, suivie d'un ralentissement et d'un repli pour les BRICS de 2020 à 2022 (fig. III.13). La reprimarisation génère déjà des pressions politiques favorables au protectionnisme commercial, à la relocalisation et aux subventions sectorielles. Les tensions géopolitiques accentuent les pressions en faveur de mesures susceptibles de réduire les flux commerciaux et financiers par rapport au produit mondial brut.

Cette dynamique ressemble à celle des années 1990, lorsque les mesures protectionnistes prises par les États-Unis à l'encontre du Japon ont incité les entreprises à développer leurs capacités de production dans le secteur de l'électronique et d'autres secteurs manufacturiers en Asie du Sud-Est, sans pour autant réduire les capacités de production du Japon lui-même. Il s'en est suivi une brève période de prospérité en Asie du Sud-Est, grâce à l'afflux de capitaux d'investissement. Mais l'excédent de

production consécutif a entraîné une baisse des prix, des difficultés de remboursement de la dette, des dévaluations visant à doper la compétitivité, et la crise financière de 1997-1998 dans la région et au-delà.

Les flux financiers mondiaux ont également diminué au fil du temps. Après avoir été multiplié par plus de 10 en dollars courants entre 1992 et 2007 et par neuf en termes par habitant, le niveau absolu des IED enregistré en 2022 avait chuté d'un tiers par rapport à son pic de 2007 et de plus de deux cinquièmes sur une base par habitant. Si les pays en développement ont encore enregistré une croissance des IED entrants jusqu'en 2022, ceux-ci ont ralenti par rapport à la période antérieure à 2008 et ont diminué en valeur absolue de 2022 à 2023, malgré la reprise après la COVID-19 (UNCTAD, 2024d).

De même, les flux d'investissements de portefeuille ont diminué de 9 % entre 2020 et 2022, les prêts ayant même chuté de 14 %²³, baisse qui n'a pas été compensée par une augmentation des autres types de flux entrants (chap. II).

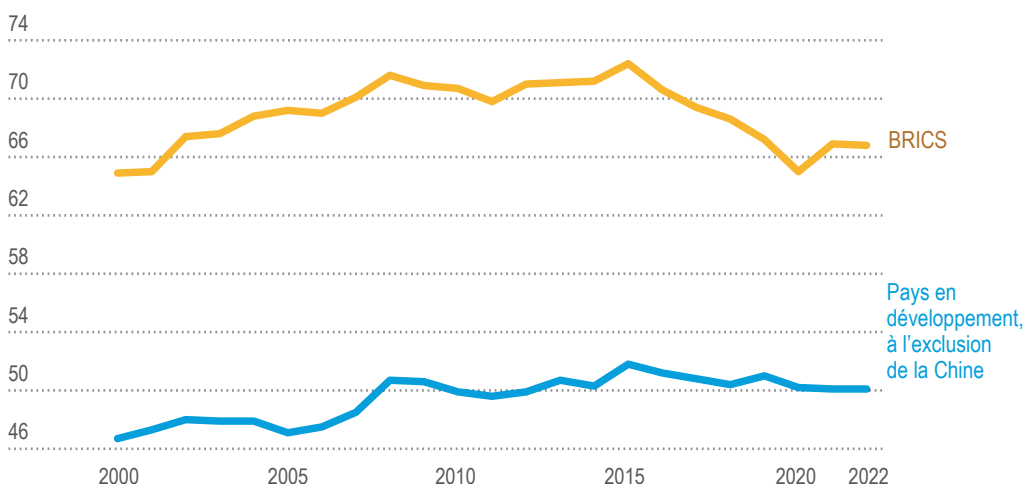
Les pressions en faveur de la reprimarisation et des considérations de géopolitique favorisent le protectionnisme, la relocalisation et les subventions, ce qui se traduit par une réduction des flux commerciaux et financiers à l'échelle mondiale.



Figure III.13

L'absence de transformation structurelle a fait progresser l'économie informelle et affaibli les capacités de production

Indice des capacités productives



Source : Base de données UNCTADstat.

Notes : Changements structurels dans certains pays. Un changement structurel s'entend du transfert de main-d'œuvre et d'autres ressources productives d'activités à faible productivité vers des activités à forte productivité. Il transparaît dans la complexité et la variété des exportations, l'intensité du capital fixe et la part de l'industrie et des services dans le PIB total. Plus les valeurs sont élevées, plus l'économie d'un pays est complexe et développée.

²³ D'après des données du FMI, Coordinated Portfolio Investment Survey, disponibles à l'adresse : <https://data.imf.org/regular.aspx?key=60587819>.



Le commerce Sud-Sud, hors échanges avec la Chine, a progressé de près de 150 % entre 2007 et 2023.

Étant donné que les données sous-jacentes sont exprimées en dollars courants et non corrigées de l'inflation, l'effet réel sur la croissance mondiale est probablement sous-estimé. Les prêts bancaires mondiaux ont également stagné. En dollars constants, l'encours des prêts bancaires transfrontières est inférieur au niveau de 2007²⁴. La seule exception concerne les investissements de portefeuille transfrontières, qui ont à peu près doublé en termes réels entre 2008 et le choc de la COVID-19 en 2020, avant de reculer d'environ 10 % en termes nominaux²⁵.

Enfin, le choc économique provoqué par la récente hausse des taux d'intérêt décidée par la Réserve fédérale des États-Unis a encouragé la recherche de nouveaux modes de financement, de facturation et de règlement. Cette hausse des taux rappelle la crise de la dette de 1982, déclenchée par des efforts similaires pour réduire l'inflation. Il est communément admis que les hausses de taux d'intérêt sont globalement bénéfiques, car elles ont tendance à renforcer le dollar et à rendre les exportations des pays en développement plus avantageuses aux États-Unis. Cependant, la CNUCED et d'autres études récentes (Aldasoro et al., 2018) semblent indiquer qu'elles ont en réalité un effet net négatif.

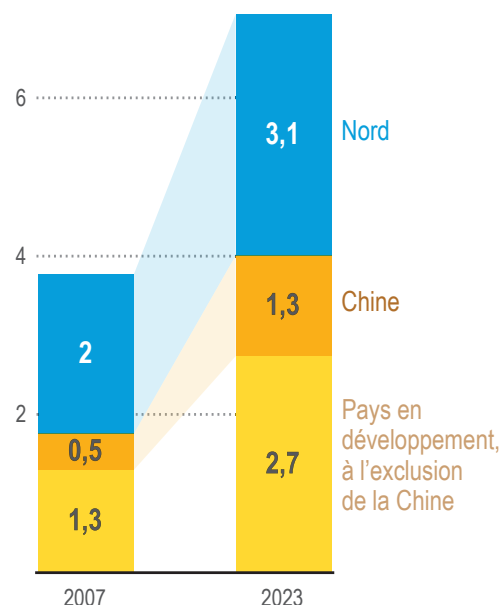
L'appréciation du dollar fait que les entreprises locales des pays en développement sont confrontées à un double choc des prix, car le coût des produits intermédiaires importés, qui sont facturés en dollars augmente, de même que le coût des intérêts sur les prêts contractés pour acheter ces produits. Les hausses des taux d'intérêt aux États-Unis ont tendance à se répercuter sur les marchés financiers des pays en développement, ce qui freine la croissance économique (UNCTAD,

2022, 2023c). Les portefeuilles étrangers de titres de dette souveraine des pays en développement, toutes dénominations confondues, ont diminué de 13 % entre 2020 et 2023, les investisseurs ayant délaissé les obligations des pays en développement au profit d'instruments à rendement plus élevé aux États-Unis (fig. III.8)²⁶.

Le degré croissant d'intégration commerciale Sud-Sud peut compenser les effets du dollar (UNCTAD, 2022). Les échanges Sud-Sud, hors commerce avec la Chine, ont augmenté de près de 150 % entre 2007 et 2023, soit plus que le doublement du commerce Sud-Sud global hors Chine et de la croissance du commerce mondial global (fig. III.14).

Figure III.14
Les exportations des pays du Sud ont pratiquement doublé entre 2007 et 2023

Exportations des pays du Sud (à l'exclusion de la Chine), par partenaire commercial (En milliers de milliards de dollars)



Source : Base de données UNCTADstat.

²⁴ D'après le portail de données de la Banque des règlements internationaux (BRI) disponible à l'adresse : <https://data.bis.org/>.

²⁵ D'après des données issues de l'Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP) du FMI, disponibles à l'adresse : <https://data.imf.org/regular.aspx?key=60587819>.

²⁶ D'après des données de la base d'investisseurs du FMI pour la dette souveraine des pays émergents et des pays en développement (IMF's sovereign investor base for Emerging Markets and Developing Economies) disponibles à l'adresse : <https://www.imf.org/~media/Websites/IMF/imported-datasets/external/pubs/ft/wp/2014/Data/wp1439.ashx>.

Mais le commerce Sud-Sud reste largement facturé en dollars, car la plupart des devises sont faibles et/ou peu échangées. Le commerce entre le Sud mondial et la Chine, qui a presque triplé au cours de la même période, pourrait être facturé en renminbi, ce qui réduirait l'exposition aux fluctuations des taux de change avec le dollar et des taux d'intérêt. Le passage à la facturation en renminbi semble jusqu'à présent largement limité à une partie des importations chinoises de pétrole et, dans une moindre mesure, de minerai de fer.

Si les circuits alternatifs peuvent avoir des effets bénéfiques en dissociant du dollar la facturation locale des exportations et en créant éventuellement d'autres sources de financement, la transition risque d'être

difficile. Les monnaies de remplacement possibles posent des problèmes d'ordre divers. Le choix des monnaies des grands pays excédentaires bien établis peut sembler évident, mais, globalement, la création de crédit supposerait un déficit de la balance courante pour que les emprunteurs puissent obtenir suffisamment d'euros, de renminbi ou de yens pour assurer le service de leurs nouvelles dettes. Or, aucun des pays excédentaires n'est susceptible d'accepter de tels déficits. Les monnaies synthétiques acceptables à l'échelle mondiale, telles que les droits de tirage spéciaux ou une monnaie basée sur les BRICS, se heurtent à des intérêts contradictoires similaires, ce qui entrave la reprise des négociations commerciales.

Le recours à d'autres moyens de paiement pourrait réduire la dépendance à l'égard du dollar et créer de nouveaux modes de financement, mais la transition sera difficile.



E. Résumé et enseignements



Le point d'inflexion actuel n'est pas le premier. Mais les enseignements de l'histoire sont porteurs de messages contradictoires sur la transformation géoéconomique et géopolitique de l'économie mondiale. Le succès du développement repose sur un régime commercial ouvert qui élargit la demande intérieure globale limitée, et qui encourage et facilite l'investissement industriel. Cet investissement, à son tour, est générateur de croissance et de développement, compris comme une augmentation des capacités de production, grâce à des liens en amont et en aval dans l'économie nationale, ainsi qu'à une productivité et une qualité accrues.

L'intensification des tensions géopolitiques et la fragilité du régime commercial actuel fondé sur des règles et institutionnalisé sous l'égide de l'OMC menacent ce processus. Le mécanisme de règlement des différends de l'OMC n'est pas opérationnel car des sièges n'ont pas été pourvus à l'Organe d'appel. Ces tensions pourraient accélérer la croissance du commerce Sud-Sud, à l'instar de celles qui ont alimenté l'industrialisation de l'Asie à la fin du XIX^e siècle (Abe, 2005 ; UNCTAD, 2022). Le paysage commercial mondial pourrait également offrir aux pays en développement la possibilité de négocier des conditions favorables en matière de commerce, d'aide et de financement.

Dans les pays développés, le contexte géopolitique pourrait accélérer les investissements dans les nouvelles technologies disruptives évoquées plus haut. Ces technologies ont cependant des effets complexes, notamment en raison de la concentration du contrôle des entreprises qui en découle. Elles risquent d'avoir des répercussions essentiellement négatives pour les exportateurs de produits de base, même si la baisse du coût de l'électricité sera certainement bénéfique.

Les exportateurs de produits manufacturés pourraient tirer parti de la codification des processus de fabrication rendue possible par l'intelligence artificielle pour donner un coup d'accélérateur à leur productivité, mais des investissements complémentaires dans l'éducation et la stabilité sociale restent essentiels. Le déséquilibre qui s'en suivrait entre la production et la demande exigerait alors qu'une réflexion

s'engage sur la répartition des revenus, aux niveaux national et mondial, et donc sur le poids de la consommation.

En bref, le monde en développement est aujourd'hui confronté à des défis similaires à ceux qui existaient à l'époque de la création de la CNUCED. En 1964, il aurait été difficile de prévoir à quel point les technologies de l'information et de la communication contribueraient à la mondialisation et à la transformation du profil industriel de nombreux pays en développement. Et encore moins de prévoir l'issue des tensions géopolitiques de la guerre froide. Il est clair que les caractéristiques technologiques de la sixième vague émergente, marquée par les biotechnologies et les énergies renouvelables, ne permettent pas d'anticiper ce qu'il adviendra lors des deux prochaines décennies, et encore moins des soixante prochaines années. L'avenir dépendra largement de la gestion des tensions qui pèsent sur l'architecture commerciale et financière actuelle, avec une situation géopolitique qui offre des opportunités mais qui risque également de restreindre la marge de manœuvre des pays en développement.

Comment gérer ces tensions ? Dans un monde parfait, les négociations menées dans les enceintes internationales existantes (ONU, OMC, G20, etc.) pourraient contribuer à résoudre les problèmes susceptibles de découler de la transformation industrielle qui se dessine tout en atténuant les tensions géopolitiques. Mais la nouvelle vague technologique est différente des précédentes. En plus de se substituer à la main-d'œuvre, les nouvelles technologies sont concentrées entre les mains de quelques grandes

Les nouvelles technologies, concentrées entre les mains de quelques entreprises, remplacent la main-d'œuvre et favorisent le télétravail, ce qui accroît les besoins en matière de gouvernance et de coordination des politiques.



entreprises. En outre, certaines de ces technologies favorisent le télétravail.

Les questions de gouvernance et de coordination des politiques internationales gagnent donc en importance dans trois domaines essentiels.

1 Premièrement, il est de plus en plus impératif d'assurer une meilleure coordination et une plus grande cohérence entre les différentes politiques, notamment dans les domaines de la concurrence, du commerce, de la stratégie industrielle, de la protection des données, de la transition numérique, du travail, de la protection des consommateurs et de la fiscalité (voir le chapitre V). Des mesures plus strictes devraient permettre de lutter contre la concentration nationale et internationale du pouvoir et du contrôle économiques.

Il faudrait à titre de priorité nationale et internationale combler les lacunes en matière de données et élaborer des méthodes plus précises pour définir la composition sectorielle des bénéfices des entreprises, en particulier dans les pays en développement.

2 Deuxièmement, l'intelligence artificielle doit être régie à l'échelle mondiale par des principes et des normes convenus. Les politiques et les mécanismes de gouvernance relatifs aux techniques de précision pour l'agriculture, par exemple, sont rares et fragmentés. En l'absence de législation, les acteurs privés proposent des codes de conduite ou des systèmes de certification (Clapp and Ruder, 2020) qui peuvent ou non aller dans le sens des grands objectifs du développement. Le risque, si les politiques tardent à réagir ou ne réagissent pas face aux nouvelles technologies, est de voir les grandes entreprises et les organismes de réglementation privés prendre le contrôle d'un pan critique de l'économie mondiale, ce qui ne favorisera pas l'inclusion et ne servira pas nécessairement l'intérêt public. La discussion ci-dessus a mis en évidence quelques-uns des principaux risques auxquels sont confrontés les pays en développement. Les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, les petits

États insulaires en développement et les pays d'Afrique sont particulièrement vulnérables aux nouvelles perturbations induites par les technologies. Au niveau multilatéral, ces pays doivent avoir accès aux ressources (APD, financement de la transition verte, allègement de la dette, etc.) ainsi qu'à la technologie.

3 Troisièmement, et dans le même ordre d'idées, de nombreux pays peuvent mettre en œuvre des politiques d'autonomie. Mais celles-ci doivent s'inscrire dans un cadre mondial plus large de commerce et d'investissement afin d'éviter des conflits commerciaux et une déflation préjudiciables. La croissance tirée par les exportations de services comme voie de développement ne restera possible que si de nouveaux obstacles ne sont pas mis en place et si l'accès aux marchés et aux technologies est préservé.

L'échange systématique d'informations sur les cadres réglementaires existants peut constituer une étape vers un mécanisme efficace de suivi de la concentration des marchés mondiaux, permettant de déterminer le poids économique des entreprises multinationales et d'assurer la coordination des meilleures pratiques et politiques à l'échelle internationale.

Diverses politiques d'autonomie peuvent être mises en œuvre par les pays pour accroître leur marge de manœuvre. Par exemple, s'agissant du possible renoncement aux combustibles fossiles comme base du transport et de la production d'électricité en général, la plupart des pays en développement n'ont pas la capacité de produire les équipements nécessaires et devront en importer une grande partie. L'aspect positif est qu'à chaque augmentation graduelle de la production d'énergie renouvelable, les importations de combustibles fossiles devraient diminuer. En ce sens, l'électrification ne constitue pas un fardeau supplémentaire. Mais, comme pour les importations nettes de pétrole, elle nécessite un accès au crédit mondial.

Il est essentiel de combler les lacunes en matière de données et de développer des méthodes précises pour définir les bénéfices sectoriels des entreprises dans les pays en développement.

Tarder à agir face aux nouvelles technologies, c'est prendre le risque de voir les grandes entreprises mettre la main sur des secteurs économiques clefs, au détriment de l'intérêt public.

Si les années 1990 ont été marquées par le dégroupage de la fabrication, les décennies à venir pourraient l'être par le dégroupage des services à l'échelle mondiale.

Pour les équipements de transport, la production locale pourrait prendre le relais des importations, étant donné que les connaissances techniques sont déjà largement disponibles. Les scooters, les véhicules à trois roues et les moyens de transport de base tels que le Bajaj Qute ou une version améliorée de la Tata Nano se prêtent davantage à la production locale que les véhicules à combustion interne équipés d'un grand nombre de composants électroniques qui constituent l'essentiel du parc automobile des pays développés.

Baldwin et Forslid (2020) ont émis l'avis que les services marchands, et particulièrement ceux qui sont basés sur l'intelligence artificielle, pourraient remplacer les exportations manufacturières en tant que moteur de la demande. Tout comme l'ère de la mondialisation des années 1990 a vu le dégroupage et la redistribution géographique de l'industrie manufacturière, les prochaines décennies pourraient être marquées par le dégroupage des services. D'une certaine manière, cela s'est déjà produit avec la délocalisation des centres d'appels, de la correction d'épreuves et de certains services informatiques d'arrière-plan. Même si c'est anecdotique, certains restaurants new-yorkais ont commencé à utiliser le logiciel de réunion Zoom permettant à des travailleurs aux Philippines de prendre les commandes et d'encaisser les clients (Chen, 2024). Les Gouvernements pourraient encourager un dégroupage similaire d'autres maillons de la chaîne de production des services, tels que les services de télésanté à distance, la surveillance des machines et les activités décalées dans le temps.

Mais les politiques d'autonomie présentent deux inconvénients. Premièrement, les pays en développement à faible revenu ont peu de chances de mettre en œuvre ces stratégies, car ils ne disposent pas des capacités de production et de la bande passante nécessaire aux télécommunications. Deuxièmement, les politiques visant à accroître les capacités de production pour le matériel de transport ou les services dégroupés se heurtent au même problème que les efforts entrepris par le passé pour développer l'exploitation des matières premières ou les capacités industrielles

de base. Si tout le monde se précipite sur le même marché, les prix baissent inévitablement et le service de la dette devient problématique. Cela ne fera qu'exacerber l'impact dévastateur des coûts élevés du service de la dette qui affectent déjà les pays en développement, dont 19 consacrent actuellement plus aux remboursements qu'à l'éducation et 45 consacrent plus au remboursement des intérêts qu'à la santé (UNCTAD, 2024d). Les accords internationaux sont donc un complément indispensable aux politiques industrielles d'autonomie au niveau local. Ils pourraient donner lieu à un ensemble de politiques globalement avantageuses pour tous.

Tout d'abord, le monde développé pourrait tenir les promesses formulées dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris et contribuer au financement de la transition énergétique dans les pays en développement (UNCTAD, 2019, 2021b, 2023c). Cela réduira inévitablement les revenus des exportateurs de pétrole, mais contribuera également à éviter des changements climatiques extrêmes qui imposent des coûts particulièrement élevés à leurs populations et à leurs économies. De nombreux exportateurs nets de pétrole pourraient être encouragés à tirer parti de leur ensoleillement abondant pour promouvoir de nouveaux secteurs. L'accélération de la transition énergétique pourrait permettre à ces pays de répondre à des besoins de transport croissants sans provoquer de problèmes de balance des paiements.

Deuxièmement, les règles de l'OMC sur les subventions industrielles et les obstacles au commerce doivent être remaniées pour permettre l'accès aux marchés et une concurrence loyale, et pour aider les exportateurs de matières premières à accroître la valeur ajoutée de leurs produits. En l'état actuel des choses, par exemple, les efforts de l'Indonésie pour encourager la fusion locale des minerais de nickel et de chrome nécessaires à l'augmentation de la production de batteries ainsi que la production locale de ces batteries sont le type même de scénario pouvant donner lieu à une multiplication des différends dans le cadre de



l'OMC. Dans la mesure où la consommation intérieure relativement faible des pays ayant un excédent d'exportation résulte d'une offre insuffisante de biens publics nationaux, l'OMC ou tout autre accord multilatéral similaire pourrait contribuer à réduire les tensions commerciales risquant de limiter le libre-échange. Les accords multilatéraux conclus dans ce type d'enceinte pourraient également stimuler les échanges Sud-Sud.

Enfin, des mécanismes visant à assurer la coordination des politiques afin de stabiliser la production et les prix des produits agricoles et des matières premières (Schwartz, 2023 ; Weber, 2024) contribueraient à atténuer les tensions financières et les défauts de paiement

actuels dans les pays du Sud, qui résultent en grande partie de la hausse des taux d'intérêt dans les pays avancés et de la transition potentielle vers des produits issus de la bio-ingénierie pour remplacer les matières premières traditionnelles. Les années de COVID-19 et d'instabilité qui ont suivi n'ont fait qu'accroître la nécessité de forger un nouveau pacte économique mondial. Un tel pacte est nécessaire pour répondre aux défis géoéconomiques et géopolitiques croissants et aider les pays à faire face aux risques d'un système commercial fragmenté, d'une demande faible et de la crise climatique, tout en réalisant les objectifs de développement durable.



Bibliographie

- Abe T (2005). The Chinese market for Japanese cotton textile goods. In: Sugihara K, ed., *Japan, China, and the Growth of the Asian International Economy, 1850–1949*. Oxford University Press. New York.
- Aldasoro I, Ehlers T and Eren E (2018). Business models and dollar funding of global banks. BIS Working Papers No 708. Bank for International Settlements.
- Alonso C, Bhojwani T, Hanedar E, Prihardini D, Uña G and Zhabaska K (2023). Stacking up benefits: Lessons from India's digital journey. IMF Working Paper 23/78. March. International Monetary Fund.
- Amsden A (2001). *The Rise of 'the Rest': Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*. Oxford University Press. New York.
- Appelbaum E and Batt R (2014). *Private Equity at Work: When Wall Street Manages Main Street*. Russell Sage Foundation. New York.
- Azmanova A (2023). Precarity for all. Post-neoliberalism. 29 November. Economic Democracy Initiative.
- Babić M (2023). *The Rise of State Capital: Transforming Markets and International Politics*. Agenda Publishing Limited. Newcastle.
- Babić M, Dixon AD and Fichtner J (2023). Varieties of state capital: What does foreign state-led investment do in a globalized world? *Competition & Change*. 27(5):663–684.
- Baines J (2017). Accumulating through food crisis? Farmers, commodity traders and the distributional politics of financialization. *Review of International Political Economy*. 24(3):497–537.
- Bairoch P and Kozul-Wright R (1996). Globalization myths: Some historical reflections on integration, industrialization and growth in the world economy. Paper prepared for the WIDER Conference on Transnational Corporations and the Global Economy. Kings College.
- Baldwin R and Forslid R (2020). Globotics and development: When manufacturing is jobless and services are tradable. NBER Working Paper No. 26731. National Bureau of Economic Research.
- Bank for International Settlements (2024). Statistical release: BIS international banking statistics and global liquidity indicators at end-December 2023. 30 April.
- Barrowclough D and Deere-Birkbeck C (2022). Transforming the global plastics economy: The role of economic policies in the global governance of plastic pollution. *Social Sciences*. 11(26).
- Beattie A (2024). The protectionist president who's has been good for trade – for now. *Financial Times*. 22 July.
- Berend T and Ránki G (1977). *East Central Europe in the 19th and 20th Centuries*. Akadémiai Kiadó. Budapest.
- Bernard M and Ravenhill J (2011). *Beyond Product Cycles and Flying Geese: Regionalization, Hierarchy, and the Industrialization of East Asia*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Blas J (2024). Old king coal remains omnipotent and omnipresent. Bloomberg. 25 July.
- BMI (2023). Oil & Gas Global Capex Outlook. Fitch Group. December.
- Boyer R (1990). *The Regulation School: A Critical Introduction*. Columbia University Press. New York.
- Braun B (2022). Exit, control, and politics: Structural power and corporate governance under asset manager capitalism. *Politics & Society*. 50(4):630–654.
- British Petroleum (2023). *BP Energy Outlook 2023*. London.
- Bruhn D (2014). Global value chains and deep preferential trade agreements: promoting trade at the cost of domestic policy autonomy? German Development Institute Discussion Paper 23/2014.
- Calignano F and Mercurio V (2023). An overview of the impact of additive manufacturing on supply chain, reshoring, and sustainability. *Cleaner Logistics and Supply Chain*. 7.
- Cardoso F and Faletto E (1979). *Dependency and Development in Latin America*. University of California Press. Berkeley.
- Celik S and Isaksson M (2013). Institutional investors as owners: Who are they and what do they do? OECD Corporate Governance Working Papers. Organisation for Economic Co-operation and Development.
- Chandler A (1962). *Strategy and Structure: Chapters in the History of the Industrial Empire*. Harvard University Press. Cambridge.
- Chang JH and Huynh P (2016). ASEAN in transformation. The future of jobs at risk of automation. ILO



- Working Paper No 9. International Labour Organization.
- Chen S (2024). The fried chicken is in New York. The cashier is in the Philippines. *The New York Times*. 11 April.
- Clapp J and Ruder SL (2020). Precision technologies for agriculture: Digital farming, gene-edited crops, and the politics of sustainability. *Global Environmental Politics*. 20(3):49–69.
- Clark G (2004). The price history of English agriculture, 1209–1914. In: *Research in Economic History*. Emerald Group. Leeds.
- Collins W and Williamson J (2001). Capital-goods prices and investment, 1870–1950. *The Journal of Economic History*. 61(1):59–94.
- DiMaggio P and Powell W (1983). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American Sociological Review*. 48(2):147–160.
- Doner RF, Noble GW and Ravenhill J (2021). *The Political Economy of Automotive Industrialization in East Asia*. Oxford University Press. New York.
- Dosi G and Stiglitz J (2013). The role of intellectual property rights in the development process, with some lessons from developed countries: An introduction. LEM Working Paper Series No. 2013/23. Scuola Superiore Sant'Anna, Laboratory of Economics and Management.
- Dunning J (1970). *Studies in International Investment*. George Allen and Unwin. London.
- The Economist* (2024). Will chatbots eat India's IT industry? 9 May.
- Energy Institute (2024). *Statistical Review of World Energy: Production of Coal*. London.
- Engel E (1895). *Die Lebenskosten Belgischer Arbeiter-Familien Früher und Jetzt*. C. Heinrich. Dresden.
- Ernst E, Merola R and Samaan D (2018). The economics of artificial intelligence: Implications for the future of work. ILO Research Paper No 5. International Labour Organization.
- Ernst and Young (2023). Economic contribution of the U[nited] S[tates] private equity sector in 2022.
- Feldman M and Kenney M (2024). *Private Equity and the Demise of the Local*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Freeman C (2007). The political economy of the long wave. In: Hodgson G, ed. *The Evolution of Economic Institutions: A Critical Reader*. Edward Elgar. Cheltenham.
- Fröbel F, Heinrichs J and Kreye O (1980). *The New International Division of Labour: Structural Unemployment in Industrialised Countries and Industrialisation in Developing Countries*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Gaál N, Nilsson L, Perea JR, Tucci A and Velazquez B (2023). Global trade fragmentation: An EU perspective. Economic brief 075. European Commission, Directorate General for Economic and Financial Affairs.
- Galbraith J (2024). Industrial policy is a nostalgic pipe dream. Project Syndicate. 25 June.
- Garnaut R and Song L, eds. (2006). *The Turning Point in China's Economic Development*. Australian National University Press. Canberra.
- Gereffi G, Humphrey J and Sturgeon T (2005). The governance of global value chains. *Review of International Political Economy*. 12(1):78–104.
- Gerschenkron A (1989). *Bread and Democracy in Germany*. Cornell University Press. Ithaca.
- Glen B and Pinto J (1995). *Capital Market and Developing Country Firms, Finance and Development*. International Monetary Fund. Washington, D.C.
- Haber S (1992). Assessing the obstacles to industrialisation: The Mexican economy, 1830–1940. *Journal of Latin American Studies*. 24(1):1–32.
- Harasty C and Ostermeier M (2020). Population ageing: Alternative measures of dependency and implications for the future of work. ILO Working Paper 5. International Labour Organization.
- Hollveg C (2019). Global value chains and employment in developing economies. In: *Technological Innovation, Supply Chain Trade, and Workers in a Globalized World*. World Trade Organization. Geneva.
- International Energy Agency (2021). *IEA Global Energy Review 2021*. Paris.
- International Energy Agency (2023). *World Energy Outlook 2023*. Paris.
- International Energy Agency (2024a). *Global Critical Minerals Outlook*. Paris.
- International Energy Agency (2024b). *Global EV Outlook 2024*. Paris.
- International Monetary Fund (2023). *World Economic Outlook database*. Available at <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/October>.
- International Monetary Fund (2024). Coordinated Portfolio Investment Survey. Available at <https://data.imf.org/?sk=b981b4e3-4e58-467e-9b90-9de0c3367363>.



- International Trade Centre (2024a). Trade Map. Available at <https://intracen.org/resources/tools/trade-map>.
- International Trade Centre (2024b). Trade Statistics database. Available at <https://intracen.org/resources/data-and-analysis/trade-statistics#export-of-goods>.
- Jenkins R (1987). *Transnational Corporations and the Latin American Automobile Industry*. MacMillan. London.
- Jones B and Malcorra S (2020). *Competing for Order: Confronting the Long Crisis of Multilateralism*. IE School of Global Public Affairs and The Brookings Institution. Madrid and Washington, D.C.
- Kaiser RW (1979). The Kondratieff cycle: Investment strategy tool or fascinating coincidence? *Financial Analysts Journal*. 35(3):57–66.
- Kaldor N (1996). *Causes of Growth and Stagnation in the World Economy*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Kitschelt H (1991). Industrial governance structures, innovation strategies, and the case of Japan: Sectoral or cross-national comparative analysis? *International Organization*. 45(4):453–493.
- Klier T and Rubenstein J (2022). North America's rapidly growing electric vehicle market. Chicago Federal Reserve Bank.
- Kondratieff ND and Stolper WF (1935). The long waves in economic life. *The Review of Economics and Statistics*. 17(6):105–115.
- Langley W and Sandlund W (2024). China exports rise at fastest pace in more than a year. *Financial Times*. 12 July.
- Latham A (1988). From competition to constraint: The international rice trade in the nineteenth and twentieth centuries. *Business and Economic History*. 17:91–102.
- Latham A and Neal L (1983). The international market in rice and wheat, 1868–1914. *The Economic History Review*. 36(2):260–280.
- Lectard P (2023). Manufacturing exports: A virtuous circle of industrialization or a lock-in development pattern? The case of the machinery and textiles sectors. *Structural Change and Economic Dynamics*. 65.
- Lewis W (1954). Economic development with unlimited supplies of labour. *The Manchester School*. 22(2):139–191.
- Lewis W (1970). *Tropical Development*. Northwestern University Press. Evanston.
- Lund S, Manyika J, Woetzel L, Bughin J, Krishnan M, Seong J and Muir M (2019). *Globalization in Transition: The Future of Trade and Value Chains*. McKinsey Global Institute. New York.
- McKinsey Global Institute (2023). *Global Energy Perspective 2023*. New York.
- McKinsey Global Institute (2024). Help wanted: Charting the challenge of tight labor markets in advanced economies. 26 July.
- Medina G and Thomé K (2021). Transparency in global agribusiness: Transforming Brazil's soybean supply chain based on companies' accountability. *Logistics*. 5(3):58–73.
- Milanović B (2016). *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*. Harvard University Press. Cambridge.
- Murugaboopathy P and Oguy C (2022). Private equity firms pounce to take companies private. Reuters. 21 July.
- Nowells G (2002). Imperialism and the era of falling prices. *Journal of Post Keynesian Economics*. 25(2):309–329.
- Nurkse R (1952). Growth in underdeveloped countries. *American Economic Review*. 42(2):571–83.
- Onen M, Shin HS and von Peter G (2023). Overcoming original sin: insights from a new dataset. BIS Working Paper #1075. Bank for International Settlements.
- Open Markets Institute (2024). *Rebalancing Europe: A New Economic Agenda for Tackling Monopoly Power*. April.
- Perez C (2002). *Technological Revolutions and Financial Capital: The Dynamics of Bubbles and Golden Ages*. Edward Elgar. Cheltenham.
- Pettis M (2024). Can trade intervention lead to freer trade? Carnegie Endowment for Peace.
- Posen A (2021). Testimony to the Select Committee on Economic Disparity and Fairness in Growth. Peterson Institute for International Economics.
- Prahalad C and Hamel G (1990). The core competence of the corporation. *Harvard Business Review*. 68(3):79–93.
- Prébisck R (1950). *The Economic Development of Latin America and Its Principal Problems*. Economic Commission for Latin America. New York.



- Robinson J (1962). *Economic Philosophy*. Doubleday. New York.
- Rodrik D (2013). Unconditional convergence in manufacturing. *The Quarterly Journal of Economics*. 128(1):165–204.
- Satariano A and Burrows P (2011). Apple's supply-chain secret? Hoard lasers. *Bloomberg Businessweek*.
- Schlingemann F and Stulz R (2022). Have exchange-listed firms become less important for the economy? *Journal of Financial Economics*. 143(2):927–958.
- Schumpeter J (1939). *Business Cycles: A Theoretical, Historical and Statistical Analysis of the Capitalist Process*. Harvard University Press. Cambridge.
- Schumpeter J (1942) *Capitalism, Socialism, Democracy*. Harper and Row. New York.
- Schwartz H (1994). *States Versus Markets: History, Geography, and the Development of the International Political Economy*. St. Martins. New York.
- Schwartz H (2007). Dependency or institutions? Economic geography, causal mechanisms, and logic in the understanding of development. *Studies in Comparative International Development*. 42(1):115–135.
- Schwartz H (2019). *States Versus Markets: Understanding the Global Economy*. Bloomsbury Publishing. London.
- Schwartz H (2023). The NIEO as global Keynesianism. *Progressive International*. 11 January.
- Setser BW, Weilandt M and Baur V (2024). China's record manufacturing surplus. Council on Foreign Relations. 10 March.
- Standard and Poor's Global (2023) *S&P Global Market Intelligence. 2023 Corporate Exploration Strategies*.
- Subramanian A, Kessler M and Properzi E (2023). Trade hyperglobalization is dead. Long live...? Peterson Institute for International Economics Working Paper 23-11. Peterson Institute for International Economics.
- Thirlwall A (2012). Balance of payments constrained growth models: History and overview. In: Soukiazis E and Cerqueira P, eds., *Models of Balance of Payments Constrained Growth: History, Theory and Empirical Evidence*. Palgrave. Basingstoke.
- Thorp R and Bertram G (1978). *Peru, 1890-1977: Growth and Policy in an Open Economy*. Columbia University Press. New York.
- Truxal S (2024). State subsidies and aircraft financing in the EU, USA, and China: a balancing act. *Uniform Law Review*. 29(1).
- Tummino ML, Varesano A, Copani G and Vineis C (2023). A glance at novel materials, from the textile world to environmental remediation. *Journal of Polymers and Environment*. 31:2826–2854.
- UNCTAD (1996). *Trade and Development Report 1996* (United Nations publication. Sales No. E.96.II.D.6. Geneva).
- UNCTAD (1998). *Trade and Development Report 1998: Financial Instability – Growth in Africa* (United Nations publication. Sales No. E.98.II.D.10. Geneva).
- UNCTAD (2002). *Trade and Development Report 2002: Developing Countries in World Trade* (United Nations publication. Sales No. E.02.II.D.2. Geneva).
- UNCTAD (2003). *Trade and Development Report 2003: Capital Accumulation, Growth and Structural Change* (United Nations publication. Sales No. E.03.II.D.7. Geneva).
- UNCTAD (2016). *Trade and Development Report 2016: Structural Transformation for Inclusive and Sustained Growth* (United Nations publication. Sales No. E.16.II.D.5. Geneva).
- UNCTAD (2018). *Trade and Development Report 2018: Power, Platforms and the Free Trade Delusion* (United Nations publication. Sales No. E.18.II.D.7. Geneva).
- UNCTAD (2019). *Trade and Development Report 2019: Financing a Global Green New Deal* (United Nations publication. Sales No. E.19.II.D.15. Geneva).
- UNCTAD (2021a). *State of Commodity Dependence* (United Nations publication. Sales No. E.21.II.D.17. Geneva).
- UNCTAD (2021b). *Trade and Development Report 2021: From Recovery to Resilience: The Development Dimension* (United Nations publication. Sales No. E.22.II.D.1. Geneva).
- UNCTAD (2022). *Trade and Development Report 2022: Development Prospects in a Fractured World* (United Nations publication. Sales No. E.22.II.D.44. Geneva).
- UNCTAD (2023a). *Plastic Pollution: The Pressing Case for Natural and Environmentally Friendly Substitutes to Plastics* (United Nations publication. Sales No. E.23.II.D.11. Geneva and New York).
- UNCTAD (2023b). *Trade: Unlocking Sustainable Strategies for People, Planet and Prosperity* (United Nations publication. Geneva).



- UNCTAD (2023c). *Trade and Development Report 2023: Growth, Debt, and Climate: Realigning the Global Financial Architecture* (United Nations publication, Geneva).
- UNCTAD (2024a). *Digital Economy Report* (United Nations publication, Sales No. E.24.II.D.12. Geneva).
- UNCTAD (2024b). *Global Economic Fracturing and Shifting Investment Patterns. A Diagnostic of 10 FDI Trends* (United Nations publication, Geneva).
- UNCTAD (2024c). *Global Investment Trends Monitor*. 46.
- UNCTAD (2024d). *A World of Debt: A Growing Burden to Global Prosperity* (United Nations publication, Geneva).
- UNCTAD (2024e). *World Investment Report: Investment Facilitation and Digital Governance* (United Nations publication, Sales No. E.24.II.D.11. Geneva).
- Verdoorn P (1980). Verdoorn's law in retrospect: A comment. *The Economic Journal*. 90 (358):382–385.
- Wang Y (2015). The rise of the “shareholding state”: Financialization of economic management in China. *Socio-economic Review*. 13(3):603–625.
- Weber I (2024). Stabilizing prices for a new NIEO. *Progressive International*. 24 June.
- World Bank (2020). The potential impact of COVID-19 on GDP and trade. Policy Research Working Paper 9211.
- Yang Z (2023). How did China come to dominate the world of electric cars. *MIT Technology Review*. February.





Rapport sur le commerce et le développement 2024

Chapitre IV

Essor, recul et repositionnement : les leçons du Sud mondial

Au début des années 2000, les pays en plein essor du Sud apparaissaient comme de puissants moteurs de la croissance économique mondiale. En 2013, l'économie mondiale était divisée entre un Sud en plein essor et un Nord en crise.

Cependant, la croissance du Sud a été inégale et incomplète. Le boom des produits de base qui a eu lieu de 2003 à 2013 a masqué des problèmes structurels et d'importantes divergences régionales.

Les chocs mondiaux ont en outre mis à l'épreuve la résilience économique des pays en développement. Au cours des grandes crises économiques des quarante dernières années, le Sud a connu une croissance plus rapide que le Nord, mais les récessions qui ont suivi ont eu tendance à être plus profondes.

La diversité régionale du Sud mondial remet en question l'orientation et le type des stratégies de développement actuelles. Alors que l'économie mondiale entame une nouvelle vague de croissance, les nombreuses hypothèses qui existaient sur les modèles de développement sont remises en question, et de nouveaux défis apparaissent.

Les exemples de réussite des années 1990 risquent de ne pas être facilement reproductibles dans le contexte du nouveau cycle des produits de base, de la transition énergétique et technologique, et de la progression de la financiarisation et de la servicisation des économies.



**Nations
Unies**



Principaux enseignements

- ▶ **La financiarisation de l'économie réelle, du commerce et des chaînes de valeur mondiales a des implications majeures pour les stratégies d'intégration.** Dans les pays en développement, la relation entre les cycles financiers et les prix des produits de base est en général prononcée.
- ▶ **La gestion de l'expansion et de la financiarisation des industries extractives pose un défi majeur pour les pays exportateurs de produits de base** sur fond de transition énergétique et de nouvelle vague de croissance.
- ▶ **La pérennité de la résilience économique passe par une coordination des politiques**, notamment par le suivi de l'empreinte économique des entreprises multinationales et le partage des données pertinentes.
- ▶ **Pour trouver de nouvelles pistes de développement efficaces, il est impératif de réévaluer le cycle des produits de base et d'élaborer des politiques** visant à diversifier et à redistribuer la richesse.
- ▶ **L'équilibre entre la croissance des secteurs extractifs et la financiarisation** doit être au centre des préoccupations des décideurs dans les pays du Sud.



A. Introduction



Les premières années du nouveau Millénaire ont vu le lexique politique international s'enrichir considérablement. En 2001, Jim O'Neil, économiste chez Goldman Sachs, a inventé l'acronyme « BRICS » pour identifier une classe d'actifs regroupant les pays émergents que sont le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

En 2009, les BRICS ont tenu un sommet inaugural et ont commencé à défendre officiellement leurs positions sur certaines questions majeures de la gouvernance économique mondiale et leurs priorités économiques en tant que groupe (*The Economist*, 2024).

L'idée de la montée en puissance du Sud mondial est apparue au début des années 2000, faisant référence aux économies en pleine croissance d'Afrique, d'Asie de l'Est et du Sud-Est, et d'Amérique latine, nouveaux moteurs de la croissance mondiale. Mais les points de vue à ce sujet divergeaient. Beaucoup voyaient des signes de convergence économique entre le Nord et le Sud, notant un déplacement de la richesse mondiale vers les marchés émergents (OECD, 2014). Néanmoins, les taux élevés de croissance économique dans les régions en développement et surtout leur résilience apparente face à la crise financière mondiale de 2007-2009 alimentaient l'hypothèse d'un « découplage » entre le Nord et le Sud.

En 2013, l'état de l'économie mondiale donnait l'image de deux mondes contrastés. L'un était constitué d'un Sud en plein essor, incarné par des pays tels que la Chine et l'Inde et caractérisé par des progrès en matière de développement humain, une croissance robuste et une réduction rapide de la pauvreté. L'autre était un Nord en crise, où les politiques d'austérité et la récession mettaient à mal des millions de chômeurs et ébranlaient les pactes sociaux (UNDP, 2013).

Mais il est vite apparu que l'essor du Sud ne durerait pas au-delà du boom des produits de base de 2003-2013 (UNCTAD, 2018). Après le pic atteint par les prix mondiaux des produits de base, de nombreux pays en développement, et en particulier les exportateurs de ces produits, ont retrouvé

un niveau de croissance faible ou stagnant. La fin du cycle des produits de base a mis en évidence des différences structurelles persistantes entre les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Deux crises majeures, la crise financière mondiale et la pandémie de COVID-19, ainsi que le coût permanent des changements climatiques, ont entraîné un recul du Sud depuis 2013-2014.

Cette trajectoire est particulièrement marquée en Afrique, région souvent considérée comme préfigurant l'évolution du Sud mondial en général (voir la section B). Après une profonde crise économique tout au long du dernier quart du XX^e siècle, l'Afrique a connu un tournant à partir de 2000 environ. Une intégration économique internationale plus poussée a entraîné une croissance robuste et un optimisme généralisé quant aux perspectives de développement du continent. Mais la faible croissance enregistrée depuis 2014 et les difficultés économiques et politiques persistantes laissent penser que les pays d'Afrique n'ont pas connu de transformation structurelle pendant les années de la montée en puissance du continent. Depuis 2014, les chocs extérieurs, notamment la pandémie, les conflits, la dette et les crises climatiques, ont limité les perspectives de développement de l'Afrique.

Cela signifie-t-il que le Sud mondial a atteint son apogée en tant que puissance économique mondiale ?

Ces pays peuvent-ils surmonter leurs divergences macroéconomiques pour définir et poursuivre un programme commun de réforme de l'architecture économique mondiale ? Quels sont les principaux défis et priorités des pays du Sud à ce point d'inflexion de la mondialisation ?

En 2013, l'économie mondiale reflétait un monde contrasté : un Sud en plein essor et un Nord en crise.



Le présent chapitre tente de répondre à ces questions. La section B examine les principaux enseignements tirés de l'essor initial du Sud mondial entre 2003

et 2013. La section C aborde les défis découlant de la financiarisation continue des industries extractives et la section D présente les conclusions de l'analyse.

B. Le Sud mondial : l'essor de l'idée et l'idée de l'essor

1. Les pouvoirs en jeu derrière le concept

Bien qu'elle remonte aux années 1960, l'expression « Sud mondial » est plutôt floue. Elle ne peut pas être précisément cartographiée et comprend des régions et des pays aux histoires, cultures et régimes politico-économiques divers. Elle fait souvent référence à la montée en puissance de pays individuels plutôt qu'à celle d'un groupe homogène (*The Economist*, 2024). La frontière entre le Nord et le Sud n'a pas toujours été constante,

car certains pays en développement du Sud, comme Singapour, sont eux-mêmes devenus des pays riches (Mold, 2023).

Plus généralement, il est difficile d'ignorer la montée historique du Sud depuis le milieu du XX^e siècle ainsi que le vaste potentiel économique des pays en développement. Dans les années 1970, les pays en développement d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes représentaient ensemble un peu moins de 17 % du revenu brut mondial. En 2022, ce chiffre était passé à près de 40 %, dont 31 % revenaient aux pays en développement d'Asie (fig. IV.1).

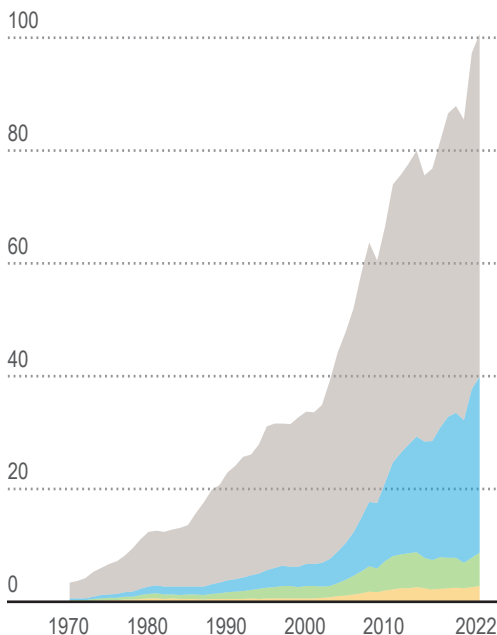


Figure IV.1

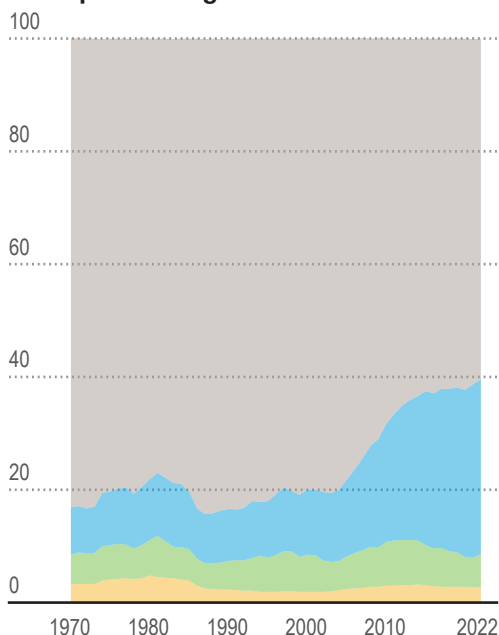
L'essor des pays du Sud a créé davantage de richesses, qui se concentrent cependant surtout en Asie

Revenu national brut, par région

A. En milliers de milliards de dollars



B. En pourcentage



Afrique Amérique latine et Caraïbes Pays en développement d'Asie Reste du monde

Source : CNUCED, d'après la base de données des principaux agrégats de la comptabilité nationale, Division de statistique de l'ONU.



Le commerce des marchandises Sud-Sud représente environ 23 % du commerce mondial ; la part du commerce Nord-Nord est de 39 %.

Aujourd'hui, les pays du Sud mondial représentent environ 40 % du produit mondial brut et environ 85 % de la population mondiale.

Le plus grand corridor commercial bilatéral se situe entre la Chine et les États-Unis. Les données de la CNUCED montrent que le commerce des marchandises

Sud-Sud compte pour environ 23 % du commerce mondial ; la part du commerce Nord-Nord est de 39 %²⁷. Le Sud mondial attire aujourd'hui plus de 65 % du total des IED entrants, contre 16 % en 1990. En termes d'IED sortants, il représente 32 % du total, contre seulement 5 % en 1990 (UNCTAD, 2024c).



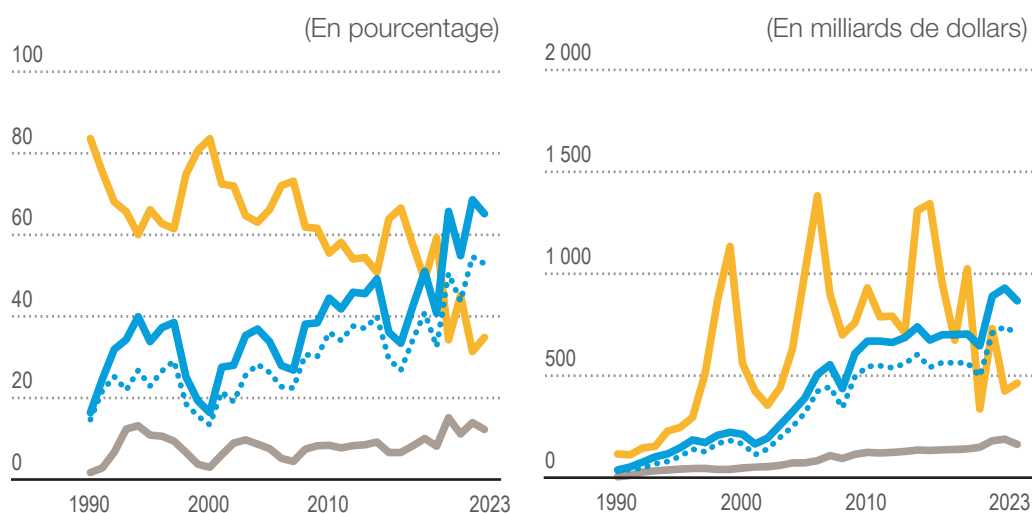
Figure IV.2

Le Sud mondial concentre plus de 65 % des IED entrants

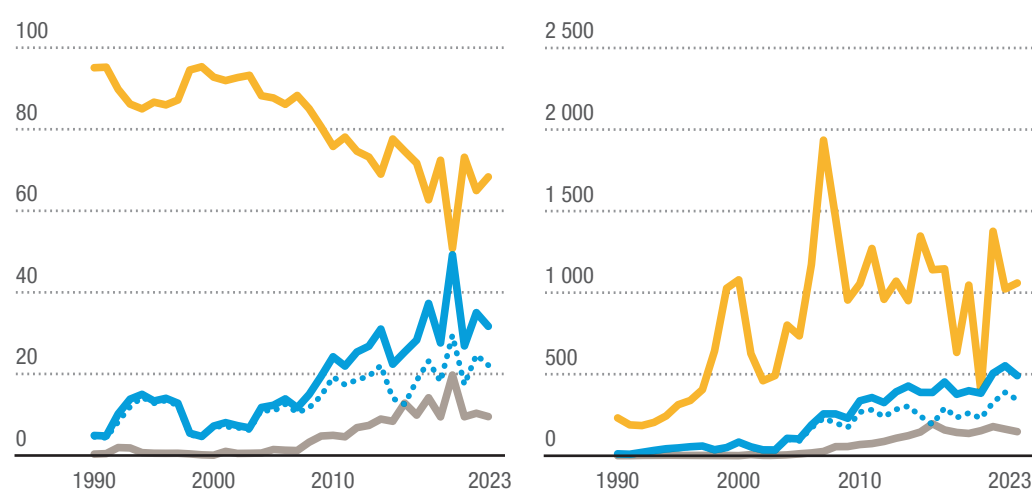
Part des flux d'IED, certaines régions

— Chine — Pays développés — Pays en développement ... Pays en développement, à l'exclusion de la Chine

A. IED entrants



B. IED sortants



Source : Base de données UNCTADstat.

²⁷ Voir <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.IntraTrade>.



Fort de cette montée en puissance économique et dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes depuis 2022, le Sud mondial a retrouvé une place centrale dans le discours politique. Les dirigeants de la Chine, des États-Unis, de la France et de l'Inde y font de plus en plus référence (*The Economist*, 2024).

Le discours actuel sur le Sud mondial a des précédents historiques. Carl Oglesby, écrivain et activiste de gauche aux États-Unis, l'a utilisé pour la première fois en 1969, en faisant remarquer que « la domination du Nord sur le Sud global ... a progressé ... pour produire un ordre social intolérable » (Oglesby, 1969). Bien que ne correspondant pas à l'époque à une définition précise d'un groupe politique, l'expression « Sud mondial » est devenue une appellation générique désignant les pays qui ne font pas partie des économies capitalistes avancées.

Pendant la guerre froide, les expressions « tiers-monde » et « pays non alignés » étaient interchangeables dans les médias et les milieux politiques et universitaires pour désigner les alliances politiques et la position des pays du Sud en matière de sécurité. Dans les discussions plus spécialisées sur les questions économiques et de développement, des formules telles que « pays moins avancés »²⁸ ou « pays en développement »²⁹ étaient fréquemment utilisées. Depuis la fin de la guerre froide, la distinction entre pays en développement et pays développés s'est généralisée et s'est même imposée dans la diplomatie multilatérale. En 2000, l'ONU a lancé les Objectifs du Millénaire pour le développement, qui se concentraient sur huit enjeux de développement propres aux pays en développement.

Mais le contexte mondial a continué d'évoluer et, au cours de la dernière décennie, le vocabulaire de la politique multilatérale a lui aussi changé. Les conséquences de la crise financière

mondiale, l'essor économique des pays en développement au cours de la première décennie du XXI^e siècle et l'évolution des BRICS et autres pays émergents ont soulevé, notamment dans les pays du Nord, la question de la pertinence de la distinction entre pays développés et pays en développement. En 2015, lorsque le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté, les États Membres de l'ONU sont convenus que les Objectifs de développement durable, successeurs des Objectifs du Millénaire pour le développement, devaient s'appliquer à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement.

La pandémie de COVID-19 et les crises en cascade qui ont suivi ont creusé le fossé entre pays avancés et pays en développement. Parallèlement, la résurgence des risques politiques et sécuritaires a renforcé la notion collective de Sud mondial comme regroupant les pays en développement. Ce concept, utilisé dans les publications universitaires depuis 2008-2009, ne s'est véritablement généralisé que depuis deux ans dans la sphère politique mondiale. Depuis 2023, des références au Sud mondial figurent dans des documents officiels issus des sommets du G20, du Groupe des Sept et des BRICS. En janvier 2024, l'expression a été incluse dans le document final du troisième Sommet du Sud qui s'est tenu à Kampala (Ouganda). Pour la première fois, les 134 États membres du Groupe des 77 sont convenus collectivement de « placer le Sud mondial sur un pied d'égalité et plus influent sur la scène internationale et dans le cadre d'une coopération mutuellement bénéfique avec tous les partenaires » (Group of 77, 2024).

En bref, bien que l'absence d'un « autre raccourci pour les politiques et les journalistes » (Nye, 2023) ait contribué à l'adoption de l'expression « Sud mondial » dans le vocabulaire de la politique internationale, son intégration au cours

En 2024, le Groupe des 77 est convenu collectivement de placer le Sud mondial sur un pied d'égalité et plus influent sur la scène internationale.

²⁸ Résolution 1710 (XVI) de l'Assemblée générale sur la première décennie pour le développement.

²⁹ Résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale portant constitution de la CNUCED et résolution 3201 (S-VI) sur le nouvel ordre économique mondial.



des deux dernières décennies correspond effectivement à la perception d'une identité, d'un potentiel économique et de défis partagés par les pays en développement.

Le point d'inflexion actuel en matière d'intégration économique mondiale met à l'épreuve les pays du Sud, sur le plan tant individuel que collectif. Pour comprendre pourquoi, la section suivante explore les principaux enseignements à tirer de la première période de l'essor du Sud mondial.

2. Le mythe du découplage

Au début de la crise financière mondiale de 2007-2009, il était généralement admis que la croissance des pays du Sud s'était « découplée » de celle des pays du Nord en crise.

Au début des années 2000, les attentes concernant la croissance exceptionnelle des pays du Sud reposaient sur les taux de croissance élevés de la Chine et d'autres pays en développement. La résilience apparente des pays en développement face à la crise financière de 2007-2009 a renforcé ces attentes. Au point qu'au début de la crise financière mondiale, les prévisions tablaient sur un « découplage » des pays du Sud en plein essor par rapport aux pays développés en crise (Akyuz, 2012). Alors que les pays développés ralentissaient sous la pression des politiques d'austérité et de l'endettement, la résilience financière et les fortes réserves des pays en développement laissaient présager une croissance robuste du Sud.

La résilience des pays en développement face au choc financier extérieur de 2007-2009 était considérée comme annonciatrice de l'émergence d'un monde « post-États-Unis ».

La théorie du découplage Sud mondial-Nord reposait sur plusieurs postulats. Tout d'abord, la nature même de la crise de 2007-2009 était assez particulière. Contrairement aux crises antérieures qui avaient frappé les pays en développement dans les années 1980 et 1990, la crise financière mondiale était une « crise d'étranglement du crédit très spécifique à l'Atlantique Nord » (Nesvetailova and Palan, 2008 ; Tooze, 2018) ou une « crise de la dette du Premier Monde » (Wade, 2008). L'implosion financière a été concentrée sur un segment du marché hypothécaire aux États-Unis. Elle s'est propagée aux systèmes bancaires en Europe et a révélé, entre autres, l'ampleur d'un système bancaire parallèle non

réglementé qui a joué un rôle central dans la transmission des risques systémiques. Cette nouvelle crise de « type Minsky », largement imprévue, dans des économies hautement financiarisées, a d'abord semblé avoir un impact disproportionné sur les pays avancés et un effet plus limité sur les pays en développement, où l'intermédiation financière non bancaire et les interconnexions de crédit étaient moins développées (Whalen, 2007 ; Griffiths-Jones and Ocampo, 2009).

Les pays du Sud mondial ont non seulement résisté au choc, mais beaucoup d'entre eux ont également connu, en 2010-2011, une croissance égale ou supérieure à ce qu'elle était avant la crise. Après avoir absorbé les impacts de la récession mondiale, ils se redressaient avec « une bonne dose de certitude et d'élan » (Abiad et al., 2012 : 4). Dans l'ensemble, la Banque mondiale (2018) a constaté que les pays en développement « ont relativement bien résisté à la récession mondiale, en particulier celles qui étaient moins dépendantes du commerce extérieur et des finances, et celles dont les fondamentaux étaient solides avant la crise ». Pour de nombreux observateurs, la résilience relative des pays en développement face au choc financier a été un indicateur important du déclin de la puissance des États-Unis et de l'émergence d'un monde « post-États-Unis » (Zakaria, 2008)³⁰.

Cependant, la théorie du découplage n'allait pas résister à l'épreuve du temps. La résilience des pays du Sud face à la crise allait se révéler éphémère. Il est vite apparu que l'essor du Sud masquait de profondes différences selon les régions. De nombreux pays en développement avaient dû mettre en place des plans de sauvetage pour soutenir leur système financier et/ou mettre en œuvre une politique monétaire expansionniste (UNCTAD, 2010).

La crise de 2007-2009 a fait suite à une période de forte volatilité des prix des produits de base et des taux de change, aggravant l'incertitude et renforçant un cercle vicieux de déclin des flux

³⁰ Le Nord est en fait plus résilient face aux crises, en particulier à moyen et à long terme.



commerciaux et des investissements. Les flambées des prix des denrées alimentaires et des combustibles jusqu'à la mi-2008 a mis les pays d'Afrique subsaharienne importateurs de ces produits sous forte pression, épuisant leurs réserves en devises et rendant difficile le paiement des importations et le maintien de la croissance. Si les pays exportateurs de pétrole ont vu leurs revenus augmenter, les épisodes de flambée puis de ralentissement ont contribué à la volatilité de la production, décourageant les investissements dans les capacités de production à long terme (Allen and Giovanetti, 2011).

Selon les conclusions tirées par la CNUCED à l'époque, la crise de 2007-2009 montrait que l'adoption de politiques macroéconomiques prudentes et l'accumulation de réserves de devises par les pays émergents « n'avaient pas suffi à les immuniser contre les risques systémiques inhérents à la mondialisation financière » (UNCTAD, 2010). L'« essor » avait été inégal et incomplet, le boom des produits de base de 2003-2013 masquant des problèmes structurels et de profondes divergences régionales (UNCTAD, 2018).

En outre, et surtout, les pays avancés et les pays en développement n'avaient

pas la même marge de manœuvre pour réagir face à l'incertitude mondiale. Dans de nombreux pays en développement, le niveau d'endettement était déjà élevé avant la crise de la COVID-19. En 2019, la dette mondiale atteignait un niveau record de 233 % du PIB et la dette publique un niveau historique de 84 %. La dette des pays en développement totalisait 180 % du PIB, principalement sous forme de dette privée, qui atteignait 126 % du PIB. Quatre cinquièmes des pays en développement avaient une dette intérieure et extérieure plus élevée qu'en 2010 (Kose et al., 2021).

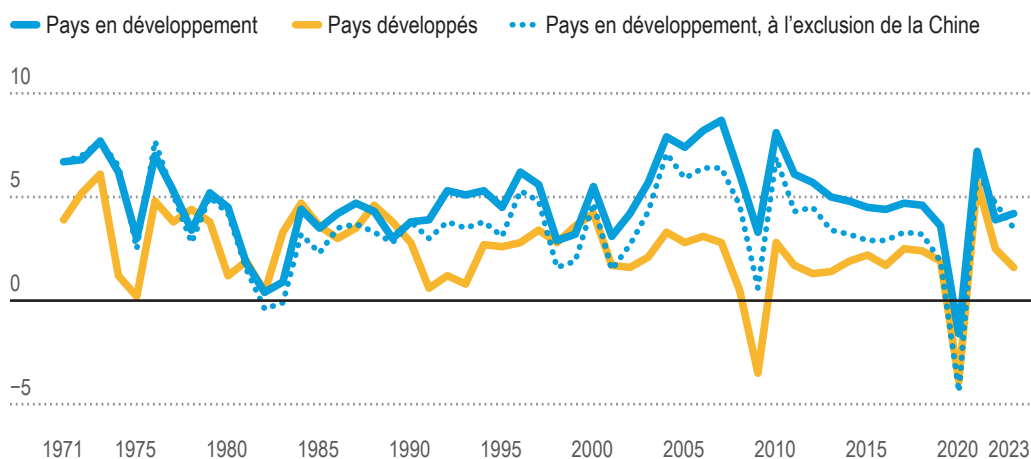
Dans l'ensemble, l'impact de la crise financière mondiale sur le Sud, même s'il ne s'est pas fait immédiatement sentir, a été beaucoup plus grave que sur le Nord, car il a fondamentalement modifié la trajectoire de croissance (fig. IV.3). De 2001 à 2008, la croissance annuelle moyenne du PIB réel a été d'environ 6,7 % pour les pays en développement, dépassant de 4,4 points de pourcentage celle des pays développés (2,3 %). Après la crise financière mondiale, de 2008 à 2019, la croissance moyenne a chuté à la fois pour les pays en développement (5,0 %) et pour les pays développés (1,5 %), mais l'écart s'est réduit à 3,5 points de pourcentage.



Figure IV.3

En période de crise, la croissance s'effondre dans tous les domaines, mais la crise financière mondiale et celle de la COVID-19 ont des effets prolongés

Taux de croissance du PIB réel
(En pourcentage)



Source : Base de données UNCTADstat et tableau I.1.



Au cours de toutes les grandes crises économiques des quarante dernières années, le Sud a connu une croissance plus rapide que le Nord, mais les récessions qui ont suivi ont été plus profondes et la reprise a pris plus de temps.

La croissance mondiale se stabilise à des taux qui ne sont pas suffisants pour permettre aux pays en développement de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux.

Le boom des produits de base de 2003-2013 a été caractérisé par des changements structurels positifs en Asie de l'Est, une stabilisation macroéconomique en Amérique latine et un manque de transformation structurelle en Afrique.

Suite au choc de la COVID-19, de 2020 à 2023, l'écart s'est encore creusé pour s'établir à 1,9 point de pourcentage (5,1 % pour les pays en développement et 3,2 % pour les pays développés).

Comme l'indique la figure IV.3, depuis la crise financière mondiale, la croissance du Sud et celle du Nord ont progressivement convergé, même si le potentiel de croissance du Sud aurait théoriquement dû être plus important. Cela rejoint une tendance déjà observée. Au cours des quarante dernières années, les cinq grandes crises économiques (la crise de la dette en Amérique latine de 1982, la crise du peso mexicain de 1994, la crise financière asiatique de 1997, la crise financière mondiale de 2007-2009 et le choc de la pandémie de 2020-2022) ont révélé une tendance similaire : le Sud a effectivement connu une croissance plus rapide que le Nord, mais la récession qui a suivi a eu tendance à être plus profonde dans le premier et les pays ont mis plus de temps à s'en remettre.

Le contexte macroéconomique mondial changeant d'aujourd'hui ajoute une dimension alarmante à ce scénario général. Dans le sillage de la pandémie, la croissance mondiale se stabilise à des niveaux qui ne sont pas suffisants pour permettre aux pays en développement de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels ils sont confrontés.

3. Rétrospective : l'héritage contrasté du boom des produits de base de 2003-2013

Le boom des produits de base de 2003-2013 a été général, englobant la demande croissante d'énergie, de métaux et de produits alimentaires. Contrairement aux phases d'expansion précédentes, les prix des produits de base ont évolué de manière similaire (voir par exemple IMF, 2011 : 47).

Le cycle des produits de base a affecté différemment les trois grandes régions du Sud, révélant des divergences macroéconomiques, institutionnelles et structurelles. En Asie, la forte demande de produits de base a permis à la plupart des pays exportateurs de réaliser des performances macroéconomiques sans précédent (OECD, 2014). En Afrique et en Amérique latine, en revanche, la diversification économique a été négativement impactée³¹.

Le boom des produits de base a entraîné des transformations économiques très différentes selon les régions : succès en Asie de l'Est, amélioration des fondamentaux macroéconomiques dans certains pays d'Amérique latine et absence de changements structurels dans les secteurs non extractifs en Afrique.

Asie

La forte demande de produits de base des pays d'Asie a été principalement tirée par la Chine, qui a connu une croissance rapide de 1978 à 2017 (9,5 % par an en moyenne).

Surtout après 2001, elle a largement contribué au boom des produits de base de 2003-2013. La région est devenue un débouché essentiel pour les exportations de produits de base d'Afrique et d'Amérique latine. De 1980 à 2009, le PIB réel des économies asiatiques a été multiplié par 7,5, contre seulement 3 pour l'économie mondiale. Le revenu mondial moyen a été multiplié par un peu moins de deux (Lee and Hong, 2010).

L'essor économique de l'Asie a été favorisé par des facteurs structurels et, en particulier, par l'augmentation de l'accumulation de capital. Bien que l'apport de main-d'œuvre, l'éducation et la productivité totale des facteurs aient été globalement positifs, leur contribution à la croissance du PIB a été plus modérée (Lee and Hong,

³¹ La part de l'Asie dans le produit brut mondial a augmenté de 20 points de pourcentage au cours des cinquante dernières années, tandis que les parts de l'Amérique latine et de l'Afrique sont restées largement inchangées, à environ 5 %. Cela indique que si dans l'ensemble le Sud mondial rattrape le Nord mondial, toutes les régions du Sud ne progressent pas de la même manière (Fernandez et al., 2022).



2010). Les politiques de transformation structurelle, notamment le passage de l'agriculture à l'industrie et aux services, et la transition progressive du secteur manufacturier vers des produits à plus forte valeur ajoutée, ont encouragé les transferts de ressources des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité (IMF, 2006). Entre 1990 et 2020, l'Asie est devenue la plaque tournante mondiale de la transformation, de la fabrication et de l'assemblage. La valeur ajoutée de son secteur manufacturier est passée de 29 à 53 % de la valeur ajoutée totale mondiale entre 1992 et 2021 (McKinsey Global Institute, 2023).

La deuxième grande constante de la croissance de l'Asie a été son niveau inégalé d'intégration régionale, qui a progressé régulièrement au cours des quinze dernières années (ADB, 2023a : xvi). Alors que le choc de la COVID-19 mettait à mal la logistique, les chaînes d'approvisionnement et la disponibilité de la main-d'œuvre, les niveaux de consommation et d'investissement ont diminué (ADB, 2023b). Pourtant, même pendant la pandémie et malgré les tensions

commerciales, le commerce global a tenu bon. La forte contraction des chaînes de valeur mondiales en 2020 a été suivie d'un rebond rapide en 2021. La figure IV.4 illustre la dynamique des structures d'exportation des deux plus grandes économies de la région, la Chine et l'Inde.

Le commerce intrarégional a contribué à soutenir la résilience des économies asiatiques pendant la pandémie. Par exemple, de 2018 à 2022, le commerce entre la Chine et le Viet Nam a augmenté de 12 % par an, et le commerce entre la Chine et la Malaisie de près de 13 % (fig. IV.5).

L'intégration du commerce est un atout constant des économies asiatiques dans la mesure où les accords commerciaux régionaux permettent d'atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement (ADB, 2023a : 10). La figure IV.6 montre que la participation des pays asiatiques en développement aux accords commerciaux intrarégionaux a augmenté progressivement depuis le début des années 2000 et est nettement supérieure aux taux enregistrés en Afrique et en Amérique latine.

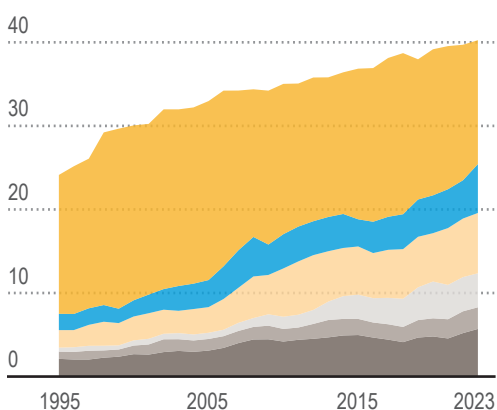


Figure IV.4

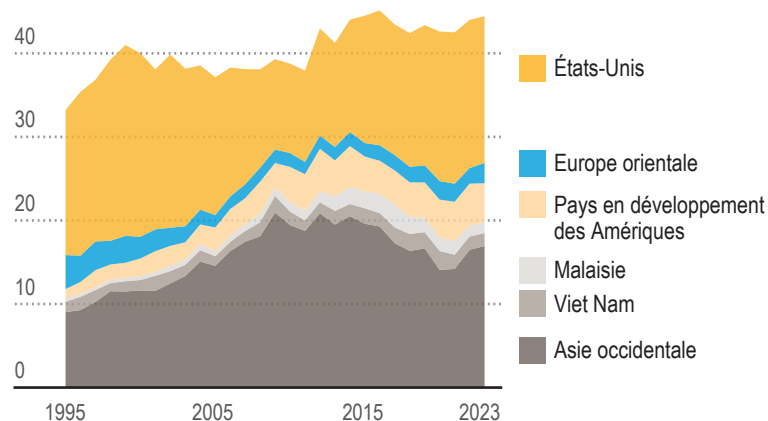
Les exportations ont augmenté et se sont maintenues même pendant les crises qui ont frappé les deux grandes puissances économiques de la région

Exportations vers certaines régions
(En pourcentage)

A. Exportations de la Chine



B. Exportations de l'Inde



Source : Base de données UNCTADstat.

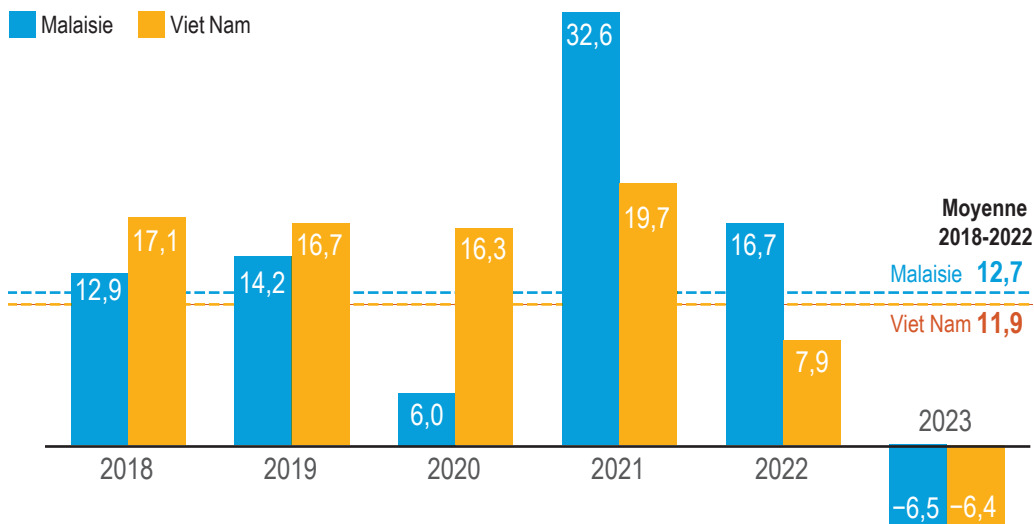




Figure IV.5

L'expansion du commerce intrarégional a renforcé la résilience pendant la pandémie

Taux de croissance du commerce de la Chine avec la Malaisie et le Viet Nam
(En pourcentage)



Source : Base de données UNCTADstat.

Amérique latine

Les pays d'Amérique latine ont bien profité de la hausse de la demande de ressources naturelles en Asie entre 2003 et 2013. Les termes de l'échange pour les exportateurs de produits de base ont atteint leur point culminant en avril 2011, lorsque les prix des métaux ont commencé à baisser. La figure IV.7 montre que la situation s'est inversée en juin 2014 avec un choc pétrolier qui a surtout touché les exportateurs de pétrole et de gaz naturel, à savoir l'État plurinational de Bolivie, la Colombie et l'Équateur. Les termes de l'échange des produits de base sont restés globalement inchangés de 2014 à 2019 pour les exportateurs de métaux tels que le Chili et le Pérou, après avoir chuté entre 2011 et 2014 (Balakrishnan et al., 2021 : 5).

Dans toute l'Amérique latine, malgré un certain degré de diversification, le boom des produits de base a fait que la part des produits primaires a atteint en moyenne 60 % des exportations totales (fig. IV.8). L'Argentine, le Brésil et l'Uruguay ont connu une augmentation significative de leurs parts dans les exportations de produits de base. Les exportateurs de métaux lourds

ou d'énergie tels que le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela n'ont pas diversifié leurs exportations de manière significative et ont donc été plus vulnérables lorsque le cycle s'est inversé. Au Mexique et en Amérique centrale, les exportations de produits de base ont diminué de moitié entre 1970-1980 et 2010 (IMF 2011 : 51). Malgré ces différences, pendant le boom, la dépendance à l'égard des produits de base en Amérique latine est restée globalement inchangée depuis les années 1970 (IMF 2011 : 62).

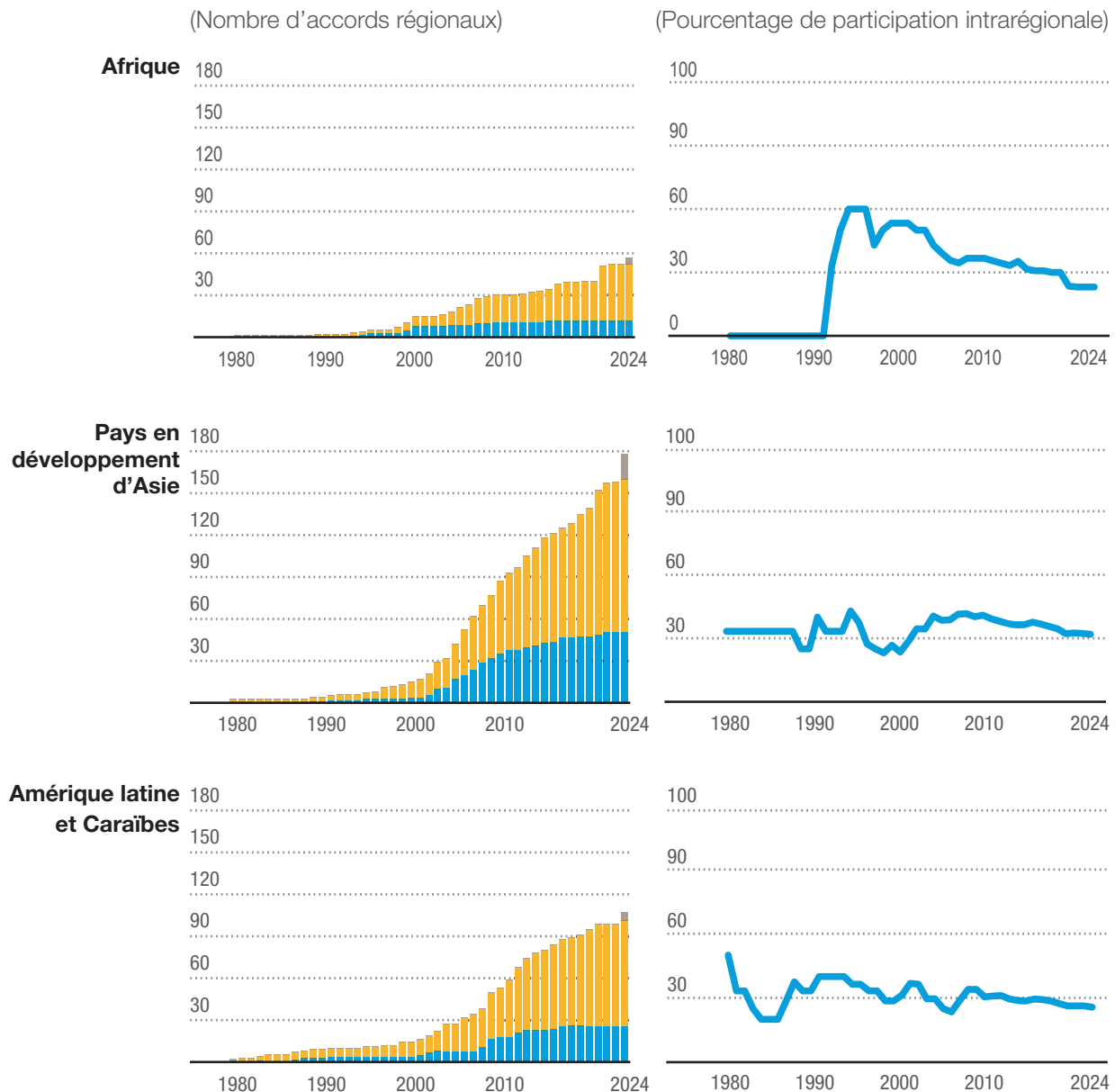
La reprise de la croissance de la part des ressources naturelles dans le panier d'exportation de l'Amérique latine, décrite par l'expression « reprimarisation », a accentué la forte dépendance de la région à l'égard des ressources naturelles (OECD, 2014 ; Ocampo, 2017). Dans les exportations de l'Amérique latine vers la Chine, qui est devenue le principal partenaire commercial de la région, les produits de base représentaient plus de 90 % du total. L'essor des importations chinoises a contribué à la reprimarisation en affaiblissant les secteurs manufacturiers de plusieurs pays d'Amérique latine (Ocampo, 2017).



Figure IV.6
Les pays d'Asie participent à un plus grand nombre d'accords commerciaux régionaux, ce qui atténue les perturbations lorsque les chaînes d'approvisionnement sont en difficulté

Accords commerciaux régionaux en vigueur

■ Intrarégionaux ■ Extrarégionaux ■ En cours de négociation ou signés — Part des ACR intrarégionaux

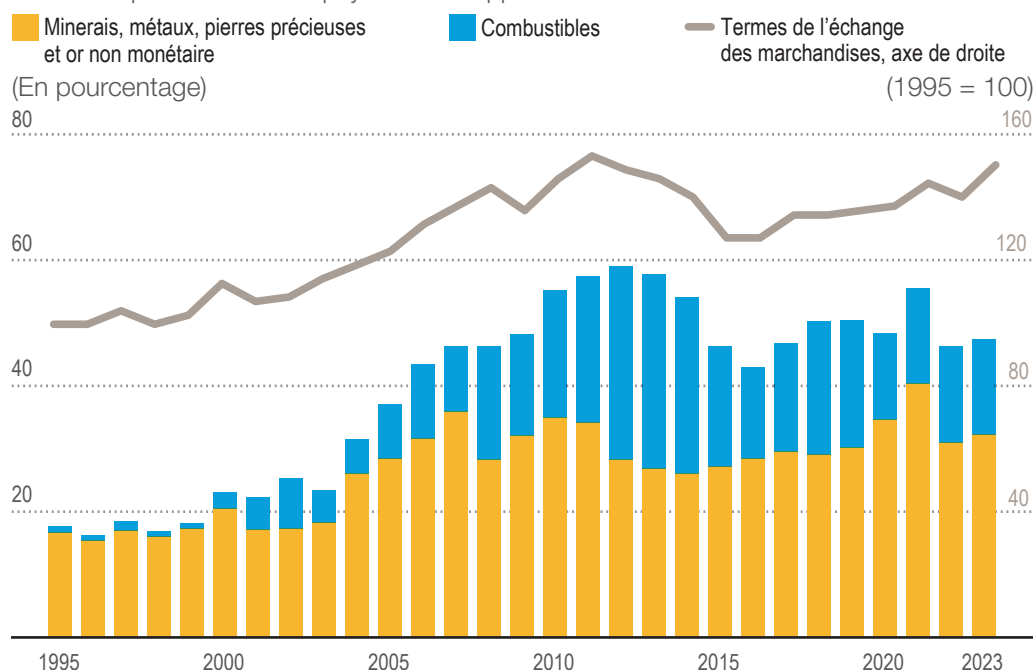


Source : CNUCED, d'après l'Organisation mondiale du commerce, Accords commerciaux régionaux, 2024.

Notes : ACR, accords commerciaux régionaux. La part des ACR intrarégionaux dans le total des ACR (intra et extrarégionaux) correspond aux ACR en vigueur dont toutes les parties sont originaires de la région concernée.

Figure IV.7 La demande de ressources naturelles en Asie a stimulé les exportations de l'Amérique latine, mais avec des variations dans le temps et selon les produits

Part de certains groupes de produits de base dans le total des exportations de marchandises de l'Amérique latine vers les pays en développement d'Asie



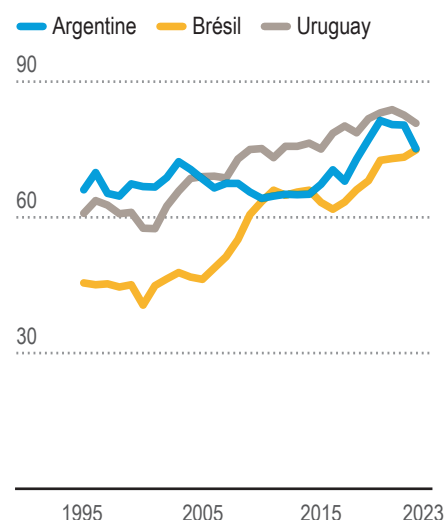
Source : Base de données UNCTADstat et base de données Cepalstat.

Figure IV.8 En Amérique latine, la diversification visant à réduire la part des produits de base a été limitée

Exportations de produits de base et indice de concentration, certains pays

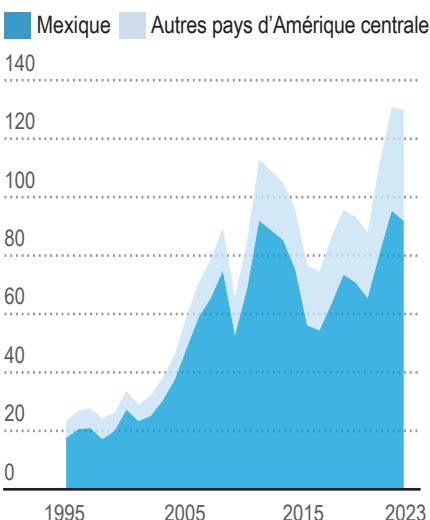
A. Parts des exportations de produits de base

(En pourcentage)



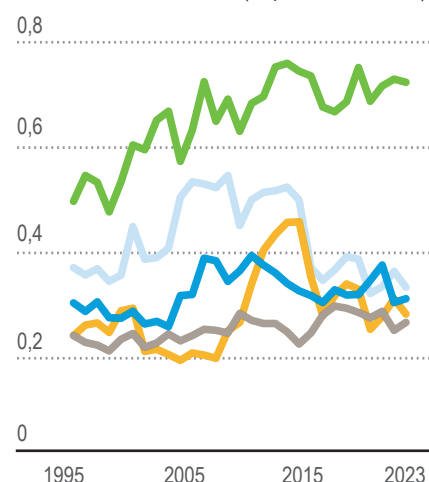
B. Valeur des exportations de produits de base

(En milliards de dollars)



C. Indice de concentration

— Chili — Colombie — Équateur — Pérou — Venezuela (Rép. bolivarienne du)



Source : Base de données UNCTADstat.

Notes : L'indice de concentration des produits montre dans quelle mesure les exportations et les importations des différents pays sont concentrées sur quelques produits plutôt que réparties de manière plus homogène entre plusieurs produits. Il n'inclut pas les services. La valeur de l'indice est comprise entre 0 et 1 (une valeur proche de 1 signifie des exportations moins diversifiées).

Le boom des produits de base a permis de réduire la pauvreté et les inégalités. L'Amérique centrale et, plus particulièrement, l'Amérique du Sud ont enregistré une diminution des taux d'inégalité. Entre 2000 et le début de la pandémie, début 2020, les mesures de la pauvreté multidimensionnelle ont reculé dans tous les pays d'Amérique latine (UNDP, 2021)³². Mais dans de nombreux pays exportateurs de produits de base, la réduction de la pauvreté a marqué le pas entre 2013-2014 (fin du boom des produits de base) et 2020 (début de la pandémie), en raison de la stagnation des marchés du travail et de la baisse des salaires réels (Balakrishnan et al., 2021). La pauvreté a même augmenté dans certains cas, comme en Argentine et au Brésil, mais en moyenne, les gains impressionnants de

la période d'expansion ont marqué le pas, sans pour autant s'inverser (Balakrishnan et al., 2021). Par rapport à d'autres régions du Sud, les inégalités de revenus restent élevées en Amérique latine (fig. IV.9).

La réduction des inégalités et particulièrement de la pauvreté pendant le boom des produits de base a résulté de l'augmentation des dépenses budgétaires et de la demande de main-d'œuvre peu qualifiée dans des secteurs tels que la construction et les services, qui étaient directement liés à la production de ressources (Balakrishnan et al., 2021). La volonté politique d'augmenter les dépenses sociales consacrées à des innovations telles que les programmes non contributifs en faveur des pauvres a également joué un rôle positif (Sánchez-Ancochea, 2021 ; Gasparini and Cruces, 2021).

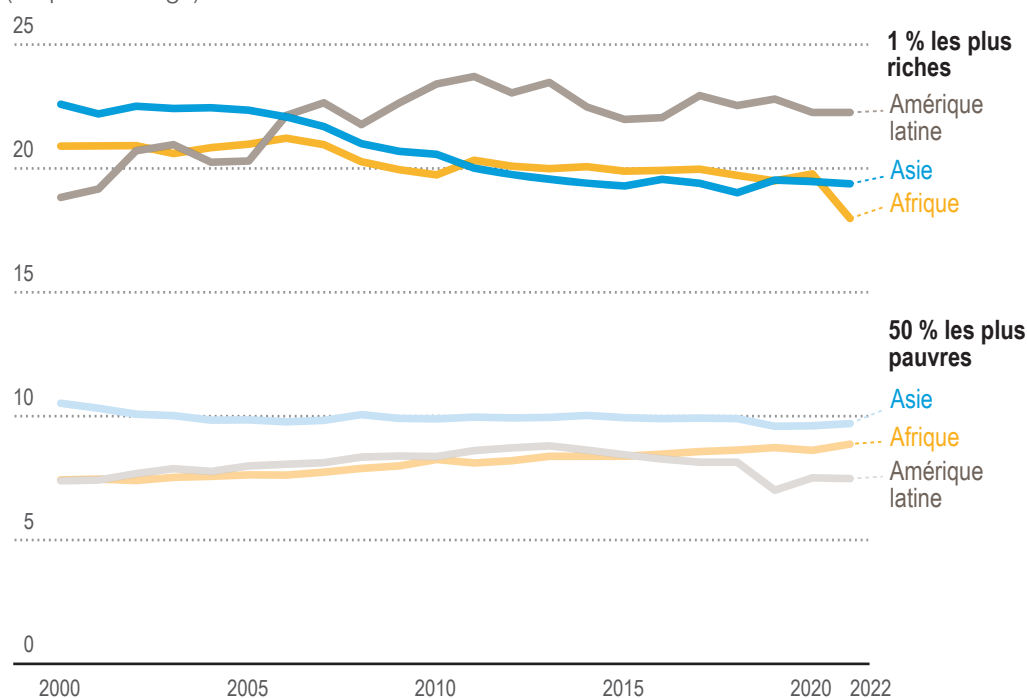


Figure IV.9

Les inégalités de revenus restent importantes, en particulier en Amérique latine

Parts du revenu national avant impôt des 1 % les plus riches et des 50 % les plus pauvres, par région

(En pourcentage)



Source : Base de données mondiale sur les inégalités.

Note : L'Asie comprend des pays en développement et développés.

³² Les mesures de la pauvreté intègrent de multiples dimensions : nutrition, mortalité infantile, années de scolarisation, fréquentation scolaire, combustible utilisé pour cuisiner, électricité, eau potable, installations sanitaires, habitat et biens (UNDP, 2021).



Dans l'ensemble de la région, la réduction des inégalités a résulté d'une meilleure gestion à court terme par les pouvoirs publics du boom des produits de base par rapport aux épisodes précédents. La formalisation du marché du travail et l'amélioration des salaires minimums ont été encouragées, parallèlement à des mesures visant à « contrôler une part plus importante des rentes tirées des produits de base que par le passé » (Sánchez-Ancochea, 2021) et à réduire l'évasion fiscale (Gasparini and Cruces, 2021). Pourtant, d'une manière générale, l'Amérique latine présente toujours des inégalités de revenus nettement plus importantes que ne le laisserait supposer son degré de développement, et elle reste la région du monde où les inégalités sont les plus marquées (Galindo and Izquierdo, 2024 ; Gasparini and Cruces, 2021).

Contrastant fortement avec l'Asie, la participation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux chaînes de valeur mondiales est restée à la traîne. Des politiques commerciales inégales, la nature fragmentée du commerce interrégional et l'absence de préférences et de règles d'origine communes dans le réseau des zones commerciales préférentielles sont autant d'éléments qui ont entravé le développement des chaînes d'approvisionnement (Moreira and Stein, 2019 : 50-51). Selon la Banque interaméricaine de développement, « bien qu'il soit de plus en plus évident que la fragmentation du commerce mondial pourrait profiter à certains pays

d'Amérique latine, dans le contexte actuel, le principal indicateur des exportations de la région ne laisse pas présager de changement de tendance au premier semestre de 2024 ». (IDB, 2024 : 10)³³.

Afrique

Au début des années 2000, les expressions « Africa rising » (L'essor de l'Afrique) et « Lions on the move » (Lions en marche)³⁴ recouvraient de nombreuses idées concernant l'essor du Sud mondial en général. L'Afrique détient environ 12 % des réserves mondiales de pétrole, 42 % des réserves d'or, 80 à 90 % des réserves de chrome et de platine, 60 % des terres arables et d'importantes réserves de bois (African Union, 2021). Les produits de base représentent plus de 60 % des exportations pour 46 des 54 pays du continent (UNCTAD, 2022a).

Pourtant, pour ce continent riche en ressources, l'« essor » s'est révélé de courte durée, reflétant étroitement le cycle des produits de base de 2003-2013. De 2004 à 2014, le continent a connu un boom sans précédent de la production et des prix des minéraux, stimulé par la forte demande des pays d'Asie en voie d'industrialisation. Ce fut tout particulièrement le cas pour le secteur du pétrole et du gaz. Les 10 principaux producteurs africains ont généré des revenus remarquables atteignant 2 300 milliards de dollars entre 2004 et 2014 (International Energy Agency, 2019).

³³ Mesquita et al. (2022) relèvent certains éléments indiquant que les fournisseurs « de proximité » tels que le Mexique ont gagné du terrain, en particulier après la crise de 2008. Ces gains semblent toutefois s'être faits au détriment des producteurs aux États-Unis, et non des fournisseurs « lointains » d'Asie, qui ont continué à renforcer leur position. Utar, Torres Ruiz et Zurita (2023) nuancent ce constat et affirment, en examinant les données au niveau des entreprises mexicaines entre 2015 et 2021, que la « guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine a eu un impact significatif sur les exportations des entreprises [mexicaines]... dans le secteur manufacturier et les services, les CVM du Mexique remplacent celles de la Chine et complètent la production manufacturière des États-Unis. En particulier, la protection mise en place aux États-Unis en 2018-2019 pour limiter les importations chinoises a un impact positif significatif sur les exportations des entreprises des CVM mexicaines vers les États-Unis, avec une augmentation de 16,5 % en 2019 ». Ils ajoutent que « malgré un ralentissement temporaire de cet effet en 2020 au plus fort de la pandémie de COVID, l'effet positif reste significatif à 17 [pour cent] en 2021. Le virage protectionniste des États-Unis à l'encontre de la Chine entraîne également une augmentation des importations des entreprises de CVM mexicaines en provenance des États-Unis et des pays asiatiques, mais dans une moindre mesure que leurs exportations, ce qui se traduit par une hausse significative de leurs exportations nettes globales ». Ils en concluent donc que « le récent changement de politique commerciale des États-Unis a joué un rôle dans la refonte des CVM qui se délocalisent au Mexique » (Utar, Torres Ruiz and Zurita 2023 : 3).

³⁴ Voir en particulier McKinsey, 2010 et Radelet, 2010.



Outre les grands producteurs tels que l'Angola et le Nigéria, et un certain nombre de producteurs de taille moyenne bien établis (Gabon et République du Congo), un grand nombre de pays ont vu des entreprises s'intéresser à leur potentiel pétrolier et gazier et sont finalement devenus des exportateurs d'hydrocarbures (Oppong and de Oliveira, 2021).

Parmi eux, le Mozambique a occupé une place prépondérante, après la découverte en 2010 de certaines des plus grandes réserves de gaz naturel au monde (Salimo et al., 2021). Les investissements étrangers directs dans les industries extractives ont commencé à affluer non seulement des sociétés pétrolières et minières occidentales qui ont dominé le continent jusqu'en 2000, mais aussi d'un grand nombre d'entreprises du Sud, en particulier de Chine et d'Inde.

Dans l'ensemble, de 2000 à 2010, l'Afrique a connu une croissance moyenne de 5,1 % par an, mais ce rythme a ralenti pour s'établir à 3,3 % entre 2010 et 2019 (Tran, 2024). Le PIB par habitant de l'Afrique subsaharienne a atteint un pic de 1 936 dollars en 2014, avant de chuter de plus de 10 % pour s'établir à environ 1 700 dollars en 2023. Au cours de la même période, le produit mondial brut par habitant a augmenté de près de 15 % (Blas, 2023). Les exportateurs de produits de base d'Afrique connaissent une faible croissance depuis 2014, et les plus grandes économies du continent (comme l'Afrique du Sud, l'Angola et le Nigéria, tous exportateurs de produits de base) ont enregistré des trajectoires particulièrement décevantes (fig. IV.10).

Le continent ne s'est pas complètement remis de la pandémie et, en 2023, il avait perdu 2,4 points de pourcentage de PIB par rapport à la tendance d'avant la pandémie de COVID-19. L'écart de revenu avec le reste du monde s'est creusé en sa défaveur (Tran, 2024). Une projection hypothétique donne une idée de l'ampleur de l'écart entre l'Afrique et les pays développés aujourd'hui. Les calculs de la CNUCED indiquent que les 55 pays de

l'Union africaine devraient connaître une croissance de 19 % par an au cours des vingt prochaines années pour atteindre le niveau de vie actuel du Groupe des Sept.

Dans le même temps, il est important de ne pas négliger les retombées positives du boom des produits de base. L'époque des prix élevés de ces produits a constitué un répit bienvenu après des décennies de déclin économique. Elle a permis aux pays de renouer avec une croissance forte, de s'acquitter du fardeau de la dette de la fin du XX^e siècle et de se débarrasser des formes les plus strictes d'ajustement structurel imposées par les institutions financières internationales. Dans un contexte d'augmentation des investissements étrangers directs et de forte diversification des investisseurs, en particulier les pays d'Asie en voie d'industrialisation, les perspectives d'amélioration qualitative semblaient prometteuses.

Les améliorations économiques du début des années 2000 ont permis aux États africains de mettre l'accent sur le rôle des institutions publiques dans la promotion du développement national (Péclard et al., 2020). Les États dotés de ressources abondantes, comme l'Angola, qui a connu un boom pétrolier après la fin de la guerre civile en 2002, ont mené des projets industriels à forte intensité de capital. Même les pays pauvres en ressources, comme l'Éthiopie et le Rwanda, ont cherché à mettre en œuvre des politiques de diversification ambitieuses. Malgré des moyens financiers limités, ces deux pays ont sans conteste progressé sur la voie de la diversification économique au cours des deux dernières décennies, même s'ils partaient de très bas (fig. IV.11). Ailleurs sur le continent, les résultats de la diversification ont été décevants.

La lenteur voire l'absence de transformation structurelle assombrit cependant le tableau. Entre 1980 et 2000, la part modeste du secteur manufacturier dans le PIB africain a diminué de moitié (Jacquemot, 2018). En Afrique subsaharienne, malgré l'intérêt des investisseurs potentiels,

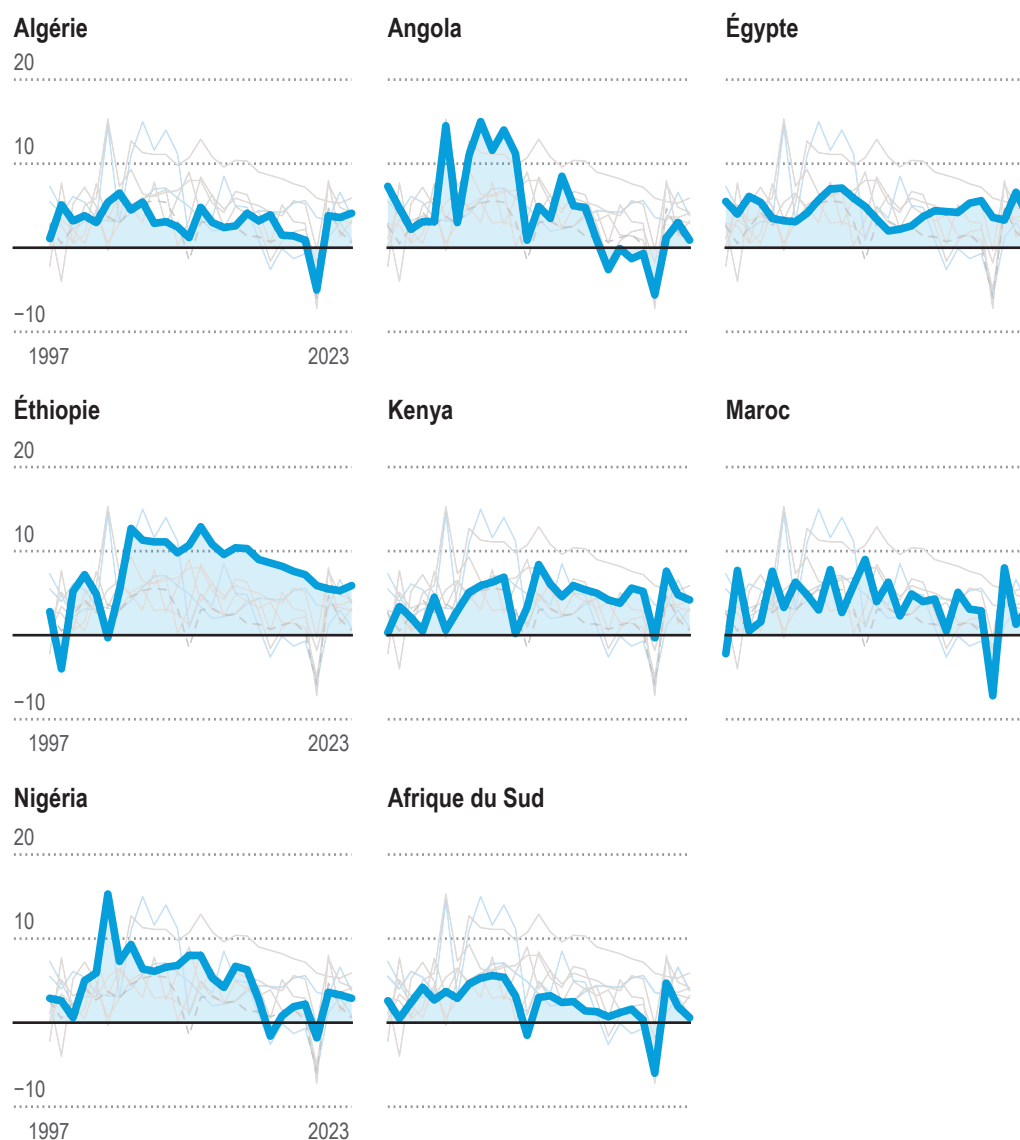




Figure IV.10

Une tendance à la baisse est manifeste dans les principales économies africaines dépendantes des produits de base

Taux de croissance du PIB réel dans les plus grandes économies africaines
(En pourcentage)



Source : UNCTADstat et tableau I.1.

la part du secteur manufacturier est tombée de 18 % du PIB en 1981 à 11 % du PIB en 2023 (Pilling, 2024).

Fondamentalement, la période allant de 2000 à 2010 a été une période de croissance sans création d'emploi. Les attentes des nombreux jeunes du continent sont restées insatisfaites. L'Afrique crée

environ 3 millions d'emplois salariés formels par an, alors que 12 millions de jeunes entreront sur le marché du travail chaque année au cours de la prochaine décennie. Le continent souffre d'un taux de chômage élevé chez les 15-24 ans, qui s'élève en moyenne à plus de 20 %. L'Afrique du Sud a le taux de chômage des jeunes le plus élevé au monde, avec 61 % (Tran, 2024).

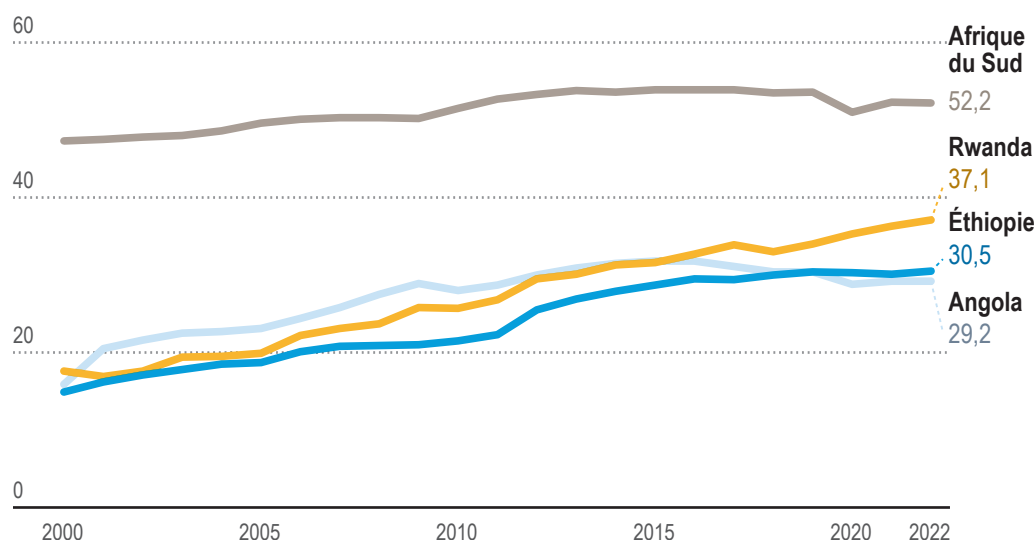




Figure IV.11

La diversification, même à partir d'un niveau de base faible, a aidé l'Éthiopie et le Rwanda à accroître leur capacité de production

Indice de la capacité de production, certains pays africains



Source : Base de données UNCTADstat.

Note : Pour plus de détails sur l'indice de la capacité de production, voir la note de la figure III.13.

L'enthousiasme suscité par le potentiel de consommation d'une classe moyenne africaine en plein essor est désormais considéré comme surestimé, tout comme la taille et la répartition géographique de ce segment de la population (voir par exemple Melber, 2017). La pauvreté n'a guère reculé dans une grande partie du continent, et le nombre absolu de pauvres continue d'augmenter. Malgré quelques pôles d'investissements étrangers directs asiatiques dans le secteur manufacturier africain, la théorie de l'industrialisation en « vol d'oies sauvages » ne s'est pas concrétisée. En termes de valeur manufacturière totale et d'augmentation des emplois manufacturiers, le continent a continué de s'industrialiser (Abreha et al., 2021). Pourtant, l'Afrique du Sud, jusqu'alors l'économie la plus industrialisée du continent, a connu un déclin industriel. Les pays d'Afrique en général ont eu beaucoup de mal à s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales (Abreha et al., 2021).

L'intégration financière internationale s'est faite au prix d'un endettement plus important pour de nombreux pays. En 2018, 10 des 13 pays présentant un risque élevé de surendettement depuis 2013 se trouvaient en Afrique subsaharienne. De 2017 à 2023, 46 des 57 pays en développement, soit 81 %, ont connu une détérioration de leur viabilité financière extérieure, avec une augmentation annuelle médiane du coût du service de la dette de 16,3 %, dépassant de loin la croissance des exportations et des envois de fonds (5 %). Vingt-sept pays connaissant une détérioration de leur situation se trouvaient en Afrique, 14 en Asie et 5 en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNCTAD, 2024b). En 2023, parmi les 25 pays dont la part des recettes d'exportation affectée au service de la dette extérieure totale était la plus élevée, 9 étaient situés en Afrique (fig. IV.12).

Après les années fastes, il est clair que la grande majorité des pays d'Afrique ont connu peu de transformations structurelles en faveur des secteurs non extractifs.





Figure IV.12

Classement des 25 pays en développement qui consacrent le plus de recettes d'exportation au service de la dette

Service de la dette en pourcentage des recettes d'exportation
(En pourcentage)

Pays émergents

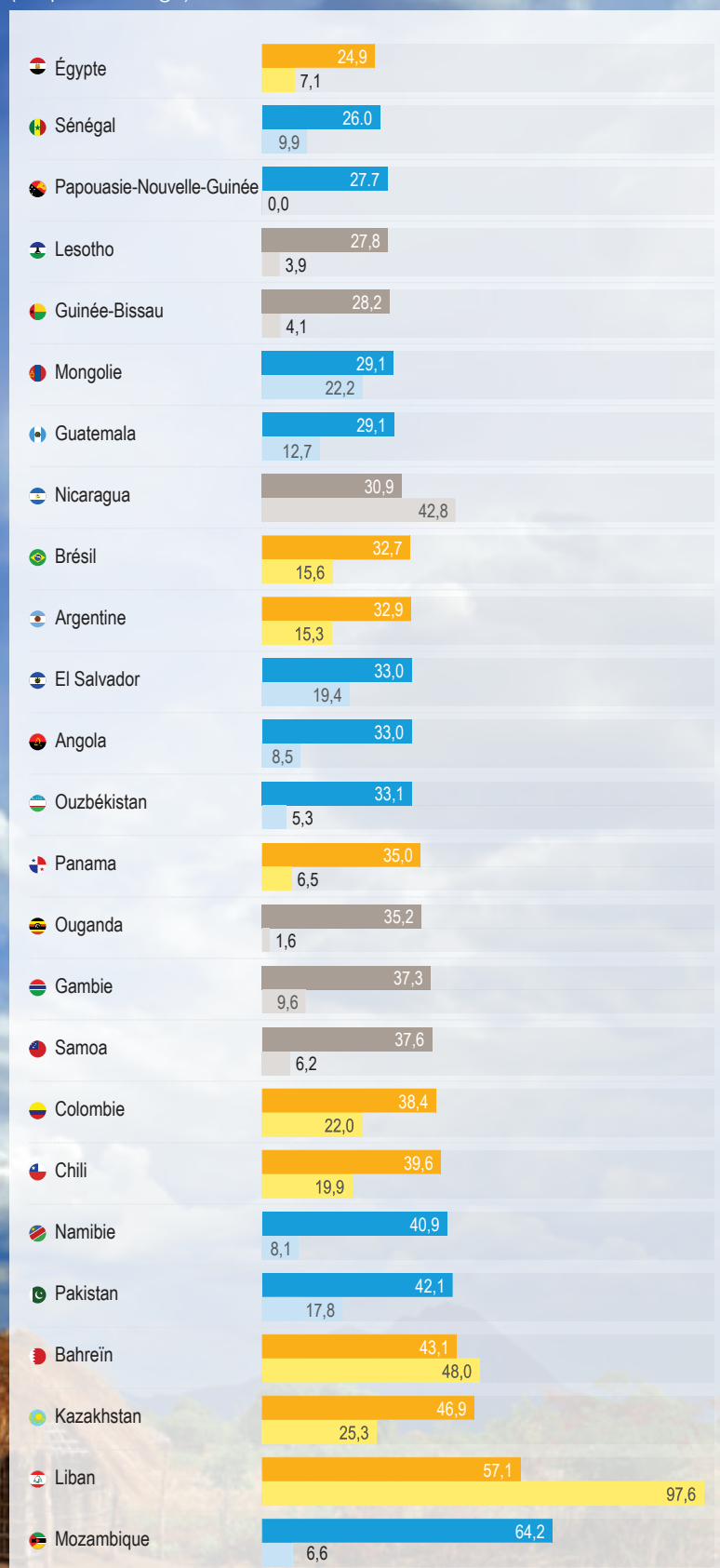
2022 2012

Marchés frontières

2022 2012

Autres pays en développement

2022 2012



Source : CNUCED, d'après les statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale et les Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2024).

En 2024, l'Afrique est loin derrière les pays industrialisés et les autres pays en développement. Le continent continue de dépendre fortement des ressources naturelles, reste très peu intégré dans les chaînes de valeur mondiales, a une main-d'œuvre généralement peu qualifiée et doit faire face à la concurrence de pays du Sud plus agiles, que ce soit sur le plan de l'industrie manufacturière ou de l'agriculture commerciale.

4. Résumé

Rétrospectivement, la croissance du Sud mondial entre 2003 et 2013 a donc été à la fois inégale et incomplète. La transformation de l'Asie en centre économique mondial a été le résultat de changements structurels internes conjugués à une intégration économique régionale accrue.

En Amérique latine, la croissance au cours des deux premières décennies du nouveau siècle s'est appuyée sur des facteurs conjoncturels, tels que le boom

des produits de base, que sont venus conforter la politique macroéconomique et la réglementation financière lesquelles se sont révélées efficaces et conformes aux objectifs de maîtrise de l'inflation et de stabilité financière. L'Argentine et la République bolivarienne du Venezuela ont à cet égard constitué des exceptions notables.

L'Afrique, malgré le succès de la diversification vers des secteurs autres que l'industrie extractive dans plusieurs pays, tels que l'Éthiopie et le Rwanda, a connu une forte croissance alimentée par les produits de base, mais sans création d'emploi. Malgré l'importance accordée à la politique industrielle, la plupart des pays riches en ressources naturelles étaient, en 2013-2014, tout aussi dépendants de ces dernières qu'auparavant. Aujourd'hui, le continent reste fortement tributaire de sa base de ressources, tandis que la lourde dette héritée du passé aggrave les problèmes à long terme liés à la pauvreté, à l'insuffisance des réformes structurelles et à un développement anémique général.



C. Repositionnement : les nouvelles voies du développement



La diversité régionale du Sud mondial soulève d'importantes questions sur l'orientation et le type de stratégies de développement à un point d'inflexion de la mondialisation.

Aujourd'hui, l'hypothèse selon laquelle l'industrialisation de l'Asie de l'Est peut être reproduite avec succès comme modèle de développement dans les pays du Sud est remise en question.

Les succès en matière de développement enregistrés dans les années 1990 risquent d'être difficilement reproductibles dans le contexte du nouveau cycle des produits de base, de la transition énergétique et technologique, de la financiarisation avancée et de la servicisation de l'économie.

Les changements géoéconomiques ébranlent certaines hypothèses qui prévalaient jusque-là, comme l'idée selon laquelle l'industrialisation de l'Asie de l'Est peut être reproduite ailleurs dans le Sud mondial. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces doutes.

Tout d'abord, l'intégration de l'Asie de l'Est reflète assez fidèlement les relations traditionnelles entre le Nord et le Sud en matière de commerce et d'investissement. Mais le modèle d'industrialisation et d'intégration régionale « en vol d'oies sauvages » ne s'est pas concrétisé en Afrique ou en Amérique latine. Selon certains (voir par exemple Das, 2015), l'idée selon laquelle ce modèle représente de façon réaliste l'industrialisation de l'Asie de l'Est et sa mise en œuvre potentielle dans l'ensemble des pays du Sud mondial, a tendance à occulter les lacunes de l'analyse – nécessairement réductionniste – et exagère sa pertinence (Saad-Filho, 2014).

Deuxièmement, la diversité actuelle du Sud mondial apparaît dans les parcours interrompus de certains grands acteurs économiques régionaux. Dans les années 1990, par exemple, le Chili était salué pour sa reproduction du modèle de l'Asie de l'Est (Paik et al., 2011). Aujourd'hui, l'insuffisance du recouvrement de l'impôt met en péril les services publics ; la bureaucratie ralentit les investissements ; et le secteur manufacturier reste peu développé par rapport aux pays émergents comparables, y compris l'Argentine voisine. Les produits des industries extractives, tels que le cuivre, représentent la majeure partie des exportations et font la richesse des milliardaires, faisant davantage apparaître le Chili comme une économie fondée sur les

produits de base à l'ancienne que comme un tigre de l'Asie de l'Est (Sharma, 2024).

En Afrique du Sud, la plus grande économie d'Afrique, la fin du boom des produits de base de 2003-2013 a mis en évidence les nombreuses failles du pays, parmi lesquelles un taux de chômage des jeunes supérieur à 50 %, une forte proportion de la population dépendant de l'aide sociale, de faibles investissements et des coupures de courant récurrentes. Même en Asie, la Thaïlande, l'un des premiers « tigres asiatiques », a vu son PIB par habitant diminuer. Elle affiche l'un des taux d'inégalité les plus élevés au monde, avec 79 % des pauvres vivant dans les zones rurales. Malgré les efforts déployés pour devenir un pôle industriel en raison de sa position sur les routes commerciales mondiales, la productivité stagne et la Thaïlande perd du terrain face à des concurrents tels que le Viet Nam (Sharma, 2024).

Enfin, les contraintes pesant aujourd'hui sur les perspectives de développement et d'industrialisation des pays d'Asie sont liées à l'impact de la nouvelle vague de croissance évoquée au chapitre III. Les succès en matière de développement enregistrés aux niveaux régional et national dans les années 1990 risquent de ne pas être facilement reproductibles dans le contexte actuel, marqué par un nouveau cycle de produits de base, la transition énergétique et technologique, la financiarisation avancée et l'avènement des services comme secteur dominant de l'économie.

La géographie des IED axés sur les services reflète la diversité actuelle du Sud mondial (fig. IV.13), où les pays en développement d'Asie restent à l'origine de la majeure partie de l'augmentation des



flux d'investissements dans les projets de création d'infrastructures. Alors que la part des projets d'investissement dans les services en Afrique et en Amérique latine a augmenté entre 2020 et 2023, l'investissement global stagne depuis 2020. Dans le même temps, l'importance croissante des services et des actifs

incorporels dans les chaînes de valeur mondiales peut constituer un risque pour l'ensemble des pays en développement. Les obstacles structurels qui freinent les pays les moins avancés du monde pourraient s'en trouver exacerbés et leur vulnérabilité aux chocs extérieurs s'en trouver accrue (UNCTAD, 2018).



Figure IV.13

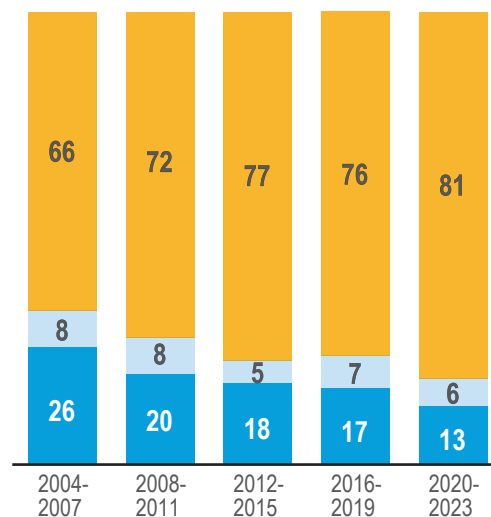
L'évolution des flux d'investissement en faveur des services pourrait aggraver les obstacles structurels

Structure des investissements étrangers directs, par région et par secteur
(En pourcentage du nombre total de projets transfrontières de création d'infrastructures)

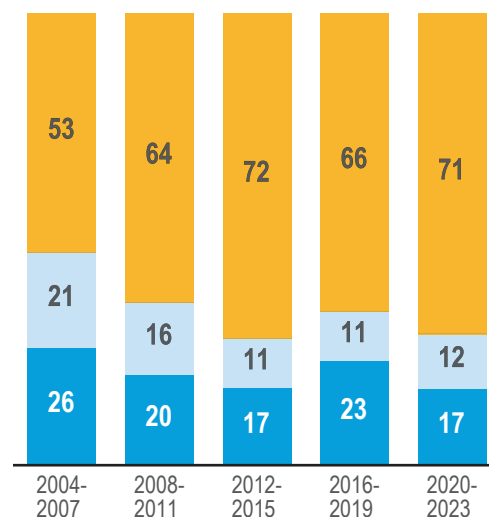
A. Par région

Industrie manufacturière Autres actifs physiques Services

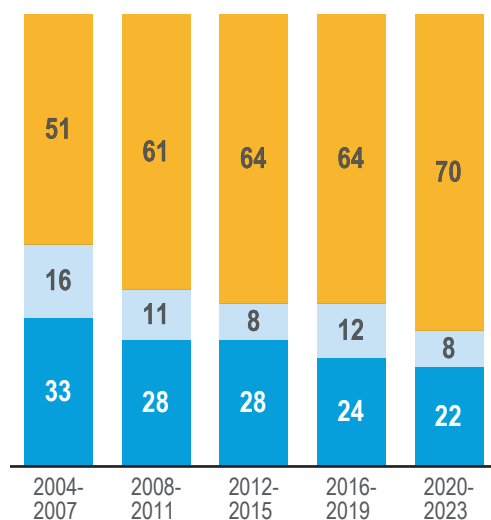
Monde



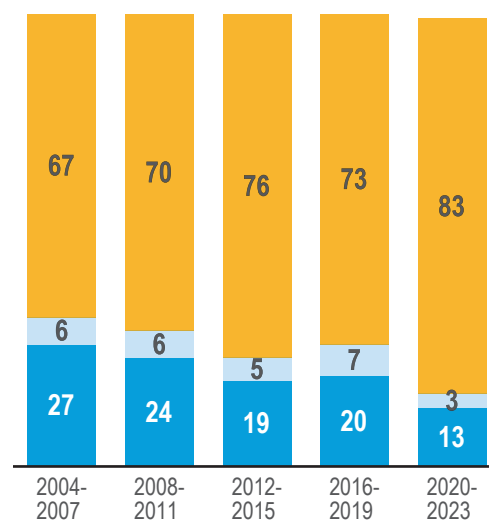
Afrique



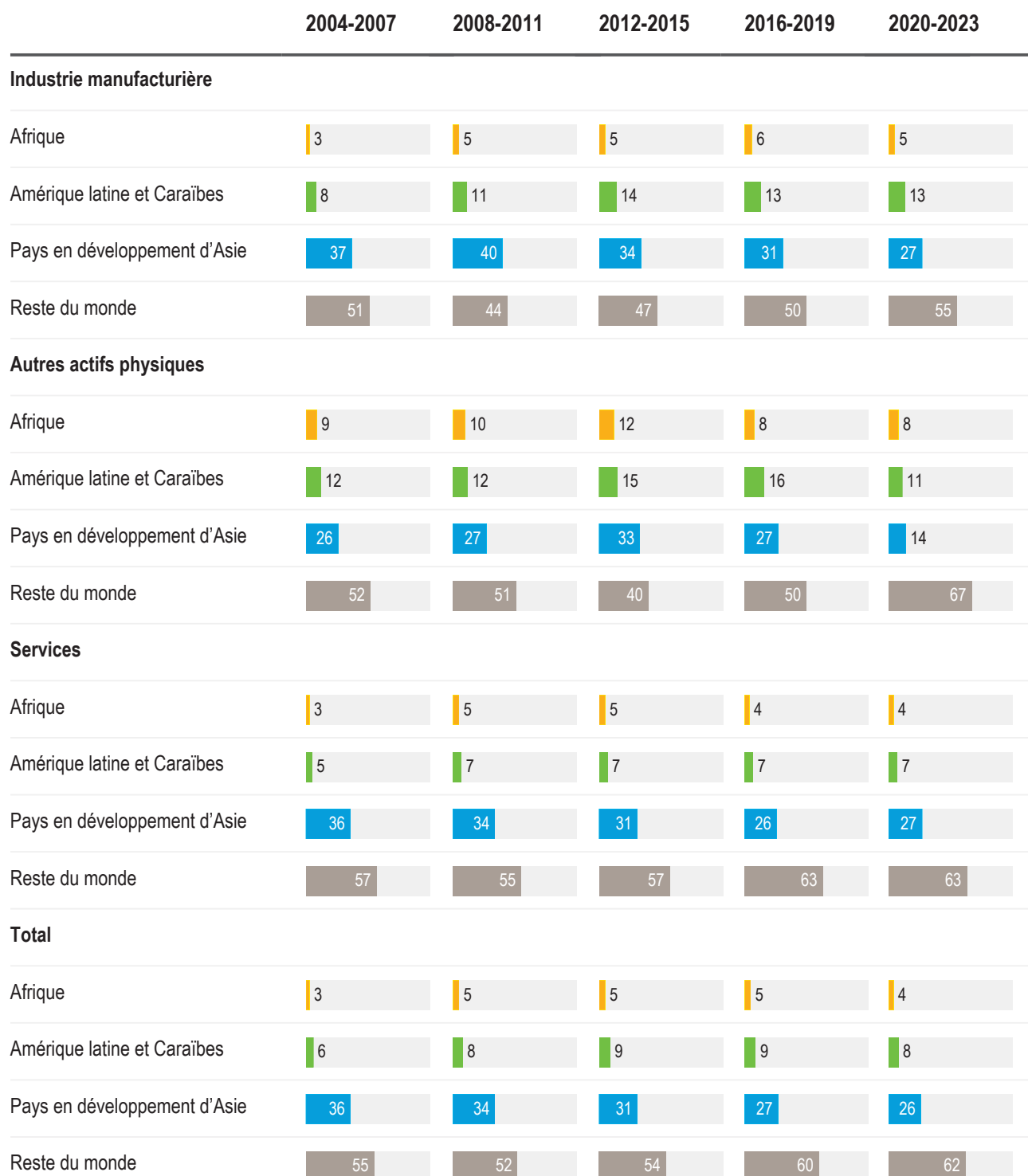
Amérique latine et Caraïbes



Pays en développement d'Asie



B. Par secteur



Source : CNUCED, d'après la base de données FDI Markets du *Financial Times*.

Notes : L'analyse sectorielle est basée sur la variable « Activité commerciale ». Cela signifie essentiellement que les « Services » comprennent les activités de services des entreprises manufacturières classiques (par exemple, les services commerciaux des constructeurs automobiles). La catégorie « Activités manufacturières » est telle qu'elle figure dans la base de données. La catégorie « Activités autres que les services » comprend plusieurs activités normalement classées dans les services, mais qui nécessitent beaucoup d'actifs physiques ; construction, électricité, extraction et infrastructures. La catégorie « Services » comprend toutes les autres activités (liées aux services). L'activité « TIC et infrastructure Internet » a été divisée en infrastructure Internet, affectée à « Activités autres que les services », et la partie restante des TIC a été classée dans « Services ».



Dans ce contexte en pleine évolution, de nouvelles voies vers un développement pérenne et une croissance durable peuvent encore être trouvées. De nombreux pays du Sud mondial devront à cette fin réévaluer les avantages à court terme du cycle des produits de base et augmenter la part des services et de la finance. De nouvelles politiques sont nécessaires pour assurer la diversification et la redistribution à long terme.

L'influence continue de la financiarisation (c'est-à-dire le rôle croissant des instruments, activités et évaluations de nature financière (Sawyer, 2013) sur l'économie réelle, le commerce et les chaînes de valeur mondiales a des conséquences majeures pour les pays en développement qui cherchent à s'intégrer économiquement. Certaines de ces conséquences sont examinées ci-dessous.

1. Les défis de la financiarisation, anciens et nouveaux

Il ressort des leçons tirées du boom des produits de base de 2003-2013, ainsi que de la nouvelle vague de croissance et de la transition énergétique, qu'une gestion prudente de l'expansion des industries extractives est primordiale pour de nombreux pays exportateurs de ressources du Sud mondial. En 2018, 18 des 27 pays en développement considérés ont vu la part des industries extractives dans la valeur ajoutée des exportations augmenter. Certaines ont enregistré des pics dépassant 10 points de pourcentage (UNCTAD, 2018).

Pour de nombreux pays en développement, le boom des produits de base est étroitement lié au cycle financier et aux risques de financiarisation qui y sont associés. La financiarisation des marchés et des filières des produits de base s'est accélérée depuis 2000, lorsque la déréglementation des marchés dérivés aux États-Unis et une vague de nouvelles innovations financières ont

incité les banques, les fonds spéculatifs et d'autres types d'investisseurs à négocier les indices des produits de base et à spéculer sur ces indices. De nombreux investisseurs institutionnels ont été attirés par les produits de base en raison de l'idée répandue selon laquelle la croissance démographique entraînerait une demande toujours plus grande de ressources naturelles dans le monde et que la production alimentaire devrait augmenter de 50 % ou plus au cours des prochaines décennies (FAO, 2017 ; Clapp, 2019).

La transition énergétique est un phénomène plus récent. De plus en plus gourmande en produits de base, en particulier les minéraux, elle a lieu dans un contexte de financiarisation avancée (voir par exemple Knuth, 2018 ; Appiah et al., 2023). La gestion de l'expansion et de la financiarisation des industries extractives constitue un défi majeur pour les exportateurs de produits de base à mesure que la transition énergétique et la nouvelle vague de croissance se poursuivent.

Les industries extractives, à savoir l'exploitation minière et énergétique, nécessitent des capitaux extrêmement importants ; les rentes ont tendance à être concentrées entre les mains de ceux qui détiennent le capital. Dans les secteurs des produits de base agricoles, les activités demandent beaucoup de main-d'œuvre. La majorité des producteurs des pays en développement opèrent à petite échelle et ne participent qu'aux segments à faible valeur ajoutée des chaînes alimentaires internationales, ne conservant qu'une fraction de la valeur ajoutée de ce qu'ils produisent. Les producteurs de café, par exemple, ne touchent que 3 % du prix du produit final (UNCTAD, 2018).

Face à la mainmise croissante de quelques multinationales sur le secteur agricole, les petits producteurs sont confrontés à des défis multiples : coûts élevés et accès limité aux intrants, insuffisance des capitaux, prescriptions de plus en plus strictes en matière de sécurité, de qualité et d'environnement édictées par les pays

Pour trouver de nouvelles voies vers un développement pérenne, il faut réévaluer le cycle des produits de base et concevoir des politiques axées sur la diversification et la redistribution.

Dans tous les secteurs de l'économie réelle, du commerce et des chaînes de valeur mondiales, la financiarisation a des conséquences majeures pour les stratégies d'intégration.



La financiarisation s'accompagne d'une plus grande négociabilité des actifs sous-jacents et de la prédominance des bénéfices tirés des activités financières par rapport aux revenus des activités commerciales de base.

Dans les pays en développement, la relation entre les cycles financiers et les prix des produits de base est étroite.

Les effets de la financiarisation des produits de base se sont accentués pendant la COVID-19 par rapport à la période 2008-2009.

importateurs, et variabilité croissante des conditions climatiques avec des outils d'adaptation limités (UNCTAD, 2024a).

À l'inverse, au cours des récentes années de turbulences sur les marchés, les bénéfices des géants du négoce de produits de base, qui contrôlent jusqu'à 70 % du marché, ont explosé, encouragés dans de nombreux cas par la spéculation financière (UNCTAD, 2023). Par exemple, le commerce mondial des céréales est dominé par un petit nombre d'entreprises sur des marchés hautement financiarisés et volatils (Clapp, 2022). Les pratiques spéculatives de ces entreprises sont d'autant plus préoccupantes que l'absence de réglementation et les pratiques d'arbitrage auxquelles elles se livrent leur permettent de profiter des périodes de crise et de volatilité des marchés (UNCTAD, 2023 ; Clapp, 2022).

Les définitions de la financiarisation varient selon les disciplines universitaires (van der Zwan, 2014), mais le phénomène renvoie à la fois à la plus grande négociabilité des actifs sous-jacents sur les marchés financiers et à la prédominance des bénéfices des opérations financières par rapport aux revenus des activités commerciales de base. Les décideurs dans de nombreux pays en développement sont confrontés au double défi consistant à gérer, sur le plan extérieur, l'exposition de leurs exportations de produits de base à la financiarisation, tout en régulant la croissance des activités extractives sur le plan macroéconomique. Il y a plusieurs raisons à cela.

Tout d'abord, dans les pays en développement, les cycles financiers et les prix des produits de base sont souvent étroitement liés (Aldasoro et al., 2023). Le rôle précis des marchés des produits de base dans la transmission du cycle financier aux pays en développement continue de faire l'objet de débats, mais des recherches récentes semblent indiquer que la réponse endogène des prix à l'exportation joue un rôle majeur dans l'amplification de la transmission des effets de la politique monétaire des

États-Unis aux pays en développement. Cela s'explique par la sensibilité des prix des produits de base aux taux d'intérêt, et par le fait que les changements de politique monétaire aux États-Unis et l'appétence mondiale pour le risque sont des facteurs clefs des flux de capitaux dans les pays exportateurs de produits de base (Juvenal and Petrella, 2024).

La figure IV.14 montre la relation étroite entre le cycle financier et les prix des produits de base depuis le début des années 2000, lorsque l'introduction sur les marchés financiers internationaux d'instruments basés sur les indices des matières premières a multiplié les possibilités de spéculation financière (Gkanoutas-Leventis and Nesvetailova, 2015).

Les cycles financiers évoluent généralement beaucoup moins vite que les cycles des prix des produits de base, dont la fréquence est plus proche de celle des flux de capitaux. La figure IV.14 présente une corrélation conforme aux conclusions d'Aldasoro et al. (2023). En effet, la composante principale des flux de capitaux vers les marchés émergents est bien plus fortement corrélée aux prix des produits de base que la composante principale correspondante des flux de capitaux vers les pays développés.

Les impacts négatifs de la financiarisation sur la stabilité économique et la répartition des revenus dans les pays en développement ont été documentés dans des analyses antérieures à la pandémie (Bonizzi, 2013 ; Kaltenbrunner and Paineira, 2015). Des recherches récentes (Sharma, 2022) montrent que les effets de la financiarisation des produits de base se sont accentués pendant la COVID-19 par rapport à la période 2008-2009.

Cette analyse a été étayée par de nouvelles études empiriques sur la financiarisation des chaînes de valeur des produits de base (encadré IV.1). Il en ressort que la financiarisation des produits de base et la concentration des chaînes de valeur mondiales constituent effectivement un double problème pour les exportateurs des



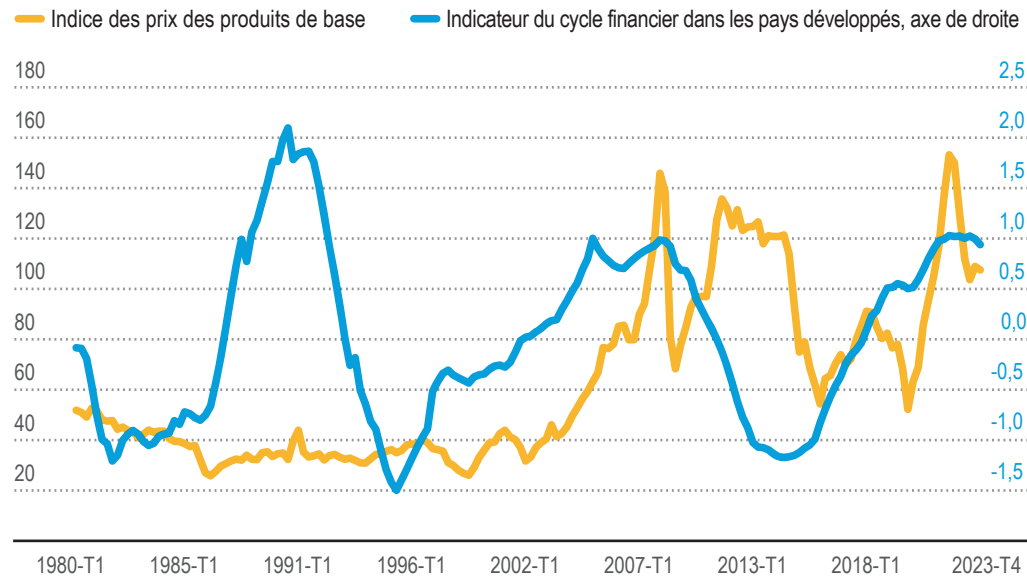


Figure IV.14

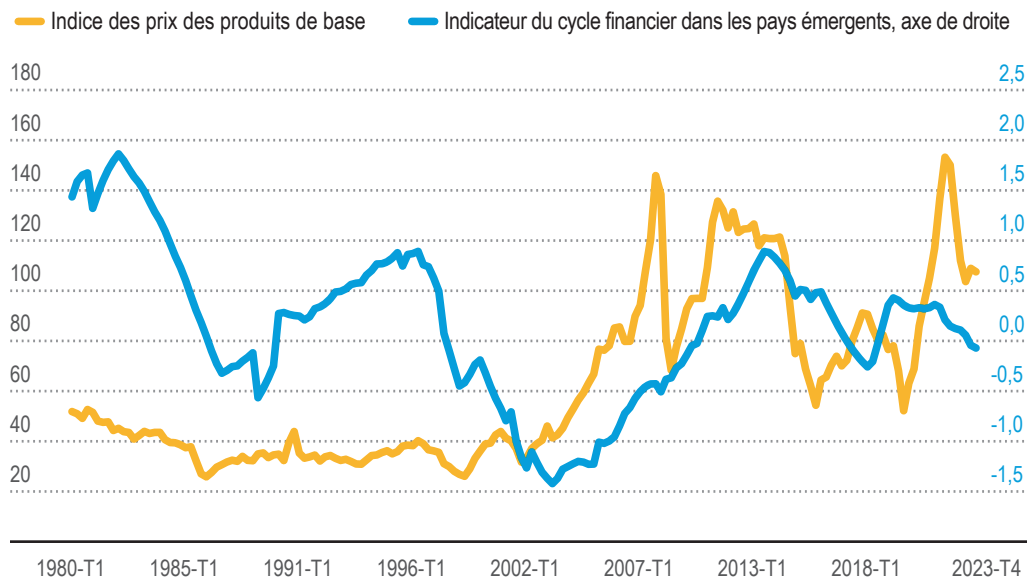
Le cycle des produits de base est-il un cycle financier ? Les faits montrent qu'il existe une relation étroite entre les deux cycles, particulièrement étroite en ce qui concerne les marchés émergents

Indicateur du cycle financier et indice des prix des produits de base (2010 = 100)

A. Pays développés



B. Pays émergents



Source : CNUCED, d'après des données nationales de Fitch, des données de la Banque des règlements internationaux et des données de la Banque mondiale sur les prix des produits de base.

Notes : T1 = premier trimestre ; T4 = quatrième trimestre. Les cycles financiers sont mesurés par des filtres de fréquence (filtres passe-bande) qui mettent en évidence les cycles à moyen terme du crédit réel, du ratio crédit/PIB et des prix réels de l'immobilier résidentiel (Borio, 2014). Ils sont normalisés à l'aide de moyennes et d'écart types propres à chaque pays avant que des moyennes simples soient retenues pour les groupes de pays. Sont classés parmi les pays émergents : l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, la Chine, Hong Kong (Chine), la Colombie, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, Israël, la Malaisie, le Mexique, la République de Corée, Singapour, la Tchéquie, la Thaïlande et la Türkiye. Sont classés parmi les pays développés : l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, le Royaume des Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.



pays du Sud. Cela s'explique en partie par le fait que, bien qu'au niveau mondial, les institutions et les marchés financiers jouent un rôle central d'intermédiation, dans la

pratique, les investissements financiers, aux différents stades des chaînes de valeur, sont réalisés par l'intermédiaire de sociétés de gestion d'actifs et des entreprises.



Encadré IV.1

Ghana : le cas particulier d'un mécanisme de fixation des prix du cacao

Le prix des fèves de cacao est très volatil et largement déterminé par les marchés internationaux des produits de base à Londres et New York. Au Ghana, les recettes en devises sont fortement dépendantes des exportations de fèves de cacao. Cependant, la volatilité des prix du cacao se traduit par des fluctuations des recettes, des revenus et des taux de change, ce qui met en péril les équilibres internes et externes.

Le Ghana est le seul pays à avoir maintenu un monopole d'État sur la vente des fèves de cacao. La Cocoa Marketing Company, une filiale du Ghana Cocoa Board ou Cocobod, gère le monopole et est enregistrée en tant que société à responsabilité limitée.

Au début des années 2000, le Cocobod a introduit un système permettant à la Banque nationale du Ghana d'accéder aux marchés monétaires internationaux pour obtenir des crédits bon marché. Un prêt est consenti par un groupe de prêteurs et garanti par des contrats à terme portant sur l'achat ou la vente du cacao à un prix donné (van Huellen and Abubakar, 2021). À l'origine, le système était conçu pour répondre aux besoins en devises liées à l'importation de pétrole. Aujourd'hui, cet arrangement, appelé prêt syndiqué, constitue le principal moyen pour la Banque du Ghana d'accéder aux marchés monétaires internationaux.

Plus de 80 % du prix perçu par la Cocoa Marketing Company provient du marché international dans le cadre de contrats de vente et d'achat à terme sur lesquels la société n'a aucun contrôle. Comme les prix sont prévisionnels et spéculatifs, ils reflètent les attentes des négociants concernant l'évolution de l'offre et de la demande, qui sont tributaires des fluctuations imprévisibles du marché et des réactions des investisseurs.

La capacité de la Cocoa Marketing Company à anticiper les fluctuations de prix sur le marché est limitée par les contraintes de financement inhérentes à la commercialisation interne. Le prêt syndiqué doit être en place dès septembre pour que l'entreprise puisse payer les agriculteurs pendant la récolte. La Cocoa Marketing Company doit s'engager à acheter un volume donné de cacao par le biais de contrats à terme, ce qui signifie qu'elle doit bloquer les prix même sur un marché haussier. Cette situation est bien connue des acheteurs, qui l'utilisent à leur avantage. En a témoigné la période de la COVID-19, les acheteurs ayant alors refusé de signer



Encadré IV.1 Ghana : le cas particulier d'un mécanisme de fixation des prix du cacao

des contrats à terme tant que la Cocoa Marketing Company n'était pas convenue d'une prime négative. En l'absence de contrats, la société n'aurait pas pu payer les producteurs de cacao, ce qui l'a finalement contrainte à accepter.

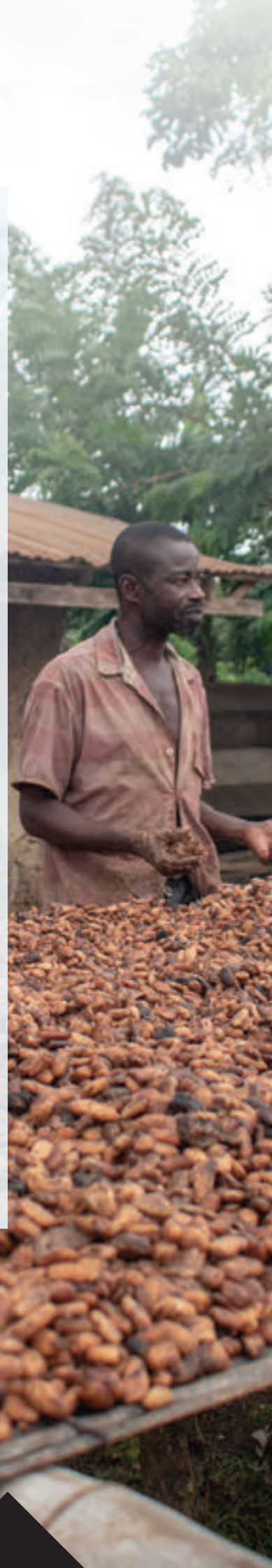
Le système de vente à terme permet à la Cocoa Marketing Company de protéger les producteurs de cacao contre les risques baissiers en fixant les prix de vente sur un marché déprimé, mais l'entreprise perd alors la flexibilité nécessaire pour tirer parti des hausses de prix. Un certain degré de flexibilité est maintenu en réservant une partie de la récolte pour les ventes au comptant. Cependant, l'entreprise reste exposée en cas de mauvaise récolte. En période de crise économique et de crise de la dette extérieure, le Cocobod et la Cocoa Marketing Company peuvent en outre être soumis à des pressions du Gouvernement les incitant à vendre à terme un volume de fèves plus important que ce qui aurait été souhaitable compte tenu des conditions du marché.

La Banque du Ghana a directement accès à quelque 2 milliards de dollars par an grâce aux ventes de fèves de cacao, ce qui fait du Cocobod l'une des institutions les plus importantes du pays. Cependant, le manque d'indépendance a menacé la crédibilité de la Cocoa Marketing Company. Lorsque le Ghana a perdu l'accès aux marchés internationaux des capitaux en raison d'une crise de la dette et a vu sa prime de risque augmenter, le prêt syndiqué est devenu le seul moyen d'accéder aux marchés internationaux, la source principale de devises et le plus grand contributeur aux réserves de change.

Le système actuel, avec des prix établis en fonction du prix du marché à terme à Londres et de multiples conversions de devises, expose la Cocoa Marketing Company à des risques importants en termes de prix et de quantité. Il est difficile de modifier l'accord existant, car il fournit au Cocobod les liquidités nécessaires au maintien de son statut d'entité détenant le monopole de l'achat des fèves de cacao ghanéennes. Il permet également à la Banque du Ghana d'accéder au marché international à des taux abordables, ce qui est vital dans un contexte de crise de la dette intérieure et de dépréciation continue de la monnaie.

Les appels demandant l'abolition de ce système en place depuis trente ans se sont multipliés ces dernières années, et le Cocobod envisage d'élaborer un plan quinquennal pour s'affranchir du prêt syndiqué. Cela permettrait de réduire les paiements d'intérêts et de faire en sorte que la Banque du Ghana reçoive régulièrement des recettes en dollars provenant des exportations de cacao. Il faut toutefois compter avec les besoins de financement, et les restrictions actuelles du FMI sur la capacité du pays à accorder des financements font que des négociations sont nécessaires avant la mise en œuvre d'une stratégie.

Source : van Huellen et al., 2024.



2. La finance, nouvel aspect de la malédiction des ressources

Les fluctuations fréquentes et de plus en plus brutales des cours internationaux des produits de base ont un impact direct sur les recettes d'exportation et les recettes budgétaires, les investissements étrangers directs et les taux de change, ce qui génère une instabilité macroéconomique. Elles constituent souvent un obstacle aux investissements à long terme et à la mobilisation des recettes nécessaires

pour parvenir à une croissance et à un développement durables (UNCTAD, 2018).

En outre, l'expansion non réglementée du secteur financier peut exposer les pays à des risques de croissance déséquilibrée, en raison de la contribution du secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier à la production globale, à la valeur ajoutée et à l'emploi. La nature de la contribution du secteur à la production et à la valeur ajoutée a suscité l'intérêt des décideurs et des chercheurs à la suite de la crise financière mondiale, surtout en ce qui concerne les pays développés pour lesquels les données sont plus facilement disponibles.



© Shutterstock_CW Studios Global



Les recherches macroéconomiques ont montré que les comptes nationaux « imputent » la valeur ajoutée du secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier de façon à ce qu'elle soit égale aux revenus (salaires et bénéfices) (Foley, 2011). S'agissant de la part de la valeur ajoutée totale du secteur par rapport à sa part dans l'emploi total, la finance présente une corrélation négative (et statistiquement significative), tandis que l'immobilier n'a pas de corrélation significative (Assa, 2016). Les revenus des services financiers représentent un coût d'opportunité, puisque l'argent versé pour ces services aurait pu être consacré à des activités productives. La corrélation négative observée entre la part des services financiers dans la production et leur part dans l'emploi a conduit les chercheurs à considérer que le secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier est extractif plutôt que productif (réduisant la valeur plutôt que l'augmentant) pour l'économie (Assa 2016, 2017).

Des études financières ont poussé la réflexion plus loin et indiqué que, dans les économies fortement financiarisées telles que le Royaume-Uni (où le secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier représente plus de 30 % du PIB) et les États-Unis, la dépendance à l'égard de la finance pour la croissance économique devient un frein à l'économie, conduisant à une « malédiction de la finance ». À l'instar de la malédiction

des ressources, la « malédiction de la finance » fait référence à une situation où un secteur financier surdimensionné draine les ressources des autres secteurs de l'économie sans générer suffisamment d'emplois bien rémunérés et en créant des déséquilibres systémiques (Shaxson, 2019 ; Tax Justice Network, 2020).

La malédiction de la finance a été étudiée principalement dans le contexte des centres financiers internationaux et des pays développés (Baker et al., 2018 ; Epstein and Montecino, 2016). Au lendemain de la crise financière mondiale, Andy Haldane, alors économiste en chef de la Banque d'Angleterre, estimait que les coûts de la « pollution bancaire » – ou les coûts sociaux – pour les citoyens des crises bancaires – pourraient avoisiner 100 milliards de dollars au Royaume-Uni (Haldane, 2010). Pour les pays du Sud, la financiarisation en cours, en particulier dans le contexte du rôle croissant des actifs incorporels et des activités financières connexes (WIPO, 2024), est une source de grave préoccupation.

Pour donner un aperçu du problème, la figure IV.15 présente l'évolution des bénéfices sectoriels depuis 2012 pour certains pays en développement dans trois groupes de secteurs clefs : les produits de base (énergie, mines et agriculture), le secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier, et le reste de l'économie (hors produits de base).



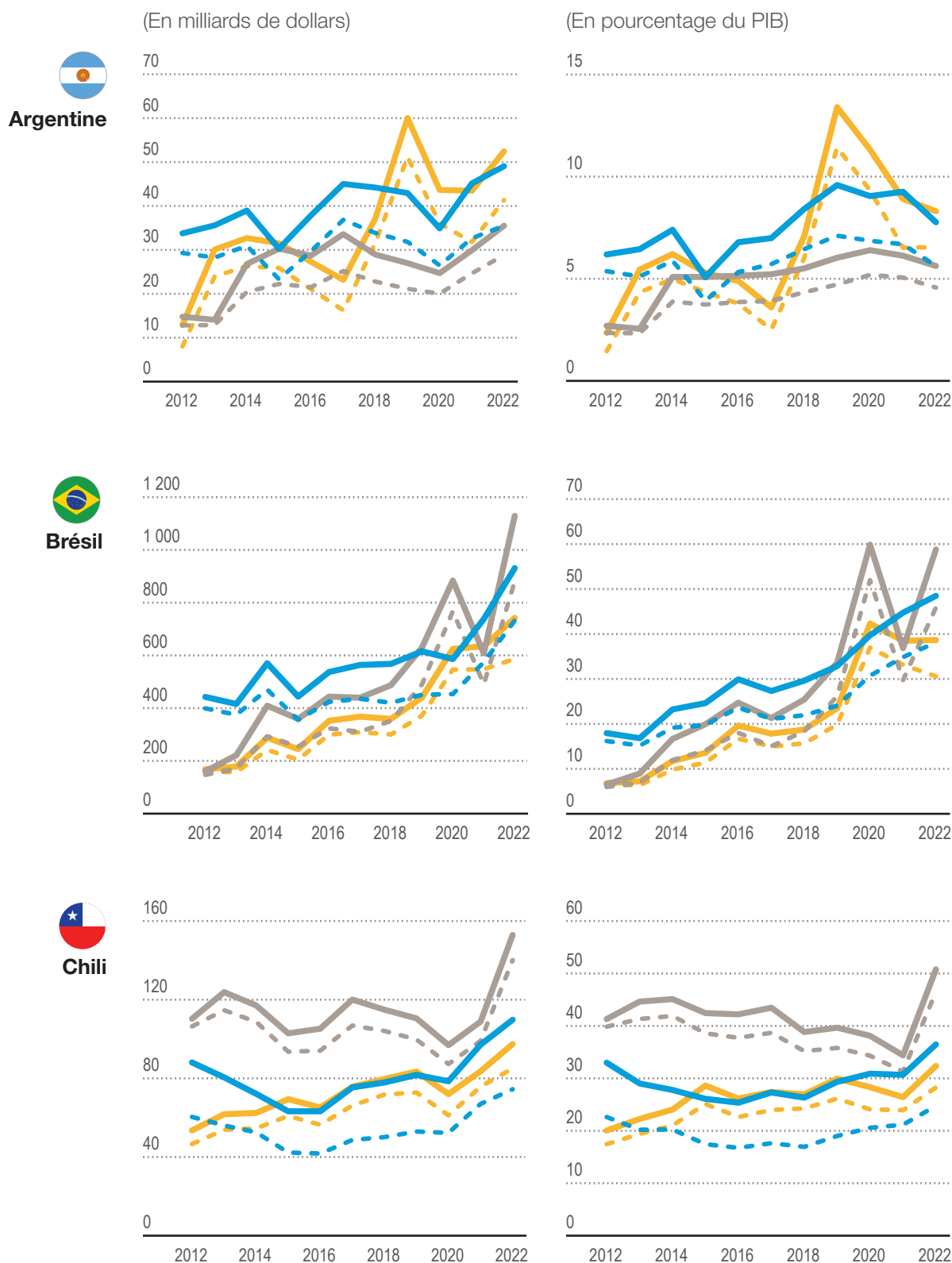


Figure IV.15

Le degré de diversification économique influe sur l'importance du secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier

Total des revenus par groupe sectoriel, certains pays

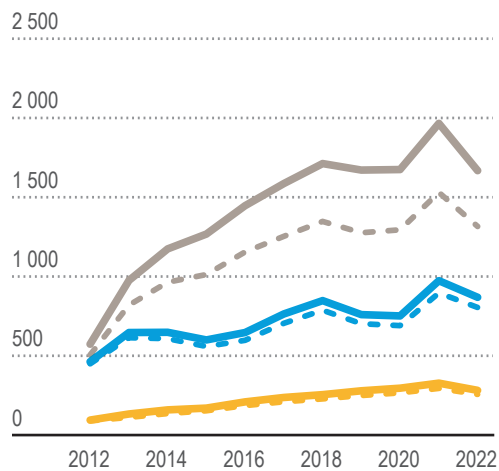
— Total produits de base — Total finance, assurance et immobilier — Total autres - - Total local par groupe sectoriel



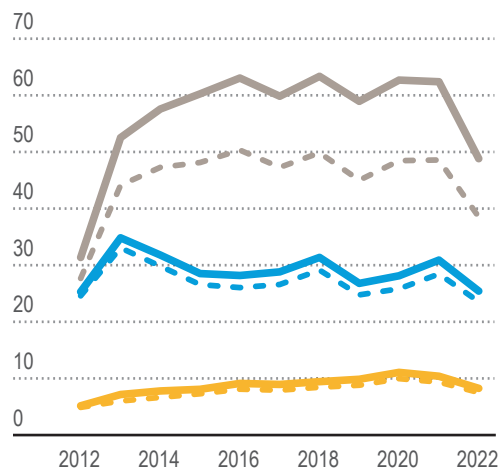
Chapitre IV Essor, recul et repositionnement : les leçons du Sud mondial

— Total produits de base — Total finance, assurance et immobilier — Total autres - - Total local par groupe sectoriel

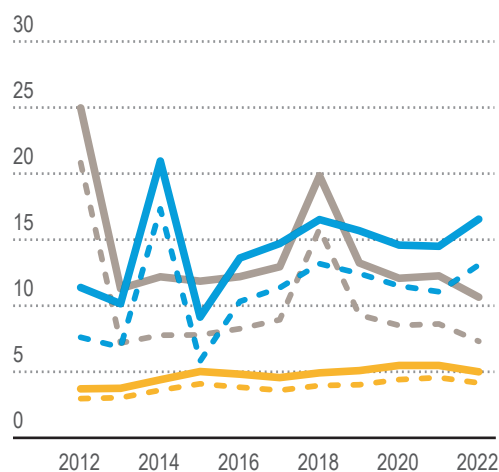
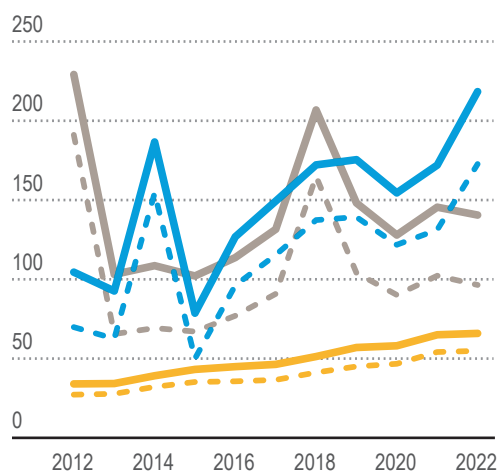
(En milliards de dollars)



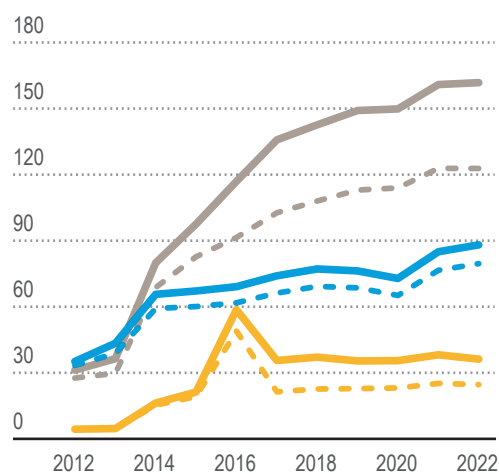
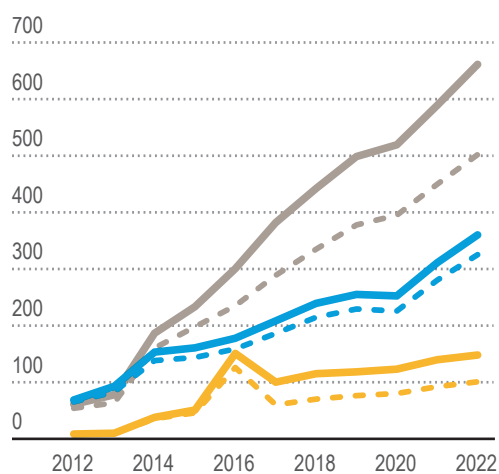
(En pourcentage du PIB)



Inde



Indonésie



Viet Nam

Source : CNUCED, d'après la base de données Orbis (Moody's).

Notes : Une classification Orbis au niveau des entreprises délimite les sous-groupes (produits de base ; finance, assurance et immobilier ; et « reste de l'économie ». Les groupes sectoriels sont agrégés sur la base des rapports financiers des entreprises qui classent leurs activités dans le secteur correspondant. La série de données comprend les revenus déclarés par les entreprises d'État et les sociétés cotées en bourse et détenues par des intérêts privés, y compris au niveau des filiales.



La figure montre que, dans les pays qui ont connu une désindustrialisation, comme l'Argentine, le Brésil et le Chili (Castillo and Neto, 2016), l'évolution des revenus dans les secteurs clefs des produits de base était corrélée à l'expansion des revenus dans les secteurs de la finance, de l'assurance et de l'immobilier, en particulier pendant le boom des produits de base qui a commencé en 2020. Cela a accentué les risques d'instabilité transmis par un secteur financier surdimensionné, tout en suscitant des inquiétudes quant à la concentration du secteur. La figure IV.15 présente un contraste marqué avec l'Inde, l'Indonésie et le Viet Nam, où la diversification économique est plus avancée et où la place du secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier et l'évolution des revenus semblent plus équilibrées par rapport à la structure globale de l'économie.

Ce résultat correspond au classement de la complexité économique de 133 pays en développement publié par le Harvard Growth Lab. Ce dernier a calculé la complexité économique d'un pays en fonction de la diversité de ses produits d'exportation et de leur prévalence ou du nombre de pays capables de les produire³⁵. Dans l'ensemble, les chercheurs ont constaté que les résultats des pays en développement depuis 1995 ont été mitigés (fig. IV.16). Certains pays en développement, en particulier d'Asie, comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam, ont très rapidement progressé dans le classement. D'autres en revanche, en particulier les pays qui ont connu une désindustrialisation, comme l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Brésil, ont nettement

régressé dans le classement. C'est important dans le contexte du rôle croissant des services, ainsi que des liens étroits et des interdépendances potentiellement accrues entre la financiarisation et les secteurs extractifs, comme décrit ci-dessus.

3. Domaines d'action prioritaires

Les recherches sur les pays en développement et la relation entre les secteurs extractifs et la financiarisation, y compris le commerce et les chaînes de valeur mondiales, sont limitées (voir par exemple Cibils and Alami, 2013). Pourtant, avec la concentration actuelle du pouvoir des entreprises sur des marchés essentiels, alimentée par les mécanismes financiers et juridiques des chaînes de valeur mondiales, cette question doit être mieux prise en compte par les décideurs du Sud mondial (Lianos et al., 2022 ; BRICS Competition Law and Policy Centre, 2021).

Si les politiques ne s'y attaquent pas, le surdimensionnement du secteur financier (Muda et al., 2020) peut venir aggraver le problème de la dépendance aux produits de base, et ce de deux grandes manières. Premièrement, l'expansion non réglementée ou déséquilibrée des secteurs financiers et centrés sur la finance dans les pays exportateurs de produits de base peut affecter la composition sectorielle de l'économie, ce qui risque de limiter la diversification économique, d'affaiblir la résilience et d'accentuer les inégalités de revenus (UNCTAD, 2024c).

Deuxièmement, en période de crises concomitantes, alors que les turbulences

³⁵ La « complexité économique » est une mesure des connaissances d'une société telle qu'elle s'exprime dans les produits qu'elle fabrique. Elle est calculée à partir de la diversité des exportations d'un pays et de leur degré de généralisation ou du nombre de pays capables de produire les produits considérés (et de la complexité de ces pays). Les pays capables de maintenir un large éventail de connaissances productives, y compris un savoir-faire sophistiqué et unique, sont en mesure de produire une grande diversité de biens, y compris des produits complexes que peu d'autres pays peuvent fabriquer (voir <https://atlas.cid.harvard.edu/glossary> pour la définition du Growth Lab). Dans le même temps, la complexité économique ne peut être considérée comme pouvant se substituer au concept de développement, qui est un processus multidimensionnel. Par exemple, l'indice de complexité économique de l'Australie et de la Norvège est assez faible en raison de leur structure commerciale, mais ces pays font partie des pays les plus développés. Pour plusieurs pays du Sud mondial, tels que la Chine, l'Inde, la Thaïlande et le Viet Nam, qui sont pourtant rapidement devenus les principaux exportateurs de nombreux produits manufacturés sophistiqués, divers indicateurs de développement restent problématiques.

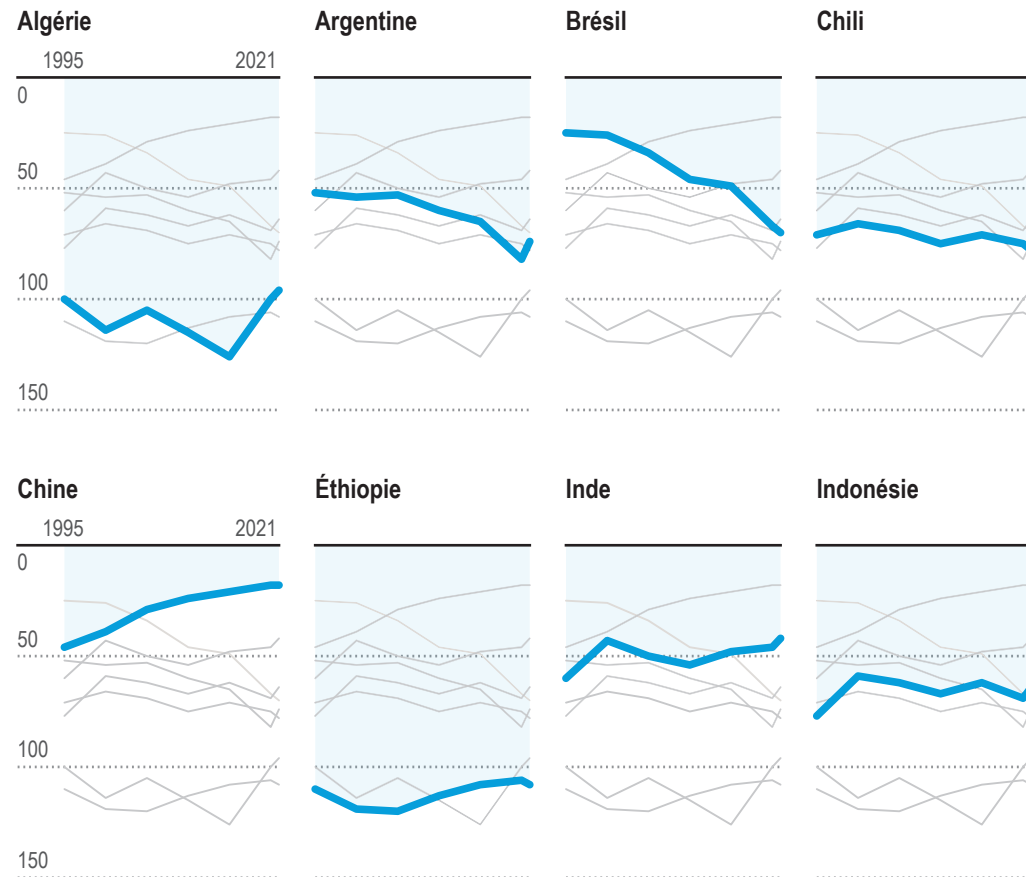




Figure IV.16

Les pays qui ont amélioré leur indice de complexité économique ont tendance à avoir des économies plus diversifiées

Classement de l'indice de complexité économique, certains pays



Source : CNUCED, d'après Atlas of Economic Complexity. Harvard Growth Lab.

sur les marchés de l'énergie, des produits de base et des finances risquent de se conjuguer pour créer de multiples points de tension, les effets du cycle mondial des produits de base pourraient être renforcés par l'existence d'une relation étroite entre le secteur financier et la croissance des revenus tirés des produits de base. Dans les pays exportateurs de produits de base, l'expansion du secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier doit donc être prise en compte lors de l'élaboration des réglementations et des politiques industrielles et financières nationales (Cibils and Allami, 2013). Le renforcement de la surveillance réglementaire nécessite des recherches plus approfondies et une meilleure compréhension des données comptables et financières

à tous les niveaux des activités des entreprises, mais l'accès à ces données reste limité dans de nombreux pays en développement, en particulier d'Afrique.

La préservation de la résilience économique et de l'équité exige à son tour une coordination des politiques de redistribution, de diversification et de réglementation financière. Pour lever des fonds destinés au développement, ces mesures doivent impérativement renforcer la mobilisation des ressources intérieures, en cherchant notamment à freiner l'arbitrage des entreprises, à tracer et surveiller l'empreinte économique des entreprises multinationales, et à partager les données pertinentes au niveau multilatéral afin d'améliorer la coordination des politiques.



Bibliographie

- Abdul J, Bluedorn J, Guajardo J and Topalova P (2012). The rising resilience of emerging markets and developing economies. IMF Working Paper No. 12/300. International Monetary Fund.
- Abreha K, Kassa W, Lartey K, Mengistae A, Owusu S and Zeufack A (2021). *Industrialization in sub-Saharan Africa: Seizing Opportunities in Global Value Chains*. World Bank. Washington D.C.
- Acevedo I, Castellani F, Cota MJ, Lotti G and Székely M (2022). Higher inequality in Latin America: A collateral effect of the pandemic. Inter-American Development Bank.
- Adler G and Sosa S (2011). Commodity price cycles: The perils of mismanaging the boom. Working Paper No. 2011/283. International Monetary Fund.
- African Union (2021). Africa's commodities strategy; value addition for global competitiveness. Press release. 1 September.
- Agosin MR (2006). Trade and growth: Why Asia grows faster than Latin America. Economic and Sector Studies Series RE-2-06-002. Asian Development Bank.
- Akyuz Y (2012). The staggering rise of the South. *Research Papers* 44. South Centre.
- Aldasoro I, Avdjiev S, Borio C and Disyatat P (2023). Global and domestic financial cycles: Variations on a theme. *International Journal of Central Banking*. Bank for International Settlements.
- Allen F and Giovannetti G (2011). The effects of the financial crisis on sub-Saharan Africa. *Review of Development Finance*. 1:1–27.
- Appiah M, Ashraf S and Tiwari AK (2023). Does financialization enhance renewable energy development in Sub-Saharan African countries? *Energy Economics*. 125:106898.
- Asian Development Bank (2021). 'Missing Value' of Global Value Chains Presents Growth Opportunity. 16 November. Asian Development Bank.
- Asian Development Bank (2023a). Global Value Chain Development Report: Resilient and Sustainable GVCs in Turbulent Times. Manila.
- Asian Development Bank (2023b). Trade integration deepens in Asia and the Pacific amid pandemic. ADB News Release. 9 February.
- Asian Development Bank (2024). Asian Economic Integration Report. Manila.
- Assa J (2016). The financialization of GDP and its implications for macroeconomic debates. Working Paper 10/2016. Department of Economics. The New School for Social Research.
- Assa J (2017). *The Financialization of GDP: Implications for Economic Theory and Policy*. Routledge. New York.
- Atolia L, Prakash M, Marquis M and Papageorgiou C (2018). Rethinking development policy: Deindustrialization, servicification, and structural transformation. IMF Working Paper No. 18/223. International Monetary Fund.
- Baker A, Epstein G and Montecino J (2018). The UK's finance curse? costs and processes. Sheffield Political Economy Research Institute. University of Sheffield.
- Balakrishnan R, Lizarazo S, Santoro M, Toscani F and Vargas M (2021). Commodity cycles, inequality, and poverty in Latin America. IMF Western Hemisphere Working Paper No. 21/09. International Monetary Fund.
- Banga K, Harbansh P and Singh S (2023). Digital de-industrialization, global value chains, and structural transformation. WIDER Working Paper No. 2023/65. World Institute for Development Economics Research.
- Bas M, Fernandes A and Paunov C (2022). How resilient was trade to COVID-19. World Bank Policy Research Working Paper No. 9975. World Bank.
- Benitez JC, Mansour M, Pecho M and Vellutini C (2023). Building tax capacity in developing countries. Staff Discussion Note SDN/2023/006. International Monetary Fund.
- Birdsall N and Fukuyama F (2011). The post-Washington consensus: development after the crisis. *Foreign Affairs*. 90(2):45–53.
- Blas J (2023). What happened to Africa rising? It's been another lost decade. Bloomberg Opinion. 12 September. Bloomberg.
- Bodansky D and WHO Tobacco Free Initiative (1999). The framework convention/protocol approach. Technical briefing series WHO/NCD/TFI/99.1. World Health Organization.
- Bonizzi B (2013). Financialization in developing and emerging countries: a survey. *International Journal of Political Economy*. 42(4):83–107.
- Borio C (2020). The Covid-19 economic crisis: dangerously unique. *Business Economics* 55:181–190.
- BRICS Law and Policy Centre (2021). Combatting cross-border cartels: empirical study. Moscow. Higher School of Economics.



- Brown C (2023). Modern industrial policy and the WTO. Peterson Institute for International Economics Working Paper No. 23-15.
- Cadena A, While O and Lamanna C (2023). What could a new era mean for Latin America. McKinsey Global Institute. 20 July.
- Cadzow L, Hearson M, Heitmuller F, Kuhn K, Okanga O and Randriamanalina T (2023). Inclusive and effective international tax cooperation: views from the global South. ICTD Working Paper 172. Institute of Development Studies. International Centre for Tax and Development.
- Campos R, Pienknagura S and J Timini (2023). How far has globalization gone? A tale of two regions. IMF Working Paper No. 23/255.
- Caruana J (2009). Financial globalization, the crisis and Latin America. Speech delivered at the XLVI Meeting of Central Bank Governors of the American Continent. May 14.
- Castillo M and Neto AM (2016). Premature deindustrialization in Latin America. production and development. ECLAC production development series No. 205. United Nations publication. Santiago.
- Cibils A and Allami C (2013). Financialisation vs. development finance: The case of the post-crisis Argentine banking system. *Revue de la Régulation*. 13(1).
- Clapp J (2019). The rise of financial investment and common ownership in global agrifood firms. *Review of International Political Economy*. 26:4.
- Clapp J (2022). Concentration and crises: exploring the deep roots of vulnerability in the global industrial food system. *The Journal of Peasant Studies* 50 (1):1–25.
- Das DK (2015). The Asian growth model: myth or reality? In: *An Enquiry into the Asian Growth Model*. Palgrave Pivot. London.
- Didier T, Hevia C and Schmukler S (2012). How resilient and countercyclical were emerging economies during the global financial crisis? *Journal of International Money and Finance*. 31(8): 2055–2077.
- Fernandez V, Moretti L and Ormaechea E (2022). Divergent convergence complementing theoretical approaches for understanding the rise of the global South and the challenges for “the rest”. *Journal of World-Systems Research*. 28(1):98.
- Foley DK (2011). The political economy of U.S. output and employment 2001-2010. Working Paper Series. Schwartz Center for Economic Policy Analysis and Department of Economics. The New School for Social Research.
- Food and Agricultural Organization of the United Nations (2017). The future of food and agriculture: Trends and challenges. Rome.
- Furusawa M (2017). What we have seen and learned 20 years after the Asian financial crisis. IMF Blog.13 July.
- Galindo A and Izquierdo A (2024). Ready for take-Off? building on macroeconomic stability for growth. Latin American and Caribbean Macroeconomic Report. March.
- Gasparini L and Cruces G (2021). The changing picture of inequality in Latin America. United Nations Development Program. Latin America and the Caribbean working paper series. March.
- Gerstle G (2022). The rise and fall of the neoliberal Order: America and the world in the free market era. New York: Oxford University Press.
- Gkanoutas-Leventis A and Nesvetailova A (2015). Financialization, oil and the great recession. *Energy Policy* 86. November.
- Goel R and Papageorgiou E (2021). Drivers of emerging bond flows and prices. Global Financial Stability Notes No2021/4. Washington D.C. International Monetary Fund.
- Goldberg P and Reed T (2023). Is the global economy deglobalizing? If So, Why? And What is Next? Brookings Papers on Economic Activity. Spring 2023: 347-396.
- Griffiths-Jones S and Ocampo J (2009). The financial crisis and its impact on developing countries. Working Paper 53. International Policy Centre for Inclusive Growth.
- Gruss B (2014). After the boom: commodity prices and economic growth in Latin America and the Caribbean. IMF Working Paper No. 14/154.
- Guterres A (2023). Secretary-General's remarks to launch the special edition of the Sustainable Development Goals Progress Report.
- Haldane AG (2010). The \$100 billion question. Comments at the Institute of Regulation and Risk. 30 March.
- Hall H and Gochoco-Bautista M (2013). *Asia Rising: Growth and Resilience in an Uncertain Global Economy*. Cheltenham. UK.
- Han Q, Song Shin H and Zhang L (2023). Mapping the realignment of global value chains. BIS Bulletin No. 78. Bank for International Settlements.
- Herrera C, Veillard J, de Colombi N, Neelsen S, Anderson G, and Ward K (2022). Building resilient health systems in Latin America and the Caribbean: lessons learned from the COVID-19 Pandemic. Washington DC. World Bank.
- Ianchovichina E (2024). The evolving geography of productivity and employment: ideas for inclusive growth through a territorial lens in Latin America and the Caribbean. Washington D.C. World Bank.
- IBFD (2023). Promotion of inclusive and effective tax cooperation at the United Nations.



- Inter-American Development Bank (2018). Connecting the dots: a road map for better integration in Latin America and the Caribbean. Washington DC. Inter-American Development Bank.
- Inter-American development bank (2023). Exports from Latin America and the Caribbean contract as trade opportunities emerge. *IDB news release*. Inter-American Development Bank. 5 December.
- Inter-American Development Bank (2024). Trade trends estimates – Latin America and the Caribbean. Washington DC. Inter-American Development Bank.
- International Energy Agency (2019). Africa Energy Outlook 2019: World energy outlook special report. Paris.
- International Labor Organization (2024). World Employment and social Outlook: Trends. Geneva.
- International Monetary Fund (2006). World Economic Outlook – September. Washington DC. International Monetary Fund.
- International Monetary Fund (2009). World Economic Outlook - October. Washington DC. International Monetary Fund.
- International Monetary Fund (2011). Regional Economic Outlook – Western hemisphere: shifting winds. new policy challenges. Washington DC. International Monetary Fund.
- International Monetary Fund (2024). World Economic Outlook – April. Washington, DC: IMF.
- Ioannis L, Ivanov A and Davis D (2022). *Global Food Value Chains and Competition Law*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jácome LI (2015). Central banking in Latin America: From the gold standard to the golden years. IMF Working Paper No. 16/60.
- Jacquemot P (2018). L'industrialisation en Afrique en question : Des désillusions a un nouveau volontarisme. *Afrique Contemporaine*. 266: 33.
- Jesus F and A Mehta (2016). Deindustrialization? A global perspective. *Economic Letters*, vol. 149: 148-151.
- Jiménez S, Dietzenbacher E, Duarte R and Sánchez-Chiliz J (2022). The geographical and sectoral concentration of global supply chains. *Spatial Economic Analysis*, vol. 17(3): 370-394.
- Juhász R, Lane N and Rodrik D (2023). New economics of industrial policy. NBER Working Paper 31538.
- Juvenal L and Petrella I (2024). Commodity prices and the global financial cycle. *VOXEU columns*. 11 May.
- Kaltenbrunner A and Paineira J (2015). Developing countries' changing nature of financial integration and new forms of external vulnerability: The Brazilian experience. *Cambridge Journal of Economics*. 39(5):1281–1306.
- Kamran M, Mujica I, Fontañez MB, Newhouse D, Rodriguez C and Weber M (2023). Exploring two years of labor market policy responses to COVID19: A Global Effort to Protect Workers and Jobs. World Bank. Washington DC.
- Knuth S (2018). Breakthroughs for a green economy? Financialization and clean energy transition. *Energy Research and Social Science*. 41 July.
- Kose M, Nagle P, Ohnsorge F and Sugawara N (2021). What has been the impact of COVID-19 on debt? Turning a wave into a tsunami. Policy Research Working Paper. November.
- Kose M and Eswar S (2010). Emerging markets come of age. *Finance and Development*. vol. 47(4): 7-10.
- League of Nations (1923). Report on double taxation submitted to the financial committee of the League of Nations. Economic and Financial Commission. League of Nations. Geneva.
- Lebastard L, Matani M and Serafini R (2023). GVC exporter performance during the COVID-19 pandemic: the role of supply bottlenecks. European Central Bank Working Paper Series No. 2766.
- Lee JW and Hong K (2010) Economic growth in Asia: determinants and prospects. ADB Economic Working Paper No. 220. Asian Development Bank. September.
- Lianos I, Ivanov A and Dennis D (2022). Global food value chains and competition law. BRICS law and Policy Centre. Moscow. Higher School of Economics.
- Lustig N, Pabon VM, Neidhöfer G and Tommasi M (2023). Short and long-run distributional impacts of COVID-19 in Latin America. *Economía LACEA Journal* 22(1): 96–116.
- Mason R (2020). The transformation of international tax. *The American Journal of International Law*. 114(3): 353–402.
- McKinsey Global Institute (2010). Lions on the move: The progress and potential of African economies. London.
- McKinsey Global Institute (2023). Asia on the cusp of a new era. McKinsey Articles. 22 September.
- Melber H (2017). The African middle class(es) – in the middle of what? *Review of African Political Economy*. Vol. 44, No. 151.
- Mesquita YW, Mengatto MF and Nagai RH (2022). Where and how? A systematic review of microplastic pollution on beaches in Latin America and the Caribbean (LAC). *Environment Pollution*. December.
- Mold A (2023). Why South-South trade is already greater than North-North trade—and what it means for Africa. Brookings. 11 December.
- Moreira M, Stein E (2019). Trading promises for results: What global integration can do for Latin America and the Caribbean. Inter-American Development Bank.
- Moreira MM, Blyde J, Volpe C, Dolabella M and Marra I (2022). The Reorganization of global value chains: What's in it for Latin America and the Caribbean? IDB Working Paper Series No. IDB-WP-01414. Inter-American Development Bank.



- Muda A, Dharsuky A, Asriana N and Ridhani D (2020). Contribution of real estate activities and financial/ insurance industry activities to the formation of gross domestic product. *Research in World Economy*. 11(3): 192.
- Nassif A, Feijó C and Araújo F (2015). Structural change and economic development: is Brazil catching up or falling behind? *Cambridge Journal of Economics*. 39(5): 1307–1332.
- Nayyar G, Cruz M and Linghui Z (2018). Does premature deindustrialization matter? The role of manufacturing versus services in development. World Bank Policy Research Working Paper No. 8596. World Bank
- Nesvetailova A and Palan R (2008). A very north Atlantic credit crunch: Geopolitical implications of the global liquidity crisis. *Journal of International Affairs*. 62(1): 165–185.
- Nye J (2023). What is the global South? *Project Syndicate*. 1 November.
- Ocampo JA (2017). Commodity-led development in Latin America. Alternative Pathways to Sustainable Development: Lesson from Latin America Gilles Carbonnier.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (2014). Boosting productivity to meet the middle-income challenge. *Perspectives on Global Development*. Paris. Organization for Economic Co-operation and Development.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (2020). COVID-19 in Latin America and the Caribbean: Regional socio-economic implications and policy priorities. OECD Policy Responses to Coronavirus. Organization for Economic Co-operation and Development. December 8.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (2021). Global value chains: efficiency and risks in the context of COVID-19. Paris. Organisation for Economic Co-operation and Development. Organisation for Economic Co-operation and Development.
- Oglesby C (1969). After Vietnam, what? *Commonwealth*. 90(001).
- Oppong P and Soares de Oliveira R (2021). Governing African oil and gas: boom-era political and institutional innovation. *Extractive Industries in Society*. 7(4):1163–1170.
- Paik WK, Johnson S and Villavicencio H (2011). East Asian economic models for Chile. *International area studies review*. 14(1).
- Péclard D, Kernen A and G Khan-Mohammad (2020). Etats d'émergence: Le gouvernement de la croissance et du development en Afrique. *Critique Internationale*. 89: 9–27.
- Pilling D (2024). The foreign powers competing to win influence in Africa. *Financial Times*. 22 August.
- Posen A (2021). The interconnected economy: The effects of globalization on US economic disparity. Testimony to the select committee on economic disparity and fairness in growth. Hearing on Globalization. September 28.
- Radelet S (2010). *Emerging Africa*. Brookings. Washington D.C.
- Reuters (2022). Exclusive: under Biden, China has widened trade lead in much of Latin America, June 8.
- Rodrik D (2011). *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*. New York and London. W.W. Norton.
- Rodrik D (2015). Premature deindustrialization. National bureau of economic research working Paper No. 20935.
- Rodrik D (2017) Growth without Industrialization? Project Syndicate. *October 10*.
- Rodrik D (2023) On productivism. HKS working paper No. RWP23-012. March.
- Rodrik D and Stiglitz J (2024). A new growth strategy for developing nations.
- Saad-Filho A (2014). The 'rise of the South': global convergence at last? *New Political Economy*. 19: 4.
- Salimo P, Buur L and Macuane J (2021). The politics of domestic gas: The Sasol natural gas deals in Mozambique. *Extractive Industries in Society*. 7(4): 1219–1229.
- Sawada Y and L Sumulong (2021). Macroeconomic impact of COVID-19 in developing Asia. Asian Development Bank Institute Working Paper Series No. 1251. Asian Development Bank.
- Sawyer M (2013). What is financialization? *International Journal of Political Economy*. 42(4): 5–18.
- Sharma A (2022). A comparative analysis of the financialization of commodities during COVID-19 and the global financial crisis using a quantile regression approach. *Resources Policy*. 78:102923.
- Sharma R (2024). A warning from the breakdown nations. *Financial Times*. 6 May.
- Shaxson N (2019). *The Finance Curse. How Global Finance Is Making Us All Poorer*. Penguin. London.
- Stampini M, Ibararán P, Rivas C and Robles M (2021). Adaptive, but not by design: cash transfers in Latin America and the Caribbean before, during and after the COVID-19 Pandemic. IDB Technical Notes No. 02346. Inter-American Development Bank.
- Tax Justice Network (2023). The finance curse. Tax Justice Network.
- The Economist (2024). China's economic model retains a dangerous allure. 8 June.
- Tooze A (2018). *Crashed: How a Decade of Financial Crises Changed the World*. Allen Lane. London and New York.
- Tran H (2024). Africa: The centre of the global South. Policy Center for the New South.
- UNCTAD (2007) Global players from emerging markets: strengthening enterprise competitiveness through outward investment. United Nations.



- UNCTAD (2010). The financial and economic crisis of 2008-2009 and developing countries. United Nations publication. Sales No. E.11. II. D.11. New York and Geneva.
- UNCTAD (2015). World investment report: reforming international investment governance. United Nations publication. Sales No. E.15. II. D.5. Geneva.
- UNCTAD (2018). Trade and development report 2018: power, platforms and the free Trade delusion. United Nations publication. Sales No. E.18. II. D.7. Geneva.
- UNCTAD (2020). Unprecedented COVID-19 stimulus packages are not being leveraged to accelerate SDG investment. Geneva. UNCTAD. 11 December.
- UNCTAD (2022) Rethinking the foundations of export diversification in Africa: The catalytic role of business and financial services. United Nations publication. Sales No. E.22. II. D.31. Geneva.
- UNCTAD (2022b). Trade and development Report 2022: development prospects in a fractured world. United Nations publication. Sales No. E.22. II. D.44. Geneva.
- UNCTAD (2023). Trade and development report 2023: growth, debt, and climate: realigning the global financial architecture. United Nations publication. Geneva.
- UNCTAD (2024a). Global debt vulnerabilities. Report to G20 International Financial Architecture Group.
- UNCTAD (2024b). Inequality: major trends, policy challenges and the need for global economic compact. Report for the G20 Framework Working Group.
- United Nations (2023). Report of the secretary-general on the promotion of inclusive and effective international tax cooperation at the United Nations. A/78/235. 26 July.
- United Nations (2024). World economic situation and prospects. UN DESA.
- United Nations Development Programme (2013). The rise of the south: human progress in a diverse world. Human Development Report 2013.
- United Nations Development Programme (2021a). Annual report 2021. New York.
- United Nations Development Programme (2021b). Regional human development report. New York: UNDP.
- Utar H, Torres Ruiz L and Zurita A (2023). The US-China trade war and the relocation of global value chains to Mexico. CESifo Working Paper No. 10638. CESifoGroup.
- Van der Zwan N (2014). Making sense of financialization. *Socio-Economic Review*. 12(1): 99–129.
- Van Huellen S and Abubakar F (2021). Potential for upgrading in financialised agri-food chains: The case of Ghanaian cocoa. *The European Journal of Development Research*. 33:227–252.
- Van Huellen S, Abubakar F, Asante-Poku N and Fig R (2024). The political economy of pricing and price risk in Ghana's cocoa marketing system. GDI Working Paper 2024-074. The University of Manchester.
- Van Lieshout E (2023). Deglobalization? The Reorganization of global value chains in a changing world. OECD Trade Policy Paper No. 272. Organisation for Economic Co-operation and Development.
- Wade R (2008). The First-World debt crisis of 2007-2010 in global perspective. *Challenge*. 51(4): 23–54.
- Whalen C (2007). The US credit crunch of 2007: A Minsky moment. Public Policy Brief. Levy Economics Institute of Bard College.
- White O, Woetzel J, Smit S, Seong J and Devesa T (2023). The complication of concentration in global trade. McKinsey Global Institute.
- Wickizer VD (1951). *Coffee, Tea and Cocoa. An Economic and Political Analysis*. Stanford University Press.
- Wier LS and Zucman G (2022). Global profit shifting, 1975-2019. NBER Working Paper 30673. National Bureau of Economic Research.
- World Bank (2022). *World Development Report*. Washington D.C. World Bank
- World Bank (2023). Crisis and recovery: learning from COVID-19's economic impacts and policy responses in East Asia. Washington DC. World Bank.
- World Intellectual Property Organization (2024). Better data for better policy. World intangible investment highlights. Geneva. World Intellectual property Organisation. June.
- World Trade Organization (2021). Global value chain development report: Beyond production. Geneva. World Trade Organization.
- World Trade Organization (2023). Global value chain report: resilient and sustainable GVCs in turbulent times. Geneva. World Trade Organization.
- World Trade Organization (2024). Global trade outlook and statistics. Geneva. World Trade Organization. April.
- Zakaria F (2008). *The Post American World*. W.W. Norton and Company Publishers. New York and London.





Chapitre V

Le Sud mondial et la nouvelle architecture fiscale internationale : la quête d'un financement du développement

L'initiative en cours en vue de l'établissement de la convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale offre aux pays en développement une occasion importante de combler les lacunes actuelles de l'architecture financière internationale et d'assurer à leurs économies une base de ressources intérieures solides.

Contrairement au régime fiscal existant, qui repose sur des accords bilatéraux et multilatéraux limités, la convention vise à créer un cadre multilatéral mondial pour la coopération fiscale internationale.

De nombreuses propositions existent déjà, notamment sur la taxation des transactions internationales en devises, mais la convention proposée serait unique en ce qu'elle placerait la fiscalité internationale dans un cadre global. Elle permettrait ainsi de se concentrer sur les dimensions à la fois commerciales et financières des activités commerciales mondiales.

L'objectif de la convention est de créer une plateforme fiscale mondiale qui permettrait de lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), sous forme notamment d'évasion fiscale et de flux financiers illicites, et de renforcer l'intégrité financière et la gouvernance internationales, autant d'éléments essentiels à un financement efficace du développement et à la réalisation des objectifs de développement durable.

Le succès et l'efficacité de l'architecture fiscale proposée pour le développement dépendront de la coopération entre les pays en développement et du dialogue entre les pays du Nord et du Sud.





Enseignements généraux

- ▶ Alors que l'ONU et l'OCDE cherchent toutes deux à améliorer la coopération fiscale internationale, la première adopte **une approche plus inclusive et transparente, axée sur le Sud mondial et plus représentative de ce dernier.**
- ▶ Les négociations en cours et, à terme, l'éventuelle adoption de la convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale pourraient jouer un rôle central pour l'avenir de la coopération fiscale et la réforme de l'architecture financière internationale. **L'engagement des États Membres, une diplomatie prudente et la mobilisation de l'expertise technique disponible seront essentiels à la réussite de cette entreprise.**
- ▶ **Les risques liés à l'émergence d'un régime fiscal différencié à l'échelle mondiale ne sauraient être ignorés.** La double imposition et les pratiques d'arbitrage des entreprises risquent de nuire aux flux mondiaux de commerce et d'investissement, et de compromettre ainsi la mobilisation des ressources intérieures. C'est surtout vrai pour les entreprises en interaction directe avec les consommateurs et les entreprises de l'économie numérique, d'autant plus que c'est dans les pays en développement que se trouve la majorité des consommateurs.
- ▶ **Face à la quête plus générale de sources de financement du développement à long terme, les efforts menés par les pays du Sud doivent se concentrer sur les causes profondes de l'insuffisance des ressources publiques allouées au développement durable,** qui comprennent les pratiques d'arbitrage des entreprises, la financiarisation et la concentration du pouvoir des entreprises.



A. Introduction



Le point d'inflexion actuel de la mondialisation accentue les obstacles structurels auxquels sont confrontés les pays en développement sur la voie d'une intégration économique plus inclusive et d'une croissance durable. Alors que les politiques fiscales et commerciales des pays développés évoluent pour soutenir la réindustrialisation à long terme et la transition climatique au niveau national, les marchés financiers mondiaux se concentrent sur la maximisation des profits du secteur privé (Foroohar, 2024).

En 2023-2024, un événement important dans la gouvernance économique mondiale s'est produit. À la suite d'une série d'initiatives menées par le Nigéria et le Groupe des États d'Afrique, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé en décembre 2023 la création d'un Comité spécial chargé de définir un projet de mandat pour une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale (Comité spécial). Le comité a commencé ses travaux en 2024.

La convention-cadre proposée se concentre à la fois sur les dimensions commerciales et financières des activités commerciales mondiales.

La convention proposée établirait une nouvelle architecture fiscale internationale, qui permettrait aux pays du Sud de percevoir des recettes plus importantes et d'endiguer ce qu'ils considèrent comme un transfert agressif de bénéfices hors de leurs pays. La convention pourrait constituer une étape importante pour remédier à certaines lacunes actuelles de l'architecture financière internationale en se concentrant sur les dimensions à la fois commerciales et financières des activités commerciales mondiales. L'objectif est de créer une plateforme fiscale mondiale pour

lutter contre les activités favorisant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, telles que l'évasion fiscale et les flux financiers illicites, et renforcer l'intégrité et la gouvernance financières internationales, essentielles pour assurer un financement efficace du développement et la réalisation des objectifs de développement durable.

Le présent chapitre étudie le rôle que la convention fiscale pourrait jouer en matière de financement durable. La section B présente les principaux jalons dans la quête d'un financement du développement à long terme. Elle se concentre sur le programme de la CNUCED pour une architecture financière internationale soucieuse du développement et examine les défis liés à la mobilisation des ressources intérieures. La section C explore le rôle de la convention fiscale dans la sécurisation d'un financement à long terme au service du développement. La section D analyse les avantages et les défis potentiels pour le Sud mondial des propositions actuellement examinées à l'ONU et dans le cadre du processus inclusif de l'OCDE. La section E conclut le chapitre.



B. La quête de sources durables de financement du développement

Comme l'a dit un économiste, l'une des principales raisons du succès des institutions de Bretton Woods au début de l'après-guerre était leur « admirable ingénierie institutionnelle » (Rodrik, 2011). Aujourd'hui, dans un contexte de changements fondamentaux dans les domaines de la production, du commerce, de la finance, de la technologie et du climat, le repositionnement des intérêts et des revendications des pays du Sud dans la gouvernance économique mondiale nécessite une réingénierie de l'économie mondiale à plusieurs niveaux. Cette réforme devrait être guidée par les principes fondamentaux d'inclusion, de dialogue et de consultation Nord-Sud, et garantir la marge de manœuvre politique des pays en développement. Dans ces trois domaines, la priorité absolue est de combler les déficits de représentation dans les institutions chargées de la gouvernance économique mondiale.

La pandémie et les crises en cascade ont entravé les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable dans le Sud mondial. En ce qui concerne le premier objectif, à savoir mettre fin à la pauvreté, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a atteint 724 millions en 2020, dépassant les projections antérieures à la pandémie de quelque 90 millions et annulant environ trois ans de progrès vers l'élimination de la pauvreté. Au rythme actuel, 575 millions de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté en 2030, et seulement un tiers environ des pays atteindront l'objectif consistant à diviser par deux les niveaux nationaux de pauvreté. Dans un tel contexte, les pays du Sud mondial ont besoin d'un soutien extérieur, notamment par le biais d'actions multilatérales visant à façonner une architecture financière

mondiale qui permette une croissance économique soutenue et la réalisation des objectifs de développement durable.

Les pays en développement sont confrontés à des choix politiques difficiles en raison d'une conjonction de crises complexes liées aux prix élevés de l'énergie, à l'augmentation de la demande de services sociaux et de santé, et aux contraintes du commerce international résultant de la montée du protectionnisme et des changements géoéconomiques évoqués au chapitre III. Alors que 54 pays en développement n'ont toujours pas de notation de crédit et sont privés d'accès aux marchés financiers, parmi ceux qui sont notés, seuls quelques-uns relèvent de la catégorie investissement. Parmi les pays d'Afrique et d'Amérique latine, 58 sont notés. En 2019, 11 étaient classés dans la catégorie investissement contre 8 seulement en 2023. Sur l'ensemble des pays en développement, 22 seulement étaient classés dans la catégorie investissement. Le niveau élevé des coûts, la volatilité des financements privés extérieurs et l'accès limité à des financements publics abordables aggravent le retard déjà pris en matière de financement du développement (voir le chapitre II).

L'urgence de la réforme de l'architecture de la dette internationale s'intensifie à mesure que l'endettement se transforme en crise du développement dans le Sud mondial. La nécessité d'un filet mondial de sécurité financière se fait de plus en plus pressante, les mécanismes actuels étant inadaptés face aux besoins financiers croissants de nombreux pays en développement (fig. V.1). Les décideurs du Sud mondial doivent également tenir compte des problèmes de représentation et de capacité de prêt au sein du filet mondial de sécurité financière (encadré V.1).

Il est d'autant plus urgent de réformer l'architecture financière internationale que la crise de la dette risque de se transformer en une crise du développement.





Encadré V.1 Les mesures régionales et bilatérales en temps de crise

Le filet de sécurité financière mondial joue un rôle central pour soutenir les pays lors de chocs et de crises majeurs. Il a offert une capacité sans précédent de prévention au moment de la COVID-19 en 2020, sa taille ayant été décuplée durant la décennie qui a suivi la crise financière mondiale.

Les accords de financement régionaux qui fournissent des liquidités urgentes à court terme et une couverture de change à des conditions préférentielles, sans la rigueur et les conditionnalités procycliques impopulaires généralement imposées par le FMI, constituent un élément évolutif du filet de sécurité financière mondial. Certains de ces accords prévoyaient en outre une gouvernance paritaire et des droits de vote équitables selon des modalités qui n'existent pas encore dans les institutions de Bretton Woods.

En 2019-2020, plus de 5 milliards de dollars ont été prêtés aux membres des accords de financement régionaux, ce qui représente une somme conséquente. Dans de nombreux cas, ces accords ont été considérés comme un « premier recours » en complément du « dernier recours » des institutions mondiales (Barrowclough et al., 2022 ; UNCTAD, 2022). Pourtant, malgré la capacité accrue des accords régionaux, ils sont restés largement inexploités pendant la COVID-19. Leur soutien a en outre été relativement inégal (UNCTAD, 2022), qu'il s'agisse des pays à faible revenu ou des pays à revenu élevé (Hawkins and Prates, 2021 ; Mühlich and Fritz, 2021 ; Mühlich et al., 2020, 2022).

Les accords de swaps bilatéraux sont devenus une nouvelle forme de financement qui s'est rapidement imposée et qui a été largement utilisée pendant la crise de la COVID-19, atteignant un total de 1 500 milliards de dollars. Un large éventail de banques centrales propose des swaps, y compris des banques de pays en développement tels que le Bhoutan, l'Inde, l'Indonésie, les Maldives, le Qatar et Sri Lanka, pour n'en citer que quelques-uns. Les swaps organisés par les banques de pays en développement sont beaucoup plus modestes que ceux mis en place par la Réserve fédérale américaine et la Banque populaire de Chine, et dans une moindre mesure par les banques centrales d'autres pays développés, tels que l'Australie, le Japon, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

La forte dépendance à l'égard des swaps bilatéraux se faisait déjà sentir l'année précédant la crise de la COVID-19, provoquant des inquiétudes (Mühlich et al., 2022 ; UNCTAD, 2022 ; Barrowclough et al., 2022) car l'effet sur le filet mondial de sécurité financière est mitigé. Bien que ces swaps semblent constituer une source de financement importante, ils ne présentent pas, dans la pratique, autant d'avantages que les prêts multilatéraux mondiaux ou régionaux, notamment en matière de prévisibilité et de transparence. Les swaps représentent une forme extrême de factionnalisme entre deux pays, plutôt que des accords de type « club » entre plusieurs pays, qui sont au cœur des accords régionaux ou internationaux de financement. Les programmes bilatéraux sont par définition et intrinsèquement discrétionnaires, ne reposent pas sur des pratiques ou des protocoles standard et ne sont ni transparents ni équitablement répartis entre les pays en développement.

Le FMI reste le prêteur mondial de dernier recours. Pendant la pandémie, il a fourni plus de 119 milliards de dollars (Mühlich et al., 2024). Pourtant, malgré les appels réguliers à une réforme fondamentale du système de quotes-parts du FMI, il n'y a eu ni augmentation nette de la capacité de prêt lors du seizième examen général des quotes-parts, ni réalignement du système pour refléter les besoins et le poids économique ou démographique des pays en développement. Alors que les quotes-parts ont augmenté de 50 %, il y a eu une réduction proportionnelle des autres sources de financement du FMI, y compris le nouvel accord d'emprunt, ce qui signifie que la capacité de prêt du FMI est en réalité restée constante.

Sources : Barrowclough et al. (2022) ; CNUCED (2022) ; Hawkins and Prates (2021) ; Mühlich et al. (2020, 2022, 2024) ; Mühlich et Fritz (2021).

Un accès rapide et flexible aux liquidités, des mesures d'allègement de la dette et de restructuration de la dette souveraine, une expansion du filet mondial de sécurité financière et un élargissement de la portée des prêts des banques multilatérales de développement restent au premier rang des priorités multilatérales sur le financement du développement. Toutes ces mesures sont au cœur des propositions de réforme de la CNUCED visant à mettre en place une architecture financière internationale soucieuse du développement (tableau V.1).

Il faut surtout que ces efforts aillent de pair avec une démocratisation des structures de gouvernance des institutions financières internationales, où les pays en développement restent sous-représentés malgré quelques améliorations au cours des deux dernières décennies (fig. V.2)³⁶. Au-delà de ces actions urgentes, le financement du développement à long terme nécessite la mise en place de mécanismes efficaces et coordonnés de mobilisation des ressources.

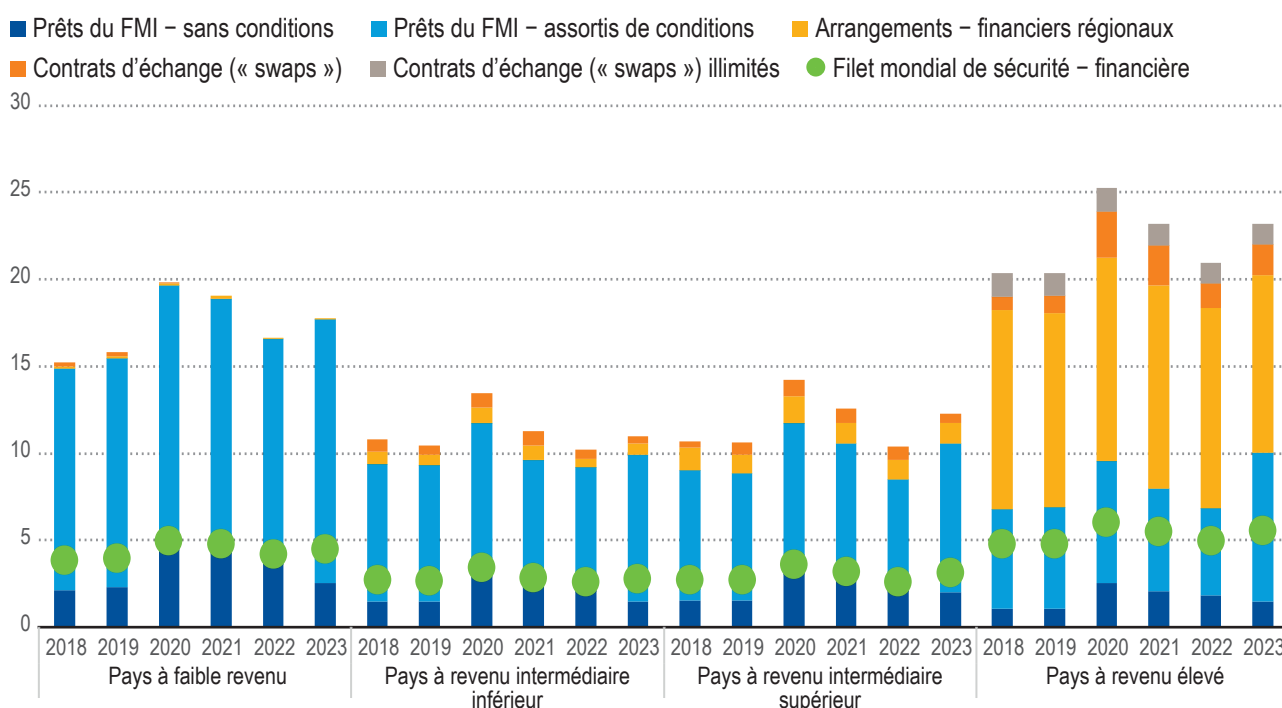
Le financement du développement doit pouvoir être assuré à long terme grâce à un socle de mécanismes efficaces de mobilisation des ressources intérieures.



Figure V.1

Inégalités d'accès au financement d'urgence prévu par le filet mondial de sécurité financière

Accès aux prêts, par groupe de revenu
(En pourcentage du PIB)



Source : D'après les données de l'outil de suivi du filet mondial de sécurité financière « Global Financial Safety Net Tracker » disponibles à l'adresse : <https://www.bu.edu/gdp/global-financial-safety-net-tracker/>. Le Global Development Policy Center de l'Université de Boston, la Freie Universität Berlin et la CNUCED sont à l'origine du dispositif de suivi, première base de données interactive mondiale mesurant la capacité de prêt annuelle du FMI, des banques centrales et des accords de financement régionaux, ainsi que le montant total du financement pour lutter contre la crise de la COVID-19 par le biais de prêts du FMI, d'accords de financement régionaux et de swaps de devises.

Note : Les points verts indiquent les valeurs moyennes des différentes composantes du filet mondial de sécurité financière.

³⁶ À la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, par exemple, les pays en développement disposent de 43 % du total des voix, contre 38 % en 2000. Cela représente une augmentation d'environ 15 points de pourcentage en vingt-quatre ans. Ce niveau n'est que légèrement inférieur à la part des pays en développement dans le produit mondial brut, qui est d'environ 40 %, mais il ne représente que la moitié de leur part en termes de population. Dans les organisations où le vote est organisé sur la base d'un pays, une voix, comme l'OMC et l'ONU, la part des pays en développement se situe entre 60 et 75 % du total des voix. Cela ne signifie pas que les décisions sont prises à leur avantage, ni que les pays en développement votent toujours dans le même sens. Les intérêts particuliers des pays peuvent varier considérablement, exactement comme pour les pays développés.



 **Tableau V.1**
Propositions de réforme de l'architecture financière internationale

Propositions de la CNUCED	Recommandations annexes faites par l'ONU dans la note d'orientation n° 6 de « Notre Programme commun »
Réforme institutionnelle	Action 1. Transformer la gouvernance des institutions financières internationales Action 2. Créer un organe fédérateur représentatif visant à renforcer systématiquement la cohérence du système international
Liquidités 1965 : Allocation universelle de droits de tirage spéciaux en lien avec l'aide 1971 : Création du Groupe des 24	Action 10. Renforcer la fourniture de liquidités et élargir le filet de sécurité financière Action 11. Lutter contre la volatilité des marchés des capitaux
Investissement 1964 : Fonds multilatéral de péréquation des intérêts (proposition Horowitz) 1965 : Allocation universelle de droits de tirage spéciaux en lien avec l'aide 1970 : Établissement de l'objectif d'aide publique au développement à 0,7 % du revenu national brut 1971 : Définition des pays les moins avancés 2014 : Appui aux banques multilatérales de développement Sud-Sud	Action 5. Augmenter massivement les prêts au développement et améliorer les conditions de prêt Action 6. Modifier les modèles de fonctionnement des banques multilatérales de développement et des autres banques publiques de développement pour qu'elles se concentrent sur l'impact sur les objectifs de développement durable, et tirer plus efficacement parti du financement privé pour optimiser l'impact allant dans le sens des objectifs de développement durable Action 7. Augmenter massivement le financement de l'action climatique, tout en garantissant l'additionnalité Action 8. Utiliser plus efficacement le système des banques de développement pour accroître les prêts et l'impact sur le développement durable Action 9. Faire en sorte que les plus pauvres puissent continuer de bénéficier du système des banques multilatérales de développement
Dettes 1980 : Le Conseil du commerce et du développement convient de la nécessité d'un mécanisme de renégociation équitable des dettes souveraines 1983 : Création du Système de gestion et d'analyse de la dette 2012 : Principes visant à promouvoir des pratiques responsables pour l'octroi de prêts et la souscription d'emprunts souverains 2014-2015 : Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies portant création du Comité spécial des opérations de restructuration de la dette souveraine, définition des principes fondamentaux	Action 3. Réduire les risques liés à la dette et renforcer les marchés de la dette souveraine pour soutenir les objectifs de développement durable Action 4. Améliorer le règlement des crises de la dette au moyen d'un processus à deux étapes : un mécanisme pour la renégociation de la dette visant à soutenir le cadre commun pour le traitement de la dette et, à moyen terme, une autorité chargée de la dette souveraine
Lien entre finance et entreprises 1967 : Résolution du Conseil économique et social portant création du Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale 1975-1993 : Création du Centre sur les sociétés transnationales	Action 12. Renforcer la réglementation et la surveillance des institutions financières bancaires et non bancaires afin de mieux gérer les risques et de limiter l'effet de levier excessif Action 13. Rendre les entreprises plus durables et réduire l'écoblanchiment Action 14. Renforcer les normes mondiales d'intégrité financière Action 15. Renforcer les normes fiscales mondiales pour accompagner la transformation numérique et la mondialisation au moyen d'un processus inclusif prenant en considération les besoins et les capacités des pays en développement et des différentes parties prenantes Action 16. Améliorer le deuxième pilier de la proposition faite dans le cadre inclusif de l'OCDE et du Groupe des Vingt sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices afin de réduire les incitations fiscales douteuses, tout en encourageant davantage l'imposition dans les pays d'origine Action 17. Instituer des cadres mondiaux de transparence fiscale et d'échange d'informations qui bénéficient à tous les pays

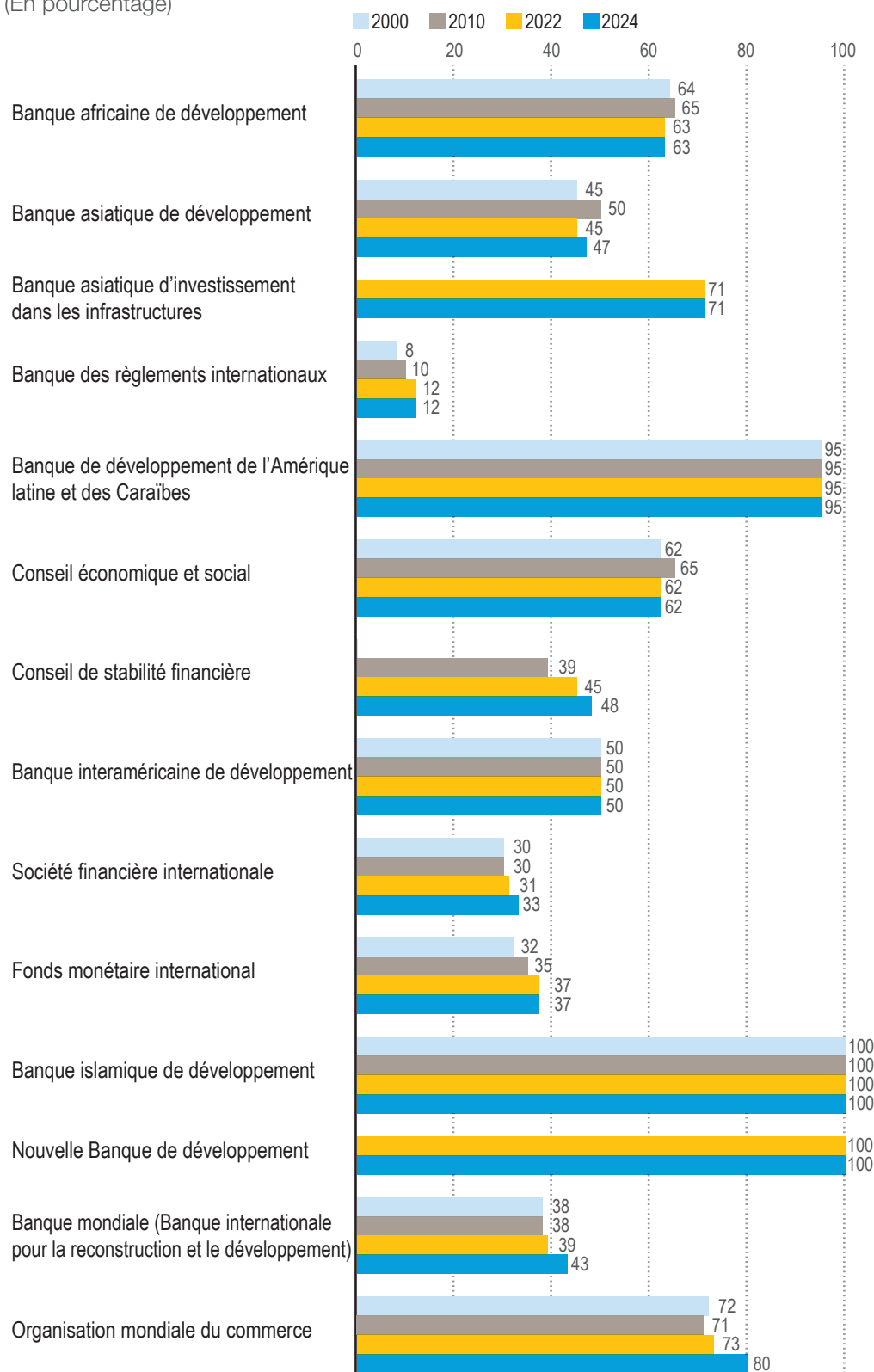
Source : CNUCED, d'après un document de l'ONU (United Nations 2023a), qui présente les actions plus en détail.
 Note : Les cases colorées concernent les actions et sous-actions qui doivent permettre d'atteindre les objectifs transversaux d'action climatique et de durabilité environnementale.

**Figure V.2**

Les droits de vote des pays en développement n'ont évolué que graduellement dans les principales institutions de gouvernance économique

Part des droits de vote des pays en développement par année et par institution

(En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après les sites Internet des organisations respectives.



Les asymétries dans les positions de négociation au sujet des conventions sur la double imposition exposent de nombreux pays en développement au risque d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices.

Le système fiscal international offre aux entreprises d'importantes possibilités d'arbitrage, ce qui permet l'évasion et la fraude fiscales.

Vu les contraintes et les coûts du financement extérieur, la mobilisation des ressources nationales par le biais des impôts et autres moyens reste la source de financement la plus durable pour les pays en développement³⁷. C'est un levier central pour renforcer la capacité des États et maintenir la stabilité macroéconomique, et pour permettre aux pouvoirs publics de réaliser les investissements nécessaires sans recourir à des sources extérieures. Le Programme 2030 vise à « améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes » (Garcia-Bernardo and Janský, 2024).

L'insuffisance du financement public dans les pays en développement freine les progrès, notamment en ce qui concerne les objectifs de développement durable. De nombreux pays en développement se situent en dessous du ratio impôts/PIB de 15 % qui, de l'avis de la plupart des experts, est le minimum nécessaire pour atteindre les objectifs. Dans les pays en développement à faible revenu en particulier, une assiette fiscale plus étroite, des capacités limitées, la prépondérance de l'économie informelle et souterraine et les problèmes de gouvernance sont autant de facteurs qui contribuent à la faible mobilisation des ressources nationales.

Si les pays en développement ne tirent pas nécessairement des revenus substantiels des flux transfrontières en raison des difficultés qu'ils ont à mobiliser des ressources au niveau national, il est également possible que les règles fiscales internationales actuelles ne soient pas adaptées à leurs besoins et limitent leur capacité à élargir leurs sources de revenus dans une économie mondialisée et numérique. Les autorités fiscales manquent souvent des outils et des capacités techniques (par

exemple, données, personnel et autres ressources) nécessaires pour relever les difficultés liées à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices.

En outre, les pays en développement ont moins d'accords de double imposition. Lorsque de tels accords existent et font intervenir des pays avancés, on constate souvent que les négociateurs des traités ont des capacités limitées et des positions de négociation asymétriques, ce qui rend les pays en développement vulnérables aux pratiques des entreprises multinationales favorisant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices.

Le système fiscal international actuel a offert aux entreprises multinationales d'importantes possibilités d'arbitrage transfrontières. Ces pratiques, bien que généralement considérées par les entreprises et leurs conseillers fiscaux internationaux comme une forme de planification fiscale éthique et légale, ne sont pas considérées comme telle par les pays en développement et les organisations non gouvernementales. Les administrations fiscales des pays en développement s'inquiètent en particulier des cas où les entreprises multinationales passent de l'arbitrage réglementaire légal à des pratiques fiscales abusives (Eden and Smith, 2022). Parallèlement, le transfert de bénéfices réalisé à l'échelle mondiale par les entreprises multinationales a été encouragé par la croissance rapide et la sophistication des paradis fiscaux et des structures des centres financiers (UNCTAD, 2022).

Les estimations des pertes dues à l'évasion fiscale dans les pays en développement sont variables et incomplètes. Bien que le cadre conceptuel de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de la CNUCED (United Nations Office on Drugs and Crime and UNCTAD, 2020) aide à différencier les flux financiers illicites liés à la criminalité de la manipulation des prix, le manque de données

³⁷ En ce qui concerne le renforcement des capacités fiscales au service du développement, certains ont fait valoir que l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des institutions, en plus de la coopération internationale en matière d'imposition des bénéfices des entreprises multinationales, amélioreraient considérablement la mobilisation des ressources nationales dans les pays en développement à faible revenu (voir Benitez et al., 2023).



primaires rend les mesures difficiles. Certaines méthodologies sont encore en cours d'expérimentation et de perfectionnement.

Dans l'ensemble, des estimations récentes suggèrent que le transfert de bénéfices à l'échelle mondiale a gravement freiné la mobilisation des ressources nationales, en particulier dans les pays en développement à faible revenu. Wier et Zucman (Wier and Zucman, 2022), par exemple, estiment qu'entre 2015 et 2019, près de 40 % des bénéfices des entreprises multinationales ont été enregistrés dans des paradis fiscaux. En outre, le transfert de bénéfices a réduit les recettes fiscales mondiales des entreprises de 10 %, et le taux effectif de l'impôt sur les sociétés au niveau mondial a diminué d'un tiers (Wier and Zucman, 2022). Chiari (Chiari, 2024) estime que les pertes de recettes fiscales mondiales en 2019 s'élevaient à 480 milliards de dollars selon les taux d'imposition réglementaires des sociétés et à 600 milliards de dollars selon les taux effectifs.

Une analyse récente des études de cas disponibles indique que les entreprises multinationales transfèrent jusqu'à 40 % (600 milliards à 1 100 milliards de dollars) de leurs bénéfices étrangers vers des pays relais tels que les Bermudes, les Pays-Bas ou la Suisse. Si, en termes absolus, les États-Unis sont les plus touchés par le transfert des bénéfices, d'autres pays développés, tels que la France et l'Allemagne, perdent jusqu'à la moitié de leur base de bénéfices de cette manière (Clausing, 2016 ; Torslov et al., 2023).

En termes relatifs, les pays à faible revenu perdent une part plus importante du total des recettes fiscales du fait du transfert des bénéfices, même si le montant absolu du manque à gagner est moindre. En particulier dans les pays à faible revenu d'Afrique et d'Amérique latine, la part des recettes fiscales perdues par rapport au total des recettes fiscales tend à être plus importante. Les pays d'Afrique sont plus touchés que la moyenne. Dans l'ensemble, seul un petit nombre de pays enregistre une augmentation des recettes fiscales (Garcia-Bernardo and Janský, 2024).

L'arbitrage des entreprises, ou les manœuvres stratégiques que mènent les entreprises en fonction des différentes niches juridictionnelles, complique la mobilisation des ressources, ainsi que la responsabilité et la transparence des entreprises. Les pratiques modernes d'arbitrage des entreprises sont largement répandues et variées et concernent la réglementation, les déclarations, la fiscalité et la comptabilité. Des techniques d'évitement permettent aux entreprises multinationales de contourner leurs responsabilités sociales et environnementales, en faisant souvent supporter les coûts des chocs et des crises externes aux pays les plus vulnérables (Baines and Hager, 2021 ; Palan et al., 2023 ; UNCTAD, 2024). De plus, les pratiques d'arbitrage des entreprises leur permettent de minimiser leur empreinte économique dans de nombreux pays en développement. Une étude récente a révélé qu'un quart des filiales des 100 plus grandes entreprises multinationales non financières qui étaient présentes dans le Sud mondial n'avait aucune activité économique apparente en lien avec la région (UNCTAD, 2022).

Le phénomène des flux financiers illicites aggrave encore les difficultés de mobilisation des ressources dans les pays du Sud. Les études pilotes menées par la CNUCED dans certains pays en développement montrent que les industries extractives ont tendance à être particulièrement exposées à ces flux par le biais des fausses factures commerciales et des transferts de bénéfices (tableau V.2). On peut citer par exemple les boissons, le pétrole et les minerais au Burkina Faso, ainsi que les métaux précieux, les pierres précieuses et les machines électriques en Afrique du Sud. Le Burkina Faso a constaté des flux financiers illicites dans le secteur de l'or, avec des transactions faisant intervenir la Suisse et l'Ouganda. Le Nigéria a mis en évidence le transfert vers des paradis fiscaux de bénéfices réalisés dans le secteur pétrolier. Selon de premières estimations, les flux illicites pourraient représenter jusqu'à la moitié des échanges commerciaux officiellement enregistrés.

Les industries extractives sont particulièrement sujettes aux flux financiers illicites par le biais de la fausse facturation commerciale et du transfert de bénéfices.

Les pays à faible revenu perdent une part plus importante des recettes fiscales totales en raison du transfert des bénéfices.





Tableau V.2

Selon de premières estimations, les flux financiers illicites pourraient représenter jusqu'à 50 % du commerce officiel dans certains pays

Estimation préliminaire non officielle des flux financiers illicites fiscaux et commerciaux (entrants et sortants), certains pays africains

Pays	Année(s) couverte(s)	Durée (Nombre d'années)	Méthode(s) d'estimation	Part des flux financiers illicites fiscaux et commerciaux dans le commerce officiel (En pourcentage, moyenne annuelle)
 Ghana	2000-2012	13	PCM+ et PFM+	5,1
 Burkina Faso	2011-2020	10	PCM+	10,5
 Zambia	2012-2020	9	PCM	30,2
 Afrique du Sud	2017	1	PCM+	32,7
 Gabon	2010-2021	12	PCM+ et PFM+	50,5
 Namibie	2018-2020	3	PFM+	57,1

Source : CNUCED, d'après la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (United Nations Economic Commission for Africa, 2023).

Notes : Ces chiffres correspondent aux premières estimations non officielles résultant des projets pilotes menés dans les pays en 2021-2022, à l'aide de différentes méthodes de mesure des flux financiers illicites, fiscaux et commerciaux, résultant de la fausse facturation commerciale. Ces estimations seront probablement affinées et étendues à l'avenir par les autorités nationales. Les méthodes utilisées pour les estimations sont la méthode des pays partenaires (PCM+) et la méthode du filtrage des prix (PFM+). Voir le SDG Pulse de la CNUCED pour plus d'informations sur les efforts de suivi des flux financiers illicites, disponible à l'adresse : <https://sdgpulse.unctad.org/illicit-financial-flows/>.



Face à ces défis, les pays en développement aspirent depuis longtemps à une approche de la coopération fiscale internationale portée par l'ONU, leur conférant un statut d'égalité. La coopération fiscale internationale au sein de l'ONU est perçue comme un élément essentiel pour améliorer la mobilisation des ressources nationales, en particulier dans les pays en développement à faible revenu. La convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale est donc considérée par de nombreux pays en développement comme un élément du rééquilibrage du système financier international visant à le rendre plus équitable.

La convention proposée est la première tentative de création d'un cadre multilatéral mondial pour la coopération fiscale internationale. L'architecture fiscale actuelle repose sur des accords bilatéraux et multilatéraux limités. Bien qu'une série de propositions mondiales concernant des arrangements fiscaux aient été présentées, telles que la taxation des transactions internationales en devises, la convention fiscale proposée est unique en ce sens qu'elle placerait la fiscalité internationale dans un cadre global.

C. Le Sud mondial et l'appel à une architecture fiscale internationale

Depuis plus de soixante ans, l'OCDE, dirigée par le Nord mondial, fixe les règles selon lesquelles les États imposent les entreprises multinationales. En vertu de ces règles, les bénéfices sont répartis entre les pays par le biais de centaines de traités fiscaux bilatéraux, généralement appelés conventions sur la double imposition. Ces accords attribuent les droits d'imposition sur la base de principes complexes fondés sur la résidence et la source, et évaluent les transactions entre entreprises selon le principe de pleine concurrence³⁸. L'utilisation des conventions sur la double imposition pour gérer les relations fiscales

internationales est issue des travaux effectués par la Société des Nations dans les années 1920 (League of Nations, 2023).

Les pays en développement qui se sont affranchis de la domination coloniale dans les années 1960 et 1970 ont insisté sur la nécessité d'un nouvel ordre économique international plus équitable. La CNUCED et le Groupe des 77 et la Chine ont été le cadre privilégié des discussions sur le sujet. À la fin des années 1960, le Groupe spécial d'experts des conventions fiscales entre pays développés et pays en développement a été créé dans le cadre de ce débat³⁹.

³⁸ Historiquement, les principes de source et de résidence déterminent le pays (d'origine ou d'accueil) qui a le droit primaire d'imposer les différentes sources de revenus des entreprises multinationales (par exemple, les redevances et les frais de service). Lorsque les deux pays ont des droits d'imposition (par exemple, sur les bénéfices des filiales étrangères), le principe de la « première main » accorde au pays d'accueil le droit primaire d'imposer, le pays d'origine (s'il choisit de taxer les revenus de source étrangère) devant quant à lui accorder un allègement fiscal par le biais d'un crédit ou d'une déduction de l'impôt étranger. Le principe de pleine concurrence garantit que les transactions et activités entre des parties liées sont évaluées sur la base de ce que des entreprises indépendantes auraient fait si les faits ou les circonstances avaient été identiques ou similaires. Voir le chapitre 2, Eden (Eden, 1998).

³⁹ Résolution 1273 (XLIII) du Conseil économique et social du 4 août 1967. Comme l'indique le titre du groupe, la préférence allait encore à un système de fiscalité internationale géré par le biais de conventions sur la double imposition. Depuis le 11 novembre 2004, le groupe a été rebaptisé Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale.



Les conventions sur la double imposition n'empêchent pas la double non-imposition et favorisent les pays exportateurs de capitaux.

Les conventions sur la double imposition ont fait l'objet de nombreuses critiques, en particulier de la part des pays en développement. Premièrement, elles sont considérées comme conçues avant tout pour empêcher la double imposition, c'est-à-dire les cas où les bénéfices sont imposés à la fois par le pays de résidence et par le pays de la source, et moins pour empêcher la double non-imposition, c'est-à-dire les cas où les entreprises ont recours à la fraude fiscale et à des techniques d'évasion fiscale agressives pour n'être imposées ni dans le pays de résidence ni dans le pays de la source.

Deuxièmement, beaucoup considèrent que les conventions sur la double imposition favorisent les pays exportateurs de capitaux (pays de résidence) au détriment des pays importateurs de capitaux (pays de la source)⁴⁰. Troisièmement, la complexité de ces accords a créé de nombreuses brèches fiscales qui ont favorisé l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Si le principe général de prévention de la double imposition est valable, les pays développés ont été les principales bénéficiaires des conventions qui en sont issues. Ces accords n'ont pas beaucoup stimulé les IED dans les pays en développement.

Au cours des vingt-cinq dernières années, les pays en développement ont intensifié leurs efforts en matière de coopération fiscale internationale. Alors que les pays exportateurs de capitaux sont passés d'une fiscalité mondiale à une fiscalité territoriale, les différences importantes entre les taux et les assiettes d'imposition des différents pays ont offert de nombreuses possibilités de planification fiscale sophistiquée. Les nombreuses failles de l'architecture fiscale internationale ont permis aux entreprises multinationales d'utiliser des stratégies agressives de transfert de bénéfices vers des paradis fiscaux et des centres d'investissement. Le nombre croissant de paradis fiscaux et de centres financiers offshore a encouragé les flux de capitaux licites et illicites, comme l'a documenté la CNUCED (UNCTAD, 2015).

En outre, le nombre croissant d'entreprises multinationales numériques et l'« industrie 4.0 » ont créé un monde caractérisé par « l'échelle sans la masse » qui repose sur des services et des transactions numériques automatisés et des flux de capitaux hypermobiles. De nouvelles voies sont ainsi apparues permettant de tirer parti des opportunités de BEPS (encadré V.2).



Encadré V.2 L'OCDE et le processus à deux piliers

La crise financière mondiale de 2008-2009 a probablement été le point de bascule final qui a fait prendre conscience aux gouvernements que des efforts multilatéraux, et non bilatéraux, étaient nécessaires pour contrer le BEPS (Mason, 2020).

Le Projet BEPS (érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices) de l'OCDE 2012-2015 a donc abouti à 15 mesures visant à combler les failles considérées comme les principaux facteurs à l'origine de ces pratiques. Ces mesures ont été conçues, en partie, pour que les accords sur la double imposition ne visent plus seulement à prévenir la double imposition, mais aussi à éliminer la double non-imposition. Les changements

⁴⁰ Il est généralement admis que les exportateurs nets de capitaux sont des pays développés et que les importateurs nets de capitaux sont des pays en développement. Cependant, au XXI^e siècle, la plupart des pays développés ont des flux d'investissements étrangers directs dans les deux sens ; beaucoup sont des importateurs nets de capitaux, en termes de stocks et de flux. Néanmoins, si l'on considère les flux et les stocks entre paires de pays, à quelques exceptions près (par exemple, les pôles d'investissement ou les paradis fiscaux), l'exportateur net de capitaux correspond généralement au pays le plus développé. Eytayo-Oyesode (2020) fait valoir que plusieurs articles du Modèle de convention fiscale de l'OCDE favorisent les droits d'imposition fondés sur la résidence et sont donc défavorables aux pays en développement.



Encadré V.2 L'OCDE et le processus à deux piliers

concernaient notamment la déclaration pays par pays et un nouvel instrument fiscal multilatéral, la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Cette dernière a été conçue pour s'appliquer parallèlement aux conventions sur la double imposition existantes d'un pays et pour les modifier en permettant aux signataires d'adopter les mesures sans avoir à renégocier les conventions. Cependant, de nombreux pays, dont les États-Unis, n'ont pas signé l'instrument fiscal multilatéral et de nombreux signataires ont choisi de ne pas appliquer certaines dispositions fondamentales^a.

L'OCDE avait reporté les travaux sur la première action, relative à la taxation de l'économie numérique, mais la pandémie de COVID-19 a ralenti les progrès. Dans le cadre de son processus inclusif^b, lors du deuxième cycle BEPS, l'OCDE et les membres du cadre inclusif ont proposé de remplacer certaines règles fiscales internationales actuelles par des règles fondamentalement différentes. Un « processus à deux piliers » prévoit un nouvel impôt sur les bénéfices des 100 plus grandes entreprises multinationales du monde (Pilier Un – Montant A) et un nouvel impôt minimum mondial sur les bénéfices de 15 % sur la quasi-totalité des entreprises multinationales (Pilier deux – Règles globales antiérosion de la base d'imposition)^c.

Les nouvelles politiques proposées sont nettement plus complexes et, pour la plupart, n'ont pas été mises à l'épreuve. Bien que certains gouvernements aient commencé à mettre en œuvre les règles relatives à l'impôt minimum mondial, il n'y a actuellement aucun accord sur le pilier un, jugé trop complexe et non conforme aux principes fiscaux internationaux existants (par exemple, le principe de pleine concurrence), dénué d'avantages clairs pour les pays en développement et n'apportant pas de réponse adéquate aux problèmes liés à la taxation de l'économie numérique. En outre, la convention multilatérale de l'OCDE proposée pour mettre en œuvre le pilier un a peu de chances d'être adoptée, compte tenu de ses exigences en matière de ratification^d. En conséquence, les pays en développement ont accueilli avec méfiance le deuxième cycle BEPS. La plupart ne sont pas membres de l'OCDE et considèrent qu'ils ne sont pas associés au processus^e.

Source : Mason (2020).

^a Les informations les plus récentes sur les signataires figurent dans la base de données de l'OCDE sur l'instrument fiscal multilatéral, disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/tax/treaties/mli-matching-database.htm>.

^b Le cadre inclusif est une tentative de l'OCDE de combler son « déficit de démocratie » en invitant les pays non membres à trouver un consensus sur ces règles. Ses détracteurs estiment qu'il est imparfait en ce qu'il reprend essentiellement des choix déjà faits par l'OCDE. De nombreux pays en développement, mais pas tous, sont membres du Cadre. Voir l'adresse : <https://www.oecd.org/en/topics/policy-issues/base-erosion-and-profit-shifting-beps.html>.

^c Par exemple, le pilier un remplace le principe de pleine concurrence par une formule de répartition proportionnelle ; voir Eden (Eden, 2022). Un deuxième exemple est la règle d'inclusion du revenu du pilier deux, selon laquelle le droit de prélever un impôt complémentaire sur les bénéfices insuffisamment imposés revient à titre prioritaire au pays de résidence plutôt qu'au pays de la source en vertu du principe de la « première main ». Bien qu'une taxe complémentaire nationale ait été ajoutée par la suite, qui peut être déduite de l'impôt prélevé au titre de la règle d'inclusion du revenu, les restrictions relatives à cette taxe font encore pencher la balance en faveur des pays de résidence.

^d Au moins 30 pays représentant environ 60 % des entités mères des entreprises multinationales entrant dans le champ d'application du pilier un doivent ratifier la convention. Voir l'adresse : <https://www.oecd.org/en/topics/sub-issues/reallocation-of-taxing-rights-to-market-jurisdictions/multilateral-convention-to-implement-amount-a-of-pillar-one.html>.

^e Voir également les observations sur les problèmes relatifs à l'efficacité et au caractère inclusif du processus BEPS de l'OCDE dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la promotion d'une coopération fiscale internationale inclusive et efficace à l'ONU (A/78/235).



D. Les pays en développement plaident en faveur d'une convention pilotée par les Nations Unies

Le mécontentement à l'égard du système fiscal international actuel est allé croissant, les pays en développement cherchant à mettre en place un processus qui permettrait à tous les pays de participer sur un pied d'égalité à la prise de décisions en matière fiscale. Dès 2012, le Groupe des 77 et la Chine, avec le soutien de groupes de défense, ont tenté, avec un succès limité, de relancer un processus de négociation fiscale intergouvernementale dans le cadre des Nations Unies⁴¹. Pendant de nombreuses années, le Groupe des États d'Afrique a plaidé en faveur d'une convention fiscale internationale dans le cadre de l'ONU. Le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale (Comité fiscal) de l'ONU a tenu régulièrement des sessions extraordinaires

au Conseil économique et social sur la coopération fiscale internationale⁴².

La proposition faite en 2015 par les pays en développement tendant à ce qu'un organe de l'ONU soit chargé de la coopération fiscale internationale dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba a marqué un tournant⁴³. La proposition n'a pas été acceptée, mais l'ONU est convenue de poursuivre ses efforts en matière de coopération fiscale internationale. En octobre 2022, le Groupe des États d'Afrique a proposé un projet de résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les flux financiers illicites, qui prévoyait notamment la création d'un organisme chargé de la fiscalité internationale. Quelques



©Adobe Stock_Miha Creative

⁴¹ Voir la liste des déclarations des pays en développement appelant à un processus sur la coopération fiscale internationale mené sous l'égide de l'ONU, compilée par le Mécanisme de la société civile pour le financement du développement dans une base de données disponible à l'adresse : <https://csforffd.org/post/database-governments-supporting-an-intergovernmental-un-tax-body-and-or-un-tax-convention/>. La déclaration faite en 2012 par le Groupe des 77 et la Chine est disponible à l'adresse : <http://www.g77.org/statement/getstatement.php?id=120727>.

⁴² Les sessions extraordinaires remontent au moins à 2019 ; voir <https://financing.desa.un.org/ecosoc-special-meeting-international-cooperation-tax-matters>.

⁴³ Le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement est disponible à l'adresse : <https://sdgs.un.org/documents/ares69313-addis-ababa-action-agenda-thi-21093>.



organisations non gouvernementales ont préparé des propositions préliminaires en vue d'une convention-cadre⁴⁴.

Une véritable avancée a eu lieu lorsque le Groupe des États d'Afrique a présenté une proposition révisée qui est devenue la résolution 77/244⁴⁵ approuvée par l'Assemblée générale sans vote le 23 novembre 2022. La résolution priait le Secrétaire général de l'ONU de définir d'éventuelles étapes pour rendre la coopération en matière fiscale plus inclusive et plus efficace et d'inviter les parties intéressées à apporter leur contribution. De nombreuses communications ont été présentées par les États Membres, des organisations non gouvernementales, des universitaires, des groupes de réflexion et des représentants du monde des affaires. Le Bureau international de documentation fiscale (International Bureau of Fiscal Documentation, 2023) et le Centre international pour la fiscalité et le développement (Cadzow et al., 2023) ont établi des rapports⁴⁶.

Le Secrétaire général a publié un rapport concluant que le processus à deux piliers du cadre inclusif de l'OCDE ne tenait pas suffisamment compte des besoins des pays en développement et soulignant la nécessité d'une approche inclusive, permettant à tous les pays de participer à l'établissement du programme de travail, aux négociations et à la prise de décision (United Nations, 2023). Le rapport précisait que le processus décisionnel devait être transparent et laisser suffisamment de temps pour l'examen des propositions et la préparation des différentes positions. Il présentait et examinait trois options possibles pour faire avancer les travaux de l'ONU en matière de coopération fiscale

internationale : un forum de discussions non contraignantes, une convention-cadre et des protocoles contraignants ou un accord juridique global contraignant. Les parties prenantes extérieures étaient invitées à apporter leur contribution.

Lors de la réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies du 15 novembre 2023, le Nigéria, au nom du Groupe des États d'Afrique, a proposé un projet de résolution recommandant la deuxième option, à savoir une convention-cadre assortie de protocoles, ainsi que la création d'un comité ad hoc chargé de rédiger le mandat de la convention.

La résolution 78/230 a été adoptée le 22 décembre 2023 par 111 voix contre 46 et 10 abstentions ; pratiquement tous les pays en développement ont voté « oui » et la quasi-totalité des membres de l'OCDE se sont opposés à la résolution⁴⁷. Le Comité spécial chargé de définir un mandat pour l'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale a été établi en vertu de cette résolution. Le Comité se compose d'un président, de 18 vice-présidents et d'un rapporteur, qui représentent à eux tous quatre membres de chacune des cinq régions du système des Nations Unies. La résolution priait le Comité d'élaborer, en même temps que la convention-cadre, des protocoles préliminaires sur des questions prioritaires particulières telles que les mesures contre les flux financiers illicites liés à la fiscalité et l'imposition des revenus tirés de la prestation de services numériques transfrontières. Il était demandé au Comité d'élaborer le mandat pour août 2024 et de soumettre à l'Assemblée générale,

⁴⁴ Pour les deux premières propositions de convention-cadre, voir Chowdhary et Picciotto (2021) ; Ryding (2022).

⁴⁵ Voir la résolution 77/244 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies.

⁴⁶ Le rapport du Bureau international de documentation fiscale préconisait, entre autres, l'adaptation des normes minimales BEPS, une simplification des autres recommandations BEPS, et l'amélioration de la solution à deux piliers, en s'appuyant essentiellement sur le cadre inclusif de l'OCDE. Le rapport du Centre international pour la fiscalité et le développement était axé sur la question des moyens limités des pays participants et d'autres questions d'organisation.

⁴⁷ Voir la résolution 78/230 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies.



à sa soixante-dix-neuvième session, en octobre 2024, un rapport dans lequel serait présenté ce mandat⁴⁸. Divers commentaires publics ont été présentés à la fois sur la résolution 78/230 et sur l'ordre du jour de la première réunion du Comité⁴⁹.

1. Le Comité spécial chargé de définir un mandat pour l'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale

Les conventions-cadres offrent une approche utile et graduelle de l'élaboration du droit international, selon laquelle les gouvernements mettent en place un système général de gouvernance internationale sur une question donnée, puis élaborent des engagements et des arrangements institutionnels plus spécifiques par le biais de protocoles (Bodansky and WHO, 1991). De fait, la convention-cadre constitue un « parapluie » ou « cadre » qui est un instrument multilatéral juridiquement contraignant, composé d'éléments fondamentaux (par exemple, des objectifs, des principes et une structure de gouvernance) qui orientent divers protocoles assortis de clauses permettant d'appliquer ou non les dispositions. La convention-cadre proposée en matière fiscale est conçue selon des principes similaires.

Cinq questions prioritaires sur lesquelles devaient porter les protocoles préliminaires ont été recensées dans les projets de mandat de juin et juillet 2024 : fiscalité de l'économie numérique et mondialisée,

imposition des revenus tirés de la prestation de services transfrontières, flux financiers illicites liés à la fiscalité, prévention et règlement des différends fiscaux, et imposition des particuliers fortunés. Quatre autres questions ont été identifiées comme susceptibles de faire l'objet de futurs protocoles : mesures fiscales pour relever les défis environnementaux et climatiques, échange de renseignements à des fins fiscales, assistance administrative mutuelle en matière fiscale et pratiques fiscales dommageables.

Le mandat d'août 2024 a ramené à deux la liste des protocoles préliminaires, à partir de la liste initiale : le premier sur l'imposition des revenus tirés des services transfrontières et un autre à déterminer ultérieurement ; la liste des autres questions est restée inchangée. La date limite d'adoption de la convention a été reportée à 2027, le Comité spécial chargé de définir un mandat pour l'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale continuant à se réunir à intervalles réguliers. Le mandat a été adopté à l'issue d'un vote informel par 110 voix pour, 8 voix contre et 44 abstentions⁵⁰.

2. Avantages potentiels pour les pays en développement

De nombreux pays en développement considèrent la convention-cadre proposée comme participant de leur stratégie d'élimination des asymétries en matière de capacité et de développement économique dans le cadre des négociations avec les pays avancés afin d'obtenir ce qu'ils

⁴⁸ Le Comité fiscal de l'ONU est indépendant du Comité spécial chargé de définir un mandat pour l'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale. Les membres du premier siègent au second à titre personnel ; cependant, beaucoup représentent désormais également leur pays dans les travaux du Comité spécial.

⁴⁹ Pour des observations sur la résolution 78/230, voir l'adresse : <https://financing.desa.un.org/un-tax-convention/inputs>.

⁵⁰ Voir Travers (2024). Le décompte officiel a été publié le 27 septembre 2024. Les huit votes négatifs ont été émis par le Groupe des cinq (« Five Eyes ») (Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni), et par Israël, le Japon et la République de Corée. La plupart des pays d'Europe occidentale sont passés d'un vote négatif en décembre 2023 sur la résolution 78/230 à une abstention en août 2024 sur le projet de mandat.



considèrent comme leur juste part des recettes du commerce international et des flux d'investissement. La convention, en conjonction avec les travaux en cours au Comité fiscal de l'ONU⁵¹, pourrait à terme unifier les relations et les orientations en matière de fiscalité internationale afin de préserver les acquis. La convention-cadre et ses protocoles offrent aux pays en développement la possibilité de mettre en place un régime fiscal international plus équitable et plus inclusif, capable de les aider à surmonter leurs problèmes de capacités et de gouvernance.

L'OCDE propose elle aussi une assistance en matière de politique et travaille avec le Programme des Nations Unies pour le développement afin d'améliorer les capacités des administrations fiscales. Toutefois, de nombreux observateurs estiment qu'elle ignore les aspects de la fiscalité liés au développement et qu'elle accorde souvent trop d'importance aux questions techniques.

Les pays en développement ont tendance à considérer le processus du cadre inclusif de l'OCDE comme une enceinte essentiellement destinée aux pays développés. Malgré des préoccupations communes concernant la fiscalité de l'économie numérique, les perspectives et les approches diffèrent. Les pays en développement abordent aussi différemment les questions relatives aux flux financiers illicites, tandis que les objectifs de mobilisation des ressources nationales ne constituent pas une question urgente dans de nombreux États membres de l'OCDE. Selon de nombreux pays en développement, les « cadres concurrents » existants ont été élaborés sans leur consentement éclairé et sont influencés par la dynamique des relations bilatérales.

Pour évaluer l'efficacité de la convention-cadre proposée et, en particulier, la marge de manœuvre des pays en développement envisagée par les nouvelles normes, les facteurs suivants sont à prendre en considération :

- **Inclusivité et représentation.** La convention-cadre de l'ONU vise à une plus grande inclusivité, en donnant un poids égal aux pays en développement et aux pays développés, tandis que le processus à deux piliers de l'OCDE a été critiqué au motif qu'il favorisait les États membres de l'OCDE. L'inclusivité est nécessaire pour créer un système fiscal mondial plus juste, plus démocratique et plus efficace ;
- **Processus décisionnel.** La convention-cadre de l'ONU fonctionnerait vraisemblablement sur la base d'un vote à la majorité des États Membres de l'ONU, ce qui pourrait faciliter l'adoption de certaines mesures. L'approche inclusive de l'OCDE recherche officiellement une prise de décision par consensus, mais va de l'avant lorsque le consensus est difficile à atteindre (par exemple, la convention-cadre proposée sur le pilier un) ;
- **Portée et objectif.** L'approche de l'ONU vise à mettre davantage l'accent sur les questions importantes pour les pays en développement, telles que l'imposition des bénéfices réalisés sur les services transfrontières et un rôle plus important pour la fiscalité basée sur la source ; ces sujets ont reçu peu d'attention dans le processus à deux piliers. L'imposition des bénéfices tirés des services numériques automatisés, par exemple, faisait partie de la proposition initiale du pilier un, mais elle a ensuite été remplacée par une proposition visant à taxer une centaine d'entreprises multinationales. Le Comité

La convention-cadre peut contribuer à l'instauration d'un régime fiscal international plus équitable et plus inclusif.

⁵¹ L'organe de négociation de la convention-cadre sera un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Bien qu'il n'y ait pas de lien direct entre celui-ci et le Comité fiscal de l'ONU, des chevauchements sont probables, par exemple en ce qui concerne l'instrument de mise en œuvre accélérée, ainsi que les orientations techniques globales sur les prix de transfert, la taxation du carbone, la taxation des industries extractives, etc. Voir le site Web du Comité fiscal de l'ONU à l'adresse : <https://financing.desa.un.org/what-we-do/ECOSOC/tax-committee/tax-committee-home>.



fiscal de l'ONU a quant à lui proposé d'ajouter un article à la convention fiscale de l'ONU afin de permettre aux pays d'origine de pratiquer une retenue à la source sur les bénéfices bruts des services numériques⁵² ;

- **Transparence.** Les négociations de l'ONU se déroulent sur un mode plus transparent, les débats étant retransmis en direct et ouverts aux observateurs. Les négociations du cadre inclusif de l'OCDE ont toujours été plus opaques. Des procédures ont été mises en place pour permettre aux parties intéressées (organisations intergouvernementales, société civile, institutions universitaires, secteur privé, etc.) de participer en tant qu'observateurs aux travaux du Comité spécial sur le mandat. Les observateurs n'assistent pas aux réunions du cadre inclusif de l'OCDE, mais tiennent des consultations séparées ;
- **Légitimité et élaboration de normes.** L'ONU aurait une légitimité unique pour élaborer des normes collectives par le biais d'un processus intergouvernemental qui tient compte des besoins des pays aux différents stades de développement. Cette approche est considérée comme préférable aux conseils techniques d'institutions telles que le FMI ou la Banque mondiale ;
- **Correction des défaillances des systèmes existants.** Les efforts menés par l'OCDE pour empêcher le BEPS et s'attaquer à l'économie numérique n'ont pas abouti. Le cadre de l'ONU permettrait d'aborder ces enjeux de l'économie numérique et de mobiliser plus efficacement les ressources pour le développement. Il permettrait également de rétablir les principes fondateurs de la fiscalité internationale, tels que le principe de la « première main » ;
- **Liens avec des objectifs plus larges.** La convention-cadre de l'ONU permettrait d'établir un rapport direct entre la politique fiscale internationale

et d'autres engagements, tels que les objectifs de développement durable, les droits de l'homme et la protection de l'environnement ;

- **Flexibilité et approche graduelle.** Le modèle de convention-cadre permet une approche par étapes, définissant des objectifs et des mécanismes centraux tout en permettant au système de s'étoffer au fil du temps. Plusieurs protocoles relevant de la convention proposée seraient élaborés pour traiter de questions spécifiques, telles que les flux financiers illicites ;
- **Potentiel d'alliances évolutives.** Le processus de l'ONU pourrait permettre la formation de nouvelles alliances au-delà des clivages traditionnels, par exemple en réunissant les pays en développement et les petits pays membres de l'OCDE qui sont principalement des pays d'accueil pour les investissements étrangers directs. Tous ont des intérêts communs en ce qui concerne la primauté des impôts basés sur la source et la nécessité de pratiquer des retenues à la source sur les sorties de capitaux ;
- **Caractère juridiquement contraignant.** La convention-cadre serait juridiquement contraignante et pourrait offrir une structure plus formelle et plus coercitive que les accords existants ;
- **Renforcement des capacités et assistance technique.** Le mandat de la convention fiscale prévoit des dispositions qui permettraient d'inclure des mécanismes visant à accroître les ressources nationales et renforcer les capacités fiscales des pays en développement ;
- **Attention accrue aux préoccupations relatives à la souveraineté nationale.** La convention pourrait prévoir un mécanisme à deux volets, similaire à la partie IV de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce concernant le traitement spécial et

⁵² Le projet de mandat d'août 2024 indique que l'imposition des services numériques fera l'objet du premier protocole à élaborer dans le cadre de la convention fiscale.



différencié, avec des engagements réduits pour les pays en développement à faible revenu. En outre, la convention pourrait prévoir des mécanismes de mise en œuvre accélérée à l'instar des accords commerciaux préférentiels prévus par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, permettant aux pays poursuivant les mêmes objectifs d'approfondir l'intégration fiscale bilatérale ou régionale, à condition que les mécanismes d'intégration ne portent pas indûment préjudice aux autres signataires de la convention.

3. Principaux problèmes liés à l'élaboration d'une convention-cadre fiscale

L'ONU se heurte à de multiples difficultés dans l'élaboration d'une convention-cadre⁵³. Certains pays avancés de l'OCDE, par exemple les huit pays qui ont voté contre le mandat d'août 2024, s'opposent à une convention-cadre ambitieuse, préférant maintenir le rôle dominant de l'OCDE dans l'établissement des règles fiscales internationales. Ils font valoir que les mécanismes existants sont suffisants et craignent qu'un processus mené par l'ONU ne fasse pencher la balance du pouvoir en faveur des pays en développement, ce qui pourrait conduire à des règles moins favorables pour eux⁵⁴.

Plusieurs points d'achoppement entre le cadre inclusif de l'OCDE et le processus de l'ONU sont à relever :

- **Portée et objectif.** Les avis divergent sur les questions que la convention devrait aborder. Les pays de l'OCDE veulent se concentrer sur des sujets qui prêtent moins à controverse, tandis que les pays du Sud insistent pour que tous les sujets pertinents

soient inclus, même s'ils ont déjà été abordés dans d'autres instances ;

- **Risque de double emploi.** Les opposants à la convention de l'ONU font valoir qu'elle ferait double emploi avec les efforts déjà déployés par l'OCDE, qui est le principal organisme s'occupant de coopération fiscale internationale depuis le début des années 1960. L'OCDE a élaboré des cadres et des lignes directrices détaillés (par exemple, la convention multilatérale dans le cadre du cycle initial du projet BEPS) qui sont déjà mis en œuvre à l'échelle mondiale. Les partisans de la convention de l'ONU soutiennent que c'est la première fois qu'un cadre juridiquement contraignant sur la coopération fiscale internationale est négocié dans un forum véritablement universel et inclusif, et qu'il n'y a pas à proprement parler de doubles emplois. Au contraire, un tel processus intergouvernemental permettrait selon eux de tirer parti des atouts existants et de combler les lacunes et les faiblesses du système fiscal international ;
- **Risque de fragmentation.** Certains craignent que la convention de l'ONU n'empiète sur les travaux d'autres organisations internationales, ce qui risquerait de créer des doubles emplois et des cadres parallèles (par exemple, un dispositif dirigé par l'OCDE et un autre par l'ONU) et de fragmenter les règles fiscales internationales. Cela compliquerait le respect des règles par les entreprises multinationales et pourrait entraîner des incohérences dans la politique fiscale. D'autres font valoir au contraire que le processus de l'ONU permettrait de créer un système global plus cohérent et de tirer parti des efforts déjà déployés dans d'autres instances. Les pays en développement soulignent en outre que la question

⁵³ Pour certaines difficultés, voir Choudhury (2024).

⁵⁴ Le changement de vote de la plupart des pays membres de l'OCDE, qui sont passés d'un « non » à la résolution 78/230 à une « abstention » sur le mandat d'août 2024, donne à penser que certains d'entre eux commencent à entrevoir les avantages potentiels d'un processus mené sous l'égide de l'ONU. Il pourrait s'agir, par exemple, de ceux qui sont avant tout des importateurs de capitaux.



de l'affectation de leurs ressources relève de leur souveraineté nationale ;

- **Allocation des ressources.** Les opposants à la convention de l'ONU affirment que l'établissement d'un nouveau cadre nécessiterait des ressources importantes qui pourraient être mieux utilisées ailleurs. Ils font valoir que la charge financière et administrative liée à la participation à une nouvelle instance multilatérale pourrait nuire aux efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable et à d'autres initiatives essentielles. D'un autre côté, l'avantage des négociations à l'ONU est que la mission permanente de chaque pays peut y participer ;
- **Complexité et inefficacité.** Une autre critique consiste à dire que le processus de l'ONU pourrait être source de complexité et d'inefficacité supplémentaires pour la gouvernance fiscale internationale. L'approche de l'OCDE, fondée sur le consensus, bien que parfois lente et souvent dominée par ses principaux membres, est considérée comme plus simple que celle de l'ONU. Ses détracteurs font au contraire valoir que le processus onusien a plus de chances d'aboutir à des solutions plus simples, plus faciles à administrer et mieux adaptées aux pays disposant de moins de ressources ;
- **Questions d'expertise.** Les détracteurs de la convention-cadre font valoir que l'OCDE a des décennies d'expérience en matière de politique fiscale internationale, tandis que l'expertise de l'ONU est plus limitée. Les antécédents solides de l'OCDE en la matière la rendent mieux à même de traiter de questions fiscales complexes. Ses défenseurs notent au contraire que les membres du Comité fiscal de l'ONU et de ses nombreux sous-comités, bien qu'ils siègent à titre personnel, sont principalement issus des administrations fiscales et financières nationales du monde entier. Ainsi, l'ONU dispose déjà d'une solide expertise en matière de fiscalité

internationale, avec des experts ayant travaillé ensemble, souvent pendant des années, sur des questions et des problèmes fiscaux internationaux complexes, axés en particulier sur les pays en développement ;

- **Équilibre des intérêts.** L'ONU doit concilier les priorités concurrentes des pays avancés et des pays en développement pour créer un cadre acceptable. Il est inévitablement difficile de parvenir à un consensus sur les questions fiscales en raison des divergences entre les intérêts nationaux. Certains font valoir que l'approche inclusive de l'ONU pourrait rendre les accords plus difficiles à conclure, car elle fait intervenir un plus large éventail de parties prenantes ayant des priorités différentes. Toutefois, si l'ONU parvient à concilier ces intérêts et priorités divergents, la stabilité de l'architecture fiscale internationale devrait s'en trouver améliorée, ce qui profiterait à la fois aux gouvernements et au secteur privé. Les solutions fondées sur l'ONU ont par ailleurs une plus grande légitimité et plus de chances de réussite à terme.

4. En résumé, deux approches possibles

Les défenseurs de la convention-cadre proposée l'envisagent comme une approche nécessaire, inclusive et potentiellement transformatrice pour résoudre les problèmes de longue date en matière de gouvernance fiscale mondiale que les institutions et les processus existants n'ont pas réussi à régler de manière adéquate. L'OCDE et l'ONU cherchent toutes deux à améliorer la coopération fiscale internationale, mais cette dernière propose un processus plus inclusif et transparent, axé sur le Sud mondial et représentatif de ses intérêts.

La divergence traditionnelle entre pays en développement et pays développés sur la définition des normes fiscales internationales demeure, mais dans un cadre formalisé. La tenue de discussions

Les divergences entre pays en développement et pays développés sur l'établissement de normes mondiales en matière de fiscalité persistent dans un cadre formalisé.



intergouvernementales sous l'égide de l'ONU serait un facteur d'inclusion, et la définition des priorités et du programme de travail serait plus participative que dans le processus du cadre inclusif de l'OCDE. L'efficacité et la rapidité avec lesquelles les documents du cadre inclusif sont produits par le Secrétariat de l'OCDE sont telles que les pays en développement n'arrivent pas à suivre et beaucoup d'entre eux se contentent d'« apposer leur tampon ». Les discussions tenues à l'Assemblée générale des Nations Unies et lors des réunions du Comité spécial en 2024 indiquent que le processus de l'ONU avance plus lentement avec plus de temps à disposition. Ainsi, même si le processus est long et lourd, du point de vue des pays en développement, il y a plus de chances que les nouvelles normes soient largement acceptées.

Les négociations en cours laissent entrevoir des divergences de vues importantes entre les États Membres de l'ONU sur plusieurs questions. Dans une certaine mesure, cette situation était prévisible, étant donné que les pays développés sont depuis longtemps favorables à la plateforme de l'OCDE pour discuter de l'architecture fiscale mondiale. Pour surmonter ces difficultés, il faudra que les États Membres fassent preuve de diplomatie, de compromis et d'engagement afin de créer un système de coopération fiscale internationale plus inclusif. L'influence de considérations géopolitiques plus larges, jusqu'à présent absentes du dialogue fiscal, ne saurait être ignorée, compte tenu des tensions actuelles dans le commerce et la finance à l'échelle mondiale.

La position des pays à revenu intermédiaire supérieur jouera un rôle important. Certains sont déjà d'importants exportateurs de capitaux, tandis que dans d'autres, les entreprises résidentes commencent à rechercher des occasions d'investissement à l'étranger. L'importance de ces sources alternatives de capitaux pourrait s'accroître au point d'inflexion actuel de la mondialisation.

Alors que les flux commerciaux et d'investissement augmentent entre

les BRICS et d'autres pays à revenu intermédiaire, ainsi qu'entre ces pays et le reste du monde en développement, un cadre fiscal convenu par les pays situés de part et d'autre de ces flux serait la meilleure solution. Parmi les BRICS, l'Afrique du Sud, la Chine et l'Inde ont été des porte-parole influents du Sud mondial dans les travaux menés à l'ONU. Le Brésil a apporté une contribution significative dans plusieurs domaines.

L'établissement d'une convention-cadre fiscale aurait des implications majeures pour la gouvernance fiscale mondiale, et pourrait potentiellement remodeler les politiques et pratiques fiscales internationales pour les décennies à venir. Les négociations en cours et, à terme, l'adoption de la convention, ainsi que les protocoles qui seront adoptés en même temps ou ultérieurement, joueront un rôle crucial dans l'avenir de la coopération fiscale internationale et la réforme de l'architecture financière.

Cela ne va pas sans risques. Des difficultés importantes pourraient surgir si des régimes différents devaient coexister, avec d'un côté la convention de l'ONU régissant les relations fiscales entre la majorité des pays, et de l'autre la solution à deux piliers à laquelle continueraient d'adhérer les pays de l'OCDE et certains autres pays à revenu élevé. Le risque de double imposition et les possibilités d'arbitrage pourraient affecter à la fois les échanges mondiaux et les flux d'investissement, et compromettre la mobilisation des ressources intérieures, qui est une importante considération.

La double imposition et les pratiques d'arbitrage des entreprises risquent de nuire aux flux mondiaux de commerce et d'investissement, et de compromettre ainsi la mobilisation des ressources intérieures. C'est surtout vrai pour les entreprises de l'économie numérique et les entreprises en interaction directe avec les consommateurs, d'autant plus que c'est dans les pays en développement que se trouve la majorité des consommateurs. Par exemple, le montant A du pilier un de l'OCDE vise non seulement à

Le processus de l'ONU pourrait prendre plus de temps mais il a des chances d'aboutir à une adoption plus large des nouvelles normes.

Les risques de double imposition et d'arbitrage pourraient compromettre la mobilisation des ressources intérieures.

La position des pays à revenu intermédiaire supérieur sera un facteur clef dans les négociations de l'ONU sur la fiscalité.



remplacer les taxes sur les services numériques, mais aussi à sanctionner les pays qui continuent de les appliquer. La convention-cadre de l'ONU, en revanche, inclura probablement l'imposition des services numériques dans le pays de la

source. L'instauration de deux régimes différents pour les services numériques risque fort de se traduire par une double imposition des bénéfices des entreprises multinationales et une réduction des investissements étrangers directs.

E. Conclusion

En adoptant une approche de la fiscalité axée sur le développement, la convention-cadre proposée a de fortes chances de combler les lacunes actuelles du commerce mondial et de la gouvernance financière. Elle offre une occasion importante de réduire les disparités dans l'architecture financière internationale et d'intégrer des mécanismes de mobilisation des ressources nationales dans les pays en développement.

Le succès et l'efficacité de l'architecture fiscale proposée dépendront de la coopération entre les pays en développement, de leur capacité à tirer parti de l'expertise technique et des réseaux de connaissances disponibles au sein des

Nations Unies, ainsi que de l'instauration d'un dialogue constructif entre les pays du Nord et du Sud. Soutenue par les autres réformes évoquées plus haut, la convention pourrait constituer une étape vers une architecture financière internationale privilégiant davantage le développement.

Pour faire aboutir cette initiative et parvenir à sécuriser le financement du développement sur le long terme, les efforts des pays du Sud doivent également se concentrer sur les causes profondes de l'insuffisance des ressources publiques pour le développement durable, notamment l'arbitrage des entreprises, la financiarisation et la concentration du pouvoir des entreprises.



Bibliographie

- Baines J and Hager S (2021). Commodity traders in a storm: Financialization, corporate power and ecological crisis. *Review of International Political Economy*. 29:4.
- Barrowclough D, Kozul-Wright R, Kring WN et al., eds. (2022). *South-South Regional Financial Arrangements: Collaboration Towards Resilience*. International Political Economy Series. Palgrave MacMillan Publishing. Basingstoke.
- Benitez JC, Mansour M, Pecho M et al. (2023). Building tax capacity in developing countries. Staff Discussion Note (SDN/2023/006). International Monetary Fund.
- Bodansky D and World Health Organization (1999). Tobacco Free Initiative: The framework convention/protocol approach. Technical Briefing Paper 1. WHO/NCD/TFI/99.
- Cadzow L, Hearson M, Heitmüller F et al. (2023). Inclusive and effective international tax cooperation: Views from the global South. ICTD Working Paper 172. Institute of Development Studies.
- Chiari A (2024). Revenue losses from corporate tax avoidance: Estimates from the UNU WIDER Government Revenue Dataset. *Review of Development Economics*. 28:600–629.
- Choudhury H (2024). United Nations makes progress toward a framework convention on international tax cooperation. *Tax Notes International*. 114:1903–1906.
- Chowdhary AB and Picciotto S (2021). Streamlining the architecture of international tax through a United Nations framework convention on international tax cooperation. Tax Cooperation Policy Brief No. 21. South Centre.
- Civil Society Financing for Development Mechanism (2021). Database of Governments supporting an intergovernmental United Nations tax body and/or United Nations tax convention. Available at <https://csoforffd.org/post/database-governments-supporting-an-intergovernmental-un-tax-body-and-or-un-tax-convention/>.
- Clausing K (2016). The effect of profit shifting on the corporate tax base in the United States and Beyond. *National Tax Journal*. 69:4.
- Eden L (1998). *Taxing Multinationals: Transfer Pricing and Corporate Income Taxation in North America*. University of Toronto Press. Toronto.
- Eden L (2022). The (not so) simple analytics of the new Amount A. *Tax Notes International* 107:16–20.
- Eden L and Smith LM (2022). The ethics of transfer pricing: Insights from the fraud triangle. *Journal of Forensic and Investigative Accounting*. 14(3):360–383.
- Eyitayo-Oyesode OA (2020). Source-based taxing rights from the OECD to the United Nations model conventions: Unavailing efforts and an argument for reform. *Law and Development Review*. 13(1):193–227.
- Foroohar R (2024). The White House knows that the global South has a point. *Financial Times*. 23 April.
- Garcia-Bernardo J and Janský P (2024). Profit shifting of multinational corporations worldwide. *World Development*. 177:106527.
- Hawkins P and Prates D (2021). Global financial safety nets, S[pecial] D[rawing] R[ights]s and sustainable development finance: Can the options on the table deliver needed fiscal space? Project Policy Brief No. 10. UNCTAD.
- International Bureau for Fiscal Documentation (2023). Promotion of inclusive and effective tax cooperation at the United Nations. Input paper provided to the United Nations Department of Economic and Social Affairs.
- League of Nations (1923). *Report on Double Taxation Submitted to the Financial Committee of the League of Nations*. Economic and Financial Commission. Geneva.
- Mason R (2020). The transformation of international tax. *The American Journal of International Law*. 114(3):353–402.
- Mühlich L, Fritz B, Kring WN et al. (2020). The Global Financial Safety Net Tracker: Lessons for the COVID-19 crisis – lessons from a new interactive dataset. Policy Brief No. 10. Boston University, Global Development Policy Center.
- Mühlich L, Zucker-Marques M, Fritz B et al. (2022). No one left behind? COVID-19 and the shortcomings of the global financial safety net for low- and middle-income countries. Paper No. 05/22. UNCTAD. United Nations Development Account Project.
- Mühlich L and Fritz B (2021). Borrowing patterns in the global financial safety net: Does governance play a role? *Global Policy*. 12(4):47–68.
- Mühlich L, Fritz B, Kring WN, Zucker Marques M and Gaitán, N (2024). Global Financial Safety Net Tracker. Available at: <https://www.bu.edu/gdp/global-financial-safety-net-tracker/>.



- Palan RH, Petersen H and Phillips R (2023). Arbitrage spaces in the offshore world: Layering, “fuses” and partitioning of the legal structure of modern firms. *Environment and Planning A: Economy and Space*. 55(4):1041–1061.
- Rodrik D (2011). *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*. W. W. Norton. New York and London.
- Ryding TM (2022). Proposal for a United Nations convention on tax. Discussion paper. European Network on Debt and Development and Global Alliance for Tax Justice.
- Torslov T, Wier L and Zucman G (2023). The missing profits of nations. *Review of Economic Studies*. 90(3):1499–1534.
- Travers E (2024). Why the world needs a UN global tax convention. UN News. 16 August.
- UNCTAD (2015). *World Investment Report: Reforming International Investment Governance*. (United Nations publication. Sales No. E.15.II.D.5. Geneva).
- UNCTAD (2022). *Trade and Development Report 2022: Development Prospects in a Fractured World*. (United Nations publication. Sales No. E.22.II.D.44. Geneva).
- UNCTAD (2024). *Digital Economy Report 2024: Shaping and Environmentally Sustainable and Inclusive Digital Future*. (United Nations publication. Sales No. E.24.II.D.12. Geneva).
- United Nations (2023a). Reforms to the international financial architecture. Our Common Agenda. Policy Brief 6. July.
- United Nations (2023b). Secretary-General's remarks to launch the special edition of the Sustainable Development Goals Progress Report.
- United Nations. Economic Commission for Africa (2023). Counting the Cost: defining, estimating and disseminating statistics on illicit financial flows in Africa. Addis Ababa.
- United Nations, General Assembly (2023). Report of the Secretary-General on the promotion of inclusive and effective international tax cooperation at the United Nations. A/78/235. New York.
- United Nations Office on Drugs and Crime and UNCTAD (2020). Conceptual Framework for the Statistical Measurement of Illicit Financial Flows. Vienna.
- Wier LS and Zucman G (2022). Global profit shifting, 1975-2019. NBER Working Paper 30673. National Bureau of Economic Research.



La CNUCED est le principal organisme des Nations Unies chargé du commerce et du développement.

Elle s'emploie à garantir que les pays en développement bénéficient plus équitablement de la mondialisation de l'économie, en les faisant profiter de ses travaux de recherche et d'analyse sur les questions relatives au commerce et au développement, en leur apportant une assistance technique et en soutenant le mécanisme intergouvernemental de formation de consensus.

Avec 195 pays membres, elle est l'une des plus grandes entités du système des Nations Unies.



Rapport sur le commerce
et le développement 2024

